

52948

7-5-28

N° 718

33^e Année

Tome CCIV

15 Mai 1928

MERCURE

DE

FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



MARTIAL DOUEL.....	<i>Le Pèlerinage de Vaucluse</i>	5
CHARLES HENRY HIRSCH	<i>Les Jalouses, roman (I)</i>	28
SÉBASTIEN-CHARLES LECONTE.....	<i>Sommation respectueuse, poème</i>	52
RAPHAËL COR.....	<i>Marcel Proust ou l'Indépendant</i>	55
ROGER LAFON.....	<i>Les Années d'Activité maritime de Beaumarchais</i>	75
F. CONDOMINE.....	<i>Le Sphinx au masque, roman (fin)</i>	94

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : Littérature, 129 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 135 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 138 | ANDRÉ ROUVEYRE : Théâtre, 145 | MARCEL BOLL : Le Mouvement scientifique, 150 | DOCTEUR PAUL VOIVENEL : Sciences médicales, 154 | HENRI MAZEL : Science sociale, 161 | LOUIS CARIO : Science financière, 168 | ERNEST RAYNAUD : Police et Criminologie, 174 | CAMILLE VALLAUX : Géographie, 178 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 183 | GEORGES BATAULT : Les Journaux, 189 | GUSTAVE KAHN : Art, 196 | CHARLES MERKI : Archéologie, 210 | DIVERS : Chronique de Glozel, 214 | PAUL GUITON : Lettres italiennes, 220 | FRANCISCO CONTRERAS : Lettres hispano-américaines, 225 | DIVERS : Bibliographie politique, 230 ; Ouvrages sur la Guerre de 1914, 239 | MERCURE : Publications récentes, 245 ; Echos, 248.

Reproduction et traduction interdites

8. Z 12830 -

PRIX DU NUMÉRO

France..... 4 fr. | Étranger..... 4 fr. 50

XXVI, AVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI^e

Rentes 5% 1928

Amortissables en soixante-quinze ans

ÉMISES POUR CONVERSION D'UNE PARTIE
de la DETTE FLOTTANTE et à COURT TERME

L'émission est faite en vertu de l'article 13 de la loi du 7 août 1926. Elle n'a pas pour objet de procurer au Trésor des ressources destinées au paiement des dépenses publiques. Elle constitue une opération de consolidation qui permettra de réduire les avances de la Banque de France et d'améliorer ainsi la situation monétaire, de poursuivre la conversion des *Bons de la Défense Nationale* et des valeurs à court terme en dette à long terme amortissable.

CARACTÉRISTIQUES

Prix d'émission et date de jouissance. — Émises à 455 francs par 500 francs de capital nominal, ou 25 francs de rente, avec jouissance du 10 mai 1928.

Arrérages. — Payables les 10 mai et 10 novembre de chaque année.

Amortissement. — *Capital amortissable en 75 ans* au moyen d'une annuité constante au budget de l'Etat, soit par remboursement au pair à la suite de tirages au sort semestriels, soit par rachats en Bourse. L'Etat s'engage à ne pas faire usage de la clause de remboursement anticipé avant le 10 mai 1932.

Exemption de toute taxe spéciale frappant les valeurs mobilières.

Durée de l'émission. — Du 7 mai 1928 jusqu'à une date qui sera fixée par arrêté ministériel. Toutefois, les souscriptions en *Bons du Trésor 1923 à 3, 6 et 10 ans*, et en *Obligations décennales* seront reçues jusqu'au 8 juin 1928 inclus.

MODES DE SOUSCRIPTION

1° En numéraire;

2° En Bons de la Défense Nationale émis antérieurement au 21 Avril 1928. — Les Bons à un an seront repris pour leur valeur nominale. Les Bons à deux ans seront repris pour leur valeur nominale diminuée d'un escompte au taux de 4 1/2 0/0 pour la période restant à courir à partir du 10 mai 1928.

3° En Bons du Crédit National 6 0/0 1922 déposés aux fins de remboursement au 1^{er} Juillet 1928. — Ces souscriptions ne seront admises qu'aux Caisses qui ont reçu le dépôt de ces Bons. Le souscripteur recevra une soulte de 45 fr. 75 par Bon de 500 francs, égale à la différence entre le prix de reprise au 10 mai 1928 de ces Bons, soit 500 fr. 75, et le prix d'émission des nouvelles rentes.

4° En Bons du Trésor à 3, 6 et 10 ans 1923 (1^{re} et 2^{me} série). — Le souscripteur recevra une soulte de 59 fr. 45 par Bon de 500 francs de la 1^{re} série, et une soulte de 57 francs par Bon de 500 francs de la 2^{me} série, représentant la différence entre le prix de remboursement (516 fr. 45 par Bon pour la 1^{re} série, 514 francs pour la 2^{me} série) et le prix d'émission des nouvelles rentes majoré des intérêts afférents à la période comprise entre le 10 mai 1928 et la date fixée pour le remboursement.

5° En Obligations décennales, aliénables et inaliénables, de la Défense Nationale 1919-1929. — Le souscripteur recevra une soulte de 6 fr. 40 par Obligation de 100 francs représentant la différence entre le prix de remboursement, soit 97 fr. 80 et le prix d'émission des nouvelles rentes majoré des intérêts afférents à la période comprise entre le 10 mai 1928 et la date fixée pour le remboursement.

Remboursement ou Conversion des Bons du Trésor 1923 à 3, 6 et 10 ans et des Obligations Décennales 1919-1929 de la Défense Nationale

Les porteurs de ces titres ont le choix entre le remboursement anticipé ou l'échange contre un titre de la nouvelle rente. Ceux d'entre eux qui opteront pour le remboursement devront en faire la demande, entre le 7 mai et le 8 juin 1928, soit au Ministère des Finances, Service des émissions (Pavillon de Flore), soit aux Caisses des comptables directs. Les porteurs devront effectuer le dépôt de leurs titres, coupons non échus au 8 Juin 1928 attachés.

Le remboursement sera effectué à partir du 8 Juin 1928, à raison de :

516 fr. 45 par Bon du Trésor 1923 (1^{re} série) de 500 francs;

514 francs par Bon du Trésor 1923 (2^{me} série) de 500 francs;

97 fr. 80 par Obligation 1919-1929.

Les porteurs qui, entre le 7 mai et le 8 juin 1928, n'auront demandé ni le remboursement de leurs titres, ni l'échange contre les rentes 5 0/0 1928, seront considérés comme ayant accepté la conversion de leurs valeurs en nouvelles rentes, suivant les modalités ci-dessus indiquées.

MERCURE DE FRANCE

TOME DEUX CENT QUATRIÈME

15 Mai — 15 Juin 1928

ARRECHARE DE LA FLECE

EDITION DE 1870

1870 - 1871

15 Mai — 15 Juin 1928

Tome CCIV

MERCVRE

DE
FRANCE

(Série Moderne)

Parait le 1er et le 15 de chaque mois



8-2 12830

PARIS
MERCURE DE FRANCE

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXVIII

1930

12 1/2

MERRILL

1930

LE PÈLERINAGE DE VAUCLUSE

*Fior, frondi, erba, ombre, antri, unde, aure soavi,
Valli chiuse, alti colli e piagge apriche...*

PÉTRARQUE. Sonnet 262.

La première fois que Messer Francesco vint à Vaucluse, il n'avait pas encore douze ans. Elevé avec son frère dans l'exil de Carpentras par leurs bons parents chassés de Florence, et à l'école du vieux maître toscan Convennole, c'est au cours d'une excursion à cheval, sous la conduite d'un domestique, que les enfants, auxquels s'était joint leur camarade Guido, étaient venus à la célèbre Fontaine. Pétrarque a raconté lui-même plus tard que leur enthousiasme fut tel devant ce paysage, et leur impression si profonde qu'il formula aussitôt le vœu de rester dans cette belle solitude : vœu que, dix-neuf ans plus tard, la première meurtrissure de la vie devait exaucer en l'y jetant pour un séjour qui dura, non sans maintes interruptions d'ailleurs, plus de seize ans, de 1337 à 1352!

Comment ne pas évoquer ce premier souvenir du grand poète qui en a tant laissé en ces lieux si pleins de lui, lorsque l'on pénètre soi-même dans le « Val-Clos »? Et comment ne pas sentir jusqu'à la hantise cette présence à chacun des pas que l'on fait dans ce site dont la beauté naturelle dépasse encore la célébrité, dont le charme unique éclaire si net le beau destin?

On ne peut dire cependant que les successeurs actuels du fameux amant de Laure se soient exagérément appliqués à manifester quelque respect de la beauté du lieu et de ses grands souvenirs : c'est même, il le faut bien avouer, la première et cruelle impression qui guette votre arrivée sur les bords de la « claire fontaine ». De riantes prairies vous y accueillent bien d'abord, baignées par la translucide fraîcheur d'une rivière que l'on remonte avec l'allégresse du grand souvenir que l'on y vient chercher. Mais ne vous hâtez pas ! Déjà le silence de la solitude se trouble ; des fumées salissent la pureté d'un ciel tout à l'heure vierge ; de singuliers bruits se répercutent aux flancs peu à peu resserrés de la gorge ; et ce ne sont, comme autrefois, ni cris d'oiseaux, bruits d'ailes, abois de chiens, plaintes de gibiers traqués... moins encore des rires de Nymphes aquatiques. Hélas ! Où durent-elles s'enfuir, les Nymphes de la Fontaine, lorsqu'elles virent, horrifiées, surgir les barrages, les murailles, les cheminées, la machinerie des usines à papier qui ont peu à peu, ce dernier demi-siècle, envahi leur domaine, et qui maintenant scandent de leurs marteaux impitoyables le temps qui jadis coulait si fluide dans cette vallée ? Et quel écho redira désormais ici les harmonieuses plaintes de notre poète, ni l'enthousiasme qui le transportait vers 1340 lorsque, devant cette eau qui lui renvoyait la studieuse image du plus ardent des humanistes, il demeurait, aux heures lentes du jour estival, à même l'herbe des prairies, à relire « son » Virgile ou à rimer, entre deux sonnets d'amour, son épopée latine de *l'Afrique* ?

De tout cela, dans le vallon, que reste-t-il ? La pieuse sollicitude des Pétrarquistes d'aujourd'hui, si elle parvient à fixer à Vaucluse des souvenirs déjà plus qu'évanescents, ne ressuscitera de ces morts depuis longtemps ensevelis dans la poussière d'un oubli dédaigneux que les noms, par bonheur inoubliables pour chacun de ceux

qui sauront apporter à la Fontaine le désir d'y rappeler malgré elle la grande ombre que cette profanation entient si durement éloignée.

Soyons justes pourtant. Il n'est point d'assez commune mesure entre le pittoresque d'un site célèbre depuis seize siècles et la petite malfaisance d'une industrie qui pouvait aussi bien le respecter en s'installant quelques centaines de mètres au-dessous sur les bords de la rivière déjà plus riche en puissance hydraulique, pour que Vaucluse soit totalement déshonorée par ses modernes papeteries. La Source elle-même, le « Gouffre », au pied de cette formidable muraille qui le surplombe à pic de cent mètres et plus; les puissantes cascades dans l'étroit vallon, qui frayent aux eaux azurées un passage d'écume par une chute de plus de vingt mètres à travers des rochers moussus parsemés de verdure; le miracle de tout ce fracas apaisé d'un coup dans le cristal d'un lac que n'effleure plus une ride, entre des rives qui enserrent encore avec une tendresse persévérante l'étroite île ombragée des lauriers nés de ceux qu'y planta Pétrarque au XIV^e siècle et où la tradition, appuyée sur les écrits mêmes du Poète, veut retrouver le jardin qu'il arracha aux Nymphes jalouses; cet ensemble clair, frais et riant, n'a pas perdu tout son prestige : que l'on parvienne à s'abstraire de l'ambiance industrielle dont le malheur des temps n'a pas permis d'épargner l'outrage à un site digne pourtant au premier chef d'être classé parmi les plus sacrés de nos sites nationaux; et cette vieille demeure, si humblement adossée au rocher que couronne la ruine encore altière du château de Cabassole, demeuré pour le passant ignorant celui de Pétrarque; ce jardin de curé qui abrita tant de méditations à la fois doctes, pieuses et audacieuses, qui fut un moment l'un des centres intellectuels du Quattrocento, un des moments les plus vivants de l'histoire de la Papauté, de notre histoire nationale et de celle des vieilles républiques italiennes, se feront

alors éloquents. On y respirera tout à coup pleinement l'ambiance pétrarquesque, on y évoquera la vie solitaire, sentimentale et laborieuse du Poète, et l'on comprendra quelle pitié a conduit les humanistes, les pétrarquisans et les poètes de nos Pays d'oïl, d'oc et de si, à la création du petit Musée qui sera bientôt inauguré en ce lieu qui fut l'asile de sa pensée, de son labeur et de sa peine; et qui en permettra mieux ainsi l'intelligence et l'admiration.

§

Les conditions dans lesquelles Pétrarque se réfugia à Vaucluse en 1336 n'ont pas été très clairement établies. Le poète avait alors trente-quatre ans. Après avoir, jusqu'à la mort de son père, étudié bon gré mal gré le droit à Montpellier, puis à Bologne, il était revenu en Avignon où, tout en menant avec son frère Gherardo une existence brillante et vide, mais dont les entraînements lui avaient été d'abord des plus agréables, il avait pu céder enfin à son goût des Lettres et commencer à écrire ses premiers vers, tant latins qu'italiens. Comme de raison, en ces temps où les Troubadours étaient maîtres ès poésie, les deux jeunes gens n'avaient pas manqué de se choisir chacun une Dame, et de mener de front l'amour idéal et d'autres divertissements moins éthérés, faciles dans la « Babylone moderne » qu'était alors la cité pontificale. Mais il semble bien que l'amour idéal ait tenu dans leur vie une place plus importante et tracé un sillon plus profond que ne pouvaient le donner à penser les facilités de la vie mondaine et dissolue dont Pétrarque lui-même nous a fait le récit dans sa correspondance, et qui d'ailleurs lui valut la naissance de ses deux enfants naturels. Toutes les circonstances de son amour pour la belle et chaste Laure sont connues. On est moins renseigné sur la dame de Gherardo; mais les meilleurs familiers de l'histoire pétrarquesque, Henri

Cochin en particulier, voient dans l'amour de Gherardo l'une des raisons, sinon la principale, de la retraite que firent en 1337 les deux frères à Vacluse. Il estime établi, d'après les textes et la correspondance, que Gherardo a passé avec son frère les cinq ou six premières années de son séjour à Vacluse, y demeurant même seul durant les voyages répétés que fit Pétrarque à partir de 1341, et jusqu'à la crise de conscience qui devait le conduire à la Chartreuse de Montrieu; or, la retraite des deux frères semble avoir suivi très immédiatement la mort imprévue de la belle Avignonnaise à laquelle le futur Chartreux avait voué son cœur : crise de désespoir dans laquelle la littérature n'avait pas une part si grande, puisqu'elle devait être assez profonde pour amener un tel renoncement; solidarité fraternelle touchante de la part de Pétrarque, dont l'amour, si l'on en croit les sonnets du *Canzonere* qui datent de cette époque, n'était d'ailleurs pas non plus fort encouragé. Déjà en outre le séjour d'Avignon pesait aux scrupules de conscience de Gherardo et de Pétrarque, aussi pieux l'un que l'autre, et, par surcroît, notre poète, qui sentait fuir, dans la dissipation, des jours précieux dont son génie poétique et son désir d'étudier lui demandaient déjà compte, ne dut pas être fâché d'aller demander à cette solitude qui le tentait depuis si longtemps une inspiration que les bords du Rhône, les fêtes cardinalices et les splendeurs pontificales ne devaient guère favoriser.

Toujours est-il que les deux « Amants » se cloîtrèrent dans leur solitude, dont les débuts durent être matériellement et moralement assez pénibles, avec la triple conviction du désespoir, du travail et de la piété, pour y demeurer une première fois deux longues années consécutives, Gherardo sans doute plus particulièrement chargé des soins matériels, son frère méditant déjà, poétisant sur l'amour de Laurier et se livrant sans partage, enfin, à ses chers auteurs latins.

Nous trouvons dans les Epîtres familières un tableau fort vivant de la paisible existence des ermites vaucloisiens, occupés de lectures et de méditations, mais également adonnés à tous les soins d'une existence campagnarde, organisant leur jardin, se livrant à la pêche, à la chasse, se promenant surtout, avec ferveur, parcourant infatigablement les mille coins de cette région si pittoresque, vivant côte à côte avec les paysans une vie paysanne qui laissait à leur esprit toute liberté de suivre le fil d'une pensée laborieuse et créatrice.

C'est alors que, abordant enfin non sans timidité la carrière qu'il rêvait depuis si longtemps, Pétrarque conçut et commença les grandes œuvres de sa maturité, son poème de *l'Afrique* à partir de 1339, un *De viris illustribus*, des églogues latines. Il ne laissait pas d'ailleurs de conserver avec Avignon, si proche, la Cour de Benoît XII et la « Livrée » de ses amis les Colonna, des relations suivies, d'entretenir en France comme en Italie des amitiés fort nombreuses, une correspondance suivie, et de cultiver ainsi, avec plus de sécurité peut-être que s'il était resté dans la dispersion du monde, une réputation qui lui valut bientôt, vers 1341, de Paris et de Rome en même temps, l'offre de cette couronne poétique qui le conduisit au Capitole et le retint en Italie presque toute l'année. Il ne revint à Vaucluse, où la pensée de Laure et ses chers livres l'attendaient, que pour y faire des séjours désormais entrecoupés de voyages d'autant plus longs que son action politique, notamment à Florence et à Rome, prenait un développement de plus en plus considérable. Mais toujours il revenait au cher asile, dont il fut absent une partie des années 1341, 1342 et 1343, toute l'année 1344, une partie de 1345. L'année 1346 fut presque entièrement consacrée à l'« Hélicon transalpin » et à des méditations intérieures dont sortirent les traités religieux, le *De vita solitaria* et le *De otio religiosorum*. Depuis 1342, Gherardo l'avait quitté pour s'enfermer à la Char-

treuse de Montrieu; et au fond de lui-même, le poète, qui n'avait pas eu le courage d'imiter cet exemple, regrettait par moments de se voir retenu dans le monde par tant de liens humains, son amour, ses liaisons, ses amitiés, ses études, et tâchait d'apaiser la nostalgie mystique de son faible cœur par des études à la louange de ce détachement et cette vie purement religieuse qu'il enviait à son frère et ne se sentait pas lui-même capable de mener.

Vaucluse pour lui, dès lors, entre les défenses amoureuses de Laure et les préoccupations d'un patriotisme italien que les événements étaient loin de satisfaire, demeurait le port de salut et le refuge des heures difficiles. Plus que jamais il s'y attachait, lui demandait l'apaisement nécessaire à son travail, et la consolation de ses mélancolies sentimentales, qui, vers 1346, semblent l'avoir plus éprouvé, — disons plutôt inspiré, — que jamais. C'est l'année de la *Canzone l'vo pensando*. Puis la politique le reprenait, le souci de sa gloire aussi, il repartait encore vers cette Italie qui restait sa véritable patrie : 1347 le voyait à Gênes et à Parme. En 1348, durant la grande peste qui enleva sa bien-aimée, il allait de Parme à Vérone, Ferrare, Padoue, Mantoue, Florence et Rome; il ne devait que toucher à Vaucluse en 1349, le temps d'exhaler sa plainte aux échos de la Vallée et de la fixer dans quelques Sonnets; déjà il était reparti à l'appel de ses amis de Florence, d'Arezzo, de Padoue et de Rome, pour ne revenir, las de tant de voyages et de vaines agitations, qu'en 1351. Deux années de recueillement encore et de solitude lui permirent d'épurer définitivement par la piété ce que gardait de trouble le deuil de son amour, dont il exprima l'essence idéale dans les dernières *Canzones* italiennes qu'il devait écrire.

Après quoi, Vaucluse ne l'inspira plus. Ce dernier séjour lui devenait même à la longue pesant; il avait, non sans luttes, mais appuyé sur l'exemple et les exhortations

de Gherardo qu'il allait quelquefois voir à Montrieu, renoncé à l'amour. Epuisé le thème inspirateur du Laurier, les souvenirs que lui rappelait la Fontaine ne pouvaient plus qu'importuner celui qui ne voulait plus s'attendrir. La Cour pontificale, où Innocent VI venait de succéder à Clément VI, le boudait. Il souffrait de ce monde léger auquel il ne pouvait rester tout à fait étranger, obligé de garder avec Avignon les contacts que lui imposaient les tractations dont le chargeaient ses amis d'Italie, et dont la frivolité désormais heurtait le souci de gravité de sa propre existence. Même sa solitude ne lui appartenait plus, car le chemin de Vaucluse, trop connu désormais, lui attirait les importunes visites d'amis qui ne cherchaient qu'à troubler sa méditation.

Une amertume ainsi montait en lui, qui finit par le chasser de cette retraite qu'il avait trop aimée. Il voulut fuir, en novembre 1352, ramené de Cavaillon chez lui par un orage qui lui coupa brusquement la route et par l'insécurité du pays alors ravagé par des bandes. Mais son parti n'en était pas moins pris : au printemps suivant, après une dernière visite à la Chartreuse, où il prit non sans émotion congé de son cher Gherardo, il quittait définitivement Vaucluse, Avignon et la France, n'emportant avec lui que sa bibliothèque et ses manuscrits, y compris ses *Canzones*, ses *Sonnets* et les minutes de ses *Epistolae*, et abandonnant aux pauvres sa maison et son jardin de la Fontaine.

Ce qu'il laissait pourtant entre ces murs vides, dans le cirque des rochers qu'il avait si souvent escaladés, sur les rives où la Sorgue avait si longtemps reflété la sereine beauté de son visage, c'était la vivace tradition d'un souvenir. La gloire du *Canzoniere* fit bientôt de Vaucluse l'un des sanctuaires poétiques de l'Europe. Pétrarque et sa Dame y firent l'objet d'un culte fervent que vinrent entretenir une longue série de légendes, d'études et de livres dont la liste n'est pas close et dont certains, les

Mémoires de l'abbé de Sade en particulier, demeurent un monument de grâce poétique et de touchante humanité. Et il semblerait aujourd'hui encore, après cependant six siècles bientôt, impossible de ne pas évoquer au bord de la claire, pure et fraîche Fontaine, les fantômes toujours vivants de la chaste Laure et de son poétique amant.

§

Il existe de Pétrarque une infinité de portraits peints, gravés et sculptés, d'ailleurs fort contradictoires et dont bien peu offrent le caractère d'une suffisante authenticité : les historiens qui ont étudié cette iconographie s'accordent maintenant à tenir pour le plus véritable la miniature qui se trouve au premier verso d'un manuscrit de son *De viris illustribus*, copié à Padoue sous les yeux même de Pétrarque, et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale (fond latin, n° 6069F). M. Pierre de Nolhac l'a reproduit en tête du tome II de son beau livre *Pétrarque et l'humanisme*. Le poète dans son âge mûr y est représenté de profil, enveloppé du manteau à capuchon qui lui est traditionnel. Le visage est plein, le nez fort, une certaine mélancolie s'accroît dans l'expression très calme du visage. Nous ne sommes déjà plus en présence du triomphateur que vinrent chercher à Vaucluse en 1341 les envoyés du Sénat de Rome, ni de l' amoureux dont la passion soupirait sur les rives de la Sorgue Sonnets et Canzones. Mais l'on n'a pas de peine en allégeant des traits sans doute épaissis, en animant d'un feu juvénile ce regard éteint par tant de méditations, à imaginer la séduction du poète aux années de sa plénitude. Qu'on relise seulement ses lettres et celles de quelques-uns de ses amis, pour y retrouver le véritable Pétrarque, celui dont le charme exerça sur ses contemporains, en France comme en Italie, une action si éclatante que, de son ermitage provençal, on pouvait le voir arbitrer les

rois et les papes, commander la politique des princes et des cités italiennes, et, sur les savants, grammairiens, historiens, linguistes et poètes, tant latins que de langue vulgaire, exercer, avec toute la bonté de sa grande âme, cette étonnante primauté qui serait à peu près inexplicable sans le sortilège d'un extraordinaire ascendant personnel.

C'est d'ailleurs moins le politique et l'arbitre des empires, le penseur et le grammairien, que le poète et l'amoureux dont notre Fontaine appelle l'ombre chère. C'est sa vie intime, dans son cadre familial, qui s'évoque, et dont le détail paraît si éloquent aux lieux mêmes où elle déroula la monotonie de sa féconde solitude.

Quand Pétrarque et son frère Gherardo, fuyant les désordres de l'élégante vie avignonnaise, qui ne leur avait valu que des tristesses, et cherchant une retraite où consoler les deuils et les déceptions de leurs amours malheureuses dans la pratique jusqu'alors négligée de leurs devoirs religieux, arrivèrent dans la « Vallée close », l'endroit devait être singulièrement plus sauvage qu'aujourd'hui. Une chapelle dédiée à saint Victor, depuis longtemps disparue, le château de Cabassole, ruine encore si fière aujourd'hui, dominaient le cirque de rochers où quelques chaumines de paysans, fort pauvres et sauvages, vivaient solitairement de leurs champs au bord de la rivière.

Il fallut s'installer, vaille que vaille, sans amis, sans serviteurs, dans une de ces chaumières, dont la pauvreté plut d'abord sans doute à leur besoin de mortification et à leur désir d'échapper aux raffinements décevants des villes.

Pétrarque a décrit cette maison, que par la suite il consolida, agrandit, aménagea, compléta de jardins plus ou moins conquis sur la rivière et qui devait en fin de compte, lorsqu'il la quitta sans espoir de retour, être devenue relativement confortable.

Il y a, écrivait-il au cardinal Colonna, un petit coin qui appartenait aux Nymphes de la Fontaine; c'est là que j'ai établi mes Muses... Ma maison est petite, je l'avoue, mais heureuse et salubre, et certes faite juste pour un petit nombre de vrais amis. J'en ai de plus loué, de notre archidiacre, une autre, voisinant l'église. A côté, le jardin, qu'il fallut en arrivant créer de toutes pièces, voire conquérir pour une partie sur la rivière... Rappelez-vous ce champ couvert de pierres que vous avez bien voulu m'aider à défricher, écrit-il ailleurs à Guillaume de Pastrengo, vous y verrez à présent un jardin émaillé de fleurs. Il est borné d'un côté par la Sorgue, de l'autre par des rochers fort élevés, exposés au couchant, et qui dans le haut du jour le couvrent de leur ombre. Une muraille le renferme et en défend l'entrée du côté du midi.

La conquête de cet « Hélicon Transalpin » n'alla pas sans batailles; et Pétrarque en fit un jour le récit dans une charmante épître en vers au cardinal Jean Colonna. Les Nymphes de la Fontaine défendaient âprement leur bien, et chaque fois que le poète avait pu obtenir quelque gracieuse floraison, « la troupe rapide des Nymphes surgissait du fond des eaux et ruinait la frêle digue de verdure », obligeant Pétrarque à recommencer son œuvre, ce qu'il dut faire sans doute bien des fois après les crues subites de la terrible source. En fin de compte, il fut maître de la place, préserva ces plantations de lauriers auxquelles il tenait tant et qui n'ont pas disparu; et, comme il le dit lui-même, ces batailles incessantes contre la rivière firent de lui un pêcheur à la ligne, pêcheur de truites, pêcheur de rimes :

Quae tibi pisciculos et rustica carmina pascit (1).

Sur le petit domaine, les deux frères vécurent les premiers mois fort mal servis. Un paysan et sa femme cependant s'attachèrent à leur destinée, indépendamment de serviteurs dont le nombre varia, mais que, dans une lettre à Sennucio del Bene, l'ami avignonnais, le familier de la maison de Laure, il chiffra à « trois paires »,

(1) *Epistolae familiares*, III, 4.

trois paires d'« ennemis », ajoute-t-il, d'ailleurs, ce qui ne l'empêche pas d'en réclamer encore un, et qui soit « tolérable », à son correspondant. On doit penser qu'au début de leur solitude, les deux frères n'en eurent pas tant, et qu'au contraire, avec l'âge et le succès, notre poète, qui somme toute était matériellement à son aise, en eut davantage, jusqu'au jour où, on ne sait pourquoi, il les renvoya en Italie, pour n'en garder que deux, vers la fin de son séjour.

Mais le chef de ce personnel était le paysan qu'il trouva sur place à son arrivée dans la solitude, et dont il fit bientôt une sorte d'intendant, et mieux encore par la suite. Il s'appelait Monet, le « fidèle Monet ». C'était un simple villageois, *villicus*, dit-il, qui habitait avec sa femme une chaumière voisine et s'occupa dès son arrivée de veiller à son installation et aux détails matériels de son existence. Mais il se montra, comme sa vieille compagne, si humble, si sobre, si laborieux et si fidèle, que Pétrarque lui accorda toute sa confiance, et le lui prouva en lui remettant, même pendant ses longs voyages, la garde de ce qu'il avait de plus précieux au monde, sa bibliothèque. Rien de touchant comme le billet qu'il écrivit lorsqu'il apprit, lors d'un de ses brefs séjours en Avignon, la mort de ce modèle des serviteurs campagnards :

...Illettré, il était le plus dévoué aux Lettres, et veillait jalousement sur les livres auxquels il savait que je tenais par-dessus tout; une longue pratique lui avait même appris les titres des œuvres des Anciens et ceux de mes propres opuscules. Il savait désigner les livres par leurs auteurs et, ô merveille! il semblait que la seule vue et le seul toucher de ces livres l'instruisaient et le comblaient de joie... Hier soir, il m'a quitté pour un meilleur maître... Désormais, lui qui se fatiguait sous mon autorité va, je l'espère, reposer sous la sienne. Un de mes serviteurs qui a, par hasard, assisté à sa mort m'en a aussitôt, d'une course pressée, apporté la triste nouvelle, et m'est arrivé tard dans la nuit, m'informant qu'il

était mort non sans m'avoir souvent appelé de mon nom, à travers ses larmes, invoquant en même temps le Christ... J'en suis douloureusement ému, et dois me préoccuper de retourner auprès de lui...

Deux chevaux, et fort petits, pour porter les ermites dans leurs promenades aux environs, et un chien complétaient le domestique, un chien familier, qui ne quittait guère son maître. Le cardinal Jean Colonna le lui avait donné, et il l'en a remercié dans une charmante épître en vers, où il raconte, non sans une pointe d'émotion, l'arrivée et l'acclimatation du bon compagnon, transplanté du confortable palais cardinalice dans l'humble solitude du poète, s'y habituant peu à peu.

...Jam panis et unda

Sufficiunt, ac parva domus...

s'y faisant redouter comme gardien, et enfin tout à fait chez lui :

Excubat ante fores...

On n'a guère de peine à imaginer le genre d'existence que mena le solitaire dans sa lointaine et « close » vallée. Il y revient d'ailleurs lui-même bien souvent. Existence modeste, d'abord : aux banquets somptueux de « Babylone » succèdent les délices frugales de la campagne... *uva, ficus, nuces et amygdalae*; plus de foules empressées et bruyantes : une seule femme dans la maison, la servante, face brûlée, âme candide, mais sans rien de féminin; plus de robes élégantes, de coiffures fragiles, d'étoffes claires, de linge raffiné : les complications gênantes de la toilette ont disparu, on est vêtu à la paysanne.

Mais, si la pénitence qu'on est venu faire à Vaucluse a exigé tous ces sacrifices, que de compensations ! Quelle liberté ! Que de spectacles magnifiques dans cet incomparable site, que de satisfactions pour les yeux et l'esprit. Quelle allégresse aux promenades ! Quelle ardeur au travail !

Je quitte mon lit à minuit, ma maison à l'aube et, dans les champs comme chez moi, je médite, je lis et j'écris...

Aussi explore-t-il sans jamais se lasser les mille sites de la région, si accidentée et si variée. Le soir, la chaleur retient aux bords de la Sorgue, soit qu'on se promène dans les prés qui l'enserrent, soit que, restant dans le petit jardin ombragé ou dans l'île où verdissent les lauriers, *angustus quidem sed plenus stimulis ardentibus*, on se livre à l'inspiration, à la méditation, à la lecture.

Et que de joie aussi à recueillir dans l'étroit studio, l'asile des amis anciens, cette précieuse bibliothèque où tant d'heures silencieuses, bercées au murmure de la Sorgue prochaine, se remplissent de l'immense rumeur de l'histoire et prêtent l'éloquence de leur recueillement aux voix antiques ressuscitées par tant de manuscrits que des copistes appliqués reproduisent sous la direction du solitaire.

Pétrarque l'a maintes fois écrit, à toutes les époques de sa vie; il n'aimait pas le sommeil, se reprochait les heures qu'il dérobaient à l'étude. Ses nuits brèves le poussaient bien avant l'aube à son écritoire :

Dès que je me sens quitte envers la nature, je me réfugie dans ma bibliothèque, toute proche, comme dans un asile... J'aime la solitude et le silence...

Ses livres, ses chers livres, lui tiennent lieu de toute compagnie; il les chérit, il les choye; nul sacrifice, lorsque l'appelle en Italie le souci d'un patrimoine plus d'une fois soumis à de rudes épreuves et celui de sa gloire, ne lui est plus dur que celui de les abandonner, fût-ce à la vigilance de Monet. Et quand, au retour de ces longs voyages, il les retrouve, avec quelle émotion, aussitôt après avoir revu « cette Fontaine et ces bois si favorables à ses études », il va « rendre le jour à ses livres dont le nombre », en Italie comme à Vaucluse, « n'est

ni petit ni indifférent, et qui sont restés si longtemps privés de lumière, sous clef dans leurs caisses »!

Aussi, tant que dura cette retraite si favorable aux Muses, notre Pétrarque eut-il tout loisir de suivre ses goûts laborieux et d'élever lentement l'édifice de sa renommée. C'est à Vacluse, il le rappelle avec un plaisir sans mélange, qu'il a conçu et versifié son poème de l'*Afrique*; à Vacluse qu'il a écrit une partie importante de ses lettres, la presque totalité de son *Carmen Bucolicum*. Nul lieu de la terre n'aura été plus propice à son activité intellectuelle, sans compter les inspirations amoureuses qu'il y réfugia et que ces lieux consacrés par une trop chère présence lui rappelaient avec une si douloureuse, mais si féconde insistance.

Nul bruit dans la Vallée ne venait les troubler, que le lointain mugissement des cascades, le murmure de la Fontaine, les appels des chiens, le murmure des oiseaux, le mugissement des bœufs : comme il était bien pour écrire à ses amis ! Quel tendre recueillement !

Ce n'est pas, écrivait-il à son condisciple Guido, d'un lit de philosophe ni de poète que je t'écris ce soir; le soleil n'est pas loin de l'horizon; je suis couché sur le gazon à l'ombre d'un vaste châtaignier...

Les amis étaient rares, mais d'autant plus précieux. Il y avait l'évêque de Cavaillon, châtelain du lieu, Philippe de Cabassole, le dévot de la Sainte-Baume, que le voisinage avait mis en relation avec les solitaires, qui devint leur ami constant et sûr et qui dirigera Gherardo vers la Chartreuse de Montrieu, voisine du sanctuaire de la Pécheresse. Il y avait le Prévôt de l'église de Cavaillon, l'un des familiers de l'évêque, Ponce Samson; il y avait ceux d'Avignon, ceux de France, ceux d'Italie. Et quelle joie lorsque l'un de ceux que n'avaient arrêtés ni les distances, ni la médiocre hospitalité du poète, apparaissait à l'entrée du vallon!

On s'écrit, on échange des présents. Pétrarque envoie

à Philippe de Cabassole un poisson tout frétilant de la Fontaine, que vient de pêcher le fils de Monet, une tourterelle qu'il a tuée, une lettre écrite dans le silence d'une nuit radieuse... On se visite. Il n'est d'ombre au tableau que lorsque l'indiscrete sollicitude de l'évêque oblige son ami à le venir voir dans cet Avignon où il ne retourne jamais sans appréhension ni douleur. Le prélat ordonne. Il faut obéir. On se rendra donc à l'invitation, mais dans la tenue villageoise qui est désormais la seule dont on dispose, et on ne met qu'une condition à l'acceptation de cette hospitalité, si elle doit se renouveler, c'est qu'il ne soit pas question d'un grand dîner, et que la réception soit celle de la table de famille !

§

Si adoucie qu'ait été pour Pétrarque, surtout à la longue, une pareille solitude, les considérations de pénitence, d'amour de la solitude et de désir de l'étude, les seules que permettent d'invoquer la longue série de ces lettres, expliqueraient assez mal qu'il se soit ainsi retranché du monde à 34 ans. Il y avait autre chose, assurément, dont l'étude de son œuvre latine, purement philosophique, littéraire et d'inspiration antique, ne rend aucun compte, mais qui éclate dans son œuvre italienne, dans ce *Canzoniere* qui a plus fait pour sa gloire que maints in-octavos, et qui a conduit à ne voir en lui que l'amant de la belle Laure, et à tout ramener de son séjour à Vaucluse aux péripéties de cet amour dont il a tracé lui-même en des vers immortels l'histoire poétique, et, si l'on peut dire si longtemps à l'avance, « romancée ». Du XVI^e au XIX^e siècle, on ne connut que ce Pétrarque-là. Par contre, surtout depuis 25 ans, l'humaniste en Pétrarque a supplanté l'amoureux dans l'esprit des historiens. La rêveuse figure de Laure s'est embrumée, le *Canzoniere* a perdu la plus grande partie de la valeur historique que lui accordaient nos devanciers. Volontiers

n'y verrait-on désormais qu'un recueil de poésies intimes, dont l'objet fut peut-être moins de chanter l'unique bien-aimée dont le poète créa sur ses vieux jours l'image idéale des débris d'amours variées et sans doute aventureuses, que de composer une sorte de poème à tendances religieuses dans le goût dantesque, destiné à conduire le lecteur, pour son édification, de l'amour profane à l'amour divin; la réalité des faits, dans tout cela, disparaît singulièrement, et Vacluse risque d'y perdre la fleur de poésie qui fit pendant quatre siècles sa plus belle parure.

Est-il donc à dire, comme certains l'ont prétendu, que ce bel amour, dont la poésie enchantait si longtemps nos pères, ne fut que littérature, simple effet d'une imagination trop vive, et que Laure n'exista jamais que dans l'imagination de son Amant?

Il ne suffit pas, pour mettre en doute la réalité de cet amour célèbre entre toutes les amours, de rappeler, comme M. Finzi, les influences poétiques qui se découvrent dans le *Canzoniere*, écrit sous la double influence provençale d'Arnaldo Daniello et italienne de Cino da Pistoia. Un tel poème, un tel amour ne pouvaient évidemment naître qu'au xiv^e siècle, dans l'atmosphère chevaleresque et platonicienne des Troubadours, mais il n'en résulte nullement qu'ils n'aient eu de réalité qu'en l'imagination du poète. Disons, au plus, que sans doute le génie de Pétrarque a su parer du plus idéal vêtement une réalité plus prosaïque, que la beauté incomparable, l'étoile, l'ange, le laurier, ne furent historiquement qu'une Avignonnaise souriante et réservée, adonnée à ses devoirs, peut-être accueillante à l'hommage du poète déjà célèbre, mais fort peu disposée à laisser à cet hommage licence d'outre-passer les bornes étroites de la galanterie alors admise.

Involontairement s'évoque ici, pour une comparaison qu'il ne convient pas d'ailleurs de forcer, l'image d'une

autre beauté idéale, dont ce génie du XVI^e siècle que fut le douloureux Cervantès devait tracer, avec l'ironie un peu appuyée qui marque la différence des temps, le portrait imaginaire, mais si poétique lui aussi à sa manière, la « Dame des pensées » du Chevalier de la Triste Figure, que son poète paraît également de perfections si admirables que nulle réalité n'eût jamais été capable de les lui offrir. Mais Laure apparut à Pétrarque dans l'auréole platonicienne de la fin du moyen âge, et Cervantès n'imagina Dulcinée qu'à la lumière d'un siècle que les excès du Platonisme jetaient à la libération d'un réalisme naissant.

Il paraît en tout cas établi avec certitude que l'amour de Pétrarque n'eut rien d'imaginaire. Laure exista, et il est non moins assuré que Pétrarque l'aima d'un amour sans espoir de 1328 à 1348, année où elle mourut de la peste noire. La preuve en est faite par une note incontestablement autographe de Pétrarque, trouvée sur la garde du manuscrit de Virgile dont il faisait l'une de ses lectures préférées, et qui présente tous les caractères de la plus sûre authenticité (1). Le texte, connu depuis fort longtemps, en a été à plusieurs reprises publié. Il date de la vieillesse du poète, qui le traça pour se fixer à lui-même, s'il en était besoin, le souvenir des dates qui avaient commandé toute sa vie sentimentale. On ne sait d'ailleurs pas, malgré les recherches faites au XVII^e siècle par l'abbé de Sade, et de nos jours par quelques savants biographes, quelle était au juste cette Laure ni les vraies circonstances de l'amour dont elle fut l'objet. Le poète a gardé son secret.

Ce bel amour de tête et de cœur, cette idéalisation d'une créature qui remplit le *Canzoniere* de tant d'ad-

(1) Cette authenticité vient cependant d'être bruyamment contestée à la suite d'une « expertise graphologique » sur photographies; mais les paléographes qui ont examiné depuis longtemps cette question sur place et sur pièces, Henri Cochin et M. Pierre de Nolhac en particulier, ne se montrent nullement convaincus (voir l'article de ce dernier dans les *Nouvelles Littéraires* du 1^{er} janvier dernier).

mirables cris de tendresse et de douleur, n'est-ce pas à Vaucluse que les échos nous en reviendront plus sonores? N'est-ce pas sur les rives de la Sorgue que Laure s'évoque le mieux à notre souvenir, dans le pur miroir de cette Fontaine où se réfléchirent ses yeux candides qu'elle nous apparaîtra le plus volontiers?

Moins encore que de Messer Petrarca, le xiv^e siècle n'a voulu nous laisser de portrait incontestable de Madonna Laura. Le xvi^e et le xvii^e siècle ont successivement brodé sur le thème des « beaux yeux » et des « blondes tresses » une série de variations iconographiques, au milieu desquelles la critique n'est pas arrivée à faire un choix désormais impossible si, contrairement à l'espoir formulé par M. de Nolhac, personne ne parvient à mettre la main sur cette miniature que Simone Memmi avait faite pour Pétrarque, dont celui-ci ne se sépara plus, et qui ne pourra se retrouver que dans quelque'un des manuscrits aujourd'hui égarés de la bibliothèque du poète.

Était-elle vraiment née à Vaucluse, à Cabrières ou en Avignon? Les auteurs ne se sont même pas accordés sur ce point. On semble accepter aujourd'hui comme lieu de sa naissance le bourg de Caumont, à quelques kilomètres d'Avignon. Il semble également que sa jeunesse l'amena plus d'une fois à Vaucluse, et Pétrarque lui-même ne laisse pas d'évoquer si souvent et si éloquemment la bien-aimée dans le cadre de sa chère solitude qu'il paraît bien impossible qu'il ne l'y ait jamais rencontrée qu'en rêve. Aurait-il pu vraiment tirer de sa seule imagination ces portraits de Laure qui font de ses Sonnets et Canzones des pages définitives, si fraîches et si vraies qu'on les croirait vues et rimées d'hier? Et comment admirer la naïve parure de ces vers si spontanés sans revoir avec le poète dans Vaucluse la chère bien-aimée aux cheveux d'or noués de mille « doux nœuds », dans sa robe « tissée d'or et de neige », sa démarche « an-

gélisque » sur les violettes des prairies qui bordent la Fontaine, et sans s'écrier avec lui :

...Vertes frondaisons, amoureuses et pâles violettes, forêts ombreuses... O suave contrée, pure Fontaine qui reflète ce beau visage et ces chers yeux...

Comment oublier l'opposition, à laquelle pensa plus d'une fois le grand d'Annunzio, de la célèbre Canzone XI (*Chiare, fresche, e dolci acque*) :

Des branches tombait, — ô douce mémoire! — une pluie de fleurs sur son sein, et elle, assise toute humble dans cette gloire, recevait l'amoureux nuage de ces fleurs sur sa parure, sur ses blondes tresses qui semblaient d'or et de perles; il en tombait à terre, il s'en posait sur l'onde, il en volait à la brise, qui semblaient dire : ici règne l'Amour!

Le printemps de la Nature et de la Vie ne chante-t-il pas dans cette cantilène qui eût suffi à immortaliser Vaucluse, Laure et notre poète?

On ne saurait pareillement mettre en doute absolu cette visite de Laure à Vaucluse, en compagnie de douze de ses compagnes, dont le Sonnet *Dodici donne* a fixé le souvenir charmant, et dont par ailleurs la poétique tradition s'est conservée longtemps dans le Comtat-Venaissin : venues par la Sorgue en une « barquette », tout un jour les treize belles avaient dansé sur l'herbe des prés et chanté des vers que Pétrarque lui-même accompagna de son luth !...

Mais Laure ne ménageait pas souvent de pareilles joies à son poète. Et lui-même, dans la réalité, n'accordait pas à cet amour qui, au fond, malgré certaines défaillances, limita toujours, on peut l'en croire, les horizons de son cœur, la place exclusive que semblait, s'il était seul, lui réserver le *Canzoniere*. D'autres soucis, d'autres passions, de lettres et de politique, remplissaient sa laborieuse retraite, et lui rendaient moins amères les sévérités de cette maîtresse idéale dont il n'obtenait que de rares sourires et de problé-

matiques encouragements. La gloire capitoline, les intérêts de la patrie florentine, à plus d'une reprise l'éloignèrent du vallon et de la bien-aimée, non sans aviver, par les distances, le souvenir et les regrets, le tendre sentiment qui les unissait dans son cœur. Aussi quand, au retour du grand voyage italien de 1348-1349, qui l'avait tenu si loin de la Provence au moment où Laure succombait à la grande peste, il se retrouva dans son ermitage en face de tout ce que la vie lui avait refusé de satisfactions, appelant désormais en vain le fantôme de celle qui lui avait appris le chemin du renoncement, éprouva-t-il une de ces émotions qui scellent à jamais les existences, et son cœur douloureusement libéré n'eut pas à raffiner pour lui dicter la plus belle de ses inspirations poétiques, ces sonnets *Valle che de'lamenti* et *Amor, che meco*, dont l'accent devait rester devant les générations le témoignage le plus certain de la sincérité d'un amour qui allait immortaliser le silencieux vallon :

*Valle che de'lamenti miei se' piena
Fiume che spesso del mio pianger cresci*

.....
*Aria de'miei sospir calda e serena
Dolce sentier che si amaro riesci*

.....
Son fatto albergo d'infinita doglia...

Pétrarque ne se trompait guère sur la valeur poétique des inspirations que lui dicta le Vaucluse d'après la mort de la bien-aimée. Tout en affectant, lorsqu'il écrivait à ses amis, quelque dédain pour ces poésies « vulgaires » et futiles en l'honneur d'une de ces *mulierculae* que dédaigne un esprit sérieux et pénétré de la pensée de son salut, il n'en recherchait pas moins avec une scrupuleuse attention tous les brouillons de ses vers italiens pour les réunir, les revoir, les organiser et en former ce fameux *Canzoniere*, mince, mais précieux recueil, qui a plus fait pour sa gloire que tant d'in-folios de prose et de vers latins.

Ce fut en réalité le travail préféré de sa vieillesse, et, en colligeant tant de Sextines, de Canzones et de Sonnets amoureux, dont il n'est pas assuré d'ailleurs que tous, sous leur forme première, aient été inspirés par l'unique Madonna Laura, le vieux poète rajeuni éprouvait une idéale satisfaction à réorganiser son passé selon les derniers scrupules de son âme, préoccupée du jugement de la postérité autant que de celui de Dieu, en le présentant dans cette suite de frais et toujours sincères poèmes, « comme l'histoire d'un amour unique, d'abord impur, puis purifié par la vertu même de Laure et montant peu à peu par degrés jusqu'à l'amour immatériel et l'amour de Dieu » (2).

Ce travail, qui occupa ses dernières années, entre 1358 et 1374, il ne semble pas interdit de penser qu'il y songea dès 1350, principalement lors du séjour qu'il fit à Vacluse jusqu'en 1353. Les sonnets que lui dictait alors le murmure des claires eaux marquent déjà tant cette préoccupation, l'amour du Laurier y conduit avec une telle complaisance à l'amour de Dieu, Vacluse abrite si visiblement les plus graves méditations, qu'il est difficile de ne pas chercher aussi, dans la trace des pas de l'ermite pieux qui y poursuivit jusqu'à la fin son labeur et sa méditation, la douceur de ce renoncement et la paix de cet acquiescement à la divine volonté qui attachèrent si profondément Pétrarque à Vacluse.

Impur d'abord et juvénile, puis mélancolique et purifié par la mort et l'acceptation, l'amour de Pétrarque et de Laure, ces immortels attendris, demeure indissolublement lié à ce site de Vacluse, hors duquel il semblerait avoir perdu son cadre, son atmosphère et sa lumière.

Allons donc, puisque notre étoile nous laisse ici le loisir de rêver sur ces rives où tant de rêveries douloureuses et joyeuses se cristallisèrent jadis en divines

(2) H. Cochin : *Chronologie du Canzoniere*, page 24.

poésies, allons, après tant d'autres du « Parnasse transalpin » à la source bouillonnante; goûtons l'ombre de ces platanes que baigne de fraîcheur le cristal toujours chantant de la Sorgue, où glissent parmi les eaux bleues l'éclair vif des poissons argentés. Nous suivrons du cœur et de la pensée l'ombre amène et réfléchie du « premier homme moderne », nous souvenant que, s'il fut en outre, — et nous ne l'aimons pas moins pour cela, — le premier « hommes de lettres », il eut aussi, sous le laurier romain de l'humaniste, le front douloureux d'un « enfant du siècle ». Et, nous redisant tel des Sonnets où il marque si profondément ce sentiment direct de la nature qui devait se perdre après lui pour ne reparaitre qu'au xvi^e siècle, puis de nos jours, nous aimerons davantage encore, s'il se peut, le premier Romantique, l'homme qui, à peine au sortir de la scholastique médiévale, sut assez échapper à toute hérédité purement livresque pour pénétrer de son amour, de ses désirs et de ses désespoirs, cette nature incomparable de la Provence ombreuse et claire où l'avaient jeté les épreuves d'un amour malheureux, et qui sut aimer la nature d'un cœur assez profond et assez naïf pour lui réserver ses meilleures confidences et recevoir d'elle ses plus douces consolations. N'est-ce pas déjà un frère de notre Lamartine et de Francis Jammes, ce fils adoptif de Virgile qui, en plein Quattrocento, s'attardait au soir silencieux du Val-Clos à écouter indéfiniment chanter en lui le murmure des eaux, le meuglement des bœufs, le bêlement des agneaux, apaisements de sa peine amoureuse, inspirations de sa poésie?...

*E, perche un poco nel parlar mi sfogo,
Veggio la sera i buoi tornare sciolti
Dalle campagne e da'solcati colli...*

MARTIAL DOUEL.

LES JALOUSES

I

Un brouillard roux tombé sur Planois à midi s'était accru. La ville paraissait morte, étouffée sous cette laine. Novembre aux jours brefs allait finir. L'odeur des tanneries gagnait le quartier neuf. Les réverbères éclairaient chichement la solitude des rues. Quelquefois, une auto roulait, annoncée par ses projecteurs et par un son de trompe. Le silence et l'atmosphère opaque pesaient ensuite davantage sur le sol gras. Ils composaient aux soixante mille âmes du chef-lieu une prison lugubre. Le malaise y empirait, œuvre du venimeux travail, sur les esprits et les nerfs, de lettres anonymes distribuées, depuis cinq semaines, dans les maisons de l'aristocratie, au foyer des fonctionnaires, jusque chez de très modestes citoyens aussi, afin, semblait-il, que se répandissent partout, sûrement, les sournoises révélations. Elles venaient de coûter la vie à une jeune fille : l'affolement d'être compromise l'avait poussée à la noyade. L'émoi produit par sa disparition devint une douleur publique, lorsque le corps fut extrait de l'écluse, atrocement broyé par les grandes portes.

C'était l'avant-veille. Aujourd'hui — environ dix-huit heures — en son cabinet de l'évêché, Mgr de Sigès attendait M. le préfet Cordeau, M. le président Donnut et M. le docteur Choves. Il les avait priés officieusement, celui-ci au titre de son influence politique due à une très haute valeur morale. Elle autorisait le grand prélat libéral à

frayer avec un ancien vénérable de la loge maçonnique, pour aviser, entre dépositaires d'un pouvoir social actif, aux moyens de forcer la mauvaise bête, corruptrice de la cité.

Un journal, d'opinion rouge, avait observé que pas une ligne des avis diffamatoires n'avait visé un prêtre. L'auteur de l'article concluait, demandant s'il ne fallait pas voir en cela un indice. Il proposait de circonscrire les recherches. La presse de droite avait crié au sophisme. La polémique survivait à un conseil d'attente des desseins providentiels dans une digne soumission, donné du haut de la chaire, le même dimanche, aux ouailles des quatre paroisses, par leurs quatre curés en personne, au nom exprès de Sa Grandeur.

La robe violette, menée à petits pas, allait de la cheminée où brûlaient de grosses bûches à celle des fenêtres basses dont l'accès est libre. Contre la seconde, c'est le bureau, avec le prie-Dieu qui meuble l'encoignure. Le front à la vitre, Mgr de Sigès cessa de méditer. Il contempla cette nappe trouble et rousse. Au delà, le soir venait, invisible ainsi que la lumière refoulée au ciel par la subite brume. Une cloche tinta, parlant d'éternité. Une fine main, presque lumineuse de pâleur, traça le signe de la Croix. A travers les carreaux, il bénit Planois, cœur malade du diocèse, et les trois personnalités attendues dans un désir de soigner ce pauvre cœur, d'en découvrir l'ennemi, d'arrêter le quotidien progrès du scandale — surtout cela.

L'évêque tira du gousset de sa soutane fermé par le bord supérieur de la ceinture un drageoir d'or aux armes de sa famille. Il prit un bonbon au miel. Cette douceur, quand il existe un tel océan d'amertumes ! L'antithèse flattait toujours le goût de ce délicat latiniste. Celle-ci, par la disproportion même de ses éléments, amusa sa pensée. La lentille de sucre lui fondait en un sirop suave sur la langue. Il se rappela ce passage des

Confessions où saint Augustin critique sur un mode presque léger des mœurs qui durent encore : « les jeux des hommes s'appellent affaires; et ils punissent ceux des enfants ». Il développait cet aphorisme mentalement et l'appliquait au siècle, lorsque son valet de chambre entra :

— Monseigneur ne m'aura pas entendu frapper, s'excusa-t-il.

Présentant une lettre sur le plateau, il ajouta :

— C'est un envoi de la préfecture. Il n'y a pas de réponse, m'a dit le porteur.

Ensuite, tandis que le pontife décachetait l'enveloppe, le domestique annonça :

— M. le président Donnut et M. le docteur Choves viennent d'arriver ensemble. Ils disent que Monseigneur les a invités à...

— Qu'ils n'attendent point. Courtois!... Non : un instant. Allumez le lustre.

La lumière faite, Mgr de Sigès lut le message, à distance, faute d'avoir eu ses lunettes à portée.

— Je m'y attendais, soupira-t-il.

Aussitôt :

— Introduisez ces messieurs.

Il cingla d'une pichenette le papier, avant de le mettre sur son bureau, sous la sébille remplie d'épingles. Les mains offertes en cordiale bienvenue à ses visiteurs, il les prévint de la défection qu'il avait escomptée; mais, la mine de croire à l'empêchement :

— Une commission retient M. Cordeau à la préfecture. Nous le regretterons tous trois aussi vivement, n'est-ce pas, messieurs?

— Ah! nous avons un préfet que sa prudence finira par desservir, jugea le docteur.

Monseigneur laissa passer le reproche, de sorte à ménager la gêne que sa finesse avait devinée chez le chef du ressort judiciaire. Il indiqua des sièges à ses hôtes,

auprès du gai feu de bois, les remerciant d'avoir entendu son appel.

— M. le Président souffrira que je rende une grâce un peu particulière à M. le docteur Choves, qu'il ait bien voulu reprendre le chemin de cet évêché où j'ai bonne souvenance de l'avoir accueilli, lorsque j'y débutais... Vous aviez accompagné Madame votre mère (dont Dieu ait l'âme!)...

— En effet, Monseigneur. La mémoire de Votre Grandeur...

— N'oublie que le mal... ou s'y applique, du moins.

— J'en suis trop certain, Monseigneur. Pour nous mettre tout à l'aise, souffrez que je vous confirme, car vous ne l'ignorez certes pas, ma retraite de la politique. Me voilà médecin, uniquement médecin.

— Un esprit comme le vôtre, M. Choves, se doit aux masses. C'est pour leur bien, messieurs, que j'ai pris la liberté grande de vous convier à un échange de vues. L'absence de M. le préfet est fort déplorable. Il eût, pour le moins, pu témoigner à Paris, d'une tentative de concorde, entre bons citoyens disposant de quelque influence, pour maintenir la paix dans notre ville que ces odieuses lettres tendent à diviser.

— J'en ai reçu une ce matin ! On m'y voue au diable ! On m'y accuse d'avortements ! On me reproche ces crimes moins durement que d'avoir dirigé les travaux de l'atelier maçonnique ! Ah ! si je tenais l'auteur de ces infamies...

— La colère est un guide aveugle, docteur. Je m'indigne avec vous, il va sans dire.

— J'ai porté plainte contre inconnu.

— C'est la douzième plainte reçue par mon parquet, déclara le président.

Mgr de Sigès évita de prendre parti entre M. Donnut et le praticien : ils différaient d'opinion, d'un pôle à l'autre, quant à la valeur du juge commis pour instruire

l'affaire. Un vieil homme incapable, selon l'un; un magistrat très habile et avisé, d'après son supérieur.

L'évêque les savait intimes amis, par leur culture et par la chasse, malgré l'écart de leurs âges, de la soixantaine aux dernières années trente, l'un veuf, l'autre qui ne se mariait pas, par dépit de n'avoir su plaire à quelqu'une. La discussion échauffée à point, il la suspendit, d'un geste onctueux de ses belles mains. Un sourire de diplomatie immobilisa deux petites ombres pareilles, aux commissures de ses lèvres minces, décolorées. Les prunelles noires brasillaient, du fond des orbites creuses, entre les paupières mauves striées de veinules.

Le regard, eût-on dit, opposait l'exemple du corps fluet, amenuisé, septuagénaire, dont toute la force s'était faite métaphysique, à la matérialité un peu lourde du président, gourmet-fameux, et à la vigueur du médecin, préoccupé d'élégance, vain de sa complexion musclée, attentif à maintenir impassible son masque glabre, maigre, aux traits réguliers où l'œil bleu, très clair, affirmait l'intelligence et la hardiesse.

— Messieurs, l'avenir donnera raison à l'un de vous. J'ajouterai : Dieu y pourvoira.

Alors, de sa voix lasse d'avoir tant persuadé au cours d'une longue carrière il exposa l'objet de la réunion dont lui revenait l'initiative.

— Le silence tue le scandale. Je vous convie, messieurs — moins en pasteur des fidèles qu'en ma qualité de vieillard imbu de l'expérience des hommes, hélas! — à une tâche d'apaisement. Pratiquons l'alliance des honnêtes gens contre les délations criminelles. Leur effet n'eût pas abouti à ce lamentable suicide, si la presse ne les avait pas discutées avec la fâcheuse hâte et la passion qu'elle apporte à renseigner le public avant de contrôler les suites possibles de ses informations. Mon entourage a déjà reçu de moi le mot d'ordre du silence. La consigne s'étend déjà, de ne souffler mot des ignobles lettres.

La source s'en tarira, si les calomnies, les diffamations, ne sont discutées ni colportées, par l'écrit ou la parole. Cette réserve facilitera l'œuvre de la justice, dans le calme de la ville. Et l'avenir — un avenir que mon âge me permet à peine d'envisager...

— Oh! monseigneur, vous serez centenaire!

— Merci, cher docteur, quoique je ne le désire point, en vérité... Je disais donc : l'avenir profitera aussi de la trêve que je souhaite. L'élite de cette ville montrée au doigt pour ses turpitudes réelles ou imaginaires, c'est un encouragement aux meneurs qui travaillent les foules. L'esprit est en somme bon, à Planois. Que l'on prolonge ces débats sur l'inconduite des classes aisées, il s'envenimera, sans avoir démêlé le faux du vrai, il haïra, il s'inspirera de violence... Je crains pour la paix publique. Associons-nous pour une œuvre de concorde, s'il vous plaît, messieurs.

— De tout mon cœur pour ma part! s'engagea le président.

Il donna la discrétion pour une constante habitude chez les magistrats. Pourtant, il la recommanderait à tout son ressort. Le parquet arrêterait, dès tantôt, les communiqués aux journalistes. La moindre « fuite » provoquerait son enquête personnelle et une ferme répression. En outre, au cercle Saint-Hubert, dans les salons, en tous lieux où il fréquentait, M. Donnut emploierait son autorité à bannir des bavardages l'affaire des lettres anonymes.

— Nous sommes bien d'accord, Choves? termina-t-il.

— Absolument. Sauf que je réserve mon action, atteint que je suis par ces lettres.

— Vous êtes plaignant. Laissez à la justice...

— Elle boite! J'ai bon pied, bon œil, Dieu merci! Je cherche la femme, dans cette ignoble affaire.

— Pourquoi la femme? insinua la parole douce et fatiguée.

— Monseigneur, parce que notre mère Eve continue par ses filles la cueillette des mauvaises pommes pour empoisonner ses fils.

L'entente conclue, Mgr de Sigès retint le docteur un moment de plus que M. Donnut, puisqu'ils ne devaient pas cheminer ensemble.

— En usez-vous? fit le prêtre, offrant sa bonbonnière ouverte.

Choves demanda la permission de s'abstenir et il condamna l'usage fréquent des sucreries par les vieillards. L'évêque passa des années où feu M^{me} Choves existait encore, si heureuse des premiers succès de son grand garçon, médaillé de l'internat à Paris, à celles qui avaient rendu le médecin à sa ville natale. Il loua dans ce retour un acte de précoce sagesse.

— J'aime Planois, voilà tout.

— César pourtant voulut être le premier dans Rome.

— A Paris, monseigneur, sauf peut-être l'archevêque, nul n'est jamais le premier dans son art ou sa profession.

— Il faudrait vous marier, docteur.

— J'y avais songé.

— Je sais. Je regrette votre échec.

— Moins que moi! plaisanta Choves.

— Autrement, en tout cas, riposta Mgr de Sigès.

Et, comme s'il n'y eût de rapport entre l'allusion au mariage manqué et mesdames Gravin, il se plaignit de n'avoir reçu, depuis des mois, la visite de la mère ni de M^{lle} Thérèse, qui lui faisaient l'honneur de solliciter son audience, par amitié simple, quelquefois.

— M^{me} Gravin vit chez elle en recluse, avec le souvenir de son mari. Je rencontrais M^{lle} Gravin chez les Brion surtout. Elle les sacrifie beaucoup à ses travaux, paraît-il.

— Eh! quels travaux encore? Elle a tous les diplômes possibles!

— Il en reste toujours à acquérir, quand on en a contracté la manie.

— Manie bonne à satisfaire, docteur — corrigea l'indulgence épiscopale.

En guise d'adieu, le prélat accompagna le geste sacerdotal, de ces mots prononcés avec une noblesse insigne :

— Je vous bénis, mon enfant, qui n'êtes déjà plus l'adversaire.

Choves, par politesse, réprima son étonnement. Mgr de Sigès en avait surpris l'indice. Il n'en montra rien, par respect de sa prélature et à cause, en outre, de ses desseins sur cet homme issu de gens que l'Eglise avait comptés parmi ses bons serviteurs.

II

Vers la même heure, les deux mendiants tolérés à la porte latérale de l'église Sainte-Vénérande quittaient le lieu.

— Venez-nous-en, mam'Comte. Par ce brouillard, on attrapera plus de mal que d'aumônes. Je vous offre un café chaud, en face.

— On accepte une politesse à condition de la rendre, monsieur Lopin.

— Alors, vous payerez les petits cognacs!

— Nous manquerons M^{me} Brion. Elle nous donne chaque fois.

— Elle peut. C'est riche!

— Du bon monde, aussi, monsieur Lopin! Faut dire ce qui est.

— Si bonne qu'elle soit, elle ne s'exposera point à avaler ce mauvais air pour nous apporter ses vingt sous à chacun. Mon café et votre goutte nous réchaufferont. Il sera temps, après, de regagner nos coins pour essayer notre chance.

— Ah! elle est belle, notre chance!

— Moi, je me plains jamais, dit fièrement l'homme.
L'ouate rousse comblait l'espace. Elle absorba le couple vieux et sordide.

Dans le temple, assise, ses pieds sur une chaufferette, frileusement recroquevillée sous son châle, la marchande de cierges tricotait à la lueur de ses marchandises vendues qui brûlaient, peu nombreuses. Elle maugréait contre un temps préjudiciable à son commerce. Cinq personnes disséminées par les chapelles et le chœur, priaient. La nef était un vaisseau d'ombre, sauf le faible rougeoiement de la veilleuse perpétuelle. Un froid glacial tombait des voussures. Les piliers ronds suintaient. La rosace, les vitraux, l'or des candélabres, des nimbes, du tabernacle, du radieux ostensor, ne se distinguaient plus. L'air sentait la cire, la cave et l'encens.

— J'ai de beaux cierges et des bougies bien avantageuses, offrit la marchande à une arrivante.

— Peut-on se confesser, tout de suite? haleta celle-ci.

— A M. l'abbé Meuge, premier vicaire...

— Ah!... Où?

— Où vous verrez quelqu'un, madame.

— Ah!... Il me faudra donc attendre?

— Nécessairement. A chacun son tour.

— Montrez-moi le confessionnal, voyons!

Le ton décelait l'habitude de commander. Il fut obéi. La dépositaire de cierges chercha à reconnaître quelle dame pouvait ordonner de la sorte, qui, un instant plus tôt, manquait de souffle, paraissait affolée.

— Une drôle de paroissienne, songea la commerçante en regagnant sa chaise.

Tricotant, ses chaussons de feutre remis au chaud, elle pensa avec joie que l'abbé Meuge, tout bon fût-il, n'était « pas de ces plus commodes » et que cette pénitente « trop fière trouverait à qui parler ».

L'autre s'était d'abord agenouillée. Elle se releva. Elle choisit un prie-Dieu plus proche du secret tribunal. A

peine en posture d'oraison, elle modifia son attitude pour le guetteur. Visiblement, pour elle, le salut était là, à cette place prise. Cela devait lui sembler une usurpation. Elle gémit d'impatience, cognant ses poings l'un contre l'autre. Elle regardait furtivement, à droite aussi, devant elle, derrière, inquiète, pour considérer ensuite l'accès à la barre des aveux. Elle marmonnait, l'haleine brève, sans répit : « l'absolution ! l'absolution ! l'absolution ! » comme si, de répéter les mots, l'eût assurée d'obtenir la remise de ses fautes. Elle s'en accuserait — mieux — plus humblement, d'un cœur plus avide de recouvrer la paix par un repentir devenu l'aspiration fixe de son âme. Cette forme prosternée ne quitterait donc pas le grillage de bois doublé du rideau ! Quels péchés pouvaient y retenir encore quelqu'un, qui égalassent la seule intention du crime qu'elle avait commis, répété, dont l'épouvante l'amenait ici, dernier havre possible, chassée des autres par la rigueur des juges, réduite à en appeler d'eux à la miséricorde de ce pasteur connu pour la fermeté de son esprit droit.

Dur aux fautes des favorisés de ce monde, il les avertissait, dans ses implacables sermons, de mériter leur vain bien-être par l'exemple d'une conduite pure qu'il n'oserait exiger telle des « déshérités de la terre ». N'avait-il pas, une fois, emporté par son amour des pauvres, laissé choir de la tribune sacrée, en présence même de Sa Grandeur, les mots menaçants de l'*Internationale*, pour effrayer les jouisseurs des excès qu'engendreraient leurs excès, s'ils n'arrêtaient leurs quotidiens défis à la céleste mansuétude !

Maintenant, la pénitente tenait pour un bien, en annonce de son rachat espéré avec désespoir, après les échecs de la veille et d'aujourd'hui même, d'être dévolue à ce confesseur entre tous sévère. A raison de sa rigidité, il sonderait l'abîme de détresse d'où le pernicieux conseil était venu, sa cautèle, sa persévérance, la rage,

lorsque la volonté se fut soumise, de le dépasser par la multiplication de l'acte, afin qu'il atteignît chaque coupable, perçât l'hypocrisie, dénudât la hideur du stupre. Elle touchait au terme d'un supplice qui était une expiation. Elle dirait ses malheurs, sa grand'honte, l'abjection d'où elle criait vers Dieu! En attendant d'être ouïe d'oreilles humaines, aux aguets toujours du lieu de pénitence, elle se frappa des poings la poitrine; et sa bouche en feu émit la formule rituelle :

— *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa.*

Elle bouscula presque, pour accourir au port mystique, la créature qui allait s'en éloigner. Tombée à genoux sur la tablette basse, elle supplia immédiatement :

— Mon père! mon père! Entendez-moi!

Le prêtre se mouchait. Elle répéta son adjuration.

— Certes, je vous entendrai, ma fille.

Elle commença :

— C'est que, moi, mon père...

L'autorité du juge la domina sur-le-champ :

— D'abord, recueillez-vous. Etre calme, ma fille, c'est honorer le Père.

Après un silence, l'abbé Meuge invita :

— A présent, je vous écoute.

— Sauvez-moi de moi-même, mon père!

— Nous sommes tous menacés par nous-mêmes.

— Je suis la proie du mal. Je suis innocente de celui que je commets. On me refuse l'absolution.

— On? Qui? Votre directeur habituel?

— Oui. D'autres prêtres ensuite, mon père! Si je mourais ce soir, je serais damnée. Je viens à vous désespérée! A Saint-Anselme, à l'église des Vocations, à Sainte-Luce d'où j'arrive maintenant, on n'a pas voulu m'absoudre.

— Vos fautes doivent être bien lourdes, mon enfant.

— Elles m'écrasent. Je suis victime. Je me jette à vos pieds. Je vous parlerai comme à Dieu!

— Vous êtes à son tribunal. Le pécheur s'y adresse à Lui. Le prêtre ne retient les paroles dites que le temps de peser la faute.

— Vous m'absoudrez! Vous m'absoudrez, mon père!

— Le bon Dieu inspirera ma décision.

— Je vous livre mon âme dans l'espérance et dans la foi. Elle souffre infiniment de mes basses actions.

Un frapement sec, à l'intérieur de la paroi, prépara la femme à cet avis :

— Accusez-vous, simplement.

Elle balbutia une plainte, saisie d'une sueur glacée.

— J'attends.

Deux secondes passèrent encore. L'abbé posa le dilemme, d'un accent ferme :

— Il faut parler ou partir.

D'une haleine, la pénitente avoua le forfait :

— C'est moi l'auteur des lettres.

Le prêtre eut un sursaut dont retentit l'étroite cabine.

— De ces lettres qui empoisonnent la ville? chuchota le confesseur.

— Elles dénoncent des coupables.

— Elles salissent des innocents.

— Elles disent ce que je sais, mon père, et ce qu'on raconte...

L'homme s'agita. Elle reprit, l'éjaculation assourdie et sifflante :

— Cette ville brûlera, comme Sodome et Gomorrhe, si personne n'essaie de la purifier!

— Publier le scandale vaut de le commettre.

— Ah! mon père, j'ignorais cela.

— Votre directeur ne vous en a pas avertie?

— Je ne sais plus... Je sais que l'on refuse de m'absoudre... Et ça, mon père, ça, c'est la pire torture qu'une chrétienne...

— Silence. Je vais prier Dieu qu'il m'éclaire.

— Je prierai avec vous, mon père.

Le voile de lustrine brune palpita contre les fuseaux de chêne, entre les deux souffles. Celui de la criminelle céda le premier. Elle râla, de sa misère qui l'empêchait de s'élever par l'oraison.

— Dans quel but avez-vous écrit et répandu ces lettres anonymes?

— Afin d'avertir les incroyants et les fidèles, indistinctement, que toutes leurs fautes se découvriront un jour. Oui, c'est bien cela... Je suis un chaos, mon père. Une force me pousse à commettre ces délations. Je voudrais lui résister. Un poing appuie sur ma nuque. Il me courbe. Une voix m'ordonne de continuer. Alors, dans des journaux, des revues, des livres que j'anéantis après, je découpe les mots. Je les assemble. Je m'enferme pour cela. Je détruis souvent la page ignoble. Elle me répugne par sa lâcheté. Je recommence malgré moi la lettre que j'avais condamnée. Je vais hors de la ville jeter l'enveloppe à la poste. Je rentre chez moi par des détours. J'ai honte et remords. Il me faut pourtant en venir à la récidive. Il m'est impossible de résister. J'ai horreur de cette faiblesse... Mon père, secouez-moi!

Elle suffoquait. Elle attendit et implora :

— Dites-moi, mon père, une parole de pitié... Une seule!

Une chaise remuée troubla le silence. L'abbé pesait le lourd aveu.

— Eprouvez-vous du plaisir à constater l'effet de vos lettres?

— Je suis un chaos de contradictions, mon père, je vous le répète. Tout devient ténèbres en moi. Je subis une volonté implacable. Ma conscience condamne mes actes. Je les réitère. Il le faut, c'est plus fort que moi.

— Des ménages, vous le savez, se sont brisés en conséquence de vos lettres.

— Ils étaient désunis ou corrompus!

— Une jeune fille s'est noyée.

— Une fille perdue, mon père! Je l'ai dénoncée pour son salut!

— Vous l'avez incitée au suicide. Le suicide limite la miséricorde du bon Dieu. Celui qui se tue perd son âme. La vôtre rendra compte de cette âme précipitée aux géhennes.

— Oh! vous me donnerez l'absolution, mon père!

La voix, contenue, avait exhalé cette supplication comme une plainte d'agonie.

— Peut-être, si j'obtiens un gage de votre repentir.

— Je suis une suppliante misérable! Mes fautes m'écrasent.

— La première, pourquoi l'avez-vous commise?

— La corruption avait atteint mon foyer, un foyer intact, honoré depuis un siècle, dans cette ville. Il en demeurerait l'exemple. Que la pourriture des mœurs ait gagné ma maison, j'en ai perdu la tête!

— Vous êtes mariée?

— Veuve, mon père.

— Qui donc, chez vous, a démérité?

— Ma fille. Elle est mon seul enfant.

— Que lui reprochez-vous?

La réponse tardant, le ministre évoqua sa petitesse d'homme :

— Vos paroles s'adressent à Dieu. Rien ne lui est caché. L'intention de la moindre réticence, à cette barre où vous êtes à genoux, est une offense directe au Ciel. Se taire, c'est s'endurcir dans le péché.

Une seconde écoulée, le juge reprit, scandant les mots :

— Que reprochez-vous à votre fille?

— Un amant.

— Ne peut-elle réparer par le sacrement du mariage?

— L'homme est adultère.

— Etait-ce à la connaissance de sa complice?

— Oui, mon père.

— A-t-elle été séduite?

Une hésitation nouvelle porta le prêtre à ordonner :

— Il faut tout dire.

— Ma fille a voulu cet homme. Elle l'aimait depuis des années. Elle m'imposa de le recevoir sous mon toit. Je n'ai qu'elle au monde. Elle m'aurait quittée, mon père, si je n'avais consenti...

— Vous tolérez donc, chez vous, la consommation de l'adultère!

— Je subis cette injure, je la subis, mon père! L'idée de perdre mon enfant m'a affolée. Ma fille m'a menacée de se tuer, si je m'opposais à son amour. J'ai failli mourir, la nuit qui m'a révélé la présence de cet homme chez ma fille. Ah! si Dieu m'avait rappelée à Lui, cette nuit-là, mes souffrances m'auraient valu son pardon! Il m'entend! Il me sait véridique, mon père!

— Alors, vous étiez victime de ces turpitudes. Maintenant, votre tolérance implique une complicité.

— J'endure un martyr sans relâche!

— Je l'admets.

— Oh! il faut m'en croire!... Une mère réduite à cela!

— Soit! Cependant, votre martyr (comme vous dites)...

— C'en est un!

— ... provient-il u-ni-que-ment de ces coupables rapports entre votre fille et un homme marié?

— J'éprouve une horreur de leur conduite!

— N'en redoutez-vous pas, surtout, la divulgation?

La sagace insinuation, dirigée sûrement comme le bistouri par un habile opérateur, trancha dans l'abcès :

— Le scandale m'épouvante! Il sera public, mon père, j'en suis trop sûre! La certitude de cette honte m'a inspiré de fabriquer, de répandre les lettres abominables!

Elle haleta, délivrée de l'aveu que d'autres prêtres n'avaient su produire. L'abbé Meuge commanda, froidement :

— Expliquez-vous.

— J'ai pensé que le nombre des scandales diminuerait celui qui déshonorerait mon nom, fatalement.

— Quelle erreur effrayante a été la vôtre, ma fille!

— Puisque je m'en accuse! Puisque je la déplore! Puisque j'ai tout confessé, vous allez m'absoudre, n'est-ce pas?

— Quand vous aurez expié.

— L'absolution! L'absolution d'abord! Elle me fortifiera! Mon repentir est si profond!

— Il ne suffit plus. La lourdeur, la bassesse de votre crime comportent que vous l'expiiez avant qu'il vous soit remis. Vos lettres abominables ravagent la ville. Je vous inflige la pénitence de vous dénoncer d'en être l'auteur et la propagatrice.

— Si je vous jure de ne plus recommencer, mon père!

La puérilité de l'offre dut apparaître à la pécheresse : elle affirma :

— A présent, oh! je vaincrai la tentation!

— Vous la paralysez sûrement par l'aveu que je vous commande.

— Mon père! Ayez pitié...

— J'ai dit. Vous avez reçu l'ordre de Dieu. Il nous juge tous deux en cette minute.

Désespérée, elle murmura :

— Alors... vous aussi... vous me refusez l'absolution?

— Je vous ai enseigné le seul moyen de la mériter.

— Vous voulez que je me dénonce!... A qui?

— A chacune de vos victimes ou à la justice qui est saisie par elles.

— Mon père, vous me demandez là une chose qui dépasse les forces humaines!

— Je vous indique la voie de votre salut.

— Ah! vous m'abandonnez, vous aussi!... Je me prenais à revivre...

— Vous savez le chemin du devoir. Je prierai, malheureuse créature, pour vous aider à l'accomplir. Allez, maintenant. Votre paix dépend de vous. Allez. J'ai dit.

Elle se releva, très péniblement, en larmes, avec de gros sanglots. La titubation de sa marche et ses pleurs émurent la marchande de cierges :

— Ma pauvre dame! Faut-il vous aider?

— Ne touchez pas une pestiférée! dit, rudement, la criminelle.

Elle dissimula son visage : elle ne voulait encore le montrer qu'à Dieu. Elle réussit à affermir son pas. Elle recourut aux intercessions tutélaires :

— Sainte Marie, priez pour moi! Sainte Vénérande, patronne de cette église, relevez-moi! Saint Michel archange, protégez-moi!...

Elle avait gagné la porte. Le tambour intérieur en battait, causant un bruit sourd, lorsque l'abbé, s'épongeant le front, la face, le cou, sortit du confessionnal.

— Seigneur, mon Dieu! soupira l'ecclésiastique, pour purger sa mémoire du terrible dépôt dont le secret n'appartenait qu'à la coupable et à la divine puissance.

Le prêtre hocha la tête, son regard au creux du bonnet carré dont il allait la coiffer. Ainsi couvert, il considéra le feu rouge suspendu à la voûte et l'ombre où l'édifice disparaissait.

— Vous préparez votre départ, madame Belet, dit-il à la tricoteuse qu'il venait d'apercevoir. Courbée, elle roulait son ouvrage de laine sur ses cuisses.

— Oui, monsieur l'abbé. Je n'ai guère vendu ce tantôt. A cette heure, je n'espère plus vendre.

— Avec ce mauvais brouillard, ceux qui peuvent rester chez eux ne sortent pas.

— On les comprend bien!

M^{me} Belet, sachant qu'elle n'apprendrait rien qui satisfît sa curiosité, dit, néanmoins :

— Elle avait bien de la peine, cette pauvre dame que M. l'abbé a entendue en confession.

Le vicaire ne prit garde à la remarque :

— Voilà notre journée faite, à vous et à moi, Madame Belet, observa-t-il.

— Pour moi, je m'en vas, bien sûr. Pour vous, monsieur l'abbé, il y a encore, je crois, M^{me} Georges Brion.

Les noms prononcés à voix un peu plus claire, par complaisance en faveur d'une cliente généreuse, avertirent une jeune femme. A proximité, — debout — elle se recueillait, un manchon haussé contre son visage. Elle vira et, allant droit au prêtre, le salua d'un bonsoir empreint d'affectueux respect.

— Souhaitez-vous mon office, madame?

— Si je n'abuse pas de vos précieux instants, je voudrais vous dire...

Souriant, l'abbé la chuta, d'une familière agitation de ses mains. A la marchande qu'il pressentait alléchée, il adressa ces mots :

— Allons, allons, madame Belet, puisque votre petit ménage est fait, nous ne vous retenons plus.

— Oh! je ne voulais pas écouter, croyez-le bien, monsieur l'abbé! protesta-t-elle, piquée au vif.

— Ne m'en veuillez point de ce que vous alliez devenir curieuse.

— Qu'est-ce que monsieur l'abbé va supposer là!

Cette indignation confirmant le mensonge vénial de la préposée aux cierges, le vicaire objecta :

— Si j'avais supposé, j'aurais eu tort, madame Belet. Caressez pour moi votre gentille marmaille qui s'impatiente probablement de vous.

— Je n'y manquerai. Monsieur l'abbé est trop bon.

— Hélas! nul n'est jamais trop bon, regretta le prêtre.

— Si l'on pouvait l'être assez seulement!

— Eh! oui, madame Brion; ce serait déjà bien beau.

Il laissa M^{me} Belet prendre congé. Puis, il interrogea :

— Vous voulez me dire quoi, Madame?

— Merci!... Oui, oui, monsieur l'abbé, merci, un grand, grand merci : le calme qui s'est fait en moi est votre œuvre.

— Avec l'aide divine!

— Sans doute. Mais, les paroles efficaces me sont venues de vous. Elles m'ont valu de vivre toute cette semaine dans l'apaisement que je désirais, sans l'obtenir.

— A merveille, Madame.

— Je n'ai ressenti aucune velléité de révolte, monsieur l'abbé. Je suis soumise à la volonté d'En-Haut, dans une facile obéissance que je ne connaissais plus, depuis des mois et des mois. Je deviendrai mère quand Dieu en décidera. Mon désir d'avoir un enfant demeure aussi intense. Je prie pour qu'il se réalise. Que je sois entendue, ce sera pour moi une joie sans égale. Si elle m'est refusée, je me résignerai.

— Puissiez-vous demeurer dans ces dispositions excellentes!

— Oh! je trouve, à me soumettre, un si complet bonheur!

— Méfiez-vous d'une telle exaltation. Elle incline à l'orgueil, Madame.

— Vous m'avez guérie de ce que j'en avais, monsieur l'abbé.

— C'est en posséder encore, que d'affirmer qu'on n'en a plus. Attention, madame Brion!

— La paix de mon cœur, après ces orages, m'est un miracle si bienfaisant...

— Une grâce, Madame. Un miracle, c'est une preuve exceptionnelle.

— Que vous êtes bon, de me reprendre! La joie me porte à une exagération ridicule!

— Rien n'est ridicule devant Dieu. Tout ce qui est humain est si petit à Sa mesure ! Pour vous, Madame, afin que la grâce de la paix qui vous habite vous soit continuée, demeurez dans l'esprit chrétien qui vous l'a obtenue. Acceptez d'avance tout ce qui peut vous advenir.

— Je vous le promets !

— Le Seigneur décide pour nous, dans son infailible connaissance de nos besoins et de nos chétives possibilités.

— Je me répéterai cette belle maxime, monsieur l'abbé.

— Nos prières rituelles suffisent à tout, Madame. Par elles, entretenez la pacification où vous êtes parvenue. Attendez, dans une foi toujours égale, l'enfant que réclamait votre véhémence. Il viendra à l'heure choisie. Ah ! peut-être, pour avancer cette heure...

L'abbé demeura court.

— Dites, monsieur l'abbé ! Dites ! le pressa M^{me} Georges Brion.

— Je vais m'inspirer, Madame, d'un entretien récent où Monseigneur a bien voulu me convier. Sa Grandeur ne m'a désigné personne en particulier. Notre évêque voudrait ériger Planois en modèle à la France catholique. Chacun, dans sa petite sphère, peut aider à la réalisation de ce vœu de notre grand pasteur...

Il s'arrêta encore, méditatif. Et il revint à son propos antérieur :

— Oui, peut-être, avanceriez-vous l'heure qui satisfera en vous l'épouse, si vous tentiez, maintenant, de rapprocher M. Georges Brion de l'Eglise.

— Mon mari lui demeure attaché.

— Le lui est-il assez pour le profit de son âme ? Ah ! voilà... M. Brion est bien pensant, je le sais. Il a été pieux, Madame. C'était meilleur pour lui-même. C'était d'un exemple utile, à cause de sa haute situation. On a charge d'âmes, quand on possède une large part des biens temporels.

— Mon mari juge excessives déjà mes assiduités religieuses.

— Vous rattrapez beaucoup de temps perdu, Madame.

— Ce n'est que trop vrai, monsieur l'abbé!

— Et vous appréciez la joie d'avoir retrouvé le bon chemin. Ah! il me semble que, si vous y entraîniez M. Brion, la faveur pour laquelle j'unis mes prières aux vôtres, récompenserait plus tôt votre zèle.

— Comment m'y prendre monsieur l'abbé?

— Par la douceur, Madame.

M^{me} Brion le regarda tout droit. Résolue, elle s'engagea :

— J'essayerai d'influencer mon mari.

— L'intention vaut le fait, dans le bien comme dans le mal. Par la douceur, une femme de votre intelligence, madame, arrive toujours à ses fins.

Elle rêvait à cette douceur. Pour la conseiller, la voix du prêtre avait tendu à en imiter la caresse persuasive. Il changea de ton, bonhomme, cette fois :

— Hé! hé! il se fait tard...

— Je m'excuse. J'ai abusé, monsieur l'abbé.

— Oh! nullement, chère Madame.

S'éloignant d'elle, il se retourna :

— Par la douceur! prononça-t-il, dans un souffle.

L'ombre épaissie absorba rapidement la soutane obscure.

Le nouveau devoir illuminait M^{me} Brion. Les ténèbres figurèrent pour elle l'immensité où stagnent les êtres. Sa vue monta vers la veilleuse, rouge en symbole du Sang. Elle aima sa mission, pour la difficulté même de la remplir. Elle respira, comme à dessein de tirer des forces matérielles de l'atmosphère sacrée. Après une gémissement à l'adresse du maître-autel invisible, elle se redressa toute, une vaillance inouïe au cœur. Allègre, prompt, son pas frappa les dalles.

Comme elle touchait l'eau précieuse du bénitier, elle suspecta une présence voisine. Elle contint son souffle, pour vérifier s'il n'y avait, tout proche, un souffle étranger. En effet, quelqu'un était là. Elle tarda de porter la goutte bénite à son front, ayant discerné une robe noire. Elle chercha à reconnaître qui pouvait, de la sorte, vouloir se cacher, et à comprendre pourquoi. Un cri allait lui échapper. Elle le refoula : il eût offensé le lieu et son Hôte.

Elle accomplissait lentement le signe de la croix, lorsqu'une bouche mystérieuse émit cette question :

— M^{me} Georges Brion, n'est-ce pas?

— C'est bien moi.

— Un conseil d'amie...

— D'amie? Qui êtes-vous?

— Surveillez donc votre mari et Thérèse Gravin.

— Qui êtes-vous? répéta M^{me} Georges Brion.

Elle chancela sur place, incapable d'action, une main à la coquille de pierre, une épaule au pilier. Une fuite molle corrompit de dégoût la misère subite de l'épouse. Le tambour de la porte basse de l'église se rabattit sur le départ furtif. Le son mat du battement éclaira la malheureuse qui doutait de la réalité de l'atroce confidence.

— Menteuse!... Georges... Non!... Ce serait trop abject!

Ces mots, la dénégation, le jugement conditionnel qui admettait la double trahison de l'homme épousé par amour et de l'amie d'enfance, ne furent que dans l'esprit de la tourmentée. Elle recouvra ses forces.

— Je veux savoir qui est cette femme, dit-elle, d'un accent ferme.

La droite crispée comme si elle en eût saisi au poignet l'inconnue, pour la contraindre à montrer son visage, de tout près, elle se rua vers la sortie.

Des deux parts, sur la marche, lui parvint la prière d'aumône des mendiants revenus à leur poste.

— Une femme vient de passer? Quelle direction a-t-elle prise?

— Avec ce brouillard, Madame...

— On ne saurait dire!

— Une chatte n'y reconnaîtrait ses petits, constata le pauvre.

L'image consumma l'exaspération de M^{me} Brion. Elle s'élança dans la trouble atmosphère, dans la solitude et le silence de la ville — tandis que la pauvrese remarquait pour son compagnon :

— C'est-il notre faute si elle a des ennuis?

— On aurait dû lui montrer un côté. N'importe lequel!

— Elle se serait ensauvée plus vite encore, monsieur Lopin!

— Possible, ma'me Comte... Ah! elle nous donnera demain. Faut accepter la vie comme elle est. Je vas rentrer. Ici, on perdrait son temps.

— Pour ce qu'on en fera ailleurs!

— Ah! vous faites donc pas de bile, ma'me Comte. Laissons ça aux plus riches!

— Je changerais bien avec eux!

— Il n'y a personne de tout à fait heureux, allez donc. De me dire ça, je me console à peu près d'endurer mes peines. Venez-vous-en?

— Oui. Ne laissons pas ce sale brouillard refroidir notre café dans notre estomac!

— Ni le petit cognac!

Et ils s'en furent, clopinant côte à côte.

Au-dessus d'eux, quand ils atteignirent le pavé, l'horloge de Sainte-Vénérande commença de sonner l'heure. Au septième coup, l'humide et dense atmosphère cessa de frémir, morte, percée des feux en halo de l'éclairage municipal et des boutiques. La vapeur laineuse, qui descendait toujours, calfeutrait Planois, l'enfermait, y condensait les passions, y enveloppait les bâtisses, les quais, les arbres, les rares gens dans les rues. L'ensemble évoquait

une agonie résignée, un souffle diminuant, la multitude des espoirs qui entraînent les humains à vivre, de déception en déception, et deviennent quelquefois de beaux souvenirs aux lambeaux fallacieux, jusqu'à la désagrégation du corps et l'évanouissement final de l'esprit.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

(A suivre.)

SOMMATION RESPECTUEUSE

*La vapeur de la cuve où bout l'iniquité
Nous étouffe, Seigneur! et s'élève et l'accuse,
Et permet que ton triste Ennemi nous abus.
Que ton temple soit vide et ton culte quitté.*

*Car voici bien longtemps que nous attendons l'heure
Qu'a prédite ton Fils aux tribus du désert,
Où Satan tombera du ciel comme un éclair,
Et sera rejeté dans l'ombre inférieure.*

*Ta justice est bien lente à s'éveiller pour nous,
Les morts emmaillotés dans les funèbres langes,
Si le glaive est tiré dont s'armeront tes Anges,
Pourquoi repose-t-il encor sur leurs genoux?*

*Est-ce toi qui retiens leur fureur indignée?
Ton geste manque-t-il à les mettre debout?
Ta patience, autant que la nôtre, est à bout.
La page du registre est de ta main signée.*

*La sentence est acquise et nul appel ne vaut :
Si flagrant le forfait qu'il provoque la foudre,
Qu'il l'est, ô Tout-Puissant! défendu de l'absoudre.
Trop de sang innocent l'a supplié trop haut.*

*La voix de sa marée assiège et bat la zone
Des cimes dont les pieds ont fait leur escabeau,
Et son flot en révolte inonde le sabot
Des taureaux dont les quatre ailes voilent ton Trône.*

*Es-tu toujours le Créateur qui se repent
De s'être, en pétrissant l'argile, offert un juge?
Ton firmament sur nous suspend-il un déluge?
As-tu rendu sa langue à l'antique serpent?*

*Quand ta gloire habitait la majesté de l'Arche
Dont émanait la crainte et rayonnait la mort,
Les idoles de pierre et les fétiches d'or
Chancelaient au seul pas de ton armée en marche,*

*Et de la nudité vide du Saint des Saints,
Sur le troupeau des Dieux aux visages de bêtes,
Abjecte multitude aux millions de têtes,
Descendait la terreur des éternels desseins.*

*Toi qui changeas Sodome en un étang d'asphalte,
Dont l'écume est de cendre et l'effluve de sel,
Toi qui livras au Mède Assur, Tyr et Babel,
Devant qui fuit la mer et le fleuve fait halte,*

*Attends-tu que la Tour angulaire et le Mur
S'effondrent en poussière, et qu'à l'Est, en son antre,
La mère d'Antechrist ait senti que son ventre
Tressaute d'épouvante à savoir son fruit mûr?*

*Attends-tu que Néron Cæsar réapparaisse,
Menant ses légions aux élytres de fer,
Et que, parmi l'encens aux ténèbres offert,
Le sang encor ruisselle et fonde encor la graisse?*

*Ce qu'annonça Jean à Pathmos s'est accompli :
Aux champs d'Armageddon s'éteint le bruit des armes,
Avec ses flots gonflés de l'averse des larmes,
Un océan de pleurs est rentré dans son lit.*

*Seigneur! nous implorons le décret qui prononce
Si c'est en vain que tant de justes ont péri,
S'il est juste qu'en vain monte vers toi le cri
De leur chair au marché vendue once par once.*

*Mais, lorsque, en ton visage obstinément fermé,
Nous lisons ton refus muet, devons-nous croire
Que messagers du glaive et hérauts de ta gloire,
Devant ton plagiaire horrible, ont désarmé!*

*Quand, tel un animal qui jetterait sa gourme,
Satan gambade et rit d'avoir rompu son ban,
Quand l'antique forçat enchaîné sur son banc
Saisit le porte-voix et commande à la chiourme,*

*Quand le règne du Mal a surpris ton aveu,
Oseras-tu te plaindre et châtier le Monde,
Si quelque bouc obscène ou quelque singe immonde
Usurpe tes honneurs et s'assoit en ton lieu?*

SÉBASTIEN-CHARLES LÉCONTE.

MARCEL PROUST OU L'INDÉPENDANT

RÉFLEXIONS SUR LE « TEMPS RETROUVÉ »

Comme si la fonction du clerc n'était pas de dire aux laïcs des vérités qui leur déplaisent et de le payer de son repos...

JULIEN BENDA.

Un fin visage anxieux, modelé, dirait-on, par les mains de la souffrance, mais qu'éclaire le regard apaisé du Voyant, comme si l'angoisse intérieure, rien qu'à se pencher sur elle-même, se muait en gai savoir et en sérénité, n'est-ce pas ainsi qu'apparaît Marcel Proust, à travers ses portraits et ses livres? Charme inouï de cette âme composite, où perce l'inquiétude juive, veloutée de délicatesse de chez nous, et en qui une sorte de joie mystérieuse s'élabore, faite des misères qu'il repense et de l'attrait de ses propres douleurs, subtilement remémorées.

L'équivoque du bonheur, qui n'offre que pour affamer, en sorte que notre vie se passe à souffrir pour des mensonges, voilà le thème qui frémit au profond de son œuvre et lui prête sa grâce endolorie. Trouble destinée ! Qui sait si les fantoches mondains qu'il s'amuse à nous peindre ne seraient pas là pour l'illustrer, par l'étalage futile de leur insignifiance, en contraste avec leurs plaisirs surabondants ? Chez Proust, comme chez tous les grands, le rire recèle quelque chose d'âcre, et le spectacle hallucinant de la dernière soirée des Guermantes, où ces demi-morts, dont la vie ne fut que grimaces, s'agitent, avec des gestes de marionnettes cassées, quel jour il jette sur notre sort, condamnés que

nous sommes à nous satisfaire de mirages et à vivre, quoi que nous fassions, seuls avec nos fantômes !

Dans cette fantasmagorie d'un monde où tout vacille, à quelle réalité nous accrocher ? L'amitié ? Un pur simulacre, quelque chose, au dire de Proust, de parfaitement inexistant, « les amis n'étant des amis que dans cette douce folie que nous avons au cours de la vie, à laquelle nous nous prêtons, mais que, du fond de notre intelligence, nous savons l'erreur d'un fou qui croirait que les meubles vivent et causerait avec eux ». Le voyage le plus émouvant, si on le réalise, une déception proportionnée à notre ardeur à le rêver. L'amour enfin : de tous les trompe-l'œil, assurément le plus réussi, déconvenue par excellence, malentendu qui s'exaspère, jeu de reflets qui rend fou. Au surplus, un état d'abaissement assez mortifiant, si, suivant une idée chère à l'auteur, l'envoûtement du supérieur par l'inférieur est presque toujours ce qui le caractérise (1). Car ce n'est pas seulement, n'est-il pas vrai, dans la féerie de Shakespeare qu'on s'éprend d'une tête d'âne et que, rompu le mauvais sort, on en demeure déconfit. Mais dans tout cela, de bonne foi, où est le bonheur ? Ajoutez-y, en ces rares moments où nous nous donnons à nous-mêmes l'illusion d'y atteindre, l'ombre de la mort inévitable, qui ternit tout de sa noirceur, et vous conviendrez avec Proust que quand un être est si mal conformé (et cet être, c'est l'homme), qu'il ne puisse ni vivre sans aimer, ni aimer sans souffrir, ni même voir approcher avec calme la fin de ses tourments, la vie de cet être finit par devenir bien épuisante.

Mais voici que, par un redressement spirituel des plus curieux, l'artiste-né qu'est Marcel Proust se révèle, puisqu'il réussit, en brassant cet amas d'amertumes, à en tirer de l'apaisement avec de la beauté. C'est l'intérêt de ces confidences de la fin, de ces grandes vues testamentaires, qui donnent au *Temps retrouvé* son pathétique accent. Revanche

(1) Idée qui déjà perce dans *Les plaisirs et les jours*. Voir : *Mélancolique aventure*.

de l'intellectuel, condamné à discerner trop nettement sa misère, et qui, pour s'en libérer, la projette sur l'écran de l'esprit. En ce sens, on pourrait dire, avec Schopenhauer, que l'intérêt de la vie ne commence réellement qu'à partir du jour où la souffrance s'y mêle, et que l'artiste, en entrant plus avant au cœur de ce monde, dont seule l'apparence frappe les yeux du commun, trouve le moyen de s'affranchir lui-même de la douleur en nous la restituant pure, dans la candeur de ses lois. Il échappe à Proust une vue bien profonde, que le grand philosophe n'eût pas désavouée quand il nous dit, parlant du bonheur, que peut-être sa seule utilité est de rendre le malheur possible, car si le bonheur est salubre pour le corps, c'est la douleur seule qui développe et fortifie l'esprit(2). Aussi bien, au moment même où nos chagrins se changent en idées, non seulement ils se trouvent perdre leur action nocive, mais cette mystérieuse mutation dégage subitement de la joie.

Les chagrins sont des serviteurs obscurs, détestés, contre lesquels on lutte, sous l'empire de qui on tombe de plus en plus, des serviteurs atroces, impossibles à remplacer et qui, par des voies souterraines, nous mènent à la vérité et à la mort. Heureux ceux qui ont rencontré la première avant la seconde et pour qui, si proches qu'elles doivent être l'une de l'autre, l'heure de la vérité a sonné avant l'heure de la mort.

La hantise de la mort, comme elle fascinait ce malade ! Qu'il s'agisse de Swann ou du vieux duc de Guermantes, de quel regard il en épia l'envahissement tragique sur nos traits !

Comme ces reillets étranges, uniques, que seule l'approche de la tempête où tout va sombrer donne aux roches qui avaient été jusque-là d'une autre couleur, je compris que le gris plombé des joues raides et usées, le gris presque blanc et moutonnant des mèches soulevées, la faible lumière encore départie aux yeux qui voyaient à peine, étaient des teintes non pas irréelles, trop réelles

(2) Cf. déjà dans *Les Plaisirs et les Joies*, pp. 200 et 220 de l'édition de la *Nouvelle Revue Française*.

au contraire, mais fantastiques et éclairées à la palette, de l'éclairage, inimitable dans ses noirceurs effrayantes et prophétiques, de la vieillesse, de la proximité de la mort.

Mais cette hantise, remarquons-le, demeure noble en son essence et échappe à tout soupçon de lâcheté. C'est la crainte de l'esprit qui se sent menacé par le corps et, chez Proust, la forme très haute que prenait son angoisse à sentir que peut-être, avant qu'il ait eu le temps de le mettre en sûreté dans un livre, le riche trésor qu'il portait en lui serait anéanti. Au surplus, n'était-ce pas encore pour s'en prémunir, d'une façon détournée, qu'il s'attachait à cette idée que tous, nous mourons plus d'une fois au cours de notre existence, non seulement dans le sommeil, mais, dès qu'ayant cessé d'aimer, il nous arrive d'aimer encore. Quand l'enchantement qui nous tenait a pris fin, ne sent-on pas qu'un être tout neuf vient prendre en nous la place de l'ancien ? Et si cette substitution nous affecte si peu que non seulement elle nous laisse indifférents, mais soulagés, quelle folie de redouter l'apaisement final de la mort, terme obligé de ces incessantes mutations ?

Par l'intelligence, par l'art surtout, dont le rôle sauveur apparaît, tous ces fantômes s'exorcisent. Car, non seulement, en tirant d'une souffrance ce qu'elle comporte d'enseignements, nous échappons dans une certaine mesure à son étreinte, mais au terme de cette transposition dans l'universel, notre attachement passe des êtres périssables aux idées. Vue toute platonicienne, qui s'accorde avec la conception que Proust se fait de la beauté, celle-ci étant à ses yeux la réalité par excellence, en sorte que l'artiste, loin d'être libre devant l'œuvre à créer, n'aurait pour mission que de la découvrir et de mettre au jour le beau qui lui préexiste. Des paradis perdus, voilà ce que l'art retrouve et d'où vient sa magie. Nos plus belles idées sont « comme des airs de musique qui nous reviendraient sans que nous les eussions jamais entendus, et que nous nous efforcions d'écouter, de transcrire ».

Ce qui a pu donner lieu à méprise et contribuer à mettre en doute l'idéalisme de l'écrivain, c'est la prééminence singulière qu'il accorde à la mémoire dans ce travail de l'esprit. Elle seule, en effet, en supprimant pour le romancier cette grande dimension du Temps suivant laquelle la vie se réalise, ressuscite, mais en l'épurant, toute notre expérience passée. Comme les fragments d'existence, ainsi soustraits au temps, sont faits de beaucoup plus de sensations que d'idées pures, et que, d'ailleurs, Proust excelle à nous en restituer jusqu'aux plus lointaines et subtiles vibrations, M. Paul Souday part de là pour définir l'auteur un pur sensitif et dénoncer en lui le type du génie féminin, chez qui l'élément sensoriel ferait échec, de tout son délicieux désordre, à l'intelligence (3). Singulière erreur d'un critique de poids. Ce poids, à vrai dire, caractérise son talent, qui n'est rien moins que fluide. D'où je ne sais quel embarras que l'on sent, à pénétrer au cœur d'une œuvre, toute en lacis et en méandres, qui demande, pour s'y insinuer, une allure glissante et souple qu'il n'a pas. Ajoutez-y les scènes suspectes où Marcel Proust se complaît et qui offusquent en M. Souday l'homme de bon sens et d'équilibre. Avouons-nous, quitte à le contrister, qu'une bonne santé à ce point assurée pourrait bien, elle-même, n'être rien moins que normale ? Il nous semble en tout cas que, loin d'aiguiser sa pensée, elle est à l'origine de maint jugement expéditif, qu'un grain de sens morbide lui aurait épargné. L'œuvre dont nous nous occupons gagnerait à être palpée par des mains moins massives, mais qu'il nous plaît de rêver affinées à souhait, pâles et déliées, et même un peu fiévreuses...

Car enfin, ne voir en Marcel Proust que le sensitif, n'est-ce pas méconnaître le rôle de simples matériaux, qu'il assignait en fait à ses souvenirs ? S'il s'attache, par la mémoire, à recréer ses impressions, c'est pour les transformer en équivalents d'intelligence et leur conférer du

(3) Feuilleton du *Temps*, du 17 novembre 1927.

même coup une valeur d'éternité. Il y faut, certes, tout d'abord, une sensibilité peu commune, comme était justement celle de ce grand nerveux, de qui je ne sais quel fluide émane, qu'on s'attend presque à voir jaillir en pâles étincelles. Comme ces fumeurs d'opium dont l'ouïe, aiguïée par la drogue, arrive à percevoir au loin d'indiscernables bruits, en lui le passé tinte et redevient actuel, jusqu'en ses résonances les plus fines. Mais ces résurrections, pour passionnantes qu'elles soient, n'ont qu'un but, lui permettre, en évoquant cette immense lignée d'êtres, d'en extraire les lois profondes de la vie (4). Qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs ; il faut y voir, non l'attitude du logicien, s'érigeant en traducteur abstrait de l'émotion, fermant les yeux sur les différences que crée incessamment la nature et s'évertuant à les enserrer dans la rigidité d'une formule, mais celle, tout inverse, de l'artiste qui, penché sur les infiniment petits de la conscience, et persuadé que c'est dans l'ordre discontinu des individualités que git la réalité essentielle, s'essaye à retrouver la nuance exacte de chacune et, non pas à immobiliser l'élément dynamique des consciences, mais, au contraire à retrouver les lois de leur mobilité. Qu'est-ce à dire, sinon que les sensations, qu'il s'épuise à évoquer de la sorte, jouent dans son œuvre un rôle très proche de celui de l'intuition pour Schopenhauer ? C'est si vrai que, entre les développements épars dans *Le Temps retrouvé* et les maîtresses vues du philosophe, on n'a que le choix des correspondances à relever.

Quand, par exemple, nous lisons que l'artiste est celui qui prend une existence particulière et la dépeint dans toute sa stricte individualité, mais qu'en elle c'est toute l'existence humaine qu'il nous présente, car en paraissant s'occuper du particulier en réalité il a en vue ce qui est de tous les temps et de tous les lieux (5), ne croirait-on pas

(4) « Là où je cherchais les grandes lois, on m'appelait fouilleur de détails. » *Le Temps retrouvé*, t. II, p. 251.

(5) *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*. Trad. Cantacuzène, t. II, p. 645.

entendre un commentaire de Proust par Proust lui-même ?

Cette passion du général, seule digne d'animer l'œuvre d'art, aux dires du romancier, parce que le général seul a pouvoir de libérer l'essence habituellement cachée des choses, en sorte que l'artiste supérieur a moins à inventer qu'à traduire ; le rôle qu'il assigne à l'écrivain et qui consiste, par un retour aux profondeurs où ce qui a existé gît inconnu de nous, à retrouver la réalité dont la connaissance formelle nous écarte (6), à faire surgir de la pénombre ce que nous avons senti, pour l'élever à la dignité d'un équivalent spirituel ; cette conception du sens artistique, défini par la parfaite soumission à la réalité intérieure, qui fait de notre esprit le pur miroir de l'univers ; enfin, ce sens aigu du concret — si voisin de l'intuition schopenhauerienne — qui l'autorise à reléguer à son rang subalterne le réalisme, plat relevé de lignes et de surfaces, au profit d'un art tout humain, qui se déchiffre et s'approfondit, autant de vues qui rejoignent, sans en être pour cela moins senties, les spéculations métaphysiques du grand Allemand.

Comme on comprend que, du haut de ces cimes, toutes les douleurs de Proust se soient calmées ! Si l'art n'est peut-être bien que de la sensualité qui s'épure, toute son œuvre devait l'acheminer vers ce suprême détachement. On ne s'étonne plus, dès lors, que, sensible pourtant, comme tous ceux qui l'ont connu s'accordent à le dépeindre, il en vienne à blâmer l'artiste qui, cédant à un mouvement du cœur, renonce à une heure de travail pour une heure de causerie, serait-ce même afin d'accueillir un ami dans la peine. Car le devoir de finir sa tâche prime non seulement la politesse, mais même la bonté. N'était-ce pas d'ailleurs pour s'occuper d'eux encore, décrire leur courbe intérieure et

(6) « Le but propre de toute œuvre d'art est de nous montrer la vie et les choses telles qu'elles sont réellement ; seulement, dans la réalité, elles ne peuvent être comprises par tout le monde, parce qu'une foule de conditions accidentelles viennent les voiler. C'est ce voile que l'art écarte. » *Schopenhauer, op. cit., p. 612.*

dégager leur loi, qu'il s'astreignait à vivre séparé de ceux qui lui étaient le plus chers ? C'est ainsi qu'obsédé par l'idée fixe de son œuvre, ce raffiné en vint à passer les dernières années de sa vie dans un décor de pauvreté, muré dans des ténèbres qu'illuminaient ses fantômes, — purs modèles où les lèvres n'atteignent pas et qui dès lors ne peuvent plus nous tourmenter ni nous trahir, — trouvant, à les évoquer, les seules joies non mêlées d'amertume et s'épuisant jusqu'à la mort dans cette ardente exaltation. Noble spectacle que celui de cet ascète spirituel, moins occupé à retarder sa fin qu'à achever l'œuvre entreprise et à parer d'éternité les restes d'une vie qui se dépouille.

§

Cette souveraineté de l'intelligence, mise en lumière de notre mieux, est non seulement ce qui donne à l'œuvre de Proust, si tourmentée pourtant, sa sérénité surprenante, mais aussi ce qui lui permet d'aborder, avec la liberté que l'on sait, ces mythes redoutables : le patriotisme, l'amour, dont les formes ont pris avec le temps un caractère indiscuté. Convenons-en, l'homme de pensée, dont c'est l'honneur de ne s'incliner devant aucune dictature, est mis naturellement en défiance par cette forme de l'esprit grégaire qu'affecte le patriotisme, pour peu qu'il soit surchauffé. D'ailleurs, par quel étrange privilège le fanatisme national serait-il seul indiscutable ? Le culte idolâtrique de l'âme collective n'a en soi rien de particulièrement attrayant pour l'esprit. Car, notez que, respectable et touchant en tant qu'amour, bienfaisant même, comme principe d'émulation entre groupements solidaires, il a vite fait, par une sorte de fatalité, de se muer en fureur panique et en haine. Les conséquences de cet état d'esprit, on les connaît : l'horreur de la liberté, la superstition de la force, l'apologie de la raison d'Etat, cet égoïsme enfin qui, par une simple opération du verbe (non moins miraculeuse que celle du Saint-Esprit) se divinise bonnement lui-même en

se disant sacré. Comment tous ceux qui parlent au nom de la pensée réfléchie, s'ils ont conscience de leur fonction, ne dénonceraient-ils pas un danger si mortel ? Sans doute, certains, trop nombreux, désertent-ils leur propre cause (7), soit que, marqués pour la servitude, ils souffrent sans déplaisir que leur pensée s'encaserne, soit plus simplement pour suivre la loi du moindre effort, si diriger le troupeau en coûte évidemment de plus grands que de se borner à le suivre. Singuliers transfuges que l'on voit, changeant de déesse, passer du culte de Minerve à celui de la Dérison !

Mais insistons fortement sur ce point, pour qu'on nous entende : si digne de respect que soit l'ordre social, en tant qu'il assure la paix, ce bien sans prix, à ses membres, l'intelligence outrepassa son rôle en se croyant tenue, sans restriction, de le servir. Pour tout penseur digne de ce nom, il n'est pire hérésie que celle des préjugés nécessaires. Rivarol, ce philosophe repentant, prenant à partie ceux de son temps, comme pères du désordre et de l'anarchie, a beau s'écrier : « Que dire d'un architecte qui, chargé d'élever un édifice, briserait les pierres, pour y trouver des sels, de l'air et une base terreuse, et qui nous offrirait ainsi une analyse au lieu d'une maison ! » Il n'oublie qu'une chose, c'est justement qu'un philosophe n'est pas un architecte, et n'a que faire de s'y voir comparé.

Se rend-on compte qu'à l'heure actuelle nous assistons au plus singulier des transferts, celui de l'idée religieuse, au profit de l'idée de nation (8) ? Surprenant avatar de la passion mystique ! Elle a déjà ses pèlerinages (au tombeau de l'Inconnu), ses cérémonies expiatoires, en attendant ses miracles, et dépasse certes en grandeur les religions du passé, de toute la majesté des sacrifices humains offerts à

(7) Voir le beau livre de Julien Benda : *La trahison des clercs*.

(8) Sur le terrain juridique, cela prend la forme, sinon d'un dogme, du moins d'un postulat, celui de la souveraineté nationale, dont c'est le propre de s'opposer à toute intervention, si bienfaisante qu'elle soit, tentée au nom d'un principe supérieur (le socialisme, les Eglises). Ce principe, lui-même renforcé de tout l'apport affectif que lui fournit la notion, si dangereuse, d'« honneur national ».

son culte. Pour rendre plus sensible cet étrange déplacement de passion, songez seulement qu'aujourd'hui nul ne s'aviserait de badiner de nos défaites sur le ton cavalier qu'affectait Voltaire. Il lui en cuirait trop. C'est bel et bien sur ce chapitre qu'on trouverait moyen, de nos jours, d'inquiéter le grand homme (9).

Devant le flot quotidien de sottises que la presse des Etats en guerre déversait, comment Proust n'aurait-il pas eu son mot à dire ? Sans doute le fait-il de biais et non sans précautions, mais ses critiques détournées n'en ont que plus de poids quand on songe que ce pur Français, qui souffrait cruellement de voir son pays attaqué, l'aimait, comme il convient, d'un amour raisonné et tendre. Seulement, comme il ne peut s'empêcher de se reporter à l'histoire, qui nous montre tant de haines éphémères par lesquelles la France a passé ; se rappelant aussi, par sa propre expérience, de combien de vertus chimériques nous ornons l'être aimé et combien ce qui semble unique dans une personne qu'on désire, en somme, lui appartient peu (de telle sorte que tout amour est non seulement une piperie, mais déjà une aberration), il en vient à se demander si cette perversité foncière, communément attribuée à la nation ennemie, lui est bien aussi intrinsèque qu'on se l'imagine. Et en faisant remonter à la haine (qui égare autant que l'amour) un jugement aussi péremptoire, du même coup, il nous laisse le soin facile de conclure. Le patriotisme, pour peu qu'il s'allume en fureur chauvine, ne serait-il donc que de la

(9) Sans faire collection des petits faits chers à Taine, rappelons que le général Percin eut à subir mille tribulations pour avoir trop librement parié de la question d'Alsace. Plus récemment, M. Demartial a été inquiété lui aussi, du seul fait qu'il aurait reconnu à la France une part de responsabilité dans la grande guerre. (Cf. *Journal officiel* du 21 décembre 1927. *Débats* du Sénat, p. 1384.) Et déclarer sa thèse des plus discutables, comme nous le faisons sans ambages, n'est-ce pas reconnaître que la question, pour incorrectement qu'elle ait été résolue par l'écrivain, n'en doit pas moins pouvoir se discuter en toute liberté et bonne foi ? Une susceptibilité sociale à ce point ombrageuse eût bien surpris un contemporain de Diderot. Car on pouvait encore penser sous les tyrans.

sensibilité déformant de l'intelligence (10)? De fait, dès que, par un effort de pensée désintéressée, on quitte le rôle d'acteur pour celui de spectateur, on abandonne par là même le domaine de la passion. Or, sa logique, fût-elle au service de la meilleure des causes, est loin d'être irréfutable, pour qui s'y est soustrait. C'est alors qu'apparaissent, dans tout leur comique savoureux ces attitudes que Proust s'est amusé à surprendre, comme la haine du militarisme allemand, professée par les patriotes les plus follement férus de panache militaire et leur fureur à voir l'ennemi cultiver ce même idéal qu'ils continuent, dans leur for intérieur, à estimer incomparable.

Sans doute, de telles erreurs arrivent-elles à s'expliquer, comme Proust est bien trop clairvoyant pour ne s'en point rendre compte. Pour cela, il suffit de s'aviser d'un fait, c'est que, surtout en temps de guerre, chaque homme n'est plus que la parcelle négligeable d'un grand tout, humble cellule, régie par un instinct de conservation élémentaire, de ce vaste organisme qu'est le pays dont il fait partie, et qui lui-même s'érige alors en individualité monstrueuse, au détriment des millions d'êtres dont il dispose à son profit. Mais si, ayant constaté le fait, nous prétendions aller plus loin, prendre cette obscure consigne de l'instinct pour une loi souveraine et ériger en idéal cette philosophie de termites, voilà ce que l'élite spirituelle ne saurait admettre à aucun prix (11).

(10) Notez que tous, nous applaudissons à l'attitude de Goethe, se refusant, au milieu des désastres de sa patrie, à haïr la France, en songeant à tout ce que l'humanité doit à notre pays. Mais professer quelque opinion semblable à l'égard de celui de Kant, de Bach et de Wagner, voilà du coup bien autre chose!

(11) La haute idée que Proust se fait de l'art ressort bien du passage suivant: « Dès le début de la guerre, M. Barrès avait dit que l'artiste (en l'espèce, le Titien) doit avant tout servir la gloire de sa patrie. Mais il ne peut la servir qu'en étant artiste, c'est-à-dire qu'à condition, au moment où il étudie les lois de l'art, institue ses expériences et fait ses découvertes, aussi délicates que celles de la Science, de ne pas penser à autre chose — fût-ce à la patrie — qu'à la vérité qui est devant lui ». *Le temps retrouvé*, t. II, p. 28. En songeant à la gloire que Proust a valu à la France (et qui eût pu être plus grande, s'il y eût employé une langue améliorée), on ne peut que sourire de tant de naïfs efforts faits tous les jours, pour exploiter la fibre chauvine en librairie. C'est

Il reste à se demander à quel mobile a obéi le romancier en chargeant M. de Charlus, de préférence à tout autre, de tenir en pleine guerre les propos subversifs que l'on sait. Car d'avoir eu pour mère une duchesse de Bavière, c'est ce qui ne saurait suffire en fait d'explication, pas plus d'ailleurs que telle autre jetée en passant, comme le vandalisme inhérent à la guerre, qui non seulement détruit les cathédrales, mais ces temples vivants, ces merveilleuses statues polychromes que sont à ses yeux les jeunes gens. Ne serait-ce pas que, vivant forcément en marge de l'ordre social, qui peut-être par là contribue plus qu'on ne croit à changer sa passion en vice, l'inverti en vient, par une tournure d'esprit qui ne lui était pas toujours naturelle, à regarder d'un œil, rendu circonspect et défiant, les postulats sur lesquels cet ordre repose ? Il est bien payé pour savoir que les réactions de la société ne sont pas fondées toujours sur des raisons indiscutables. Dès lors, la sensibilité qui, chez la plupart d'entre nous, tend plutôt à voiler et obscurcir le sens critique, aboutirait ici à un résultat tout inverse, celui de lui venir en aide, en l'aiguillant. N'oublions pas non plus que Proust accorde fort généreusement à la congrégation que le baron représente un sens très vif des beaux-arts. Dès lors, on conviendra que ses adeptes puissent se sentir l'âme élargie par le culte des grands hommes, international par essence. Enfin, il n'est pas jusqu'au sentiment de faire secte, de se sentir relié, un peu à la manière d'Israël, à des frères souffrants, épars à travers le monde, qui ne tende à leur donner un tour d'esprit cosmopolite. N'allons pas jusqu'à réclamer pour M. de Charlus une chaire à la Société des Nations, mais sachons reconnaître — dût l'ombre de Calvin en frémir ! — que la

ainsi qu'on lisait récemment : « Les Leblond opèrent dans le roman une révolution toute différente de celle de Proust. Ils opposent à la psychologie du décadent suprêmement artiste et efféminé une psychologie d'homme ayant conscience en tout des forces nationales », sentant que chaque être d'aujourd'hui trempe dans toute l'histoire de France, etc.

plupart de ses congénères se trouvent imbus, par grâce d'état, du plus pur « esprit de Genève ».

§

Que ce problème ait, durant toute sa vie, obsédé Marcel Proust, c'est ce qui ressort fort pertinemment de son œuvre qui, partant de chez Swann, s'aiguille irrésistiblement « du côté de chez Charlus ». Ces goûts « si mal compris, si inutilement blâmés », sont l'objet sous sa plume d'investigations incessantes. Toutes les ressources d'un prince de l'intelligence ne sont d'ailleurs pas de trop pour les éclairer du jour favorable sous lequel, par réaction contre l'opinion courante, il tient évidemment à nous les montrer. Or, cette intelligence, dont c'est le rôle de dénoncer sans relâche l'hypocrisie des sentiments et la vanité des formules, que nous dit-elle ? Que la matière est quelque chose d'indifférent en soi et que, seule, la perception grossière place à tort tout dans l'objet, alors que tout est dans l'esprit. C'est ce qui apparaît bien dans l'amour, quand nous voyons la beauté, fuyant le visage de la femme que nous n'aimons plus, venir fortuitement se poser sur une figure voisine, qui laissera tout autre que nous probablement indifférent. Cette illusion est encore plus sensible dans les rêves, où tant de formes se jouent de nous, au point qu'il n'est pas rare que, le temps d'un éclair, nous nous entichions d'une laide, dont nous nous déprenons d'ailleurs non moins vite, au réveil. Dès lors, sied-il bien d'affecter la stupeur si, à la faveur d'une particularité dont le mécanisme secret nous échappe, nous voyons la beauté émigrer où elle peut et chercher, par moment, tel refuge qui nous déconcerte ? Une ardeur sensuelle sans objet précis, Freud l'a bien montré, couve sous l'instinct génital, auquel d'ailleurs elle préexiste. Faut-il donc que le moraliste prenne des mines effarouchées en constatant que, sous l'empire de certaines fatalités organiques, cet instinct, resté vague chez l'enfant, et qui va se spécialiser au cours de l'existence, se précise

d'aventure dans une direction qui n'est pas habituelle et affecte, chez certains, une forme apparemment singulière, mais que l'on pourrait dire normalement déviée ? Si, comme Proust nous l'assure, « c'est par cette seule voie, étroite et détournée, que l'inverti se trouve avoir accès aux vérités de l'amour, » au nom de quel principe pourrait-on bien la lui interdire ?

Telle n'est assurément pas l'intention de l'auteur quand il nous brosse certains tableaux avec la franchise que l'on sait (12). Et qu'on ne vienne pas dire que, pour le coup :

De l'austère pudeur les bornes sont passées,

car, en dépit de leur crudité incroyable, le fait est qu'ils n'ont rien de malsain. Cela tient à ce que, les yeux fixés sur son idéal, l'artiste vraiment digne de ce nom se dépouille sans effort de toute préoccupation basse, pour n'être plus que vision.

Quelle différence avec André Gide, chez qui la franchise même reste captieuse, cachottière, et dont les descriptions, pour délicates qu'elles soient et enrobées du miel pur de ses phrases, nous causent malgré tout une gêne invincible et comme une sensation suspecte d'attouchement !

Aussi bien, n'est-ce pas Marcel Proust qui flatterait l'inverti dans sa manie assez ridicule de poser à l'être supérieur et de s'ériger en modèle. Tout ce qu'il demande, semble-t-il, c'est qu'on veuille bien examiner son cas avec un peu d'intelligence, au besoin nuancée de bonté. Mais n'est-ce pas exiger encore trop d'une opinion qui pourtant se croit libre ? On a beau jeu de reprocher aux religions leur despotisme spirituel. Les Homais de la Morale sont d'aussi dangereux despotes, et moins spirituels à coup sûr. La France, a dit Renan, a trop d'esprit pour être jamais un peuple théologique. Que ne s'avise-t-elle qu'il serait temps

(12) D'ailleurs il nous dit explicitement que le cas de M. de Charlus, « avec cette légère différenciation due à la similitude du sexe, rentre en somme dans les lois générales de l'amour ». *Le Temps retrouvé*, t. I, p. 171.

de laïciser sa morale, encore plus encombrée d'ingrédients judéo-chrétiens qu'on ne pense ? L'intolérance des religions a fait son temps ; c'est la liberté qui est le seul code religieux du monde moderne. A l'esprit français, alerte et frondeur, allié à celui de la savante Allemagne, de battre en brèche la pruderie anglo saxonne, éternelle menace pour l'esprit. Aussi ferait-on bien de se décider à aborder ces problèmes avec une pénétration moins médiocre et un sens un peu plus averti. C'est ainsi que la morale officielle paraît outrepasser son rôle en étendant à ces questions, délicates à l'extrême, sa revêche et pédante juridiction (13). Intervient-elle dans l'art culinaire ? Que lui importe la sensualité, cette gourmandise d'un ordre supérieur ? C'est proprement de l'indécence que d'empiéter sur ce domaine et d'y trouver par surcroît matière à nous chapitrer. Voyez d'ailleurs l'Italie païenne et sans morale de la Renaissance, livrée à tous les emportements de la passion et du génie. N'a-t-elle pas plus fait pour l'humanité que la puritaine Amérique (14) ? En fait de bonnes mœurs, on n'y connaissait pourtant que celles de l'esprit. Gardons-nous de soumettre à la férule sociale ce qui relève de la morale privée et de l'auscultation autrement fine des consciences. C'est rendre à la vertu un bien méchant service et, en quelque manière, proclamer sa disgrâce, que de la protéger par des mesures législatives, renforcées d'un tarif de sanctions, comme on ferait d'une industrie qui périclité.

Sans compter que, du point de vue de la *sensualité pure*, où quelque adepte de l'abbé Bremond ne manquerait pas de se placer, il faut avouer que l'idée de dépravation perd beaucoup de son sens. De cet observatoire enchanté, de cette tour de Klingsor aux fallacieux mirages, les injonctions sociales les plus fondées risquent de perdre bien de leur force. On

(13) L'habitude de séparer la moralité de tout un ordre d'actions se contracte, à vrai dire, dans beaucoup de fonctions, celle du juge, celle de l'homme d'Etat par exemple. *Le temps retrouvé*, t. I, p. 197.

(14) Cf. Renan : *Etudes d'histoire religieuse*. — Channing et le mouvement unitaire aux Etats Unis.

entre alors dans le domaine du jeu, où les consignes morales s'évanouissent. D'étranges maximes y auraient cours, qu'on ose à peine formuler. Par exemple, que le pur plaisir trouve sa justification en lui-même et (si toute beauté, pour peu qu'elle soit touchante, iavite le plus naturellement du monde à la toucher) que ce serait chose grave que d'expurger la volupté, de retrancher des fleurs au jardin des délices et d'imposer des règles à l'arabesque du plaisir. Quand le poète s'écrie :

*Mais il est un bleu dont je mours,
Parce qu'il est dans les prunelles,*

faut-il entendre que ce bleu doit forcément appartenir à un sexe opposé au nôtre (15) ? Asservir ce qu'il y a de plus libre, de plus ailé au monde, les fantaisies du cœur et des sens, à la contrainte de je ne sais quelle orthopédie sociale, apparaîtrait ici déplacé. Se figure-t-on Ariel voltigeant dans les airs, ankylosé de principes ? Et puis, ne dirait-on vraiment pas que la vie surabonde en délices, pour qu'il nous appartienne de faire là-dessus les recherches ? Et quel meilleur moyen de rendre cette méchante hôtellerie habitable que d'y élire le plaisir pour tendre compagnon ? N'est-il pas vrai que ceux-là seuls qui sont doux à eux-mêmes savent l'être aussi à autrui ? Sans la volupté, mère des arts, sourire de l'existence, quelle diminution de douceur ! C'est par elle que la vie nous est un peu clémente ; par elle que fleurit dans les cœurs la divine pitié. Loin de nous ces âmes guindées, incapables d'une défaillance. La pitié en est une et c'est la seule vertu. Pour être vraiment humain, faudrait-il donc être sensuel ? Sans doute, et ceux-là sont sûrement accessibles à la compassion, que trouble la douceur cruelle des belles formes vivantes.

Mais gardons nous d'insister sur ces propos déplorables, que murmure à notre oreille la triste Volupté. Il est certain que toute société se doit d'organiser l'instinct et manque-

(15) Cela eût un peu embarrassé, pour écrire leurs sonnets, Michel-Ange et Shakespeare.

rait, en un sens, à sa tâche, en ne s'ingéniant pas à le canaliser. D'ailleurs, si la Vénus des carrefours se contente de plaisirs grossiers, l'ambition du noble amour est d'une tout autre essence. A travers ses tâtonnements charnels, c'est l'âme qui l'attire et qu'il recherche éperdument dans les corps. Il est vrai que, prenant avantage d'une doctrine si haute, M. de Charlus, en fils dévot de l'Eglise qu'il était, pourrait peut-être s'étonner d'être invité justement à se mettre en quête d'une âme, auprès du sexe qui, si l'on en croit un concile célèbre, risquerait fort d'en être dépourvu.

Mais il est à craindre que, pour le baron, la question ne se pose d'une façon plus rudimentaire. Car c'est un fait que Marcel Proust, après l'avoir dépeint non sans complaisance et caressé d'un pinceau plutôt flatteur, nous le montre trébuchant de la passion dans le vice et s'y embourbant peu à peu. Quand nous le voyons, après son attaque, chancelant, le visage foudroyé, esquiver aux Champs-Élysées la surveillance de Jupien, pour courir encore après quelque innommable aventure, toute sa déchéance tragique apparaît et nous évoque une autre grande ombre, celle du baron Hulot, dans *La cousine Bette* (16). C'est qu'il n'échappe pas à ces grands peintres du cœur que le vice, longtemps caché, se lasse finalement des déguisements et des détours, pour se montrer de plus en plus à tous les yeux sous un jour cru, dans la monstruosité de son enflure.

C'est ici que se déroule une aventure assez scabreuse, dont la pudeur de nos critiques a eu le don d'être offusquée (17). On souffrira que la nôtre s'épargne de tels sur-

(16) Charlus est aussi grand que Hulot, plus grand serait trop dire, malgré la fameuse scène finale où il joue au Prométhée enchaîné, sans atteindre, peut-être bien, à tout l'épique du modèle.

(17) Mettons à part M. Edmond Jaloux, dans son intelligent article des *Nouvelles littéraires*, (numéro du 3 décembre 1917), dont il peut être intéressant de citer ce passage : « On a souvent accusé Marcel Proust d'avilir et d'abaisser l'homme ; il m'a toujours paru bien au contraire qu'il le relevait. On a cru qu'il l'humiliait parce qu'il le montrait descendant ce tragique enfer des aberrations érotiques, dont il est entendu qu'il ne faut jamais parler. Mais si, rompant avec cette hypocrisie courante, il ne craint pas de nous révéler les pires égarements de ses personnages, il rattache tout aussitôt ces égarements à ce

sauts et que plutôt nous cherchions, dans une pensée morale dont on nous saura gré, à donner de cette scène masochiste une interprétation édifiante. Après tout, si la courbature du plaisir, qui nous laisse vibrants comme des violons qui ont chanté, est chose en soi délectable, M. de Charlus est-il tant à blâmer d'aspirer à l'éprouver sous une forme un peu violente ? Et puisque, grâce à l'imagination et à son subtil symbolisme, nos plus grossiers plaisirs se transposent et s'épurent, qui sait si l'orgueilleux baron, en se faisant flageller, ne goûte pas des joies cérébrales d'un ordre plus relevé qu'on ne pense ? Pour notre part, n'oubliant pas sa dévotion pour son glorieux patron saint Michel, nous nous le figurons volontiers prenant pour le fier archange le héros valeureux prêt à le terrasser, et murmurant, dans une posture qu'on ne peut rêver plus soumise, un humble *Ecce ancilla domini* à son farouche vainqueur. Mais quoi, n'est-il pas constant que le sentiment, si chrétien, de notre indignité sert de condiment à l'amour, aussi bien divin que terrestre ? Une chose est sûre en tout cas, c'est qu'il en faut à M. de Charlus une dose peu ordinaire.

Mais j'entends ici l'homme grave se récrier : où est la nécessité de venir peindre un M. de Charlus ? C'est qu'il faut peindre ce qui est, que M. de Charlus vit, circule autour de nous, que nous lui serrons la main tous les jours et que, pour tout dire, son nom est Légion.

§

Au moment de dire adieu à Marcel Proust (18) et de quitter l'œuvre étonnante où il a su, pour notre joie, enregistrer les merveilleux détails de sa terrestre aventure, que pourrions-nous ajouter ? Il est de ceux au fond de qui ap-

centre rayonnant de l'individu où se forment les rêves les meilleurs, les états poétiques de la conscience, les sentiments les plus délicats. Là est l'audace et le génie de Proust. »

(18) Voir précédents articles, dans le *Mercury* du 15 juillet 1924 et du 15 mai 1926.

paraissent les vérités mystérieuses, et telle page, chargée de magnétisme, fait l'office, sur nous, d'un effrayant révélateur. Comme un plongeur qui sonderait le fond des âmes, ce pêcheur de perles en remonte tout chargé de trésors. En faveur de ces dons vraiment royaux, sachons lui passer ce qui nous choque : l'insuffisance de son écriture, sa manière fatigante, ce verbiage sans doute bien profond, mais au bruissement si monotone, les mille scories enfin traînant dans son récit, qui revient sans cesse sur lui-même et s'allonge, et s'étire sans jamais faire effort pour se ramasser. Il est certain que l'écheveau, riche en fils d'or, de sa pensée, gagnerait à être peigné d'une main plus diligente. Ce virtuose de l'observation ne l'est guère du style et manque, sauf par moments, de cet heureux pouvoir des mots, qui fait sillon sur l'esprit. Mais prenons garde d'accorder à ces critiques une portée excessive. Le goût, s'il est trop délicat, passe à côté du génie sans le voir.

Ce style aux mailles relâchées a du moins ce mérite de nous offrir à l'état brut les trésors qu'il laisse transparaître, sans trop songer, ni même assez, à les polir, en vue d'aviver leur éclat. Ici, aucune tromperie n'est possible. Nul moyen de faire erreur sur le vrai des objets. On n'en saurait dire autant de certains experts en l'art du style. Loin de nous de dénier à M. Valéry, même lorsqu'il daigne écrire en prose, les dons singuliers d'un artiste accompli. Mais dans l'usage qu'il en fait, ne lui arrive-t-il pas de servir en bijoux de grand prix telle pensée dont la portée ne dépasse pas d'honnêtes limites ? C'est ainsi qu'au terme de ses réussites laborieuses, il nous donne pour diamants purs les pierres qu'il reconstitue avec une incroyable industrie. Il est beau de se faire le champion de l'art difficile. Encore faut-il qu'il tende à nous mettre en communication avec des idées vraiment rares et non à faire des embarras autour de lieux communs, quitte à les envelopper de je ne sais quel halo, pour leur prêter figure de vérités peu communes. On n'a pas craint de comparer M. Paul

Valéry à Léonard ; c'est peut-être qu'on a confondu clair-obscur et trompe-l'œil.

Pour revenir à Marcel Proust, il reste qu'il s'en tient à une forme naturellement négligée, mais qui lui semble la plus apte à rendre ce qu'il veut dire (19). Pour retrouver son moi profond à travers la masse fluide des souvenirs où il baigne, un style détendu lui paraissait de mise. Les tâtonnements étaient d'ailleurs nécessaires à ce sureteur de génie qui, preste à se faufiler par les fissures du subconscient, avait besoin, dirait-on, pour déployer tout son flair, de s'enfoncer dans des labyrinthes. La ligne droite eût mal convenu à ses courbes antennes. Magnétiseur aux gestes lents, il circonviend le vrai à l'aide de passes compliquées, qui n'atteignent leur but qu'au prix d'efforts interminables. Ce déchiffreur de secrets, que hantent les plus moroses, nous fait songer à quelque prince vagabond des Mille et une Nuits, ténébreux et charmant, tourmenté de mystères. Sachons-lui un gré infini d'avoir su, grâce à sa clef merveilleuse, nous en dévoiler quelques-uns de si passionnants.

RAPHAEL COR.

(19) Il était loin d'être insensible à l'art de la phrase, comme son admiration pour Anatole France en témoigne. Aux détracteurs de ce dernier je dédie ce passage : « On préférât à Bergotte, dont les plus jolies phrases avaient exigé en réalité un bien plus profond repli sur soi-même, des écrivains qui semblaient plus profonds, simplement parce qu'ils écrivaient moins bien. » *Le Temps retrouvé*, t. II p. 45.

LES ANNÉES D'ACTIVITÉ MARITIME DE BEAUMARCHAIS

Beaumarchais n'était pas seulement un homme de lettres, auteur dramatique par goût, polémiste par nécessité, bien qu'il ne soit plus guère connu du public que sous cet aspect; c'était avant tout un brasseur d'affaires. A ce titre, il devait être infailliblement attiré par toutes les perspectives de spéculation qu'offrait le négoce maritime.

Sa première tentative pour y prendre pied date de 1764. Pierre-Augustin Caron qui venait de s'anoblir à bons deniers comptants, grâce aux libéralités du financier Pâris-Duverney, séjournait alors en Espagne où l'avaient appelé le souci de sauvegarder l'honneur d'une de ses sœurs et l'espoir d'y monter quelques affaires lucratives avec les capitaux de son bienfaiteur.

Il songe d'abord à créer une vaste entreprise coloniale. Le genre de négoce qu'il avait spécialement en vue était d'ailleurs assez fâcheux et le choix en était bien inattendu chez un futur champion de la liberté, mais il faut faire la part des préjugés du temps en matière de colonisation; bref il s'agissait de la *traite des nègres*. S'inspirant des résultats obtenus par l'ancienne Compagnie des Indes qui était, au début de la Guerre de Sept Ans, en pleine prospérité, grâce surtout à l'importation des noirs aux Antilles françaises, Beaumarchais voulait constituer une société française qui aurait eu pour objet apparent la mise en valeur de la Louisiane, que l'Espagne venait de recevoir de la France en échange de la Floride, et pour

but effectif l'exercice du monopole de la traite dans les colonies espagnoles.

Mon projet, écrit-il à un correspondant parisien non désigné, peut-être à Pâris-Duverney lui-même (1), mon projet est de proposer un gouverneur français à la nomination de la Compagnie et d'amuser le Ministre par des vues que nous ne devons jamais remplir, de promettre d'approvisionner et de fortifier la Nouvelle-Orléans et autres lieux de la colonie, pourvu que le ministère abandonne à la Compagnie le choix des sujets qui doivent remplir les postes militaires ou domestiques sans qu'aucun Espagnol puisse y être nommé. Mon intention est de lui prouver qu'il n'y a que ce moyen d'arrêter les Anglais et d'empêcher la contrebande que nous faisons envisager comme aussi contraire aux intérêts de la Compagnie qu'à ceux du Gouvernement et, sous ces prétextes, nous demandons le commerce exclusif des nègres dans tout le Golfe et autres possessions.

A la suite de l'examen que le conseil des Indes fit, par ordre du roi d'Espagne, Charles III, de la proposition « brillante », présentée, au nom d'une compagnie de négociants français, par Beaumarchais, celui-ci est conduit à rédiger un mémoire anonyme en usurpant, pour la circonstance, la nationalité espagnole (2), et il en explique la raison dans l'avertissement inédit placé en tête de la minute.

... M. de Grimaldi, ministre assez éclairé, mais de peu de crédit, déplorait, en m'en parlant (de la proposition des négociants français), qu'il n'y eût pas un Espagnol en état de traiter la question en grand et d'éclairer l'ignorant conseil des Indes sur le véritable intérêt qu'avait la nation d'accepter la proposition des Français. Je lui offris d'être cet Espagnol. Je lui promis de dépouiller le caractère français et de discuter en vrai sujet du roi d'Espagne une affaire aussi simple qu'importante. Je fis ce mémoire qu'il montra secrètement au roi. Le roi le fit traduire secrètement en espagnol

(1) Instructions secrètes (sic) sur le Ministère d'Espagne relativement à la concession de la Louisiane. — Archives de la Comédie-Française. — Manuscrits de Beaumarchais. Tome III. Diplomatie. *Mémoire inédit.*

(2) « Réflexions patriotiques sur la Louisiane par un citoyen espagnol. » Archives de la Comédie-Française. Manuscrits de Beaumarchais. Tome III. Diplomatie.

et me fit défendre de m'avouer l'auteur, afin que ma qualité de Français n'affaiblît pas à des yeux prévenus la force de mes raisons. Sa Majesté, qui m'avait rendu une justice éclatante en une affaire où mon honneur et ma sensibilité étaient également intéressés (3), ne dédaigna pas de me témoigner combien cette preuve de ma reconnaissance lui était agréable.

Malgré le plaidoyer du faux Espagnol, « le conseil des Indes persista dans le refus des offres de la compagnie à cause de sa qualité de française ».

Econduit par l'Espagne, Beaumarchais s'abstient pendant dix ans de songer aux questions d'armement. Il faut que les colonies Unies d'Amérique se révoltent contre leur mère-patrie pour que l'auteur du *Barbier de Séville* se métamorphose en négociant maritime, nous dirions aujourd'hui en négociant-armateur.

Beaumarchais a joué un rôle prépondérant dans l'indépendance américaine. Chose curieuse, il n'en est jamais question aux anniversaires qui provoquent périodiquement dans la presse l'évocation des temps héroïques. C'est l'inconsciente conspiration du silence.

Sous l'anagramme de Ronac, l'adversaire malheureux du comte de la Blache et du conseiller Goezmann avait, pour acquérir le droit d'intenter une action en réhabilitation, accompli en Angleterre, de 1773 à 1775, diverses missions secrètes ayant toutes pour but de traiter avec des pamphlétaires désireux de faire chanter le roi de France, Louis XV d'abord, Louis XVI ensuite, en attaquant celui-là dans la personne de sa maîtresse, M^{me} du Barry, celui-ci dans celle de sa royale épouse. Il y avait encore un certain chevalier d'Eon, au sexe ambigu, qui menaçait de publier une correspondance clandestine de Louis XV, dont il avait été l'agent secret à Londres.

C'est ainsi que Beaumarchais eut l'occasion d'entrer en relations avec les membres de la délégation envoyée

(3) L'affaire Clavijo qui se traduisit, au détriment de la sœur de Beaumarchais, par la rupture d'une promesse de mariage après publication des bans.

par les « insurgents » américains en Angleterre pour y plaider leur cause.

Loin de s'apaiser, le différend ne faisait d'ailleurs que s'envenimer au fur et à mesure qu'il se prolongeait et, le 4 Juin 1776, le Congrès, exaspéré par l'intransigeance de la Cour de Saint-James, consumma la rupture en proclamant l'indépendance de l'Amérique.

C'était le parti que Beaumarchais avait recommandé de prendre, quelques mois auparavant, dans un mémoire inédit intitulé : « Le sens commun, adressé aux habitants de l'Amérique » (4).

Persuadé que « la cause de l'Amérique est, à bien des égards, la cause de l'humanité », le rédacteur du message, après s'être livré à des considérations sur l'origine et la fin du Gouvernement en général, suivies de courtes remarques sur la constitution anglaise; après avoir traité de la Monarchie et de la succession héréditaire, exprime ses « pensées sur l'état actuel des affaires d'Amérique » : personne n'a plus désiré que lui la réconciliation avant la journée fatale du 19 Avril 1775 (5), mais, désormais « la carrière des débats est fermée, celle des armes s'ouvre »; du moment que les Américains en sont réduits à cette extrémité, leur intérêt exige qu'ils combattent en citoyens d'un Etat libre et non en rebelles; leur situation internationale ne peut qu'y gagner; qu'ils se hâtent donc de proclamer leur indépendance. A la suite de ces exhortations, Beaumarchais propose à ses amis d'outre-mer, avec lesquels il s'identifie déjà, un plan de constitution où le *Roi de l'Amérique* sera la *Loi*; puis, en homme pratique, il les invite à tirer parti des ressources de leur pays pour soutenir victorieusement la guerre en construisant des vaisseaux, en fondant des canons.

Dès 1775, Beaumarchais avait prévu, avec une perspica-

(4) Archives de la Comédie-Française. Manuscrits de Beaumarchais. Tome III. Diplomatie.

(5) L'affaire de Lexington, près Boston.

cité géniale, que l'Amérique allait échapper aux Anglais en dépit de leurs efforts et contrairement à la conviction des neutres.

Il rédige et adresse au Roi mémoires sur mémoires pour préconiser à l'égard des insurgés une politique de secours secrets et s'offre, à défaut d'un homme plus habile, à se charger du traité, persuadé que son zèle *suppléera mieux à son défaut d'habileté que l'habileté d'un autre ne pourrait remplacer son zèle.*

Il se proposait en somme d'organiser la contrebande de guerre sur une vaste échelle avec la complicité secrète de l'Etat.

Le Ministre des Affaires étrangères, M. de Vergennes, et le Ministre de la Marine, M. de Sartine, se laissent convaincre et voilà Beaumarchais fondant, en juillet 1776, la Société Roderigue, Hortalez et C^o, après avoir conclu avec Silas Deane, représentant officieux du Congrès en France, un accord commercial par échange de correspondance et avoir encaissé une subvention de deux millions, accordée moitié par la cour de France, moitié par celle d'Espagne.

Pour tenir ses engagements, Beaumarchais commence par s'associer avec un armateur nantais, M. de Montieu, dont il critiquera d'ailleurs sévèrement les méthodes, dès qu'il sera complètement initié aux affaires maritimes. La période d'apprentissage ne traîne guère, grâce à la ligne de conduite qu'il s'est tracée : *dans un métier dont les détails lui sont moins familiers que les principes, il prend conseil de tout le monde et agit ensuite d'après ses propres résultats.* La stricte observation de cette règle, jointe à une mémoire imperturbable, à une prodigieuse faculté d'assimilation, à une activité inlassable, ont vite fait de transformer le débutant en un des plus brillants représentants de la corporation. C'est au point qu'il ne tardera pas à devenir le porte-paroles de ses confrères, consti-

tuant à lui seul une anticipation du Comité Central des Armateurs de France.

Sur la question primordiale du choix des capitaines, Beaumarchais, dès ses premiers pas dans l'armement, formule son opinion avec une telle sûreté d'expressions que tout armateur moderne s'empresserait de la contresigner sans y changer un seul mot : « Ce n'est pas assez que de choisir des capitaines marins et braves, il faut encore qu'ils soient doués de prudence, d'intelligence, et qu'ils joignent à une bonne conduite les connaissances et les lumières du commerce, puisqu'ils doivent être chargés de la gestion de leurs cargaisons (6). »

C'est fort bien dit, mais Beaumarchais s'apercevra à l'usage qu'il y a loin du principe à son application.

En tout cas, pour que ce capitaine idéal puisse faire de la bonne besogne, il doit avoir sous les pieds un navire pourvu de toute l'artillerie compatible avec son tonnage, et autour de lui « un équipage complet pour suffire à la manœuvre et au combat qu'il ne doit cependant soutenir qu'en retraite ».

Un effectif nombreux est, en outre, indispensable pour empêcher, en cas de visite, toute arrestation à bord.

Pendant la période de la contrebande, Beaumarchais rédige à l'intention de ses capitaines des instructions où il les initie à l'art délicat de fabriquer de faux papiers de bord pour le retour en France (7).

Afin de dissimuler la véritable destination du voyage d'aller et d'échapper par suite au soupçon d'avoir pratiqué la contrebande, il est indispensable, lorsqu'on envoie un navire au Nord de l'Amérique, à Boston par exemple, « d'expédier pour Saint-Pierre et Miquelon; lorsqu'on envoie au Sud, comme la Géorgie, la Caroline, il faut expédier pour le Mississipi, mais au retour, le navire doit être

(6) « Projets pour commercer dans la nouvelle Angleterre, dans la supposition de la continuité de paix entre la France et l'Angleterre européenne. » Archives de la Comédie-Française. — Manuscrits de Beaumarchais, Tome III. Diplomatie. *Mémoire inédit.*

(7) « Notes sur le commerce des Français avec les Américains. » *Ibid.*

en état de faire, en cours de route, la preuve qu'il revient effectivement soit de la possession française, soit de la Louisiane espagnole.

A cet effet, le capitaine devra

se munir en partant d'un congé de l'amiral, et d'un rôle d'équipage en blanc avec signature au bas du Commissaire de marine de Saint-Pierre et Miquelon pour les navires supposés venir de ce port, et connaître la signature du Roi d'Espagne à la Nouvelle-Orléans pour la mettre au bas de l'acquit des droits supposés payés dans ce port et au bas du vu du congé; le tout en langue espagnole pour les navires supposés venir du Mississipi.

L'acquit se met au bas du nouveau rôle d'équipage que l'on remplit ainsi et de la même façon qu'était l'expédition française que l'on avait et que l'on a soin, ou de jeter à la mer, ou de cacher bien soigneusement.

Le vu se met au bas du congé de l'amiral.

Le capitaine se procurera, ce qui paraît aisé, « une expédition d'un navire qui vienne réellement du Mississipi pour se modeler dessus ».

En cas de visite, le capitaine doit imposer le silence absolu à tous, officiers et équipages, et répondre seul aux questions concernant les expéditions qu'il montre. Il n'est pas obligé de répondre aux autres et on ne saurait trop lui recommander de s'abstenir. Si on répondait à toutes les interrogations, « il faudrait être bien fin pour se tirer des pattes de ceux qui visitent un navire ».

Aux vertus que Beaumarchais exigeait théoriquement dans ses capitaines, il risquait fort d'être obligé de désarmer la majeure partie de sa flotte si, en pratique, il s'était attaché à rechercher la perfection. Les sujets d'élite ne courent pas les bureaux d'embarquement, et les armateurs qui ont la chance de les posséder les conservent. D'autre part, les apparences sont parfois trompeuses et Figaro, malgré toute sa finesse, fait bien parfois quelques écoles! Notre héros était destiné à l'apprendre à ses dépens et ses démêlés avec ses capitaines ne sont pas le

côté le moins curieux de son extraordinaire carrière d'armateur.

En 1777, Beaumarchais réussit, en dépit de la vigilance anglaise, à jeter pour plus de cinq millions de fournitures militaires sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, contribuant ainsi, pour une large part, aux succès des insurgés. C'est lui qui a fait passer en Amérique les la Rouërie, les Steuben, les Conway, les Pulowski. Les troupes américaines équipées, Beaumarchais songe à étendre son négoce aux Etats du Sud, notamment à la Caroline et à la Virginie, qui offrent au commerce des débouchés particulièrement intéressants.

Le mémoire intitulé : *Projets pour commercer dans la Nouvelle-Angleterre*, est exclusivement consacré au trafic avec ces deux Etats. Ceux-ci offrent, en effet, des débouchés particulièrement intéressants. « Les marchandises se vendent communément à 300 % de bénéfice et se paient en papier-monnaie. »

La cargaison devra comprendre un assortiment des articles les plus recherchés : en premier lieu, de l'eau-de-vie en barriques cerclées de fer; puis du plomb en saumon et laminé embarqué comme lest; viennent ensuite des couvertures de laine, des draps d'Elbeuf, du velours de coton, un assortiment d'étoffes et de toiles, des bas, des cordages de deuxième qualité, du fer blanc, du plomb à giboyer, du verre à vitre, des bouteilles, des gobelets et des carafes en verre, du fer carré et plat, du charbon de terre, de la mercerie, des « couvertures et des chapeaux à nègres ».

Pour diminuer les risques de sortie, toutes ces marchandises seront enfermées dans des futailles de France, dans lesquelles on logera les retours.

Ceux-ci consistent, pour la Caroline, en riz, indigo, pelleteries, huile de baleine, huile de morue, blanc et côtes (fanons) de baleine; pour la Virginie, surtout en tabac, mais aussi en pelleteries.

Dans les ports, « les droits d'entrée et de sortie sont légers, mais le pilotage est un peu coûteux ».

Beaumarchais se garde bien d'y expédier des navires en droiture. Ce serait la pire des imprudences. L'opération, pour présenter le maximum de sécurité, doit se faire en deux temps, avec escale à Saint-Domingue.

Le navire est muni au départ d'expéditions directes pour cette île, sans limitation de port, pour laisser au capitaine la faculté de le choisir au gré des circonstances.

Cet officier, après avoir déchargé des expéditions de France, en prendra de nouvelles comme pour faire son retour en Europe, « afin de mieux masquer son opération, et même, pour couvrir le chargement en cas de visite, il embarquera des taffias (*sic*), des sucres bruts, des cafés en quart ».

Ces mouvements de marchandises doivent être terminés en temps opportun pour ne pas compromettre l'expédition au continent.

Le temps le plus favorable pour aborder aux colonies anglaises est en effet octobre, novembre et décembre.

Le chargement fait, le capitaine devra faire route pour le débouquement, mais après l'avoir passé, il tiendra la route du N.-N.-O., même du N.-O., suivant les circonstances, afin de tomber à l'ouest, en observant de faire, sur son journal, varier les vents du N.-E. à l'E.-N.-E. temps orageux, nébuleux et brumeux, et pourtant quelquefois calme. En observant cette manœuvre, on est certain de se soustraire à l'inquisition d'un vaisseau anglais de force qui ne pourrait arrêter un navire français, quand bien même il en rencontrerait sur les fonds de la côte de la Caroline ou sur les côtes de la Virginie.

Il importe de « laisser un peu de liberté aux capitaines pour décider, suivant les circonstances, de la côte qu'ils doivent préférer; et comme on a requis pour leur choix des qualités essentielles, il est probable qu'ils feront pour le mieux, ainsi que pour leur vente.

Pour le retour, on peut écourter le voyage en faisant revenir le navire en droiture du continent, mais il est

plus lucratif de l'allonger en prévoyant une escale, soit à Saint-Domingue, soit à la Martinique.

Dans ce cas, il sera nécessaire de modifier la composition de la cargaison et de substituer aux indigos et aux tabacs, des bois en madriers et en planches et des morues pour la Martinique, « où ce comestible, servant à l'alimentation des nègres, est très recherché; il en faut bien peu à Saint-Domingue où les noirs ont une autre nourriture ».

Huile de baleine, morue, riz, font de bons articles de retour, quand bien même ils ne se déboucheraient (sic) pas entièrement dans ces colonies françaises; la vente en France, malgré cette escale, offrirait encore un bénéfice honnête.

Toutes ces instructions sont salutaires, mais encore faut-il que les navires puissent quitter l'Europe. Malheureusement, les expéditions sont trop souvent arrêtées d'abord par l'inquisition qu'exerce dans les ports le redoutable ambassadeur d'Angleterre, le lord Stormont, puis, après la rupture des relations diplomatiques, par l'obligation de se joindre aux convois organisés par la Marine Royale. C'est ainsi qu'une flotte de douze voiles, rassemblée de compte à demi par Beaumarchais et Montieu, et prête à partir pour le continent américain au début d'octobre 1778, est contrainte de rester pendant sept mois sur les côtes de France, y laissant quatre de ses unités : l'une coulée, l'autre vendue après condamnation, la troisième sautée, la dernière prise par les Anglais. Les huit bâtiments restants, au nombre desquels se trouve le *Fier Roderique*, vaisseau de 50 canons et de 350 hommes d'équipage, acheté par Beaumarchais pour escorter ses navires marchands, n'appareillent que le 11 mai 1779 sous la conduite de La Motte-Picquet. A la hauteur de la Grenade, le vaisseau est réquisitionné par d'Estaing et prend au combat une part glorieuse, mais onéreuse pour son armateur; il est criblé de boulets et son capitaine, Montaut, est tué. Le reste de la flot-

tille, désormais privée de son convoyeur, est obligé de suivre l'armée à Savannah et à Charlestown, perdant encore quatre unités par fortune de mer ou risques de guerre.

Les quatre navires rescapés ne rentrent en France qu'en juillet 1780.

Beaumarchais demande aussitôt une compensation en nature, sans préjudice d'une indemnité en espèces qu'il se réserve de réclamer pour les pertes causées à sa maison d'armement par la réquisition avouée ou implicite de ses navires.

Il insiste d'abord auprès du nouveau ministre de la Marine, le duc de Castries, pour obtenir que le *Fier Roderigue* soit réparé aux frais de l'Etat, conformément aux promesses de M. de Sartine, contresignées par M. de Maurepas.

Paris, ce 16 Février 1781.

Monsieur le Marquis,

Après que vous avez mis tant de grâces à nous accorder une chose juste, ne serais-je pas bien malheureux qu'elle ne nous profite pas? Le brave et fier *Roderigue*, qui s'est si bien montré, languit dans l'attente de se montrer encore.

Mettez le comble à vos bontés en permettant qu'un homme à moi, que j'envoie exprès à Rochefort pour veiller à l'exécution de vos ordres, soit porteur d'une nouvelle recommandation de votre part, en faveur de ce pauvre *Roderigue*. Il a convoyé des flottes en Europe, en Amérique. Il a fait partout la petite et la grande guerre pour le roi. Le seul endroit du monde où il soit inutile à tout bien, n'est-ce pas à Rochefort? Qu'il vous ait donc, M. le Marquis, l'obligation d'en sortir bien vite. Et si quelque Anglais vient lui crier : *Roderigue*, as-tu du cœur? et qu'il ne le rosse pas en réponse, enfin si l'on vous apprend que quelqu'un a mieux fait que lui dans la campagne prochaine, j'y mets le feu à son retour par forme d'expiation.

Je sais bien, M. le Marquis, que les vaisseaux du Roi méritent toujours la préférence. Mais est-il bien vrai qu'ils doivent l'obtenir dans le cas présent?

Le Roi a cent vaisseaux de ligne et moi, chétif, je n'en ai qu'un. Si l'une des frégates de S. M. reste en arrière, il n'a

souffrira que très peu, pendant que je suis une seconde fois ruiné si mon vaisseau n'est pas radoubé tout à l'heure.

C'est pour le service du Roi, non pour le mien, que ce vaisseau a été détenu six mois et deux fois brisé, que mon premier capitaine a été tué, que sept navires à nous ont été pris ou naufragés. Si je n'ai pas eu la vanité de rechercher cet honneur destructif, si je n'ai pas murmuré des désastres qui en ont été la suite, n'ai-je pas mérité que le Roi rendit de préférence à la veuve le denier qu'elle lui a offert de si bonne grâce?

Un bassin du Roi ou le radoub du Roi fait à la *cabane-quarrée* (sic), voilà Monsieur le Marquis, ma demande instante, l'objet dont je vous supplie de permettre que mon secrétaire porte à Rochefort un ordre pressant de vous.

J'acquitte ici la dette de ma reconnaissance en vous offrant un court exposé de ce que je crois le plus intéressant à faire, dans l'état respectif des Américains et de nous.

En l'examinant avec attention, sous le rapport de la finance et de la politique, peut-être trouverez-vous qu'on eût dû ne jamais s'écarter de cette méthode que je n'ai pas cessé de proposer depuis que j'ai l'Amérique en cervelle ou ma cervelle en Amérique. Car malgré tous les dégoûts attachés au soutien de cette partie du monde, ma profession de foi c'est que je tiendrais la France pour dégradée aux yeux de l'Univers, si l'Amérique ne restait pas libre ou cessait d'être alliée de la France, faute d'avoir été noblement secourue par elle après en avoir été reconnue indépendante.

Je suis, etc...

CARON DE BEAUMARCHAIS.

Devant la perspective d'être privé du *Fier Roderigue* pour la prochaine campagne, Beaumarchais envisage une combinaison immédiatement réalisable, qui lui permettra d'échapper à cette désastreuse éventualité. Il a jeté son dévolu sur la *Ménagère*, flûte appartenant à l'Etat et prête à partir sous un mois avec un chargement de bois et de munitions à destination de Saint-Domingue. Pour en obtenir la libre disposition à titre gracieux, il fait agir toutes ses relations, et d'abord M. de la Croix, Chef du secrétariat particulier du Ministre. Il lui adresse séance tenante ce billet d'une verve endiablée, qu'on croirait échappé de la plume de Figaro.

Paris, le 6 Mars 1781.

Monsieur,

Prendre un Ministre à la botte de sa voiture, lui demander une décision importante et la saisir au vol, c'est le tour d'adresse ou plutôt le tour de force que je vous prie de faire pour moi. Que dis-je tour de force? C'est ma foi le *saut du trempain* (sic) en affaires; car il s'agit de sauter par dessus vingt autres demandeurs. Mais, Monsieur, nous ne sommes tous que des marchands de temps, et quinze jours de retard dans la décision que je sollicite est la perte d'une année.

Si vous me rendez ce service, je dirai toute ma vie en votre honneur : heureuses les mamelles qui vous ont allaité (sic), et en celui de M. le Marquis (8), que béni soit le jour où je le vis si bon!

Je vous salue, vous honore, vous aime et vous remercie.

CARON DE BEAUMARCHAIS.

Il écrit également, mais en style plus admiratif, à M. de la Porte, intendant général de la Marine, dont relève l'affaire qui lui tient à cœur.

Monsieur,

Le mémoire que j'ai eu l'honneur de vous laisser exige si peu de travail pour être répondu que je vous supplie de vouloir bien le mettre sous les yeux de M. le Marquis de Castries. Mon observation sur la loi proposée par le Ministre au sujet de la *Ménagère* est purement arithmétique, et c'est en lui rendant de très humbles actions de grâces de sa bienveillante attention que je vous ai démontré l'impossibilité de mon acceptation.

Ou prêtez-moi la *Ménagère*, pendant qu'on raccommode le *Fier Roderigue*; je porterai vos munitions à mes frais, je payerai l'armement et le désarmement du navire, et s'il reste du bon sur le fret de retour, j'en tiendrai compte au Roy; ne me réservant que la chance des prises que je ferai en courant la mer; ou donnez-moi tout à l'heure la *Ménagère* en échange du *Fier Roderigue*, et vous me payerez le fret de tout ce que je vous porterai à Saint-Domingue, sur cette *Ménagère* devenue ma propriété.

Je supplie M. le Marquis de Castries de ne pas regarder ma demande comme inutile au bien du service. Il peut être sûr que partout où je serai avec deux fortes frégates et deux cut-

(8) Le Marquis de Castries.

ters que j'arme en ce moment, je crois faire assez de diversion pour inquiéter beaucoup les ennemis. Et je n'aurai pas perdu une troisième campagne pour l'honneur d'avoir prêté mon vaisseau à Sa Majesté en 1779.

Je suis, en attendant l'honneur de vos ordres, avec le plus respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CARON DE BEAUMARCHAIS,

le plus grand ennemi de tout ce qu'on nomme le *temps perdu*.

Le Ministre finit par donner son consentement. Beaumarchais rédige aussitôt une soumission destinée à jouer le rôle de charte-partie d'affrètement et l'adresse à M. de la Porte, tout en se plaignant de l'état d'abandon du *Fier Roderigue* à Rochefort.

Paris, ce 4 Avril 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser les trois exemplaires de ma soumission envers M. le Marquis de Castries, quelque rigoureux que soit l'engagement que je contracte. Les lettres que je reçois journellement de Rochefort me le rendent infiniment nécessaire. On semble user en ce port de tous les prétextes pour ne pas toucher au *Fier Roderigue* qui n'a pas encore un seul ouvrier. Et si je ne savais pas bien certainement avec quelle généreuse franchise M. le Marquis de Castries engage sa parole, si l'expérience de toute ma vie ne m'avait pas appris que les Ministres les plus vertueux sont encore loin de pouvoir tout le bien qu'ils désirent, je me croirais la victime de la plus cruelle moquerie au sujet de ce vaisseau.

Quoi qu'il puisse arriver, Monsieur, toutes mes forces se portent en ce moment sur l'expédition des trois navires en Société dont la *Ménagère* est un, je vous supplie de vouloir bien faire approuver ma soumission au Ministre et de m'en envoyer un exemplaire signé de lui. Et vous, digne intermédiaire entre celui qui demande et celui qui accorde, recevez mes plus sincères remerciements, ma reconnaissance est égale à la considération respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre Très-humble et Très-obéissant serviteur.

CARON DE BEAUMARCHAIS.

Beaumarchais était trop tenace pour céder à la force d'inertie de l'Administration. Il obtient qu'une commission locale se prononce en sa présence sur les réparations exécutables à bord de son vaisseau avec les ressources de l'arsenal de Rochefort. A son arrivée au port, il apprend qu'il y a contre-ordre. Par décision du Ministre, on réserve à l'*Amphion*, bâtiment à moitié pourri, mauvaise *caffetière* (*sic*) incapable d'affronter les mers du Sud, la seule forme qui pût convenir au *Fier Roderigue*. Dans la protestation qu'il adresse à M. de la Porte, Beaumarchais, si respectueux d'ordinaire, laisse transparaître l'indignation qui l'agite.

Rochefort, le 12 Juillet 1781.

Monsieur,

Je ne puis vous exprimer dans quel étonnement je suis tombé en arrivant à Rochefort, de voir deux lettres reçues du Ministre, de la même date, par l'une desquelles il invite les Commandant et Intendant de voir avec moi quelles sont les possibilités de ce port pour le radoub du *Fier Roderigue*, ou pour un accommodement en argent, mais *beaucoup moindre que les dépenses de ce radoub*, ce qui suppose au moins qu'on leur permet de délibérer et de choisir entre ces deux partis celui qu'ils penseront être le plus avantageux aux intérêts du Roi. Mais par la seconde lettre de même date, le Ministre ferme impérieusement la voie à toute délibération sur le radoub, en ordonnant que l'*Amphion*, vaisseau pourri, condamné, qu'on voulait vendre, entre à la première marée dans la seule forme qu'on peut destiner au *Fier Roderigue*, si l'on se décidait pour son radoub, d'après l'avis des Commandant et Intendant. Je vous avoue, Monsieur, que d'être arrivé à Paris, pour me voir fermer la bouche avec de tels ordres, m'a mis au désespoir, je voulais repartir sur le champ; mais M. de Tréville, ayant quelque compassion de ma douleur, m'a invité d'attendre la réponse à la lettre qu'il doit écrire lui-même au Ministre par ce courrier. Je vous demande en grâce et comme à un homme aussi juste qu'éclairé de faire prendre en considération à M. le Marquis de Castries les grands motifs qui me forcent à demander sans cesse mon vaisseau, motifs fortement expliqués dans le

mémoire que j'ai remis à M. de Tréville et dont je vous envoie le double.

Dites-lui, je vous prie, que quelque radoub qu'il fasse donner à *l'Amphion*, c'est de l'argent perdu, parce qu'il faudra toujours le dépecer à son arrivée dans nos îles; je l'ai vu, c'est une mauvaise cafetière qu'on ne peut tenir contre les eaux chaudes des tropiques et que la considération de quelques écus que ce radoub économiserait peut-être au Roi, dans le premier et seul transport qu'il ferait à nos îles, déjà surpayé par 50 mille écus de radoub, ne peut être mise en balance avec le tort horrible qu'on nous fait, en préférant le radoub d'un chétif transport à celui d'un vaisseau qui brise la fortune de vingt personnes en restant au port du Roi. Ce que le Ministre doit préférer à tout, c'est la justice; je sais qu'il voudrait nous la faire, mais il hésite et le temps fuit, et les millions se perdent et il se trouvera sur les bras vingt désespérés qui ne retiennent leurs cris aujourd'hui que parce qu'ils comptent sur la vivacité, la force et le succès de mes démarches.

Eh! nous servirons de transports nous-mêmes! Serions-nous malheureux aujourd'hui si, résistant aux demandes que MM. les Comtes de Maurepas et de Vergennes me firent en 1778, lorsque mes navires chargés de marchandises sèches allaient partir pour le continent, *si, dis-je, je n'avais pas obéi au désir qu'ils montraient que je me dérangeasse de ma route pour porter des vivres à nos îles? Je sacrifiai tout à leur désir. Je débarquai mes cargaisons, mes marchandises, elles sont encore en France, je chargeai mes navires de comestibles; alors on m'arrêta sous prétexte de me convoyer; ensuite on s'empara de mon vaisseau; j'en ai perdu sept sur les onze qu'il devait convoyer lui-même et depuis trois ans je ne puis recevoir ni vaisseau ni indemnité, il y a de quoi devenir fou.*

Plaidez ma cause, Monsieur, je vous supplie, le Roi ne peut gagner 30.000 francs sur *l'Amphion*, et pour cela il détruit la première société marchande, et la plus grande comme la plus utile affaire de l'Europe. Qu'est-ce qui s'est montré comme moi? qui a approvisionné le continent? qui a échauffé des intéressés pour aider à ces grandes opérations? qui a convoyé en Europe, en Amérique? qui s'est sacrifié lui et ses amis pour le bien de l'Etat vingt fois de suite? qui a perdu plus de vingt vaisseaux sans proférer une plainte? qui a enfin montré le courage d'esprit qu'exigeait cette longue

suite de travaux sans aide? C'est celui à qui la tête échappe aujourd'hui de douleur et qui va mettre enfin la clef sous la porte s'il n'obtient pas le radoub qu'il demande. Alors on verra si j'étais digne ou non d'être secondé.

Je n'ajouterai à tout ceci que les assurances de respectueux attachement avec lequel je suis en attendant le bon effet de vos soins, etc...

CARON DE BEAUMARCHAIS (9).

Finalement le *Fier Roderigue* est condamné par le port de Rochefort.

Dans le mémoire inédit qu'il adresse à ce sujet au Marquis de Castries, le 14 Mars 1782, Beaumarchais conclut sur cette constatation décevante :

... depuis l'instant où le Roi s'est emparé du *Fier Roderigue* jusqu'au moment où il est bien prouvé que S. M. ne peut plus le restituer, il s'est passé près de quatre ans d'une privation ruineuse pour les armateurs et j'ai fait quatre voyages de Paris à Rochefort et soixante de Paris à Versailles, ce qui compose la fatigue et les frais de plus de 800 lieues inutilement parcourues pour obtenir seulement une restitution de la plus élémentaire justice.

Beaumarchais devait clôturer ses entreprises maritimes sur une opération désastreuse. Au mois de décembre 1782, alors qu'il était déjà question de préliminaires de paix, il expédie lui-même de Pauillac trois bâtiments chargés de marchandises. La fameuse *Ménagère* est du nombre. Les navires sont tous trois enlevés à l'embouchure de la Gironde par un corsaire anglais, sur la lâche dénonciation d'un neutre sorti tout exprès de Bordeaux. Beaumarchais perdait 1.800.000 l. dans l'affaire sans espoir de les regagner, car, trois mois plus tard, en mars 1783, la signature de la paix mettait fin à sa carrière d'armateur.

Il lui restait encore à régler ses comptes avec le Roi,

(9) Les cinq lettres inédites qui viennent d'être reproduites proviennent de la Bibliothèque Nationale, Manuscrits, Nouvelles acquisitions françaises.

mais il allait se heurter à une administration aussi temporisatrice que si elle servait déjà la République. Beaumarchais, que les Américains s'obstinent à ne point payer, parviendra bien à se faire verser quelques acomptes par le Trésor royal, mais il faudra sept ans pour que son compte soit liquidé.

Entre temps, sa situation financière, déjà fort embarrassée, est passagèrement compromise par une ridicule mésaventure, qui se dénoue par un emprisonnement de cinq jours à Saint-Lazare et qui l'atteint non seulement dans sa dignité, mais encore dans son crédit. Sa détresse est telle, à la fin de l'année 1785, qu'il envisage l'éventualité d'un voyage en Amérique, malgré l'appréhension du mal de mer, et qu'il fait part de ses intentions au Contrôleur Général, M. de Calonne, en lui demandant de hâter une liquidation qui lui permettra de quitter la France en toute tranquillité d'esprit.

Le 30 décembre 1785.

A Monsieur le Contrôleur Général.

Monsieur,

Depuis que le courroux du Roi a frappé ma personne et mon crédit, enseveli dans la retraite, j'ai dévoré mes pertes et n'ai vécu que de chagrins. L'un des plus sensibles pour moi est l'ingratitude horrible de ces Américains que j'ai si bien servis.

Mes dernières lettres d'Amérique m'apprennent que les Virginiens, au trésor desquels j'ai consenti de laisser en 1778 près de six millions, qu'ils ne pouvaient alors me payer, viennent, après huit ans, de déclarer lâchement qu'ils déprécient leur propre argent de 5 pour 1, en remontant juste à mon dépôt en 1778. Ils réduiraient ainsi la créance la plus sacrée à moins d'un million si je ne protestais pas hautement contre cette iniquité; c'est ce que je vais faire.

Ces mêmes lettres m'annoncent que je n'arracherai jamais un écu des fortes sommes que me doit le Congrès Général si je ne vais pas en Amérique plaider moi-même la plus honorable des causes. Ainsi ma fortune et le fruit de tous mes travaux, réduits à des créances interminables sur l'Amérique et à des dettes exigibles en Europe, me forcent de m'ex-

patrier pour un temps et de faire un douloureux voyage à l'autre continent.

La nécessité de ce déplacement me pressant de mettre, avant de partir, mes affaires dans le plus grand ordre en Europe et d'y assurer autant qu'il est en moi le sort de mes créanciers, je vous supplie, Monsieur, et vous demande comme une grâce, la justice de consommer le règlement définitif du compte de clerc à maître qu'on m'a fait rendre au Roi, devant des commissaires, pour les campagnes de mer de douze navires retenus au service de Sa Majesté en 1778 et 1779.

Cette fin de règlement, n'est aujourd'hui qu'un travail au plus de quelques heures, toutes les pièces justificatives étant dans le plus grand ordre.

La totalité des économies et bénéfices de cette affaire *montant à 2 millions* a été passée au profit de Sa Majesté mise en lieu et place des armateurs; mais on ne m'a encore remboursé que la partie de mes dépenses qui regarde les campagnes de la Grenade et de Savannah, en 1779; tout ce qui se rapporte au changement de destination de ma flotte ordonné par le Roi en 1778 est resté soumis par les commissaires à votre règlement, Monsieur, et à la justice de Sa Majesté.

Quoi qu'il y ait 9 ans que je souffre, je ne demande qu'un règlement définitif, qui termine enfin cette malheureuse affaire et, sans charger le trésor royal d'un remboursement total qui pourrait le fatiguer aujourd'hui, les paiements s'en feront après, dans la forme et aux termes qui vous conviendront.

Mon intention et mon devoir sont de déposer ce règlement, et d'en déléguer le montant aux époques choisies à mes créanciers d'Europe avant de m'embarquer.

Je le dois d'autant plus que ma mauvaise santé me laisse peu d'espoir de revoir ma patrie, en m'embarquant, le mal de mer m'ayant toujours mis à deux doigts de la mort dans le court trajet de France en Angleterre.

J'attends de vous, Monsieur, comme une grâce spéciale, cette justice infiniment facile. Et je suis avec la plus respectueuse reconnaissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CARON DE BEAUMARCHAIS.

ROGER LAFON.

(10) Archives nationales. Fonds du contrôle général.

LE SPHINX AU MASQUE¹

—

Il est certain qu'en possession de tout mon sang-froid je me serais immédiatement demandé s'il existait un lien entre cette mort et mon retour ou s'ils étaient indépendants. Avec le calme d'un policier j'aurais pu me mettre à la recherche d'indices capables d'expliquer un aussi surprenant événement. Aucune hypothèse ne m'aurait échappé, ni celle d'un suicide, ni celle d'un crime, si absurdes que fussent l'une et l'autre. Envisageant plutôt le cas d'une syncope, j'aurais voulu savoir pourquoi elle s'était produite à cet endroit. J'aurais à coup sûr réfléchi qu'il fallait qu'une cause morale, j'entends quelque idée, quelque image, se fût à ce moment-là présentée pour provoquer une émotion mortelle. J'aurais scruté la poussière, peut-être découvert d'autres pas que les siens, soit ceux de Charles, soit des pas étrangers. Dans ce dernier cas, jugez de l'ampleur qu'eût prise sur-le-champ mon enquête. Je me serais demandé : « Qui est venu ? Pour quoi faire, quoi dire ou quoi porter ? Une femme ? Un homme ? Peut-être simplement le facteur ? Alors, un pli ? De qui ? Annonçant quoi ? » Ne le retrouvant pas, je l'aurais supposé déjà brûlé ou déchiré. J'en aurais cherché les traces dans les cendres ou dans la corbeille à papier. A moins qu'un indice ne m'eût averti que je faisais fausse route. Dès lors je n'aurais eu qu'à orienter autrement mes investigations : à me demander par exemple ce qu'elle allait faire vers cette fenêtre fermée Et puisque le chocolat qu'elle me

(1) Voyez *Mercury de France*, n° 717.

préparait témoignait irréfutablement que j'étais attendu, j'aurais peut-être attribué au retard de mon train un énervement suffisant pour mettre en syncope un organisme aussi déprimé. Si le motif m'avait paru trop faible, je me serais peut-être enfin persuadé qu'au moment d'ouvrir les persiennes, elle m'avait brusquement aperçu rentrant en compagnie de Charles et que la vision de l'homme vieilli, glabre, amaigri, que j'étais à cet instant, lui avait donné le choc fatal.



Oui, si j'avais eu mon sang-froid, je n'aurais pas manqué de passer en revue toutes ces hypothèses.

Par malheur, pendant une période dont il m'est difficile d'évaluer la durée, toute raison m'abandonna.

Voilà pourquoi, pour comprendre le cours de mon désespoir dès qu'un peu de lucidité me revint, il ne faut pas perdre de vue que la découverte de Gladyne inanimée s'appliquait sur les dernières paroles de mon fils comme du sel sur une plaie. N'oubliez pas aussi que le cœur est toujours acquis par avance aux victimes. Et ma pauvre Gladyne, étendue sur son lit, dégrafée, les clavicules saillantes, ses mains pâles abandonnées, me fit l'effet d'une victime. Elle ressemblait comme une sœur à une femme que j'avais soignée avant la guerre et qu'un mari jaloux avait tenue deux ans séquestrée.

Alors affluèrent à ma mémoire les souvenirs de nos années de vie commune. D'une image à l'autre, je me mis à songer à mon départ de cette même pièce, quarante mois plus tôt. Elle avait alors la douce gravité, l'inquiétude contenue d'une âme attentive à ne pas attrister nos dernières minutes. En me voyant mettre dans mon paquet deux ou trois livres favoris pour mes loisirs, car il fallait bien tout prévoir, elle m'avait dit : « Et moi? Philippe, qu'est-ce que j'aurai pour me distraire? » Je lui avais pour réponse montré l'enfant qui s'amusait

indifférent, et j'entends encore sa remarque : « Si tu es longtemps absent, la tâche sera dure. »

Qui me dira jamais pourquoi ce furent justement ces mots-là qui me revinrent à l'esprit tandis que je la contemplais?

Ils vous semblent tout à fait anodins, n'est-ce pas, et cependant c'est d'eux qu'allaient sortir les plus extravagants effets.

Sur-le-champ, ils m'apparurent clairement explicatifs.

Elle ne s'était pas trompée. La tâche avait dû être dure. L'enfant que je lui avait laissé paresseux, volontaire, était en peu de temps devenu, moi parti, un garçon insoumis et cynique.

D'une pensée à l'autre, j'en vins à me convaincre que tout à l'heure Charles m'avait déguisé son caractère et que les prétendues bizarreries de sa mère étaient destinées à diminuer l'effet de confidences douloureuses qu'il avait prévues.

Par malheur, ces confidences, sa mère ne me les ferait jamais.

Jamais!

L'idée m'irrita.

Je dis qu'elle m'irrita, et pourtant ce n'est pas tout à fait cela, car mon irritation n'eut pas cette brutale acuité que prend d'ordinaire une irritation quand elle dérive d'une cause ordinaire. Mais pour traduire des émotions dont la cause et le cours furent si étranges, le langage ne me fournit que des noms faits pour traduire les communs incidents de la vie. Je me vois bien forcé de m'en servir, même si leur sens usuel diffère de celui que je veux leur donner.

Quoi qu'il en soit, cette idée que Gladys ne me parlerait plus, que jamais elle ne m'apprendrait comment Charles s'était conduit en mon absence et que j'en serais sur ce point réduit à ses mensonges ou à mes inductions,

cette idée mit le comble aux angoisses de l'heure écoulée. Elle agit en moi sourdement.

Contre un coup franc et droit on peut encore se défendre, mais une influence sournoise de cette espèce rendait inefficace le peu de bon sens que ma découverte avait pu me laisser.

Je me mis alors à imaginer la vie de Charles et de sa mère. Ces deux êtres qui m'avaient l'un et l'autre été si chers, je les vis en désaccord. Je vis ma pauvre Gladys s'appliquer à me remplacer dans ma tâche et s'épuiser vainement contre les instincts d'un âge ingrat. Où sa sérénité eût dû s'épanouir elle avait, trois ans durant, gravi un dur calvaire, et d'une mère scrupuleuse qui sur le point de me rendre des comptes avait peut-être eu peur de mes reproches, il ne restait plus, hélas! que ce corps émacié où mes mains et mes yeux cherchaient encore une trace de vie.



Tels furent mes sentiments dès que mon affliction m'eut laissé quelque répit.

Mon fils avait tué sa mère.

La formule est atroce, mais aucune autre ne résumerait mieux les pensées qui me bouleversaient à l'instant même où j'entendis des pas dans l'escalier.

Il montait.

D'un bond, je fus hors de la chambre devant lui. Il eut juste le temps de me dire : « Personne ». Je revois dans la pénombre du palier le geste de ses bras signifiant qu'il n'y comprenait rien. Il allait même l'exprimer, mais les mots s'arrêtèrent au bord de ses dents dès qu'il me regarda. Il recula. Je n'avais que des gestes saccadés. Le tirant par le revers de son veston jusqu'au seuil de la chambre, je répétais : « Ta mère? Ta mère? La voilà. »

Je m'imaginai qu'il allait m'avouer ce qu'il m'avait caché tout à l'heure. J'attendais qu'il parlât. Il se tenait

arrêté au point où je l'avais lâché, très pâle, bras pendants, mains ouvertes, les yeux fixés sur la morte, hébété.

S'il m'avait au moins exprimé quelque chose, ne fût-ce que son étonnement, ou encore s'il avait indiqué sa peine d'une manière visible par des pleurs, par des gestes, il aurait pu susciter en moi quelques mouvements paternels. Tandis qu'au contraire son immobilité, son silence, son visage sans tressaillement, tout cela me privait de la joie de le voir souffrir et du mérite de le consoler. Et seule sonna au fond de moi-même la voix du maître qu'une servitude de quarante mois déterminait à commander : « Châtie-le, châtie-le ! » répétait cette voix.

Mais, depuis lors, j'ai réfléchi que c'était peut-être aussi la voix d'un mâle contrarié dans ses désirs...

Est-il encore utile de vous rapporter tout ce qu'inventa ma violence ? Ce fut une scène absurde. J'accablai Charles d'écartés imaginaires, d'insupportables scandales.

Il restait muet, comme fermé à mes reproches. Et ce fut seulement lorsque je prétendis, tout convaincu que j'en étais, que sa mère l'avait détesté, qu'il se tourna vers moi, haussa les épaules sans la moindre impatience et me dit en me montrant au mur un grand portrait de lui : « Tu te trompes. Regarde. Si elle ne m'avait pas aimé, pourquoi m'eût-elle mis là, il y a cinq mois ? »

A quoi faut-il attribuer l'effet qui suivit ces paroles ? Au ton dont il les avait dites et qui était par lui-même un blâme manifeste à mes emportements ? Au fait, qu'est-ce qu'elles me révélaient ? Peut-être eus-je l'intuition qu'un pareil détail menaçait mes conjectures. Quoi qu'il en soit, j'éprouvai là comment la moindre opposition, loin de calmer la colère, l'envenime. La mienne atteignit au paroxysme. Je fis à Charles les objections les plus grotesques, les défis les plus insensés. Je le traitai de fourbe, d'hypocrite, j'eus d'incohérentes exclamations, et pour finir, une parole inexorable : « Va-t'en ou je te tue. »

Il me répondit simplement : « C'est bien. » Il n'était plus pâle. Toute peine semblait refoulée en lui. Et sans un regard ni pour son père fou, ni pour sa mère morte, il s'en alla.



Vous savez ce qui se passe quand sous votre poussée un obstacle cède plus vite que vous n'aviez prévu. Il advint quelque chose d'assez semblable à mes idées. Privées de l'appui de ma voix, elles flottèrent confusément, sans équilibre, et lorsqu'elles s'organisèrent de nouveau je me retrouvai arpentant la chambre sans but, de long en large.

Le départ de mon fils ne résolvait rien. Le peu de mots qu'il m'avait dits ne faisait au contraire qu'augmenter le mystère.

Dans le salon il y avait en effet toujours eu nos trois portraits en buste. C'étaient trois agrandissements sans valeur artistique, mais qu'un peu de couleur faisait assez ressemblants. Je les avais fait exécuter à l'époque où Charles avait encore entre de longs cheveux bouclés une figure d'ange. Or, tandis que celui de Gladyne perpétuait dans le plus douloureux des contrastes le souvenir de sa jeune beauté, les deux autres avaient disparu. Seulement, à la différence de son père, Charles n'avait fait, lui, que changer de cadre et de visage. Il se trouvait à ma place sous son aspect le plus récent, déjà viril.

Quant à moi, *j'étais absent des quatre murs.*

Sur le moment, cette constatation m'affecta peu, je l'avoue. J'étais encore trop plein d'elle pour songer une minute à discuter les raisons qui avaient pu lui inspirer ces changements.

Je me rappelle simplement qu'en examinant le portrait de mon fils, je lui trouvai la physionomie que j'avais eue moi-même autour de mes vingt-cinq ans, c'est-à-dire à l'époque de nos fiançailles. Mais j'étais tout à fait in-

capable de déduire quoi que ce soit de ma remarque, tellement, je vous le répète, l'idée que Gladysne était perdue pour moi dominait toutes mes impressions.

Voilà même pourquoi l'instant d'après j'étais de nouveau près du lit où elle gisait allongée et absente.

Je lui avais pris la main et, penché sur elle avec ferveur, portant jusqu'à ses lèvres les regrets de mon âme meurtrie, je cherchais de tout près, sur ses paupières que je lui avais fermées, l'approbation de mes violences.

Pourquoi? Pourquoi, hélas! le temps n'a-t-il pas éternisé cette minute, ou plutôt s'il existe des puissances de qui nous dépendions, pourquoi ne m'ont-elles pas foudroyé là sur elle? Tout était fini; on nous eût ensevelis ensemble et les souffrances qu'à partir de là j'ai subies et fait subir n'auraient jamais existé.

Mais il faut croire qu'elles étaient nécessaires à l'univers pour qu'il continuât de tourner. Car c'est à cette minute précise que commence ma vraie misère.

C'est en effet pendant cette muette prostration que ma main qui tenait la sienne me fournit tout à coup un contact qui marqua le début de la transformation la plus inattendue, la plus complète et la plus lamentable qu'un homme ait jamais accomplie.

Sa main, ses mains à elle ne portaient plus aucune bague. Pas même celle que j'avais passée à son doigt le jour de notre mariage.

Connaissez-vous la sueur froide? Avez-vous déjà senti cette brusque dilatation des pores, les chocs du cœur pour y suffire, l'obstruction du larynx, tous ces troubles corporels qui accompagnent la conscience d'une erreur capitale? Il faut avoir éprouvé tout cela pour imaginer l'éclair qui zigzagua dans mon cerveau au contact de sa main.

La vision qui m'en resta? Etrange et logique à la fois. Instantanément, entre *elle* et moi s'interposa l'image

d'une autre morte étendue, celle de la jeune séquestrée à qui j'avais déjà songé.

Il semble n'y avoir aucun rapport, n'est-ce pas, entre l'étiollement d'une malheureuse et l'absence d'alliance aux mains de Gladys. J'y en découvris pourtant et vous n'aurez pas de peine à l'admettre si je vous rapporte les thèmes de pensée qui se déroulèrent en moi l'espace de quelques secondes. Je me disais : « Si je m'étais trompé sur Charles ! Si leur désaccord était en sa faveur ! Je lui ai reproché son inconduite. Et pourtant, si pendant mon absence il avait au contraire agi de son mieux pour éviter d'autres scandales, des scandales dont il n'eût pas été l'auteur ! » Sentez-vous cette logique ? Si c'était *lui* qui eût séquestré sa mère ! S'il avait usé de ses droits *pour me la garder* ! Pour la soustraire à des sollicitations trop pressantes pour sa faiblesse.

Notez bien que cette faiblesse, je l'envisageais là pour la première fois. Et pourtant on eût dit que j'y étais préparé. Je l'admettais sans l'ombre d'une hésitation. « Si je m'étais mépris, pensais-je, en supposant que Charles m'avait tout à l'heure déguisé son caractère ! Si c'était au contraire celui de sa mère qu'il eût tenu à me cacher ! S'il n'avait insisté sur des bizarreries de malade que pour me détourner de chercher au delà ! »

Son silence, son impassibilité, son brusque départ sans explication, autant d'indices que j'avais mal interprétés.

Et voilà pourquoi, lorsque je me fus bien persuadé d'avoir méconnu les vraies intentions de mon fils, je finis par ne plus voir dans l'étiollement et la mort de sa mère que l'évidente issue d'un grand dépit.

Restait bien, il est vrai, le portrait, qui ne concordait guère avec tous ces raisonnements. « Il y a cinq mois qu'elle a voulu me mettre là », avait dit Charles. Comment accommoder cet acte d'affection et leur dissentiment?...



Oui, il semble impossible d'accommoder ces choses-là. Et cependant tout en moi se passa d'une façon si simple que je ne comprends pas pourquoi je me pose encore la question.

La jalousie qui m'envahissait s'en chargea sans difficulté.

Il suffit de quelques détails, par eux-mêmes insignifiants, pour faire d'un amorphe soupçon la plus ferme évidence. Les sensations se succédèrent, s'appelèrent, se combinèrent, au point qu'il m'est impossible aujourd'hui de distinguer ce qui me fut réellement donné de ce qu'y ajouta mon délire.

La triste chose que la jalousie. Dans une société bien faite, il faudrait l'inscrire en tête des tares à combattre. Le pire des virus. Un chien enragé meurt de sa rage. Le jaloux y puise de nouvelles forces.

La mienne fut si brusque, devint en un moment si intense, que je me suis parfois demandé si elle n'avait pas pris là tout simplement la revanche d'une oppression inconsciente et continue. De tout temps j'ai dû être jaloux sans le savoir.

En un clin d'œil, j'eus noté que Gladys n'avait sur elle ni broche, ni boucles d'oreilles, ni aucun des bijoux que je lui avais donnés.

Alors, je me mis à ouvrir des tiroirs... Qu'espérais-je y trouver? Je n'en sais rien. Mes mains d'inquisiteur farfouillèrent partout au hasard.

Et vous concevez bien que mon cerveau, de son côté, travailla ferme. Les renseignements que l'heure écoulée m'avait fournis, il les revisa, les recomposa à sa manière et il finit par y discerner une marque commune. « Cinq mois, avait dit Charles, que ma mère a renvoyé la bonne. » Cinq mois! C'était aussi le début de son isolement, de ses caprices. N'y avait-il pas aussi cinq mois que

Charles avait reçu cette blessure dont il m'avait vaguement entretenu? Que de concordances à cette date! Que s'y était-il passé?

Je n'avais plus d'irritation contre mon fils. A la place se formait la conscience d'un vide que j'aurais voulu remplir sur-le-champ; l'ombre d'une silhouette sans contours, l'idée d'un inconnu qui se serait insinué chez moi en mon absence.

Un amant.

Tandis qu'en moi le mot se répétait, mon regard s'était porté sur l'infidèle.

Son visage n'avait plus le même air. Je me rends compte aujourd'hui que rien n'y était changé. Je n'avais plus les mêmes yeux, voilà tout.

Je crois vous avoir dit que dans sa chute elle s'était meurtrie. La tache qu'elle avait à la joue me fit l'effet d'un de ces petits masques de bal cramoisis destinés à cacher les yeux et qui aurait par mégarde glissé sur le visage. Vous pressentez quel symbole j'étais capable d'en tirer.

Et ce fut ainsi que dans mon âme, en proie aux obsessions, débuta une funeste haine.

Dès l'instant que rien ne s'opposait à l'expansion de ma jalousie, tout en fut bientôt contaminé. Tout, jusqu'à mes souvenirs les plus sereins.

Les plus récents d'abord, ceux que j'avais gardés des lettres qui m'étaient parvenues d'elle au cours de ma captivité.

Sinistre pouvoir de la suggestion. Je me persuadai que depuis quelques mois, cinq mois évidemment, ces lettres étaient moins affectueuses; et pour les tendresses qui m'en revenaient encore malgré tout, je réussis, je ne sais comment, à n'y voir que l'effet d'un calcul en vue de bercer la confiance d'un absent qui pouvait rentrer d'un jour à l'autre. J'en fis encore une sorte de pitié pour un ami d'chu, l'égoïste aumône à celui que l'on consent à

tromper, sans admettre pourtant qu'une négligence puisse en faire un malheureux.

Si du moins la jalousie s'était bornée à ces dévastations!

Mais avec la plus brutale minutie elle dénatura quinze ans de bontés et de joies. Ce n'était plus récemment que Gladys avait commencé à me tromper. De tout temps, je m'étais laissé prendre à sa duplicité. J'avais été le plus naïf, le plus bête des hommes. Sa douceur? Compensation prudente à sa sécurité. Sa santé morale? Pas même un calcul; simple don naturel qui ne se conservait qu'en l'absence d'occasions propices à sa perte.

Par quelle aberration avais-je cru quinze ans à sa droiture? Quinze ans durant lesquels je m'étais imprudemment livré à ma sécurité sans soupçonner qu'elle était illusoire. Je n'aurais eu pourtant qu'à réfléchir un peu pour donner tout leur sens à ses émotions amoureuses, aux élans qui l'y portaient, aux entretiens qui leur servaient de prélude et où j'avais eu bien tort de ne voir que de suaves naïvetés.

Oui, moins aveugle, j'aurais discerné qu'en elle il y avait tous les vices. Ainsi, après la naissance de Charles, n'avait-elle pas craint les enlaidissements de nouvelles grossesses? Et comme elle n'entendait pas sacrifier son plaisir à la coquetterie, il m'avait fallu lui enseigner les moyens de faire échec à la nature. Je n'aurais pas dû, n'est-ce pas, mais comment résister aux sollicitations d'une jeune femme qu'on adore? Pouvais-je craindre l'emploi qu'elle ferait de son expérience, quand chaque soir je recevais la sensuelle récompense de ma docilité?

J'étais trop sûr. Il lui était si facile de m'être infidèle. Je m'absentais si souvent. « Tu n'ennuies pas? » lui demandai-je un jour. Elle me répondit : « Pas du tout, du moment que j'ai la compagnie de Charles. » Effectivement, c'est lorsque j'étais loin qu'elle redoublait d'affection pour notre enfant. Rien de plus normal,

certes. Eh bien ! mon imagination, entraînée à jouer intérieurement l'existence de Gladyne, se complut à ne la composer que de feintes subtiles.

Les changements qu'elle avait faits depuis trois ans dans la maison étaient par là tout explicables. Mon portrait avait disparu dès qu'il était devenu un peu vif le dégoût de trouver à tout instant devant ses yeux l'importune figure d'un mari. A moins encore, car mon esprit m'offrit aussi cette hypothèse, que l'étranger introduit à mon foyer n'eût exigé cette preuve d'amour. Dans les deux cas, il fallait donner le change à Charles, et voilà comment son portrait avait, cinq mois plus tôt, pris la place du mien. Elle nous avait dupés tous les deux.

Trouvaille géniale, dites.

Et pourtant ma démence ne tarda pas à faire mieux.

Bientôt ce ne fut pas un seul, mais des amants, des quantités d'amants que je lui reconnus. Parmi nos relations, tous les hommes furent pressentis, soupçonnés, incontestés. Je me vis couvert de ridicule. Il y avait en effet autour de la maison toute une ville où l'on me connaissait. Comme on riait de moi quand on saurait ! Peut-être savait-on déjà !

Rien n'égale la peur du ridicule pour pousser à la gaffe. Brusquement, j'estimai nécessaire de tâter l'opinion.

Le stupide souci !

Je n'avais, il est vrai, rien à faire auprès de cette morte, et, comme si elle m'était insupportable, je sortis en claquant les portes.



Stouffle, chez qui je fus sonner d'abord, était absent. Il me fallait changer mes plans.

Je pensai à un ami commun que nous avions, un pharmacien. M^{me} Hertschy qui, sous prétexte de se faire piquer au cacodylate, avait de tout temps fréquenté son

arrière-boutique et à qui les mélanges, pesées, mesures minutieuses qu'elle s'amusait à lui voir effectuer, rappelaient les petits repas de poupée qu'elle préparait, étant fillette, en crachant dans de petites assiettes de fer blanc, avait fini par ne plus l'appeler que Monsieur Dinette et ce nom lui était resté.

Ce fut sa devanture qui me révéla tel que j'étais, nu-tête, comme quelqu'un qui court à la pharmacie chercher du secours.

Je traversai la boutique. Dinette était au labo.

— « Eh bien ! Izeure, dit-il en me voyant, qu'est-ce qu'il y a de cassé ? »

Tout en venant, j'avais prévu qu'il me faudrait commencer par répondre à une foule de questions sur ma captivité, remuer un tas de souvenirs sans intérêt auprès de ma déconvenue. Or, Dinette semblait ne pas avoir le moindre étonnement à me revoir, et le ton sur lequel il m'avait parlé était plutôt celui d'une conversation qui continue.

— De cassé ? De cassé ? répétai-je. Tout, mon vieux, tout. J'arrive et...

— Je sais, coupa-t-il, ton Charles me l'a dit. Il est venu chercher sa mère tout à l'heure.

L'information m'indisposa. Je pensai : « Elle aurait donc pu être ici ! »

Dinette évidemment ne comprit rien à mon air interdit. Du moins il affecta de ne rien voir. Il reprit : « Voilà cinq ou six mois que je n'ai pas revu ta femme. A présent que te voilà, j'espère qu'on se rencontrera plus souvent. » Et sans transition il se mit à me blaguer sur ma façon de tomber chez les gens à l'improviste, pour aboutir finalement à ces questions que j'avais un peu trop tôt prévues.

N'étant guère d'humeur à le satisfaire, je l'interrompis, seulement ma pensée dévia et ce ne fut pas de Gladys

que je l'entretins : — « Franchement, Dinette, que penses-tu de mon fils? »

Il parut cette fois très étonné de m'entendre et fort embarrassé pour me répondre. Je tenais d'ailleurs si peu à sa réponse que, sans l'écouter, m'affalant sur un tabouret la tête dans les mains, je me mis à me lamenter : « Mon pauvre ami, pourquoi suis-je rentré? Dans mon état, vois-tu, on devrait s'assurer avant de revenir qu'on ne gênera pas. »

Lâchant aussitôt ses fioles, il s'approcha de moi, pour essayer de me convaincre que je m'étais certainement trompé en croyant que je gênais quelqu'un. Il me parla de choses que mon affaissement me rendait incapable de suivre. Il vanta les qualités de Charles, me fit l'éloge de sa mère qu'il avait vue à l'œuvre au chevet des blessés, dans cet hôpital dont il était le fournisseur. Il me laissa entendre qu'il la croyait un peu neurasthénique. Il mit son état sur le compte de mon absence prolongée, de la guerre, de la fatalité. Et enfin, d'une manière assez tortueuse, pleine d'hésitations, de réticences, il me conseilla de ne pas ajouter foi aux racontars qui pourraient venir à mes oreilles. Se figurant alors m'avoir tout à fait consolé, il me tapota l'épaule familièrement et me dit : — « Tiens, je parie, mon cher, que, pendant que nous bavardons ici, ta femme est déjà rentrée chez toi. Veux-tu que je t'accompagne? »

Sa supposition me réveilla.

— Comment? Rentrée?... Ne t'ai-je donc pas dit que je l'avais trouvée morte? m'écriai-je. Morte dans mon cabinet, au pied de la fenêtre?

Après ces mots-là, mes souvenirs sont confus. Je me revois tenant Dinette à la gorge et lui criant de grosses injures.

Voici comment je me suis plus tard expliqué la chose. Je lui avais appris si brutalement la mort de Gladys qu'il en avait changé de visage. Quoi de plus naturel?

dites-moi ! Mais j'en avais aussitôt conclu, ma folie m'y portant, qu'une simple amitié pour elle ne l'eût pas affecté de la sorte, et sur-le-champ j'avais perdu toute mesure.

Mes cris attirèrent le potard, qui m'entrava par derrière. Je n'étais qu'impulsion et contradiction. Je faisais tous mes efforts pour me dégager, mais ils me tenaient solidement. J'eus beau protester, Dinette me répliqua n'avoir jamais entendu dire qu'il fût permis de lâcher les fous dans les rues et, comme j'insistais, il me menaça de la police.



Cette crise ne pouvait durer longtemps. Elle ne me laissa, dès que je fus calmé un peu, qu'un grand abattement physique et la conviction que j'étais l'homme le plus malheureux du monde.

Dinette ne parvenait pas à trouver ma conduite admissible. Il me disait : « On peut tout de même te parler en homme, nom d'un chien ? J'ai bien le droit d'être ému de la mort d'une femme que j'ai connue, fût-ce même la tienne, surtout quand je l'apprends de cette façon-là. Je te fais tous mes compliments, mon vieux. Tu as la manière. »

Il ajouta : « Dis-moi plutôt où tu as laissé Charles et sa mère. »

J'étais trop occupé des mystères et des contradictions que renfermaient les événements de l'heure écoulée pour lui répondre. Je n'avais de goût que pour me lamenter sur ma misère. « Morte ! Morte ! disais-je. Juste au moment de me revoir !... »

Il m'écouta répéter ce leitmotiv, puis acquiesçant à mon idée, sans doute dans l'espoir de m'amener sans heurt aux siennes :

— C'est en effet bizarre, dit-il, mais peut-on supposer qu'elle se soit donné la mort ?

Je lui affirmai que rien ne l'indiquait, mais que

l'état de dépérissement où je l'avais trouvée me donnait l'intime conviction que plus rien ne la retenait à la vie. « Plus rien, lui dis-je, pas même, entends-tu, l'idée que nous allions être bientôt réunis. C'est donc qu'elle me détestait. »

Dinette avait ôté ses pantoufles, sa blouse, et s'habillait pour sortir. — « A mon avis, fit-il, tu te trompes, mon pauvre Izeure. Pourquoi chercher à tout prix des raisons où il n'y a que fatalité? La vie est pleine de ces coïncidences affligeantes. Vois-tu, pour en être arrivé à te détester comme tu t'imagines, il faudrait lui supposer une passion pas ordinaire, et pour ma part je n'y crois pas. »

Je ne pouvais avoir la moindre illusion. Il me déguisait sa pensée. Que m'importait pourtant à ce moment la vérité! L'attendrissement m'avait gagné. J'étais calme, très calme, et je pouvais réfléchir à mon infortune sans animosité.

Je certifiai à Dinette qu'elle n'aurait pas dû douter de mon indulgence, que, quoi qu'elle eût pu faire en mon absence, je lui aurais pardonné. Je lui attestai même qu'au besoin j'aurais su m'éloigner pour la laisser vivre à sa guise.

— Je sors, fit-il après m'avoir patiemment laissé parler, je vais chez toi.

Je me levai pour le suivre. Il me rassit amicalement :

— Pour ça, non, me dit-il; tu vas rester là. Ce qui t'arrive exige des démarches qui te seraient pénibles. Je veux te les épargner. Quand elles seront terminées, je te ferai signe au téléphone. En attendant, reste ici. Tiens, voici des cigares.

J'aurais dû refuser.

Oui, j'aurais dû refuser, et, au contraire, comme si ma soumission était destinée à compenser les fâcheux effets de mon emportement, j'eus le malheur d'accepter.

Car ce fut bien un malheur, vous allez voir.



Imaginez un pauvre diable sur qui tombe une fortune inattendue. S'il ne meurt pas d'émotion, il ne tarde pas d'en étudier sereinement l'emploi. Je me comportai de même en sens inverse.

Atteint par le plus pénible événement, je fumais en paix. Plus la moindre oscillation au dynamomètre. L'aiguille était au point fixe et je pouvais m'occuper utilement.

Je fis la revue des personnes que j'avais à prévenir par télégramme du décès de Gladyne. Je réfléchis à qui des faire-part devraient être envoyés. Par crainte d'oubli, je notai même plusieurs noms sur mon carnet de poche. Et j'en étais à me demander si j'en enverrais aux Herstchy quand M^{me} Herstchy en personne parut sur la porte du laboratoire.

Tout d'abord, je crus à un effet du hasard. Le visage épanoui, la main tendue, elle s'informa de ma santé, de mon retour, et l'entretien dévia bientôt sur des banalités que je passerai sous silence.

Il vous faut savoir que, malgré l'affection qui liait nos enfants, nous n'avions jamais eu l'un pour l'autre qu'une sympathie relative. Et rien dans la circonstance présente n'était de nature à la resserrer. Avec ses six filles et un mari dans les états-majors, cette femme était de celles qui eurent le privilège, aucun deuil ne les effleurant, de pouvoir sans remords rester frivoles dans l'inquiétude universelle.

Entamant enfin le sujet que je redoutais, elle regretta que Gladyne eût, au mépris de toutes les amitiés, pris et tenu la décision de *se retirer du monde*, et elle exprima le vœu de nous voir recommencer bientôt nos bonnes réunions d'avant-guerre.

Je la laissai dire, un peu gêné d'avoir à parler d'une morte comme vivante, mais résolu à ne pas dévoiler à cette femme ce que tout le monde ignorait encore.

Je compris à son bavardage qu'un détail perçu par elle dans la rue l'avait intriguée, peut-être les va-et-vient de Charles, ou mon arrivée sans coiffure. Elle se doutait qu'il se passait chez moi de l'anormal. Je le sentis à ses silences, à ses questions, à ses regards, et je finis par me convaincre que, me sachant chez Dinette, elle était venue tout exprès s'informer.

D'habiles sous-entendus m'indiquèrent aussi qu'elle était fixée sur la conduite de Gladys en mon absence. Elle me prodiguait en effet de ces compassions vagues et attendries qui sont des façons de jouir secrètement des infortunes d'un malheureux qui s'efforce de vous les cacher et serait content d'en pouvoir douter encore.

Il est certain que, si cette femme se fût présentée quelques instants plus tôt, lorsque mes obsessions me tourmentaient, il m'eût été facile d'apprendre d'elle tout ce que j'aurais voulu. Maintenant, c'était trop tard. Je ne désirais plus rien. Je n'attendais que l'appel de Dinette.

J'étais calme, je vous l'ai dit, tout à fait calme, et je fumais le plus tranquillement du monde, projetant sans façon entre M^{me} Herstchy et moi des bouffées bleues, superbement isolatrices.

Cette femme avait beau faire, son obséquiosité, ses insinuations ne prenaient pas. L'entêtement de ce cerveau malicieux, piqué par la curiosité, me semblait quelque chose d'assez négligeable. En toute autre circonstance, il m'eût amusé énormément.

J'avais tort.

Quand elle eut en effet de toutes les manières possibles entamé les mêmes questions, quand elle vit qu'aucun de ses détours n'aboutissait, elle tenta des pointes plus directes. Elle finit par dire : « Il est certain que la mésaventure de Charles, il y a cinq mois, fut pour M^{me} Izeure la cause de beaucoup de soucis. » Le sujet, vous le voyez, devenait brûlant.

Je me taisais, dans une expectative à peine ennuyée,

quand elle redoubla tout à coup de ce trait sournois, aigu, atroce, inattendu : « A propos, savez-vous que le jeune homme qui blessa Charles au jeu est mort la semaine dernière? *La nouvelle nous en est venue hier. M^{me} Izeure a dû l'apprendre aussi.* »

Cette femme attendait sans doute quelque effet de cette information, mais certainement pas celui qu'il eut.

Prit-elle brusquement conscience qu'il y a des vérités plus assassines que des calomnies? Je le suppose, car elle se tut, pâlit, ses yeux reflétèrent la peur en se fixant sur moi.

J'eus un étrange rire, un vrai rire d'idiot qui la fit reculer, et en trois pas je fus dehors.



Oui, et pourtant j'étais calme, mes pensées claires, mes gestes raisonnés. Le rythme en était accéléré, voilà tout.

Mes décisions pouvaient cette fois s'orienter à coup sûr. Plus besoin de me résigner à l'insoluble pour sauver les apparences. Je pouvais maintenant m'organiser dans le réel. « Je vois, je sais », me disais-je.

Mon infortune était manifeste. Avec sûreté, M^{me} Herstchy venait de faire la manœuvre nécessaire pour accrocher des ondes qui m'avaient jusqu'alors échappé.

Je n'en étais pas contrarié. J'étais plutôt soulagé, tout au moins indifférent, par-dessus tout impatient d'en finir.

Dinette avait raison. Ce n'était pas une passion ordinaire. Depuis cinq mois, Gladyne évidemment vivait de la double inquiétude de mon retour et du départ de *l'autre*. Si elle avait languï, c'était d'une autre absence que la mienne. Sa mort m'apparaissait inévitable. Car apprendre en même temps la perte du séducteur aimé et le retour du mari méprisé, voilà plus qu'il n'en faut pour disloquer un organisme comme celui de Gladyne.

Il ne me restait plus qu'à repartir, qu'à recommencer ma vie. Dès mon premier pas dans la rue, mon dessein fut arrêté. Je serais libre. L'attendrissante joie du prisonnier pour les douceurs de son foyer, abolie. En moi ne vibrait plus que le cœur froidement résolu de Philippe Izeure, mari trompé.

Des gens me regardaient. Qu'importe. J'allais ferme, sublimant à chaque pas ma décision. A l'austère *tu ne dois pas* des contraintes morales, substituer l'absolu *fais donc* des appétits. Je n'avais plus rien à craindre, plus rien à respecter. Pas même les conventions sociales, puisque la société, que mon départ avait faite tutrice de celle qu'elle me contraignait d'abandonner, n'avait pas su me la garder.

Mais voici. Quelqu'un que je frôlai me salua. Je me retournai. Au seuil de sa boutique, une boulangère préparait sa voiturée de pains.

Nous avions, avant son mariage, eu pour bonne cette femme et depuis c'est moi qui l'accouchais.

A deux bras, sur son ventre elle pressait une gerbe de flûtes, heureuse et déjà prête à ces plaisanteries que je lui adressais autrefois volontiers.

La rencontre m'importuna et je m'éloignai en haussant les épaules.

Par malheur, j'avais vu son ventre d'une rotondité parlante, et tout en m'éloignant je me faisais des reproches. Seulement, le personnage à qui je m'adressais n'avait pas le moindre remords. Il se bornait à mêler à ses préoccupations cette nouvelle idée que la jeune boulangère était enceinte, ce qui le conduisait à des généralités sur le bonheur des gens du peuple et leur privilège d'ignorer les complications sentimentales.

Rien de plus bête ni de plus faux que ce parallèle, mais puisque je le fis je le rapporte. Je l'étendis même à mon cas, je me rappelle. — « Ces gens-là, pensai-je,

échappent à de tels accidents. Ils n'ont que des passions banales, tandis que Gladyne... »

Vous devinez comment la comparaison allait me faire attribuer à l'adultère une passion supérieure. Je ne dis pas que, tout à fait désintéressé, je ne l'eusse pas trouvée admirable, sublime, mais j'étais victime, donc exclusivement apte au mépris.

Voilà pourquoi ma comparaison dévia. Dinette avait tort. La passion de Gladyne n'avait rien d'extraordinaire. C'était quelque chose d'aussi vil que son âme... Elle? Morte d'amour?... Bien improbable. A lui seul, le décès de l'amant n'explique pas la mort de l'adultère. *Il y faut autre chose.*

Vous m'entendez, je me convainquis à l'instant qu'il y avait autre chose.

Autre chose à découvrir.

Or, en pensant que ce n'était certainement pas moi qui accoucherais cette fois-ci la boulangère, je l'avais nettement entrevue en plein travail d'enfantement. Et la vision de Gladyne sur son lit s'y était bientôt superposée.

Comment se fit cette association? Je l'ignore. Tout m'y prédisposait sans doute. En tout cas, j'étais à peine à dix pas de la boulangère que je me dis en songeant à Gladyne : « Qui sait? Sa faute a peut-être eu des suites... *Si elle était enceinte!* »



Je vous en conjure, une moue moins sceptique. Admettez mon postulat, et rien de plus fatal, de mieux déterminé que sa mort.

Et il m'était si facile d'établir ce postulat. Une négligence d'alcôve, voilà tout.

Un ventre pareil — je pensais à la boulangère, — se dissimule mal évidemment. Pour l'adultère, il ne peut y avoir en somme que cette faute-là d'embarrassante.

Je voyais clair, et je n'avais plus la moindre pitié...

Quand j'atteignis la maison, mon plan était fait. Je me donnerais le plaisir de confirmer ma certitude. Puis je partirais.

La porte était fermée.

Les démarches de Dinette me revinrent à l'esprit. Il fallait me hâter. Heureusement, je savais le moyen d'entrer par derrière, en enjambant le mur.

Le parc sentait l'abandon. Plus d'allées, plus de massifs. Tout en friche. Elle qui en aimait la belle tenue!

Bien que n'étant plus de l'avis de Dinette, je ne pus m'empêcher de songer : « Non, ce n'est pas une passion ordinaire. »

Le sous-sol fut d'accès facile. Mais pénétrée par là, ma maison me sembla étrangère.

Et pourtant c'était bien moi le maître. Nul que moi n'y avait des droits. Libre à moi d'en interdire l'accès, s'il me plaisait.

Et sur-le-champ ceci me plut. J'agissais, vous le voyez, en impulsif. C'est pourquoi, parvenu dans le vestibule, je poussai les verrous intérieurs de la porte d'entrée.

A m'imaginer montant l'escalier en riant de la bonne farce que je venais de jouer à Dinette, les gens qu'aucune passion n'a jamais portés à transgresser les convenances me considéreront avec horreur. Si vraiment à partir de là je fus un monstre, je vous déclare en toute sincérité que j'ignore comment, sans la participation de ma volonté, s'accomplit ce qui suivit.

N'oubliez pas surtout que j'étais médecin, et, comme tel, semblable au géologue qui manie ses échantillons sans y attacher le moindre sentiment métaphysique.

De plus, en face de ce corps étendu sur son lit, je n'étais pas un médecin ordinaire. Après une série d'alternatives douloureuses, j'avais enfin résolu la plus inquiétante énigme que puisse faire naître un cadavre imprévu. Il ne me restait plus qu'à me fournir à moi-même une

preuve expérimentale C'était l'affaire de quelques minutes. Je n'avais qu'à prendre dans ma vitrine l'outil que vous savez.



Vous dirai-je le reste?

Ni Dinette, ni Stouffle, ni mon fils, personne ne l'a jamais su.

Honte? Non. J'y suis inaccessible. C'est plutôt la difficulté d'expliquer mon acte qui me l'a fait taire. J'en aperçois mieux aujourd'hui les conditions déterminantes. Et d'ailleurs il y a des secrets qu'il faut avoir le courage de dire, si l'on veut extirper de sa cervelle d'énervants parasites.

Toute ma misère est là... Si j'avais pu parler plus tôt!
Ou alors devenir fou.

J'envie ceux qui le sont, et j'ai regretté plus d'une fois d'avoir laissé passer l'occasion de ne plus rien comprendre à moi-même et d'être heureux.

Vous vous souvenez comment la vision de son lit m'avait donné une heure plus tôt des sensations précises, aussitôt refoulées, puis diluées dans mes angoisses, anéanties dans mes colères. Or, maintenant, je n'avais plus de colère, plus d'angoisse.

J'étais près d'elle.

Pour un médecin, rien de plus familier, n'est-ce pas, que de relever les jupes d'une malade ou d'une morte.

Seulement, depuis quatre ans je n'avais pas soigné de femme, et ce fut avec la maladresse d'un novice que je me mis à la dénuder. Il convient d'ajouter que ses membres, qui commençaient à prendre de la rigidité, ne se prêtaient guère à la manœuvre.

De tout temps, elle avait su d'instinct éviter cette désharmonie du corps, cet épaissement qui, après quelques années de cohabitation, fait aux heures de lassi-

tude lever dans l'âme d'un mari l'ombre d'un dégoût inavoué.

En outre, comme si dès le matin l'idée l'eût possédée de préparer notre intimité du soir, je la trouvai vêtue de ses plus fines lingerie.

Fût-ce alors l'effet de ce spectacle? Une illusion de mes yeux déshabitués d'elle? Elle me parut belle. Je le pensai. Explicitement même, je me le dis.

Me voyez-vous penché sur cette blanche statue, m'appliquant à la dépouiller de ses enveloppes, découvrant l'un après l'autre à son épiderme tous les signes secrets que m'avaient autrefois révélés les abandons d'une féminité adolescente? Rien n'égale un long éloignement pour dessertir nos instincts des accessoires neutralisants où l'habitude les enchâsse. Toutes mes pensées se précipitèrent sur ces images et s'y imprégnèrent d'attitudes érotiques.

Dire que rien en moi ne résista serait mentir. Mes mains s'arrêtèrent émues, mes yeux se détournèrent un instant.

J'aurais dû trouver dans ce geste de suffisantes raisons pour réfléchir. Mais toute grâce me fut refusée. Il était écrit que j'irais jusqu'au bout de mes inconsciences.

Sur son visage, dans ses yeux mi-fermés, je crus voir cette extase intime que leur donnait autrefois le plaisir. Puis, presque en même temps, les meurtrissures qu'elle avait au menton éveillèrent en moi de nouveau l'idée d'un masque mordoré, déplacé par mégarde. Avec, cette fois, le souvenir plus précis d'un petit loup frétilant qu'un soir j'avais investi dans un recoin obscur.

La pernicieuse évocation!

Pour y porter entrave, il eût fallu quelque reste d'estime pour l'âme que ce corps sensuel avait asservie, ou alors une haine très vive, car on désire fuir ce qu'on déteste. Malheureusement, l'heure écoulée m'avait déprécié

Gladyne et je la mésestimais assez pour ne plus la haïr.

Sous mes yeux, il n'y avait plus qu'un corps de femelle dont en moi l'appétit fut encore exacerbé par l'interposition d'une image étrangère. Un rival s'en était rassasié!...

Rien d'excitant comme d'imaginer qu'un tiers a désiré ce qu'on aimait. Même s'il l'a possédé. A condition toutefois, dans cette dernière hypothèse, de n'être pas jaloux.

Or, je ne l'étais plus.

Voilà pourquoi ce contact, cette vue suffirent à changer complètement mes premières dispositions et me porter à cent degrés au-dessus de l'oppression nécessaire pour faire éclater ma barbarie.

Je ne vous l'exposerai pas. Ceux qui ont, comme vous, gardé toujours assez de maîtrise d'eux-mêmes pour ne jamais agir contre nature crieraient à l'infamie.

Et pourtant!...

Je fus d'une sauvage avidité. L'hermétisme d'un seuil marmoréen, loin de m'arrêter, m'exaspéra. Plus violemment s'en cabra mon désir, et ce fut une frénétique énévation de dément

Que dura-t-elle? Sans doute ce que durent les accès de cette sorte. Deux ou trois minutes, pas plus.

Un bruit de pêne à la porte du vestibule y mit fin.

Alors, sans la moindre hâte, je remis l'ordre le plus minutieux partout où je l'avais défait.

Puis, comme soucieux de reculer le plus possible le retour d'une indésirable lucidité, je descendis à la cave, et sans souci des voix qui parlaient sur le perron, remonté dans la cuisine, je débouchai un litre de marc.

Tandis que j'en avalais coup sur coup deux grands verres, j'aperçus, et je revois encore sur le réchaud à gaz, la casserole où elle m'avait fait bouillir du chocolat.

Ce fut par là que me vint du réel la première piqure. Je me dis : « Je suis une brute. » Une voix me répondit aussitôt : « Mais non, c'était ton droit. »



Voyons, connaissez-vous une plus lamentable histoire?

Comprenez-vous à présent pourquoi, depuis ces heures de violence, chaque fois qu'un indice pouvait m'accabler, je mettais tout mon acharnement à le nier?

Elle avait raison de me haïr, n'est-ce pas, et d'avoir peur de moi. Car au fond, ce fut peut-être bien là, voyez-vous, la cause de sa mort. J'en viens à me persuader parfois qu'au moment d'entr'ouvrir les persiennes, elle m'a vu assis dans la voiture près de Charles et que, soudainement frappée de notre ressemblance, il lui sera venu l'intolérable pensée qu'elle aurait désormais deux bourreaux au lieu d'un.

Malheureusement, l'instant d'après, ma conviction me semble douteuse et je retombe dans mon atroce incertitude.

III

Stouffle, mon ami Stouffle, est-ce bien toi? Dois-je en croire mes yeux, ces mêmes yeux qui m'ont donné tant d'illusions? Les plaintes de ton vieil Izeure infortuné sont donc à travers l'espace allées frapper secrètement ton cœur. Je suis ému. Il me semble qu'en te voyant tout s'éclaire et que ma peine se détache de moi, tout d'un coup, comme un masque.

Comme un masque! Toujours cette obsession.

Mais ça ne fait rien. Je suis heureux. Au monde, il n'y a plus que toi qui puisse encore comprendre ma détresse. Et te voici.

Tu arrives à propos pour me soustraire aux êtres malveillants qui m'entourent. Mon souci de voir clair en moi, le croirais-tu, est à leurs yeux l'indice capital de ma folie. Les imbéciles! Ils ignorent donc l'atroce nécessité de fouiller par scrupule d'un scalpel implacable son propre endocarde!

Tu m'emmèneras, dis-moi. Je te suivrai.

Dans tes propriétés, il reste bien encore une chambre avec une fenêtre ouverte largement sur la campagne et sur le ciel.

Car j'ai horreur de ce mur, de ce mur si élevé que du ciel je ne vois jamais plus large qu'un pan de drapeau.

Si encore j'avais la certitude que ce tout petit coin là-haut est celui d'où un jour mon pauvre Charles tomba comme une larme!...

Malgré tout, j'aurais patienté, sais-tu, oublié le mur et ma souffrance et mon sort, si j'avais pu conserver les pages qu'il avait écrites. Leur lecture suffisait à ma joie. Mais ceux qui conspirent ici pour ma perte me les ont enlevées. On dirait que ma joie les gêne.

Par bonheur, Stouffle, *je les savais*, ces pages. Je les savais par cœur. Pouvais-je oublier en effet le moindre frémissement de deux êtres qui me furent si chers?

Ah! Ah! ils ne s'imaginaient pas, les autres, que mes doigts n'auraient qu'à copier ce que ma mémoire gardait fidèlement.

MAIS EN DOUTERAIS-TU, TOI AUSSI?...

Ecoute, Stouffle, écoute donc ses pauvres plaintes :

Elle m'a dit : « Je me dois toute à toi. Laisse-moi t'aimer à ma guise. Une mère a le droit de mettre au service de ses affections toutes les ressources de son caprice. »

Jour blanc. Elle est montée du parc avec une brassée de fleurs. Elle m'a dit : « Voici des azalées, ces fleurs d'égoïsme qui gardent leur parfum pour elles. Mais j'aime les regarder parce que ta blessure semble les avoir écla-boussées de ses flagues de cinabre. » Elle a ajouté : « Mon cœur aussi est de cinabre. »

Ses bontés. Quand ma souffrance se faisait plus vive, je sentais sur ma blessure son apaisante haleine. Sa bouche caressait avidement mon mal.

Fin de ma convalescence. Elle m'a dit : « A présent que te voilà guéri, reprends ici ta place de maître. Ma personnalité de mère est exténuée. Appelle-moi d'un nom nouveau. Je t'appartiens, tu es mon staretz. De moi fais à ta volonté. »

Stouffle, rappelle-toi. Vingt ans plus tôt, elle m'avait parlé en mêmes termes. Et ce n'est pas le moins étrange qu'elle ait cherché à revivre cette lointaine époque de sa vie.

Dans le silence des soirs tièdes, elle se prenait tout à coup à répéter son nom et le mien sur un rythme modulé d'incantation. Puis elle m'invitait à l'imiter. Pour la calmer, je le faisais, lui affirmant qu'en effet j'éprouvais de fraîches impressions de renaissance. Mais trop rusée pour croire à mon mensonge, elle s'irritait, me reprochant d'être insensible, ingrat. L'instant d'après, calme, elle me disait : « Après tout, mon Charles, tu as raison. Ne m'aime pas. Il suffit que je t'aime. Si tu m'étais passivement soumis, je t'en aimerais moins. Je te préfère ainsi, farouche, indépendant, vainqueur. »

Je prenais sa chère tête dans mes mains et je l'écoutais pleurer. Une heure, plusieurs, je ne sais plus. Alors, épuisée, endormie, je l'emportais sur son lit dans mes bras, et comme ses paroles, ses pleurs, le contact de son corps m'avaient donné la fièvre, j'allais dans le vent de la nuit chercher l'apaisement.

Elle m'a demandé : « De nous deux, quel a été le plus malade? »

« Ta révolte fut inspirée, m'a-t-elle dit. Il la fallait pour guérir le mal de mon âme. En moi, tu as réveillé des vibrations assoupies. Seulement, ma convalescence sera plus longue que la tienne. Ne cherche pas à l'abrégé. Tu n'y peux rien, mon bon Charles. »

En marge, il avait noté : Incompréhensible.
Et puis voici la suite :

Elle m'a dit : « Le jour approche d'expliquer mes souffrances. Que n'ai-je un cœur de verre pour le briser sur le tien!... Charles, si quand ton père sera là, il me demandait : D'où vient cette langueur, Gladys? Dis-moi, que lui répondre? J'ai peur, j'ai peur. »

Le soir, elle m'a dit : « Evite-moi d'avoir à demander à ton père qu'il t'éloigne de moi. Quand il arrivera, tu partiras. N'est-ce pas, tu partiras. Tu t'engageras. »

Son vœu. Je me suis engagé.
Mais lui, lui m'a chassé.
Il l'eût donc préférée adultère?
Les veules concessions de la vie.
Je le méprise.

Ma faute est d'avoir, moi aussi, douté d'elle. Faute absurde, impardonnable. Jalousie sans expérience. Maladroite affection pire que haine.

Je suis désormais à part.
Ce qu'il me faut. Des heures ardentes et dangereuses
où dissoudre le relent des jours funestes.

Dans quel coin de l'espace là-haut sous le soleil me
sera-t-il donné de la rejoindre?

« Pilote mon frère, la mort te guette. »

Tant mieux. Le terne plus tard me dégoûte. Fi des vieillesses bourgeoises. Je refuse ces comprimés de résignation.

Etre traqué.

Se sauver.

A chaque instant créer et recréer sa vie.

La bête. Le bandit.

Stouffle, que te semble de ces halètements surhumains? N'as-tu pas comme moi l'impression que le monde s'est appauvri en perdant ces deux êtres?

Tu les as connus, Stouffle, tu les as aimés.

Comme il serait bon, dis-moi, puisque nous avons l'un et l'autre au fond de l'âme les mêmes paupières fermées, de les faire éclore de nouveau à la ferveur de nos entretiens. Rappelle-toi ce jour où nous nous demandions si c'était moi qui t'avais recherché, comptant trouver près de toi des traces d'elle, ou toi qui m'avais appelé, retenu, afin d'avoir un peu d'elle avec moi...

Mais je déraisonne. Pardonne-moi de vouloir te contraindre à partager ma peine. Elle n'en serait pas diminuée.

A quoi bon dès lors rassasier le destin de victimes ?

Une suffit.

Seulement, pourquoi fus-je choisi?



Au fond, vois-tu, mon pauvre Stouffle, dans un régime social comme le nôtre, qui proscriit la passion faute de savoir l'utiliser, il ne devrait pas exister de sentiments vifs et durables. A l'âge du pétrole et de la dynamite, le mariage d'amour est une duperie. Baucis et Philémon sont des fantoches ridicules.

Ne proteste pas. Tu connais aussi bien que moi ces vieux bobards. « Tant vaut la famille, dit-on, tant vaut

la société. » Or, de quoi dépend la cohésion du groupe familial? Comme moi, tu sais bien de quels étranglements d'instincts elle se fait. La Société doit bien en retour quelque chose à l'individu. Le lui donne-t-elle? Lui procure-t-elle plus de sécurité dans l'accomplissement de son destin? Hélas! Elle le berce d'illusions pour le rendre conforme et puis périodiquement elle l'arrache à son paisible état.

Il faudrait être sincère, avertir les naïfs que ce qu'ils auront cru fonder sur un penchant durable sera brusquement brisé dans l'amertume. Il n'y a qu'une logique, supprimer le foyer familial, ou n'en plus faire qu'une maison de passage.

Mais qu'on ne prétende plus, vois-tu, que dans le mariage, l'homme et la femme travaillent à la justice sociale en s'élevant au-dessus de l'amour. Au-dessus! C'est *contre* l'amour qu'il faudrait dire. Il n'est pas suffisant de déclarer avec Proudhon que, pour fonder un foyer, l'inclination est accessoire. Il faut la déclarer nuisible, proscrire le mariage à ceux qui s'aiment — du moment que sa fonction capitale est toujours de fournir au pouvoir souverain des mains, encore des mains qu'il disperse à travers les continents au gré de ses caprices, munies de grenades, de fusils ou de sabres. Les levées en masse et les tendresses domestiques sont des sublimités inconciliables, et c'est le pire sophisme de célébrer de la même plume la gloire militaire et les douceurs de la famille.

Tout cela pour te faire comprendre comment ma misère a sa source dans une fêlure de notre système social. Car nous étions, Gladys et moi, en possession de tous les éléments du bonheur domestique. J'en atteste ton propre témoignage.

L'affinité qui nous avait réunis faisait de nous des époux conformes à la meilleure formule. Avec le temps, ce qu'il pouvait y avoir d'ardent dans nos premiers con-

tacts s'était atténué au profit d'une plus intellectuelle estime, et, parce que nos défauts, qui étaient de l'ordre le plus courant, échappaient au monde autant qu'à nous-mêmes, nous pouvions passer pour un ménage parfait.

A coup sûr, notre vie se fût achevée sans incident si la guerre, en brisant d'un coup toutes nos habitudes, ne nous avait rejetés l'un et l'autre dans l'état même où nous étions quinze ans plus tôt, avant notre mariage. Brusquement, nous nous trouvions de nouveau isolés, indépendants, contraints de vivre parmi des étrangers.

Quoi d'étonnant, dis-moi, que les mêmes causes aient eu les mêmes effets ! Je parle des effets sensuels, qui ne pouvaient manquer d'être plus impérieux encore parce que le regret de ce qu'on a perdu est plus précis que le désir de ce qu'on n'a jamais connu. Dès lors, à qui la faute si les exigences d'instincts contrariés poussent deux êtres désunis à des actes sans conformité avec les principes ordinaires ?

Le pire de la guerre, vois-tu, ce n'est pas de tuer des hommes, c'est, après en avoir soustrait à leur milieu pendant trois et quatre ans, de les y replonger tout d'un coup. Entre les barrières d'un camp lointain, tu es demeuré le même, et un beau jour te voilà relâché parmi des êtres qui ne sont plus sur ton plan, puisque pendant ton absence ils ont continué à vivre. Les anciens étaient plus humains, qui déclaraient déchus de tous leurs droits les prisonniers que la bataille avait épargnés...



Je t'importune, mon pauvre Stouffle, je t'accable de mes lamentations.

*Excuse un malheureux qui perd tout ce qu'il aime,
Que tout le monde hait et qui se hait lui-même.*

Tu vois, mon infortune est dans Racine.

J'y étais prédestiné.

Déposer une plainte contre le Destin. J'y ai déjà songé. Seulement, devant quel juge ma plainte serait-elle recevable? Les supplications de mon âme affaissée laissent le ciel indifférent.

Je voudrais bien savoir pourtant si je suis entendu et si je serai pardonné.

Et jamais, hélas! le moindre indice rassurant.

Au contraire.

Chaque instant que je passe ici semble avoir pour fonction d'alimenter mes inquiétudes.

Tout le jour, ce sont les tracasseries de ces êtres à blouse que tu as vus tout à l'heure. Quant à mes nuits, tu n'imagines pas quelle torture elles m'infligent. Mon sommeil est peuplé de rêves angoissants.

Je la revois. Elle est dans une pièce sombre. Elle m'attend. Je suis là pourtant, mais invisible, caché. M^{me} Herstchy entre et dit : « Il est mort, l'amant que vous m'avez volé. » Aussitôt je me précipite pour la faire taire, et des deux mains je lui serre le cou jusqu'à ce qu'elle ne bouge plus.

Rêve étrange, n'est-ce pas?

Et cependant il m'en vient quelquefois qui le sont encore davantage.

Il en est un surtout, plein de détails qu'il me semble avoir déjà vécus, mais où? Quand? je serais bien embarrassé pour te le dire. Ecoute :

Nous venons toi et moi de nous quitter fâchés. J'entre pour déjeuner dans une auberge. La salle est pleine. Je prends place à la table du milieu, bondée de convives en uniforme. Moi, je suis en tenue de chasse, et je me trouve assis tout à coup en face d'un gros major. On nous sert à chacun un bol de chocolat brûlé. Alors, tout en mangeant, le gros major se met à raconter des histoires de guerre, dont l'inconstance féminine fait les frais. Cette inconstan-

ce, il en rit, il l'excuse; il s'écrie : « Du moment qu'une guerre éloigne les hommes, il est dans l'ordre que n'importe qui, n'importe quoi, puisse servir aux femmes pour ce que vous savez ». La cynique formule provoque autour de moi des rires amusés. Pour ma part, je la trouve stupide et j'en hausse les épaules. Alors, cet homme en uniforme me prend à partie : « Permettez, fait-il; je parle par expérience. Dans une famille dont le père est loin, je soigne un jeune homme accidentellement blessé à l'aîne. On peut craindre la boiterie ou l'impuissance. Que pensez-vous que la mère redoute davantage? Vous n'en doutez pas, j'espère. Et je n'exagère rien, je vous assure. Mais je ne blâme pas non plus. Il n'y a rien à blâmer là-dedans. L'inquiétude de cette femme est naturelle. Plus effrontée, son fils l'eût beaucoup moins intéressée; mais trop timide pour chercher au dehors d'indispensables complaisances, elle est inévitablement déterminée à user en famille les désirs que laisse disponibles l'absence du mari. Ne croyez, si la pensée vous choque, qu'à une satisfaction toute mystique... »

Mais qu'as-tu, Stouffle?... Qu'est-ce qui te prend?... Tu blêmis. Tu défailles. L'angoisse t'étreint comme si je te découvrais soudain de l'inconnu.

Alors, d'où veux-tu que me vienne à moi l'apaisement? Comment pourrais-je résister au désir de décrocher mon cœur comme un poids d'horloge? Je suis las de l'entendre battre. Soustrais-moi aux mains velues qui le remontent sans relâche. Je ne peux plus rester dans cet horrible lieu. Emmène-moi.

Et surtout, avant de sortir, n'écoute pas ces hommes en blouse blanche. Ils sont fous. Ne t'ont-ils pas déjà parlé de moi quand tu es entré? Je connais leurs machinations. Ils t'ont peut-être dit que je m'étais échappé la semaine dernière et qu'on m'avait trouvé à l'aube dans un cimetière.

Comme si, dis-moi, un médecin a quelque chose à faire

dans un cimetière! Aucun client n'y a, que je sache, besoin d'être achevé...

Tu ne ris pas, mon vieux. Pourtant la plaisanterie est bonne. L'ami Dinette s'y serait épanoui.

C'est vrai qu'elle n'est pas très originale, mais que veux-tu, depuis la guerre la finesse n'est plus de mode. Les cerveaux sont fatigués, ha! ha! ha! ha!...

F. CONDOMINE.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Prince de Ligne: *Fragments de l'histoire de ma vie, publiés par Félicien Leuridan*. Introduction par Edouard Chapuisat, Plon, 2 vol. — F. Vermale: *Joseph de Maistre émigré*, Chambéry, Libr. Dardel. — X. de Maistre: *Le Lépreux de la cité d'Aoste*, La Connaissance. — Mémento.

Vers la fin de sa vie, le prince de Ligne, lisant sans doute quelque mémoire ou quelque correspondance où il était mis en cause sans esprit, disait: « J'ai quelquefois envie d'écrire mes bêtises, car on me les raconte toujours de travers ». Il finit par se décider à les écrire. Ce travail occupa bien des loisirs d'une vieillesse douloureuse, au cours de laquelle il eut souvent besoin de se plonger dans son brillant passé pour trouver encore quelque agrément à son destin.

Aucune existence ne fut plus active ou, du moins, plus mouvementée que la sienne. C'est seulement de notre temps, grâce aux revues spéciales qu'on a consacrées en Belgique à l'étude de sa carrière et de son œuvre, que l'on peut se rendre compte de l'étonnant personnage que fut le prince, sur bien des points comparable à Casanova, son ami. A l'exemple de celui-ci, Ligne manifesta toujours un furieux goût de la plume. Sans difficulté, il emplît, au cours du temps, page sur page, variant à l'infini les thèmes de ses préoccupations intellectuelles, tour à tour abordant la poésie, la philosophie, la politique, le roman, l'art, le théâtre, les questions sociales, la diplomatie, mais marquant une préférence aux problèmes militaires.

Il n'excellait point en toutes ces matières, accordant d'ailleurs à chacune d'elles un temps limité par des aventures d'amour, des gestes de guerre, des voyages incessants, des incidents picaresques, des séjours dans les différentes cours où le conduisaient ses fonctions, ses amitiés ou ses goûts. Il fut, il faut bien le dire, un détestable poète, et peut-être ses amis de l'heure présente qui se

sont assemblés en société pour assurer sa gloire, témoignent-ils de quelque fétichisme en publiant avec tant de soin des papiers qu'il jugea lui-même de peu d'intérêt.

Car, de son vivant, Ligne mit au jour maintes de ses œuvres et négligea beaucoup d'entre elles qui sont restées inédites et forment encore un amas respectable. S'il ne fit point imprimer ces dernières, à une époque surtout, où selon son propre propos, ses ressources étant réduites, il « vendait le peu d'esprit » lui restant, c'est qu'apparemment elles lui paraissaient, comme à ses éditeurs, trop nombreuses, ou bien qu'il les estimait de qualité inférieure. Vaut-il aujourd'hui la peine de leur donner la lumière ? On en peut douter.

Pressentant sans doute prochaine sa mort, Ligne avait fait lui-même une sélection dans cette œuvre touffue et avait réuni, dès 1796, ce qu'il appelait ses « Posthumes », c'est-à-dire les écrits dont il souhaitait, lui disparu, la publication. Ces posthumes comprenaient d'importants inédits et, en particulier, les **Fragments de l'histoire de ma vie**, c'est-à-dire ces mémoires que le Prince avait écrits pour éviter qu'on ne dit sur lui des sottises.

On le voit fort préoccupé, dans ses dernières années, du sort de ces ouvrages. En même temps, on surprend chez lui un singulier état d'esprit, révélé par les préfaces dont il accompagne ces textes. Le sceptique, l'épicurien semble touché de quelque religion. S'il a, avec sincérité et même parfois avec cynisme, présenté ses aventures dans leur réalité, c'est, dit-il en substance, dans un but d'enseignement : « Dites-vous à vous-mêmes, mes enfants, mes amis, mes gens, écrit-il, à qui j'ai donné si mauvais exemple, mes chers lecteurs, que si celui qui s'est si bien amusé dans sa vie, comme vous le verrez ici, vous dit de vous convertir, vous pouvez le croire. »

Ces **Fragments de l'histoire de ma vie**, en même temps que les autres *Posthumes*, Ligne tout d'abord les voulut laisser à son éditeur habituel, le sieur Walther, de Dresde, en qui il avait confiance. Le produit de leur vente serait distribué à ses anciens serviteurs et à ses soldats. En définitive, il demanda au comte Alexandre de Laborde de veiller à leur publication. Puis il disparut de ce monde.

Or, c'est miracle que ces papiers n'aient point été perdus.

M. Félicien Leuridant, le docte directeur des *Annales du Prince de Ligne*, qui s'est chargé, après plus d'un siècle, d'éditer les *Fragments* et qui nous en donne aujourd'hui un texte revu sur les manuscrits originaux et les copies, nous conte, dans sa substantielle introduction, comment le texte à peu près complet finit par retourner à la maison de Ligne.

L'éditeur Walther, que la publication des trente-quatre volumes de *Mélanges* du prince n'avait point enrichi, se désintéressa des *Posthumes*, aussi bien que le comte de Laborde, occupé par des travaux historiques personnels. Les manuscrits passèrent entre les mains du comte Maurice O'Donnel, époux de Christine, fille naturelle du prince, qui les mit en vente. Un célèbre libraire allemand, Jean-Frédéric Cotta, les acquit et confia le soin d'en préparer l'édition au sieur Charles Pictet, lequel, ayant lu les *Fragments de l'histoire de ma vie*, s'effraya d'y rencontrer tant de passages compromettants pour des personnages vivants et biffa ces passages au point de les rendre illisibles. Pictet mourut sans avoir procédé à la publication des *Fragments*. Ceux-ci demeurèrent, avec les autres papiers, chez l'éditeur Cotta, qui vendit partie d'entre eux, et notamment les *Fragments* au libraire parisien Schubert, lequel les céda à son confrère Renouard. C'est dans la boutique de ce dernier que le prince Eugène de Ligne put acquérir en 1836 les mémoires de son aïeul. Ces mémoires sont actuellement conservés à Bêlœil. Différentes copies ou cahiers fragmentaires en subsistent, que M. Félicien Leuridant a pu découvrir, consulter et dont il a enregistré les variantes.

Quelques extraits des *Fragments* ont été donnés de 1829 à 1833 par la *Bibliothèque universelle* de Genève et en 1846 par la *Revue nouvelle* de Paris, et reproduits dans les éditions des *Œuvres* du prince de Ligne parues en Angleterre, en Autriche et en France, de 1899 à 1927. Des éditions plus complètes de ces *Fragments* furent aussi faites par des libraires, tantôt d'après les manuscrits de Stuttgart, tantôt d'après le manuscrit de Bêlœil. En fait, le texte véritable et partiellement inédit de ces mémoires, nous le trouvons seulement dans les deux volumes de M. Leuridant.

Il ne faut évidemment pas songer à établir de comparaison entre Ligne et Saint-Simon, qui fut son modèle. Les mémoires de

Ligne sont moins fougueux, plus spirituels, plus cyniques, plus froids que ceux du fameux duc. Ils consistent en paragraphes plus ou moins importants, sans liens entre eux. Ils enregistrent, dans un désordre où l'on éprouve quelque peine à retrouver une chronologie, des faits surgissant dans le souvenir de l'écrivain au fur et à mesure qu'il avance dans son travail. Ces faits sont généralement connus, la biographie de Ligne étant, à cette heure, à peu près élucidée dans toutes ses parties.

M. Félicien Leuridant a accompagné son texte, très pur, de variantes, de notes historiques et d'un index alphabétique qui en rende facile la consultation. Son travail excellent enrichit la bibliographie *lignienne* d'un document important.

§

Non moins attachante que la figure du prince de Ligne, celle de Joseph de Maistre semble aussi singulièrement attirer l'attention des biographes et des critiques depuis quelques années. Le fougueux polémiste mérite que l'on s'attarde à étudier sa carrière autant que son œuvre. Il possède des dévots fort admirateurs de son talent et qui s'efforcent de clarifier tout ce qui demeure encore obscur de ses gestes.

M. François Vermale compte au nombre de ces dévots. Ce consciencieux historien, doublé d'un bon écrivain, paraît s'être surtout intéressé jusqu'à l'heure, dans sa *Franc-Maçonnerie savoisiennne à l'époque révolutionnaire* et dans son *Joseph de Maistre inconnu*, à la partie de l'existence de son héros plus strictement savoisiennne, les archives et les bibliothèques locales lui ayant fourni des lumières sur maintes énigmes de cette existence. A l'heure présente, il aborde, dans un nouvel ouvrage : **Joseph de Maistre émigré**, ouvrage pullulant de précisions et de faits, souvent enrichi de documents inédits, d'autres physionomies de cette vie tourmentée.

Pour bien nous faire comprendre comment son héros fut contraint, lors de la conquête de la Savoie par les Français, de fuir son pays d'origine et de se réfugier en Suisse, il nous trace à grands traits sa biographie, ne retenant que les faits essentiels de cette biographie, mais les présentant avec assez de vigueur et d'animation pour en rendre sensible le pathétique.

Joseph de Maistre, malgré les objurgations de son épouse, ne

sut jamais maîtriser sa nature impétueuse qui l'inclinait à l'action. Embrigadé dans la secte franc-maçonne, il se rendit suspect au gouvernement de son pays. Les Français virent en lui un homme dangereux qu'ils eussent volontiers emprisonné. Ses mémoires, ses lettres publiques, ses ouvrages imprégnés des méditations et des idées de sa lumineuse intelligence lui firent une renommée européenne, alors qu'il restait encore peu sympathique à son roi, dont il méprisait l'inaction et les erreurs, tout en soutenant la cause monarchique avec passion. Il fut pour ce roi l'ami des heures critiques, et c'est seulement à ces heures critiques qu'il en devint, spécialement en Russie, l'auxiliaire officiel.

M. François Vermale, analysant brièvement, mais clairement ses doctrines politiques et religieuses, assez fâcheuses parfois et quelque peu fanatiques, nous montre quel ascendant il prit, lors de son séjour en Russie, sur le tsar et comment il perdit cet ascendant par suite de ses efforts de propagande catholique. Dans son livre figurent aussi de bonnes pages sur les relations de Joseph de Maistre avec Louis XVIII.

Joseph de Maistre quitta la Russie en 1817, y laissant son frère Xavier, qui y exerçait les fonctions de général et y avait épousé une demoiselle d'honneur de l'impératrice. A son exemple, mais par des ouvrages d'une portée bien moindre, Xavier avait conquis en Europe une immense renommée. En 1811, il avait publié **Le Lépreux de la Cité d'Aoste**, qui bénéficia de l'engouement obtenu par le *Voyage autour de ma chambre*.

On sait que le *Lépreux* met en scène des personnages réels. Une étude historique récente sur Xavier de Maistre et sur son séjour à Aoste, alors qu'il était encore officier dans l'armée du roi de Sardaigne, a fourni des renseignements complets sur le milieu qui inspira cette fantaisie mêlée d'impressions et de faits personnels.

Le Lépreux n'enthousiasme guère plus les lecteurs d'aujourd'hui. Ce texte dialogué offre pourtant un certain attrait par les sentiments qu'il révèle, son atmosphère mélancolique, les qualités heureuses du style. M. René-Louis Doyon en publie une belle réimpression à l'usage des lettrés, qu'il accompagne d'une introduction nourrie de documents et rendue agréable par son évocation des lieux où il séjourna à plusieurs reprises.

MÉMENTO. — La librairie Armand Colin a mis récemment en vent

le tome neuvième de la *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, collationnée, annotée et commentée par Théophile Dufour et publiée par M. Pierre-Paul Plan. Ce tome comprend les lettres écrites par le philosophe, de janvier à juin 1763, de Môtiers où il est encore dans un état d'esprit assez fâcheux. Période douloureuse de sa vie, où il lancera la fameuse *Lettre à Christophe de Beaumont* et abdiquera sa qualité de citoyen de Genève. La correspondance, où figurent trente-cinq lettres inédites et dix partiellement inédites, apporte des faits très nombreux que les *Confessions* résument en quelques pages. Ce volume contient, comme le précédent, des planches curieuses, le fac-similé en particulier de l'original autographe de la lettre d'abdication du philosophe. Parmi les pièces de l'Appendice, on trouvera le testament rédigé par ce dernier en février 1763 et les Lettres de naturalité qui lui furent accordées en avril 1763 par l'Etat de Neuchâtel. — La librairie G. Crès continue la publication des *Mémoires de J. Casanova de Seingalt*, entreprise par la Sirène. Nous n'avons pas besoin de souligner l'intérêt de ces volumes, illustrés avec soin à l'aide de documents se rapportant à Casanova ou aux milieux divers dans lesquels le porta son amour de l'aventure. On sait que l'établissement du texte et la rédaction des notes ont été confiés à des spécialistes admirablement informés. MM. Henri de Régnier et Georges Cucuel présentent les tomes V et VI. Bientôt l'ouvrage sera complet. Quel dommage qu'un si important travail de commentateurs avisés n'ait pu être accompli sur le manuscrit original, toujours enfermé à triple tour dans le coffre-fort d'un libraire allemand. — Signalons parmi les publications récentes : *Les Chevaliers*, roman héroïque de Benjamin Constant, écrit par celui-ci, à l'âge de 11 ans, sous l'influence de ses lectures, texte donné d'après le manuscrit original par M. G. Rudler (Simon Kra, édit.). — De M. Albert Schinz : *La pensée religieuse de Rousseau et ses récents interprètes*, bonne étude d'un rousseauiste intelligent, qui discute les propos de quelques critiques cherchant à « accaparer » le philosophe au profit du catholicisme (Félix Alcan, édit.). — De M. Jean Azaïs : *Les attaches méridionales d'André Chénier*, brochure prouvant, d'après des documents d'archives et autres papiers originaux, que la famille du poète eut de fortes attaches languedociennes, qu'elle fut carcassonnaise par deux de ses générations féminines et précisant à quelles dates le poète lui-même résida dans l'altière cité de l'Aude. Une généalogie termine cette courte, mais substantielle étude (éditions du Bon Plaisir, Toulouse).

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Axieros (Pierre Guyolot-Dubasty) : *Les Miettes du Banquet*, « la Renaissance du Livre ». — Pierre Lagarde : *les Inquiétudes*, « aux Editeurs associés ». — Pierre Nocquet : *Antennes*, « les Gêmeaux ». — Pierre Rollain : *Sensibilité*, « Editions des Chroniques ».

De *Solitudes Inquiètes*, recueil de poèmes en prose publiés en 1926, j'écrivais :

« L'auteur ne dédaigne pas d'offusquer l'enlacement, musical le plus souvent, de ses phrases imagées par un laisser-aller, un abandon de la cadence ou par l'introduction d'un mot trop neuf, trop voyant dans sa brutalité de parvenu (l'odieux *réaliser*, par exemple, au sens anglais de *se rendre compte*) ; taches qu'avec un peu plus de souci de l'unité et de l'harmonie intérieure il lui serait aisé d'éviter, car, d'autre part, il se montre simple, vibrant, sûr de lui et de son expression comme de sa pensée. Ne voit-il point que ces défaillances choquent, ou est-ce qu'il se complait à se contredire lui-même au charme qu'il a créé ? Des pages sont exquis, *Nuages du Couchant*, *la Valse de Maurice Ravel*, quelques autres encore... »

Je constatais que « le jeune poète qui signe Axieros... se cache à travers les apparences, n'ignorant pas que tout est vain et fugace comme les nuages d'or, de cinabre et de pourpre sont vaincus par la nuit aux ailes de cendre ».

... Et, « le 28 janvier 1927, un vendredi, mourait à l'âge de vingt-huit ans le poète Axieros, de son vrai nom Pierre Guyolot-Dubasty ».

C'était un raffiné et un érudit, « digne d'être aimé ». Ses amis, en publiant, avec des vignettes de l'auteur, **Les Miettes du Banquet**, recueil de ses poèmes en prose posthumes, lui rendent avec émotion le plus juste et le plus fervent hommage : « Quelque chose de pur et de beau avait encore une fois quitté la terre, qui n'a pourtant pas trop de beauté », déclare M. Maurice Rostand. M^{me} M.-P. Berio nous apprend qu'« il avait connu, très jeune, les joies et les souffrances des êtres extrêmes, ce qui lui permettait de dire à vingt-huit ans : *Je considère ma vie comme pleinement vécue, et je ne te demande rien, ô Mort* ».

Et M^{me} Vivienne Orland précise : « Axieros appartenait à une catégorie de poètes aujourd'hui presque éteinte : idéalistes, rêveurs passionnés, épris d'intangibles beautés, et chez qui l'expression

du sentiment n'est pas un artifice, un cabotinage, mais bien le cri sincère d'un cœur exalté. »

Aucun de ces éloges n'est excessif à qui aura lu ce volume où des poèmes resserrés et sensibles se mêlent à de courtes histoires d'observation documentée ou de pénétrante intuition. Il y a là maintes pages parfaites et qui eussent le plus favorablement du monde fait présager de ce cerveau et de ce cœur d'homme et d'artiste prématurément disparu.

Les Inquiétudes — je souhaite que M. Pierre Lagarde n'en conçoive pas au sujet des impressions que son volume me donnera, car il m'estime, paraît-il, un « critique sévère ». Il désire que je le juge avec autant de franchise qu'en 1925. Comme en 1925, je ne le jugerai pas. Je ne prononce aucune sentence, et rien de ce que j'écris n'a force de loi. J'aime la poésie, j'honore les poètes. Je les lis, et m'efforce d'expliquer, de m'expliquer à moi-même comme aux autres les raisons de mes sympathies, de mes antipathies, de mes enthousiasmes et, au besoin, de mes répulsions. C'est tout. Mon intervention, entendue de cette manière, est-elle de quelque portée, de quelque utilité ? Je l'imagine. Les poètes sont sacrifiés. Personne ne les présente, ne les recommande au public. Un lecteur de bonne volonté ne saurait avoir le temps de lire tous les volumes de vers qui paraissent. Je les lis ou, au moins, les parcours. Je le renseigne, non avec impartialité, j'en conviens, mais sans appréhension et sans parti pris. J'ai fait l'éloge de maint livre hostile à mon esthétique personnelle ; j'ai fait des réserves sur d'autres dont les tendances m'eussent été plus favorables. On peut me reprocher des erreurs, des travers, je n'en doute pas ; on ne peut, j'en porte fièrement la conscience, soupçonner ni mon désir sincère de comprendre, ni la joie sincère, aussi, que je ressens lorsque j'admire.

Si l'on me croit sévère, c'est qu'on m'attribue des intentions qui me sont étrangères, ou qu'on prête à mes notes critiques une portée à laquelle elles ne prétendent pas.

Du précédent recueil de M. Pierre Lagarde j'ai écrit que « l'aisance familière et non dépourvue de charme expressif confine parfois à la mollesse banale appréciée dans les salons ». Pourquoi M. Lagarde, à qui je sais un grand gré de ne me manifester ni aigreur ni rancune, trouve-t-il cette estimation sévère ? A mon sentiment, il se trompe. S'il avait sous les yeux le monceau de

publications amorphes et veules qui me sont communiquées sous le prétexte qu'elles se donnent pour des ouvrages de poésie, il s'apercevrait que n'être pas dépourvu de charme expressif, et même écrire avec une aisance familière, place un auteur assez haut déjà dans la zone d'estime... tempérée, je veux bien en convenir, mais du côté enviable du cercle polaire. C'est quelqu'un de qui l'on peut parler, avec qui on éprouve quelque satisfaction à causer.

J'ouvre son nouveau volume, *les Inquiétudes* : j'y trouve plus de fermeté, un savoir prosodique mûri, une sûreté d'élocution nette et précise, mais encore ce que j'appelais naguère un peu de « cette mollesse banale appréciée dans les salons ». Je ne sais absolument rien de M. Pierre Lagarde, je ne l'ai jamais rencontré ni, sans doute, aperçu. Mais, s'il ne se plaisait pas dans les salons et parmi la société mondaine, j'en serais fort surpris ; si certains de ses poèmes dramatisés n'avaient point été écrits dans la pensée qu'ils pourraient être dits (et jusqu'à un certain point joués), j'en serais plus surpris encore. Du moins à coup sûr, ils porteraient, comme on dit, et obtiendraient beaucoup de succès.

Voilà le fond de ma pensée. Si un poète juge à propos de donner à sa pensée le truchement de la forme dramatique, c'est affaire à sa conscience, je me garderais d'y rien reprendre. Mais je suis gêné lorsque le poète confond le lyrique et le dramatique, fait de l'ode un soliloque tragique ou (peut-être même) simplement une prosopopée. J'esais que, sur les esprits superficiels, l'extériorisation mouvementée des sentiments rencontre plus de faveur que l'expression imagée des idées, ou des sensations réfléchies ou des élans fervents et contenus de l'âme. Je révère le poète à proportion de la répugnance qu'il a pour des succès trop faciles ou trop directs, et je ne puis m'empêcher de regarder celui qui les recherche, ou seulement les admet, comme enclin « à la mollesse banale appréciée dans les salons ».

Je ne fais point à M. Pierre Lagarde d'autre querelle. Nous ne nous entendons pas sur l'attitude et le rôle fondamental du poète. Sur ce point essentiel, je demeure irréductible. Il doit, tout autant que moi, se figurer que sa conception est la bonne, et je me l'explique, puisque, une fois établie cette réserve, il est incontestable que ses poèmes sont excellents.

Antennes se nomme le volume de M. Pierre Nocquet, des vers libres, échos lointains de rimes ou d'assonances, images

brèves et nombreuses. Et, comme épigraphe (à une syllabe près), le vers de Mallarmé : « ...entends le chant des matelots ».

La voile latine tendue au long de la vergue oblique, l'embarcation du poète aborde les horizons pour tenter des cieux nouveaux : peut-être, « au-dessus des mers glacées, au-dessus des mers tropicales, « surgiront » d'autres étoiles que les nôtres ». Recherches, aventures intellectuelles, impressions aux aguets de ce qui n'a pas été dit, sinon pensé et éprouvé. Et le poète procède à la manière de maint nouveau venu : je prendrai le mot *antennes* dans sa signification zoologique, d'un regard avide, prompt, hardi, soudain rétracté, il palpe au point sensible, il sonde la tristesse des universelles rumeurs, il s'effare de tant de douleurs sourdes.

Et ainsi s'entasse, s'ordonne au hasard des visionnaires trouvailles, une quantité de matériaux qui s'achèvent et se complètent réciproquement, qui suggèrent à l'esprit la hantise d'un ensemble dont ils seraient les éléments. Cet art impressionniste et rapide, pratiqué, comme par M. Nocquet, avec toujours du goût et beaucoup de discrétion, art tout de réserve et de choix, est, à coup sûr, efficace. Cette succession haletante de touches produit une impression éclatante de couleur. Une architecture secrète et solide n'en est pas moins évoquée, bien souvent, et c'est là le sortilège.

Les poèmes de M. Pierre Rollaine, **Sensibilité**, sont, je suppose, d'un débutant fort inexpérimenté. Il réunit des essais hétéroclites. Qu'importe qu'il manie avec une facilité un peu ingénue des rythmes dont la complexe subtilité et la musicalité lui échappent, qu'il butte à des redites de redites et à des banalités scolaires, puisque, en même temps, il compose des poèmes frais et charmants, joliment nuancés, *Ile-de-France*, *Le Repos...* Qu'il retarde jusqu'à sa maturité le plaisir d'écrire des épigrammes et qu'il évite de narrer des histoires ou des historiettes. S'il porte en lui quelque ardeur de sentiment et de beauté, qu'il s'efforce avec simplicité à s'exprimer selon son âme et selon son cœur.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

ROMANS HUMORISTIQUES ET FANTAISISTES. Léon Daudet : *Le Napus, fléau de l'an 2.227*, E. Flammarion. — Thomas Raucat : *Lein des blondes*, Editions de la Nouvelle Revue française. — Tristan Bernard : *Les moyens du bord*, E. Flammarion. — Francis de Miomandre : *Les baladins d'amour*, J. Fe-

renczi et fils. — Charles Nicolle : *Marmouse et ses hôtes*, Editions Rieder. — Louis Léon-Martin : *L'ascension d'Elise Amour*, Bernard Grasset. — Jules Supervielle : *Le voleur d'enfants*, Editions de la Nouvelle Revue française. — Jacques Dyssord : *Joe ou la découverte du vieux monde*, Editions de la Nouvelle Revue critique. — Marcel Arnac : *Loin des musles*, E. Flammarion. — Pierre Veber : *En bordée*, J. Ferenczi et fils. — Willy : *Le fruit vert*, Louis Querelle. — José Germain : *Le roi des coqs*, J. Ferenczi et fils. — Mémento.

L'activité que déploie M. Léon Daudet est, déjà, par elle-même, chose admirable : mais la variété des aspects sous laquelle elle se manifeste, du journalisme et de la politique à la littérature et à la médecine, quand on veut bien reconnaître, en toute bonne foi, qu'elle n'est jamais vaine, étonne et confond. La série de « cahiers » qu'il rédige en exil, et dont les deux premiers viennent de paraître chez Grasset, sous ces titres dus à Rembrandt et à Goya : *La ronde de nuit* et *Les horreurs de la guerre*, atteste cette activité. Il ne m'appartient pas, ici, d'en parler, c'est-à-dire de suivre M. Léon Daudet dans son « enseignement », qui a le mérite, à tout le moins, de stimuler les esprits. J'en retrouve cependant quelque chose dans **Le Napus, fléau de l'an 2.227**, le curieux roman d'anticipation, de caractère passionnément satirique, où sa verve s'exerce surtout aux dépens de la science, en général, et de la science de la guerre en particulier, l'une devant se développer concurremment avec l'autre, sous l'influence du courant matérialiste. M. Léon Daudet imagine une nouvelle manière de mourir sans laisser de trace, ce qui n'a rien en soi d'odieux, et bien au contraire. Tout d'un coup, les gens s'évanouissent dans l'air avec un petit bruit sec. « N'apus ! » s'est exclamée une fillette en voyant ainsi son grand-père s'évaporer devant elle, avenue des Champs-Élysées. Le mot est resté pour désigner le fléau dont la cause mystérieuse met à une rude épreuve la perspicacité des savants, et qui finit par provoquer une conflagration européenne. Vous pensez bien que le récit de M. Léon Daudet n'emprunte pas tant son intérêt au fantastique des événements qu'il relate qu'à la truculence et à l'ingéniosité des variations philosophico-morales auxquelles il sert de prétexte. Il y a dans ce récit, peut-être un peu trop copieux, des suggestions qui sont à la fois d'un critique et d'un poète, et dont la portée — comme dans le chapitre *La force des images* — dépasse l'anecdote. Cela fait songer parfois à Rabelais et à Swift, dont M. Léon Daudet possède, de l'un l'érudition, de l'autre

l'ironie acide, à preuve l'invention des polyplastés, ces êtres hybrides, issus d'une série de croisements internationaux.

M. Thomas Raucat, l'auteur de *l'Honorable partie de campagne*, est un fervent admirateur de l'Asie et des mœurs des asiatiques. Les femmes, surtout, lui sont chères, qui se développent comme de sombres et précieuses petites fleurs entre le Pacifique et l'Océan Indien, dans l'ombre gigantesque du Bouddha. Et l'on comprend que s'étant enivré de leur servilité voluptueuse, il se soit plu à imaginer un homme qui, **Loin des blondes**, ait fui auprès d'elles ce type impertinent d'amazone auquel les grands dolychocéphales anglo-saxons ont abandonné le sceptre dans le Nouveau-Monde. Hélas ! le bonheur que poursuit son héros impose à celui-ci de bien pénibles épreuves et l'on devine qu'il ne l'atteindra jamais, quand on constate à quelle maussade idylle il se résigne, de retour en France, après l'avoir entrevu au Japon et en Chine, dans des conditions détestables. Mais M. Raucat est un pince-sans-rire nonchalant, et qui ne se fait pas d'illusion sur la vanité ou la relativité des choses. Comme il dédaigne d'exploiter les richesses de son pittoresque, il ne nous cache pas les faiblesses de son héros, qui est une manière d'intoxiqué conscient sachant se moquer de lui-même avec indulgence.

On a dit des pièces de Molière que la plupart de leurs situations frisent le drame, et qu'il eût suffi de presque rien pour que l'auteur du *Tartufe* et de *l'Avare* fût un auteur tragique au lieu d'un auteur comique. En vérité, il n'y a guère de sujets d'œuvres théâtrales ou romanesques qui ne contiennent un élément tragique et un élément comique. C'est au génie de l'écrivain de choisir entre ces deux éléments, et de développer, pour l'exploiter, celui qui lui plaît. Ainsi la donnée du nouveau récit de M. Tristan Bernard, **Les moyens du bord**, pouvait être très pathétique, qui nous montre un fils sauvant — par un brusque renversement du sort — sinon de la ruine, du moins d'une humiliation profonde, son père qui s'était montré dur pour ses erreurs. Mais on connaît la discrète ironie de M. Tristan Bernard. Insoucieux de tirer des circonstances de son histoire les effets qu'elles comportaient, il a conté avec bonhomie, sur un ton modéré (on dirait quasi les mains dans les poches, mais avec un sourire de coin), le plus agréable des romans.

M. Francis de Miomandre est un bien charmant, un bien « gentil » écrivain, et que Banville (je l'ai dit déjà) eût aimé de tout son cœur de rossignol. C'est un peu, du reste, le sujet de *Florise*, cette comédie mêlée d'héroïsme et de rêve, qu'il a repris ou rencontré, dans le présent roman, **Les baladins d'amour**, qui fait, en outre, songer au « théâtre bleu » de Shakespeare. Raconter ce sujet, ce serait enlever la poudre d'or des ailes du papillon. Mais que M. Francis de Miomandre a donc l'inspiration juvénile et qu'il excelle à tourmenter gratuitement ses chimériques personnages, ici quelques jeunes gens qui entrent en contact avec la réalité sur le chemin de l'illusion et qui manquent en mourir. Un beau château, des comédiens (des comédiens errants, bien entendu), de la poésie, de l'amour, la folie. C'est mélancolique et romantique à souhait, mais sans fadeur ni déclamation, avec grâce, avec esprit.

J'ignore si M. Charles Nicolle, en écrivant **Marmouse et ses hôtes**, a eu l'intention que je suis tenté de lui attribuer, et je ne la lui attribuerai donc que sous réserve, mais elle est très séduisante. La voici : réconcilier *dans la pensée ou le sentiment celtique*, l'idéal chrétien et l'idéal païen du monde. Marmouse, en effet, qui accueille chez elle le petit dieu-lare Cardeus et l'ange Joël, est une fée, une authentique fée gauloise, comme les histoires de M. Nicolle... Ce savant directeur de l'Institut Pasteur de Tunis a, en tout cas, l'esprit le plus aimable et, sous ses allures paradoxales, la philosophie la plus sage. Il conte avec humour de piquantes histoires où il interprète avec une fantaisie de poète les mythes gréco-latins et les légendes dorées. Banville, que je citais à propos de M. de Miomandre, et qui rêvait, lui aussi, après son maître Ronsard, de voir fraterniser paganisme et christianisme (il croyait, du reste, à la réalité d'Urgèle et de Morgane) lui eût envié nombre de ses trouvailles, non les moins bouffonnes, peut-être, ni les moins indécentes...

L'Ascension d'Elise Amour, de M. Louis Léon-Martin, est, comme les autres romans de cet écrivain malicieux, une sorte de poème de la médiocrité. Servante dans une de ces auberges aujourd'hui à la mode, Elise — qui est la sottise incarnée dans la beauté — inspire une violente passion au peintre Antoine Drouet, grand artiste, mais sur le retour, et qui, comme beaucoup de sensuels, ne crée que sous l'influence de l'excitation

vénérienne. Drouet enlève Elise et fait d'elle sa maîtresse. Aussitôt, il retrouve le goût du travail qu'il avait perdu. Mais, au cours d'un voyage en Italie, Elise l'ayant trompé, il l'épouse par peur de la perdre. Elise qui ne comprend rien à l'art de Drouet, et ne se rend même pas compte qu'elle est un merveilleux stimulant pour lui, avait béatement joui, jusque-là, de sa chance. Devenue M^{me} Drouet, elle se prend au sérieux et se persuade que sa nouvelle condition lui impose des devoirs. Bientôt veuve, elle achève son « ascension » en se remariant avec son ancien patron qui s'est retiré des affaires, et en devenant une bonne grosse bourgeoise. M. Louis Léon-Martin a tracé d'Elise un bon portrait, dont il a caressé les détails avec délectation. Ce contempteur de l'humanité n'est point amer. Il voit plus en grisaille que sombre. Mais je crains bien que sa misanthropie, à cause même de la discrète gaité dont il l'enveloppe, ne soit incurable. Elle n'est point, comme il arrive souvent, l'envers désespéré de l'amour ; et c'est par la seule fantaisie qu'elle s'ouvre une échappée sur le ciel.

Quoique parfaitement invraisemblable, l'histoire surréaliste que M. Jules Supervielle nous conte sous ce titre : **Le voleur d'enfants**, ne laisse pas d'être suggestive, et de puiser assez profondément dans l'âme humaine la force de son comique un peu douloureux. Philémon Bigua, le héros sud-américain de cette histoire, pour se consoler d'être affligé d'une épouse frigide et stérile, vole ou adopte tour à tour deux gosses à Londres, un petit voyou rue Censier, un petit bourgeois boulevard Haussmann, une gamine, enfin, qui deviendra bientôt jeune fille et même femme, mais ne lui donnera pas l'enfant qu'il a rêvé de lui faire, et qu'il eût accueilli, venant d'elle, comme le sien propre, même des œuvres d'un autre... On retrouve bien, ici, quelque chose de l'influence de Freud, mais avec un souci très particulier de déformation caricaturale et même burlesque. M. Supervielle a certainement de l'originalité, et sa tentative est intéressante,

M. Jacques Dyssord, qui est poète, comme on sait, vient d'écrire une spirituelle fantaisie : **Joe ou la découverte du vieux monde**, où il révèle beaucoup de sagacité et d'observation. Son héros, un multi-millionnaire américain, n'a rien du jobard que nous nous plaisons à voir dans la majorité des transatlantiques.

(M. Dyssord m'accordera, cependant, que ce jeune homme, favorisé de la fortune, réalise une assez belle exception). Loin de se laisser rouler par les Français, il se joue allègrement d'eux, et « leur en bouche un coin », comme dit le comte dédoré qui lui sert d'interprète, en éventant leurs trucs, d'ailleurs, en général, assez grossiers. On peut tirer une leçon de modestie de l'amusant ouvrage de M. Dyssord, très joliment écrit, au surplus, et qui fait de nos mœurs une critique souvent aiguë, parfois amère. Mais il m'a semblé que, dans la seconde partie de cet ouvrage, l'auteur, emporté par son sujet, se substituait au yankee dont il est censé reproduire les propos.

M. Marcel Arnac a moins donné l'essor à ses qualités habituelles, dans son nouveau roman : **Loin des mufles**, que recherché un impressionnisme voisin de celui de M^{me} Colette. Il y a, du reste, dans ce récit, qui se passe à la campagne, une certaine petite Bribe que je crois quelque peu parente de Claudine, ou dont la précocité m'a rappelé celle de l'écolière en tablier de lustrine noir... Je m'étonne que M. Arnac, qui est rabelaisien, ait raté, ici, une belle occasion de nous réjouir à la manière de son génial modèle, en faisant son héros se comporter avec les mufles qui viennent le relancer dans la Thélème où il s'est réfugié de la même façon que Gargantua avec Paris en feu... Nous attendions mieux, en tout cas, que le silence où il se renferme, devant les voyous qui mettent sa maison au pillage. Tant de discrétion étonne de sa part, et nous rend, par ailleurs, moins indulgents pour son cynisme.

Je ne crois pas être suspect de partialité à l'égard de notre époque, mais je dois à la vérité de dire que le genre d'esprit qu'elle pratique me paraît préférable à celui qui se cultivait avant la guerre. En effet, on ne trouverait pas drôle, aujourd'hui, le pétomane, ni les gauloiseries d'Armand Silvestre, les gaudrioles du café conc' et les mésaventures de militaires ahuris. *Le train de 8 heures 47* a bien vieilli, et le « roman gai » de M. Pierre Veber, **En bordée**, dont l'inspiration est du même acabit, m'a paru indigeste ou fastidieux, qui nous entraîne à la suite de deux marins à la recherche, dans Toulon, de leur amiral égaré... Vous devinez que nos gaillards ne ratent pas l'indispensable visite au gros numéro et que leur chasse est semée des plus loufoques péripéties. M. Pierre Veber, qui connaît tous les trucs

vaudevillesques, n'a point ménagé sa verve. Mais son tour de main ne saurait faire que je trouve de mon goût les éléments qu'il emploie, et qui ne sont pas ceux d'*Amour, amour...* son chef-d'œuvre, et un petit chef-d'œuvre.

Le fruit vert, de M. Willy, eût fait, lui aussi, les délices de la génération qui lisait *Le Gil Blas* et *Le Supplément de La Lanterne*. Ce recueil de nouvelles a, cependant, sa note de grivoiserie particulière, et qui rappelle un peu celle des contes libertins de Catulle Mendès. J'ajoute qu'il foisonne de calembours et que, pratiqué avec cette dextérité, le jeu du rapprochement insolite des mots est presque un art.

Parmi les victimes de la guerre, il en est beaucoup, paraît-il, qu'elle a frappées dans leurs sources vives. Saint-Miclos-les-Yeux en particulier, la « villette » où M. José Germain place l'action de son récit, **Le roi des Coqs**, a vu la presque totalité de ses mâles horriblement mutilés. Réformé par un conseil de révision (faut-il écrire incompetent, puisqu'il a fait preuve, sans le savoir, de prévoyance ?), Colin Maillard a seul, en effet, gardé intacte sa virilité. Son épouse, laide et avaricieuse, s'avisera du parti à tirer d'un tel avantage. Elle le décidera aisément à jouer — car il est paillard — mais moyennant « phynance », comme eût dit Alfred Jarry, le rôle d'étalon, et le gouvernement le reconnaîtra bientôt d'utilité publique. De cette histoire de « haulte liesse », M. José Germain a tiré des effets faciles, mais il a su se tirer sans dommage de son entreprise.

MÉMENTO. — M. Frédéric Boutet publie chez Flammarion quatre nouvelles d'inégale valeur sous ce titre : *L'homme qui épouse sa femme*, emprunté à la première d'entre elles. A la première, dans tous les sens. Elle est fort spirituelle, en effet, et d'une juste observation dans la satire qu'elle fait de notre snobisme. Il y a encore de bonnes choses dans *La vocation de Denise Marphy*, qui s'inspire du cas, plus fréquent que l'on ne pense, d'une artiste qui se trompe sur sa vocation véritable. Mais j'ai trouvé *Le bon père* par trop poussé à la charge. — Le poète Jehan Rictus faisait, naguère, Jésus se réincarner pour convaincre de leur méchanceté les hommes de notre temps. A son exemple, M. Sylvain Bonmariage, dans *La seconde vie du marquis de Sade* (Mercure de Flandre), nous montre le père de Justine confondu de voir ses folles imaginations égalées, sinon dépassées, par les libertins d'aujourd'hui. — Dans *Vendredi 13* (Les Editions de France), M. André Gybal s'amuse à des variations sur le thème de la supersti-

tion, cette complaisante rivale de la foi, mais qui lui survivra, dût-elle jamais périr. C'est curieux et pittoresque. — Un nouveau Cami paraît chez Flammarion : *Cami-Voyageur*. Mais c'est un titre qui calomnie son auteur. Cami a beaucoup plus d'esprit ou il est infiniment plus drôle que n'importe quel pilier de table d'hôtes. Suivez-le en Amérique ; il vous amusera, je gage, comme il m'a amusé.

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

Ma sœur et moi, trois actes de MM. Georges Berr et Louis Verneuil, à l'Athénée. — *La fin du jour*, un acte de Robert de Varey ; *Le métier d'amant*, un acte de M. Edmond Sée ; *Le quatrième*, un acte de M. Martial Piéchaud ; *Kérubinos*, un acte en vers de Gabriel Nigond, aux Français. — *La célèbre histoire*, trois actes de M. Saint-Georges de Bouhélier au théâtre des Mathurins.

Voilà des auteurs de pièces qui ne se cachent pas de travailler pour plaire au public et pour gagner de l'argent. Si je ne me trompe, M. Louis Verneuil a fait, l'an passé, une profession de foi sans ambage, et qui naturellement fit crier tous les mauvais faiseurs de pièces à cadavres, à cimetières, etc., et soi-disant « d'Art ». Je dirai sans détour que je préfère de beaucoup la position franche, marchande ouvertement, de nos deux amuseurs, aux équivoques lamentables que j'ai longuement signalées, où des auteurs sans talent se présentent, et nous sont présentés, avec des airs de jeunesse et de génie, ceci et cela portant habilement en soi la quête et la présomption. L'Athénée joue d'habiles auteurs qui proclament hautement : « Nous donnons exactement le genre d'esprit qu'un public très étendu demande, nous le servons au mieux et nous attendons de sa satisfaction la plus large rémunération ». Et, en fait, l'occasion s'offre rarement d'aller à l'Athénée ; chacune de ses pièces en ayant au moins pour 300 représentations. **Ma sœur et moi** paraît destinée au même sort. Mélange de comédie légère et de vaudeville, interprétation homogène dans son genre, excellente jusque dans les moindres rôles, attrait léger des femmes et des échantillons divers du luxe sur la scène.

Ici, l'idée de comédie — point neuve, mais vraie dans les mœurs moyennes courantes — c'est qu'une trop grande disproportion de classe sociale et de fortune est un empêchement pour l'amour. Bien entendu, c'est là convention d'apparence, de surface ; et qu'il y aurait à rire de la pauvreté de cette proposition restric-

tive, si nous voulions nous placer à un degré plus humain ! Mais laissons cela et suivons bonnement nos auteurs d'aujourd'hui sur leur terrain.

Une princesse veuve, multi-millionnaire, et passablement capricieuse (Madeleine Soria), s'éprend d'un jeune universitaire, timide et gauche (Pierre Stéphen), engagé pendant les vacances pour mettre en ordre sa riche bibliothèque. Celui-ci, ayant « la délicatesse que seule peut procurer la culture des lettres », si nous en croyons Désiré Nisard (1), se dérobe à ses avances et s'enfuit pour occuper une chaire de quatrième au Lycée de Nancy (médiocre palliatif !). Par parenthèse, il n'est que Licencié ; le ministre serait-il donc dépourvu d'Agrégés pour les grands lycées ? Le recteur de Nancy a dû faire la grimace.

Puis, c'est la part vaudevillesque : la princesse accourt à Nancy, s'y déguise en vendeuse dans un magasin de chaussures, feignant d'être une de ses sœurs qui aurait mal tourné. Dupe du subterfuge, le jeune grammairien s'échauffe et brûle pour cette femme sosie. Désormais, la fausse vendeuse, triomphante, révèle son identité princière et enlève son amant (qui ne l'est et ne le sera qu'au sens chaste du xvii^e siècle). Elle le ramène à Paris et l'y présente comme son fiancé.

Mais, en peu de jours, désillusion réciproque. La princesse s'aperçoit que, dans son milieu aris'ocratique, ce fiancé ne fait pas bonne figure. Et lui-même se trouve gêné, morfondu. Elle revient donc à son fiancé primitif, un clubman élégant et plein d'esprit (Rozenberg), tandis que le professeur paraît disposé à se consoler bientôt en épousant l'agréable demoiselle de compagnie. M. Arnaudy, en patron du magasin de chaussures, a été incroyable de naturel et de drôlerie, selon son habitude et plus que jamais.

On voit, sans que j'insiste, quelle est l'habileté profession-

(1) Cette citation n'est pas prise dans les œuvres de Nisard, ce n'est qu'une anecdote, mais que j'ai recueillie très directement. Aux environs de 1865, Nisard était Directeur de l'École Normale Supérieure (où F. Bouillier lui succéda peu après, avec pour Sous-Directeur Pasteur, déjà célèbre à moitié. Pasteur n'était pas diplomate, mais plutôt rude et bourru, par exemple quand les élèves lui apportaient des doléances, notamment sur l'ordinaire. Ceux-ci étant allés se plaindre auprès de Nisard des façons du Sous-Directeur, il leur répondit : « Que voulez-vous ? M. le Sous-Directeur ne peut avoir cette délicatesse de forme que seule donne la culture des Lettres. » Le mot est désuet, mais joli.

nelle déjà dans la fabrication d'une telle pièce, dont on saisit comme elle vise et touche le genre de public qu'elle veut.

§

Je n'ai pu suivre qu'imparfaitement le spectacle des Français. Nos fauteuils (202-204) sont éloignés, et sur le côté. La salle est vaste. Et, comme tout se passait en conversations, les yeux n'aidaient pas l'oreille. Je me suis surpris à sommeiller et il y avait de quoi.

Je n'ose inculper la diction de MM. les comédiens ; elle est certainement meilleure que celle des autres théâtres. Toutefois, si je compare à des phrases ou bouts de phrase qui me sont restés dans l'oreille comme dans un phonographe naturel, jadis les acteurs que j'ai connus articulaient davantage et parlaient un peu plus lentement par moments. Que diable ! un vaisseau de cette dimension, ce n'est pas un salon ! Puis, les conventions de l'élocution et de l'audition adéquates, une fois admises, donnent pleinement l'effet du naturel. Ce qui me donne l'assurance que mon ouïe n'est pas en cause, c'est qu'il y a un acteur, — le seul — Granval, avec qui je ne perdais rien. C'est du reste à Granval (dans l'acte de M. Sée) que je décernerais le prix de la soirée ; outre sa diction, il est très bon, de naturel et de rondeur.

La fin du jour. — Deux protagonistes, l'Abbé et la Marquise, qui ont tous deux passé quatre-vingts ans, s'attendrissent lorsque M^{lle} Yvonne vient montrer à sa vieille grand'mère et à son vieux précepteur la robe bleue dont elle est parée pour le premier bal où elle va. Je n'ai guère compris les confidences que se font alors les deux chenus. Notamment, je n'ai rien saisi de celles de la Marquise, que l'on fait s'endormir du dernier sommeil, à la fin. Quant à l'Abbé, il avoue à la Marquise que jadis il a été secrètement épris d'elle, et il lui demande l'absolution. Double chose — ce simulacre de confession faite par un prêtre à une femme, et d'absolution donnée par celle-ci — que d'aucuns sans être du tout des croyants (et par exemple moi-même qui considère la religion comme un simple héritage désuet, une condition traditionnelle, d'ailleurs parfois charmante) peuvent trouver invraisemblable et de mauvais goût...

Le métier d'amant. — Le plat de résistance, — si l'on en cherche un dans ces maigres civets, noyés sous une sauce

abondante et diluée, — c'est celui de M. Sée. A tort ou à raison, je le goûte peu. Je ne m'intéresse pas du tout à la question de savoir si le pauvre architecte obtiendra ou non une commande de l'Etat. A voir ce qu'ils font, je ne me sens pas une vive sympathie pour le corps moderne des architectes. — Puis, il y a beaucoup trop de commandes de l'Etat, à mon avis, et l'on sait combien la politique ou les bassesses y contribuent.

D'autre part, sauf à sembler ridiculement suranné, j'estime que celui qui a obtenu les faveurs *désintéressées* d'une femme demeure son obligé et ne doit pas lui marchander les dévouements. (Je le dis d'autant volontiers que je suis un homme prudent, sans les aventures où pareille profession de foi pourrait avoir quelques inconvénients). Donc, en refusant de sacrifier à sa maîtresse une commande éventuelle, le jeune architecte me paraît se comporter comme un goujat. MM. Bernstein, Sée, présentent ce genre de façons sans en signaler l'incongruité, et comme naturellement françaises. Ils se trompent.

Puis je ne trouve rien que de très légitime à ce que la maîtresse, tout en s'offrant un amant, veille aux intérêts pécuniaires et honorifiques de son mari, de son ménage (voir le roman très oublié, *Fanny*, d'Ernest Feydeau, le père de Georges).

La soirée s'est terminée par un acte de M. Martial-Piéchaud, **Le quatrième**, joliment mélancolique et amer, où l'on assiste au crépuscule automnal de trois vieilles demoiselles par rapport à un quatrième personnage — M. Bernard — écrivain modeste et âgé, lui aussi, et point gai. Parmi ses jeunes camarades subitement vieilles là, M^{me} Andrée de Chauveron est celle à qui cela a dû demander le plus d'effort et qui y réussit le mieux. Ceci est un madrigal.

En résumé, si je voulais faire une médiocre plaisanterie, je dirais que chacun de ces trois actes remplit excellemment la condition essentielle d'un lever de rideau : permettre aux gens de n'arriver qu'à 9 heures du soir, sans aucun regret de ne pas s'être pressés pour ne rien manquer.

En réalité, pour lever de rideau, on nous a joué **Kéroubinos**, une reprise ; cela avait été donné au Nouveau Théâtre des Arts, en 1909.

C'est une fantaisie à la manière de Banville : vers spirituels et sonores d'un bon ouvrier. Ça se passe en des temps fabuleux,

et dans l'île Mytilène. Personnages : Hercule, le poète Kéroubinos, et la courtisane Chrysis.

Hercule, dans un repos au cours de ses travaux, a pris gîte chez son ami Kéroubinos — riche, quoique poète. Hercule, en bon géant naïf, s'éprend aussitôt et sans réserve de Chrysis, en visite chez Kéroubinos, son ami (à elle) intermittent. Et Chrysis paraît toquée des performances d'Hercule. Alors Kéroubinos dit, à peu près, à Hercule : « Mon pauvre vieux, tu crois qu'elle va t'aimer ? Tu ne connais pas les femmes. Moi, je ne fais que m'amuser avec. Parions, si tu veux, que Chrysis restera à celui de nous deux qu'elle aimera assez pour lui sacrifier sa belle et longue chevelure blonde ».

Hercule essaie, le premier, d'obtenir de Chrysis cette preuve d'amour. Mais elle se fâche et le gifle.

Kéroubinos s'y prend autrement. Il persuade à Chrysis — qui vient de faire un séjour à la campagne — que la nouvelle mode des dames de la ville, c'est de porter les cheveux courts. Aussitôt Chrysis s'exécute.

Gabriel Nigond a-t-il été un précurseur ? ou la mode des cheveux courts commençait-elle déjà en 1909 ? En tout cas, cette fable capillaire était de pleine saison plus récemment. Aujourd'hui, on pourrait objecter que Kéroubinos est un peu en retard, lorsque partout, au théâtre et à la ville, parmi, au surplus, les larges échancrures généreuses, nous voyons, comme des bourgeois printaniers aux branches, de tout petits chignons reparaître à la nuque tendre des femmes.

§

A l'annonce de la nouvelle pièce de M. Saint-Georges de Bouhélier, j'avais envisagé un instant d'assister également à la reprise de son *Carnaval des Enfants* au Français. Mais sa farce du Théâtre des Mathurins m'a trop rappelé ce qu'est M. de Bouhélier : le primaire qui a de *grandes idées* — que tout le monde a eues avant lui ! Quand je dis primaire, je me trompe à moitié. Plus exactement : *pauvre* autant qu'*ambitieux* comme *idées*, mais non dépourvu d'une certaine érudition, de lectures tout au moins. Ainsi, ses *Flambeaux de la Noce* (je l'ai noté lors de mon compte rendu) témoignent d'inspirations puisées, non seulement chez Obnet, mais chez divers auteurs espagnols. J'imagine que le réa-

lisme pénible du *Carnaval des Enfants* doit dériver de quelque auteur étranger. Et voici que M. de Bouhéliier livre toute la franchise à son talent parodique : **La célèbre histoire**, c'est *Hamlet*, dont M. de Bouhéliier nous a donné un misérable tripa-touillage qui ne mérite que le signalement de son invalidité. C'est un *Hamlet du pauvre*, une charge morne. Dans cette voie, l'auteur a devant lui une mine inépuisable et d'exploitation facile : réduire à l'état de vulgaire mélodrame *Othello*, *Roméo*, *Macbeth*, le *Cid*, etc., etc. Ainsi M. de Bouhéliier, ancien fondateur de l'école des naturalistes (*sic*), renouvelle son magistère par la création de l'école simiesque.

Quant à l'interprétation, à la mise en scène, aux décors chez M. Pitoëff, tout cela est comme accoutumé le célèbre gargari-seur.

ANDRÉ ROUVEYRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Fernand Holweck : *De la lumière aux rayons X*, les Presses universitaires.
—F. Wolfers : *Éléments de la physique des rayons X*, Hermann. — Maurice et Louis de Broglie : *Introduction à la physique des rayons X et gamma*, Gauthier-Villars. — Mémento.

Ce sont des contingences accessoires qui déterminent l'intérêt accordé à certaines branches de la science plutôt qu'à d'autres par « le grand public cultivé » ; grand public qui, au xvii^e siècle, était formé par les « honnêtes hommes » et qui, au xx^e siècle, constitue la masse des ignorants ; c'est la rançon de l'admirable développement de nos connaissances, auxquelles la quasi-unanimité des mortels restera complètement fermée. Ainsi, il sera curieux de mettre en parallèle l'engouement qui prit naissance après la guerre pour la *relativité* et la froideur avec laquelle les *quanta* (1) sont accueillis par les profanes. Et cependant *relativité* et *quanta* forment les deux pôles de notre explication du monde ; même, l'étude historique des *quanta*, depuis leur naissance dans le cerveau de Max Planck (1900), comporterait d'utiles enseignements, avec l'alternance de succès et de déceptions, concrétant les résistances d'un monde extérieur rebelle à l'emprise de l'intelligence humaine : Planck, Einstein, Bohr, Sommerfeld, L. de Broglie, Schrödinger sont certainement les physiciens

(1) Cf. *Mercur de France*, 15 mars 1925, p. 777-779, et 15 mai 1927, p. 152-155.

(encore vivants) qui eurent le plus d'influence dans cette lutte contre la nature, depuis le début du siècle.

A l'heure actuelle, on se représente le monde comme composé uniquement de matière et de rayonnement ; la *matière*, c'est l'ensemble des « objets » qui nous entourent et qui se résolvent en une centaine d'atomes différents, tous bâtis avec des grains d'électricité, l'un négatif (l'électron), l'autre positif (le proton) ; le *rayonnement*, c'est quelque chose comme la lumière, ou plutôt la lumière est un cas particulier de rayonnement, et, si vous demandez à « l'homme de la rue » ce qu'est la lumière, il vous répondra « ondes », ayant eu vent de ce rapprochement traditionnel qui a franchi le seuil de l'école primaire, en restant plus verbal que suggestif.

L'un des gros succès de ces derniers temps fut de montrer que la matière ne contient *pas seulement* des grains, qu'il n'y a *pas seulement* des ondes dans le rayonnement : les corpuscules matériels sont « pilotés » par des ondes, dites « ondes de phase » ou « ondes de de Broglie » ; les rayonnements sont formés de corpuscules, auxquels on a donné le nom de « photons. »

§

Ce qui caractérise le mieux un rayonnement, c'est sa *fréquence* (1) ; rappelons que la fréquence du courant alternatif est 50 (en une seconde, il circule 50 fois dans un sens, 50 fois dans l'autre) ; le rayonnement qu'il émet a ainsi une fréquence de 50 cycles. Un rayonnement de 100 cycles serait à l'octave du précédent. Eh bien ! tous les rayonnements connus s'échelonnent sur 73 octaves, dont 68 ont été explorées et ne présentent aucune solution de continuité (même certains domaines se recouvrent partiellement) : 38 pour les rayonnements hertziens, 9 pour la chaleur rayonnante (ou infrarouge), 1 pour la lumière, 5 pour l'ultraviolet, 13 pour les rayons X et 10 pour les rayons gamma. On conçoit qu'en partant de 15 cycles (fréquence des courants alternatifs de traction) et en doublant pour chaque octave, on arrive à des nombres formidables : c'est ainsi que pour la lumière jaune (dont la fréquence n'est pas *très grande*), il y a plus de

(1) Ou (ce qui revient au même, grâce à la théorie des quanta) l'énergie des photons individuels que ce rayonnement renferme.

périodes dans une seconde de cette lumière qu'il s'est écoulé de secondes depuis... l'apparition de la vie sur la Terre.

Il a fallu « souder » les domaines séparés les uns des autres : la soudure entre le rayonnement hertzien et l'infrarouge s'est effectuée en Amérique en 1923 ; la soudure entre l'ultraviolet et les rayons X (Röntgen, 1895) eut lieu à Paris en 1920, principalement par les travaux de Fernand Holweck, chef de travaux à la Sorbonne, qui expose la question dans une monographie récemment parue sous le titre : **De la lumière aux rayons X**. Cette monographie est le volume n° 13 des « Conférences. — Rapports de documentation sur la physique », auxquelles une chronique a déjà été consacrée (1) ; chacun des volumes est la rédaction d'une conférence ou d'une série de conférences faites à la Sorbonne. Malheureusement, leur publication subit d'énormes retards, puisque les conférences en question datent des 1^{er} et 8 avril 1924...

L'auteur commence par résumer les recherches expérimentales faites dans l'ultraviolet et les procédés d'étude des rayons X des plus faibles fréquences ; puis il aborde ceux de la zone intermédiaire, qu'il a été le premier à étudier, et s'occupe successivement de leurs procédés de production, de leur identification et de leurs propriétés.

§

F. Wolfers eut l'occasion de faire une série de six conférences à l'Hôpital Beaujon ; c'est là l'origine de son livre : **Eléments de la physique des rayons X** (*introduction à la radiologie médicale et à l'étude générale des rayonnements*). A juste titre, il s'est méfié de la culture scientifique des médecins et des étudiants en médecine ; il a rédigé un exposé très élémentaire, qui offre l'avantage de s'adresser à un public étendu. Sans insister sur la partie médicale (radiothérapie et radiodiagnostic) qui n'est qu'accessoire et où l'auteur semble s'être sérieusement documenté, il passe en revue les propriétés de l'énergie rayonnante :

L'éther ne peut avoir aucune des propriétés de la matière, et l'on ne peut guère se le représenter qu'à l'aide d'hypothèses gratuites, de sorte qu'il vaut mieux s'en passer et ne parler simplement que du vide (p. 9).

(1) *Mercury de France*, 15 août 1925, p. 186-188.

les spectres de rayons X et les quanta, les émissions secondaires, l'absorption, les méthodes de mesure et l'appareillage. Il a consacré cinquante pages aux théories électroniques, sous prétexte que :

La nature des spectres d'émission des rayons X se trouve [par elles] expliquée jusque dans les moindres détails (p. 260).

mais un choix s'imposait entre ces théories, et toutes ne devaient pas être mentionnées (souvent trop rapidement).

Cet ouvrage n'est pas sans défauts ; sans insister sur un assez grand nombre d'erreurs de détail (1), il me faut signaler une confusion sensationnelle entre la masse cinétique et la masse transversale (p. 81 et 320), de telle sorte que le tableau important (p. 83) est complètement faux (à mille pour cent près), en ce qui concerne les données qui ne sont pas calculables par la mécanique classique : il est à peine concevable qu'un physicien averti ait pu rester étranger à une des conséquences essentielles de la relativité restreinte.

Ces réserves faites, ce petit ouvrage rendra de bons services aux médecins (particulièrement aux radiologistes) et aux lecteurs qui veulent préciser leurs idées sur un des chapitres fondamentaux de la physique.

§

A peine plus difficile à suivre que le précédent, le livre des frères Maurice et Louis de Broglie, **Introduction à la physique des rayons X et gamma**, est de tout premier ordre ; l'aîné s'occupe de la question depuis quinze ans et a rédigé une monographie que nous avons signalée en son temps (2), le cadet est l'initiateur de cette « mécanique ondulatoire » qui rénove la théorie des quanta et nous conduit à réviser l'ensemble de nos conceptions. En particulier, il importe de méditer le rappel des expériences qui prouvent la nature ondulatoire et la nature corpusculaire du rayonnement (p. 5 et 16), les chapitres (II, III,

(1) Affirmations périmées sur l'émission thermoélectronique (p. 281), sur les quanta de lumière (p. 78 et 96), sur l'énergie totale de l'électron (p. 236, note) et sur les rapports entre la mécanique atomique et la mécanique classique (p. 240, note). Erreur numérique (p. 234) sur le quotient de la charge d'un électron par sa masse. Inexactitudes sur l'interprétation électronique du courant électrique (p. 236, note) et sur l'origine du courant dans les piles (p. 269).

(2) *Mercury de France*, 15 août 1925, p. 187.

V et IX) qui traitent de la structure de l'atome et (chap. VIII) de l'effet photoélectrique.

La différence entre les spectres caractéristiques et le spectre continu est très clairement exposée, ainsi que les phénomènes de diffraction qui nous ont permis de « photographier », pour ainsi dire, les positions des atomes dans les cristaux. On pourra également se documenter sur les derniers résultats concernant l'optique physique des rayons X, et aussi sur les deux modes de diffusion qu'ils produisent ; le second mode — diffusion avec changement de fréquence — a été découvert en 1923 par l'Américain A. H. Compton (Prix Nobel 1927) et constitue une des preuves directes de la nature corpusculaire du rayonnement. Une note sur les récents travaux des Américains Davisson et Germer (1927) rappelle qu'inversement nous sommes contraints d'attribuer une nature ondulatoire à la matière.

Une mise au point, comme celle de M. et L. de Broglie, débarrassée de tous les développements mathématiques qui ne sont pas strictement indispensables, fait honneur à la science française : c'est une mine de renseignements, rationnellement classés, à laquelle il sera indispensable de recourir dans les années qui vont suivre.

MÉMENTO. — *Larousse mensuel* (avril 1928). — Un article de E.-H. Weiss, sur la « stroboscopie » ou étude par la lumière des mouvements rapides.

L'enseignement scientifique (mars 1928). — Cette excellente revue, fondée en octobre 1927 et mentionnée déjà plusieurs fois ici même, publie un article de Georges Bruhat : « L'évolution récente des théories de la physique », qui s'occupe des résultats, auxquels j'ai fait allusion aux débuts de cette chronique : la mécanique ondulatoire édifiée en ce moment une synthèse de nos idées en mécanique et en optique ; le principe optique de Fermat (milieu du XVII^e siècle) et le principe mécanique de Maupertuis (milieu du XVIII^e siècle) sont susceptibles d'un énoncé général qui englobe à la fois la matière et le rayonnement.

MARCEL BOLL.

SCIENCES MÉDICALES

D^r René Cruchet : *Les mauvaises habitudes chez les enfants* : L'Expansion scientifique française, éd. — Docteur vétérinaire P. Méry : *Psychologie animale et psychiatrie vétérinaire*. — D^r René Cruchet, A. Rogot et J. Caussimon : *La transfusion du sang de l'animal à l'homme*, Masson et C^{ie}, éd. — A. Percot : *Les syndromes mentaux*, Gaston Doin et C^{ie}, éd. — P. Hartenberg ;

Les mécanismes possibles des accidents épileptiques. — *La rougeur émotionnelle* — Dr G. Saint-Paul (G. Espé de Metz) : *Introduction à l'étude de la cérébrologie*, Vigot fr., éd. — *Revue Médicale de l'Est* : *Congrès de l'Arthritisme*, tenu à Vittel en 1927. — *Le Monde Médical* : numéro spécial sur *Les nouveautés médicales de 1927*.

Les mauvaises habitudes chez les enfants sont banales. Nous ne leur donnons pas en médecine la signification sexuelle précise que leur donne le public. Ce sont les mauvaises attitudes, les tics, les rythmies, les vices de prononciation, certains troubles du sommeil (bruits respiratoires, balancements, incontinence nocturne d'urine, somnambulisme), et enfin les mauvaises habitudes passionnelles (celles du public) : onanisme, péotillomanie. Malgré leur fréquence, elles ont peu tenté l'observation des médecins. A part Andry, en 1741, dont le livre célèbre sur l'Orthopédie — mot qui est resté dans notre langue — leur est presque intégralement consacré, on ne relève aucun travail d'ensemble sérieux. Le professeur René Cruchet, de Bordeaux, avait essayé de combler cette lacune en 1911, dans un court chapitre de la *Pratique des Maladies des enfants* : mais n'ayant guère eu d'imitateurs, il a cru utile de revenir sur cette question intéressante, à laquelle il a consacré un excellent livre de 128 pages. Les parents, les pédagogues ne sont pas, en effet, les seuls, comme on a trop tendance à le penser, à devoir se préoccuper de ce problème. Les médecins ont certes encore le plus à dire et à conseiller.

Cruchet affirme que l'onanisme conscient et pervers est beaucoup plus rare que la plupart des gens ne le croient. Il reproche aux documentateurs d'avoir confondu le geste avec la sensation de plaisir. Jusqu'à 5 et 7 ans, il n'existe en réalité pour lui qu'un *faux* onanisme qu'il a proposé de désigner, pour les garçons, sous le nom de *péotillomanie*, qui n'a pas plus d'importance que les autres tics. C'est un simple tic d'habitude machinal, qui n'offre aucun danger pour l'organisme. A mesure que l'enfant avance en âge et se rapproche de la puberté, c'est la péotillomanie qui disparaît, et la masturbation qui la remplace. Et encore cette dernière a-t-elle été exagérée, surtout par les freudistes, dont le professeur bordelais fait, une fois de plus ici, le procès, avec sa coutumière vigueur. L'information à l'aide du souvenir, chère à la psychanalyse, est des plus sujettes à caution. L'erreur « aussi grossière que monumentale » de cette doctrine est de ne

pas juger la mentalité infantile en elle-même, mais de la subordonner à la sexualité de l'adulte prise comme terme de comparaison.

Il est impossible à un adulte, aussi remarquable observateur qu'il soit, et aussi bien doué qu'il puisse être dans la méthode de l'auto-introspection, de se rappeler exactement ce qu'il a éprouvé dans les premières années de son existence. Que les médecins qui me lisent essaient de se représenter leur vie intérieure, même sexuelle, entre 6 et 15 ans. S'ils veulent être de bonne foi, ils s'apercevront que c'est impossible. La notion du temps ne commence à prendre corps dans la conscience de l'enfant que vers 7 ou 8 ans, et elle est encore fort élémentaire. C'est là un fait évident, brutal, contre lequel les plus brillantes imaginations philosophiques ne peuvent rien. Il ne reste donc, dans le souvenir de l'adulte, que des détails plus ou moins parcellaires et déformés, qui ont été souvent expliqués après coup, et n'ont vraisemblablement que des rapports fort éloignés avec les premières sensations ressenties, et depuis longtemps oubliées.

Le freudisme ne méconnaît pas que ces événements lointains ne soient plus ou moins imaginaires, mais il s'efforce de les étudier plus profondément par l'intermédiaire des rêves, dont l'analyse est une des bases fondamentales du système freudique. Nous ne pouvons nous attarder à discuter ces vues pures de l'esprit. Par le procédé du symbole, on fait dire aux images oniriques tout ce qu'on veut. L'interprétation des rêves pourrait avoir un immense intérêt pour un observateur de sang-froid et sans parti pris : dans le dogme freudique, elle aboutit fatalement au triomphe du sexualisme. De toute façon, l'interrogation par le rêve, malgré toutes les précautions qu'on veut prendre, est entachée d'un double défaut : l'effort de reviviscence, plus ou moins erroné, du sujet, qui a une tendance à arranger des souvenirs nébuleux dont il n'a le plus souvent qu'un souvenir imprécis, et l'appréciation quelque peu aléatoire de l'interrogateur qui, en voulant éclairer la conscience obscure du sujet, lui suggère, s'il est freudiste, ses propres conceptions de sexualisme échevelé. Cette méthode onirique est donc extrêmement sujette à caution par elle-même. Vue du point freudique, elle ne peut que nous induire en erreur.

Et Cruchet conclut, à juste titre, que la seule méthode d'observation médicale est de prendre les faits comme ils sont, et sans se torturer l'esprit d'aussi inutile façon. Il faut étudier les enfants *dans leur âge*, essayer de se rendre compte de ce qu'ils pensent au moment où on les regarde agir. C'est en suivant cette méthode qu'il croit à l'exagération, pour bien des auteurs, de la fréquence de l'onanisme chez l'enfant.

Ayant, plus loin, à propos de l'étude des causes des mauvaises habitudes, à parler de l'hystérie, René Cruchet, avec la même alacrité, crosse en passant les idées de Babinski sur cette névrose. Il déplore que ce mot ait été tellement détourné de son sens primitif par certains auteurs contemporains qu'on finit par ne plus s'entendre. « La plus mauvaise définition, et ce n'est pas la première fois que je le fais remarquer, écrit-il, est celle de Babinski : en raison cependant de l'autorité incontestable de son auteur, c'est celle qui est le plus souvent citée dans les traités. Limitant l'hystérie à la suggestion seule, elle aboutit à supprimer l'hystérie et à la remplacer par la suggestion — ce qui est évidemment très simple, mais radicalement faux. » Je suis entièrement de cet avis.

Quoi qu'il en soit, le livre de Cruchet est riche d'observation précise, vivant, et si le tempérament combattif s'y révèle fréquemment, cela n'y ajoute qu'un intérêt de plus, parce que les arguments sont tous basés sur le plus perspicace et le plus raisonnable sens clinique.

J'aime les bêtes, sans être atteint de ce symptôme que mes confrères, les psychiatres, disent de dégénérescence, et qu'ils appellent la *zoophilie*. J'en ai deux superbes, ma chatte siamoise, Mitsou, et mon chien kabyle, Flocon, dont la psychologie m'intéresse vivement. Je ne veux pas, dans ce feuilleton où la place ne doit être réservée qu'aux autres, rédiger mes propres observations, mais je souligne l'intérêt tout particulier que j'ai mis à la lecture de l'excellente thèse du docteur vétérinaire F. Méry, consacrée à la **Psychologie animale et psychiatrie vétérinaire**. L'auteur a scindé ce travail en deux grandes divisions. Dans la première, il étudie l'activité psychique, telle qu'elle se manifeste le plus couramment chez les animaux et dans la mesure où elle ne semble pas s'éloigner de notre psychisme. Dans la seconde, il étudie d'une part les phénomènes anormaux, les états mentaux pathologiques, les troubles de la dégénérescence (Psycho-pathologie), et d'autre part les manifestations chez l'animal des forces naturelles inconnues vers lesquelles s'oriente aujourd'hui une partie de la psychologie humaine (parapsychologie). On parcourt ainsi successivement avec lui la vie sensitive, la vie affective, la vie intellectuelle des bêtes qui « ne semblent guère différentes, dans leurs manifestations,

de la vie sensitive, intellectuelle et même affective de l'homme, envisagées d'un point de vue normal, et en tenant compte du degré de développement que ces diverses activités ont pu atteindre au cours des siècles dans l'une et l'autre espèce. Il n'est donc pas absurde de parler d'une *activité psychique* chez l'animal et d'envisager chez lui des actes *psycho-moteurs*, étant bien entendu que les manifestations de l'activité corticale sont moins variées et infiniment moins perfectionnées chez lui que chez l'homme ».

Les animaux présentent de véritables psychoses, soit infectieuses comme la rage, soit traumatiques, soit épileptiformes. On a décrit chez eux des stigmates de dégénérescence, des troubles de la mimique, des actes impulsifs que rien n'a pu corriger, des perversions du caractère et de la volonté et jusqu'à... l'hystérie. « L'hystérie enfin, très répandue chez la chatte et chez la chienne, quand elle n'est pas liée à des troubles de l'ovaire, semble bien constituer une forme de déséquilibre nerveux, véritable psychose à laquelle aboutit l'hérédité nerveuse accumulée. » M. Méry, en effet, note l'action de l'hérédité pathologique et consacre même un paragraphe aux stupéfiants, car l'homme n'a pas hésité à faire partager ses vices aux bêtes... pour qu'elles lui ressemb'ent davantage. Si j'ajoute qu'un court chapitre est consacré dans cette thèse à l'hypnotisme et à la suggestion, on en comprendra tout l'intérêt pour ceux qui aiment nos frères inférieurs.

La transfusion du sang de l'animal à l'homme semble désormais possible, et voilà encore qui rapproche les bêtes de nous. René Cruchet, A. Ragot et J. Caussimon rapportent leur technique et leurs résultats. Ce n'est pas que la tâche leur ait été facilitée. Dans une amusante préface, Cruchet raconte leurs mésaventures. D'abord, de vastes crédits... de 450 francs par an, portés ensuite à... 900 francs. Puis, un cheval qui s'échappa dans la ville, un chien cueilli par les gendarmes, un autre qui démolit une bicyclette — heureusement pas le cycliste. — Mais on est têtu, on est en France, on se débrouille... et on arrive. L'idée de la transfusion du sang est ancienne, cependant elle n'entra vraiment dans la thérapeutique que lorsque, quelques années avant la guerre, en 1909, les Américains, à la suite des travaux de Georges Crile, firent connaître une technique, facile, inoffensive et rationnelle de la transfusion inter-humaine. On recueillait le sang du donneur dans un récipient (seringue, tube

ou appareil spécial), puis on le réinjectait dans une veine du receveur. C'était toujours le vieux système de transfusion, dans lequel l'inconvénient à éviter était la coagulation du sang : on y parvenait par *l'emploi de paraffine dont on enduisait l'intérieur des divers instruments utilisés.*

Cette méthode, avec ses modalités variant selon les auteurs, fut appliquée avec succès dans les premières années de la guerre, de 1914 à 1917. A partir de cette date, elle subit une heureuse transformation qui la rendit enfin réellement simple et pratique : c'est le procédé de l'incoagulabilité du sang, introduit aux armées par Hédon et Jeanbrau de Montpellier.

Ces auteurs, précédés, sans le savoir, dans cette voie, par Agote (de Buenos Ayres) et Lewisohn (de New-York) eurent l'idée de rendre incoagulable le sang à transfuser. Ils utilisèrent à cet effet une solution de citrate de soude à 10 o/o, intimement mélangée au sang qui provient du donneur et qu'on réinjecte, aussitôt après, au receveur.

Fixé par les travaux d'Oré sur la possibilité de la transfusion du sang de l'animal à l'homme, René Cruchet a toujours été convaincu qu'en pratiquant la transfusion du sang d'animal avec les mêmes précautions modernes qu'on prend pour la transfusion inter-humaine, on obtiendrait des résultats sensiblement comparables. En particulier quand, en 1917, Hédon et Jeanbrau firent connaître leur procédé d'incoagulabilité du sang par le citrate de soude, il pensa qu'il était aussi bien applicable à la transfusion du sang de l'animal à l'homme que de l'homme à l'homme. Il semble que ce soit là la solution réellement pratique de la transfusion du sang. L'homme donneur de son sang, aussi dévoué et désintéressé qu'il soit, ne peut pas offrir les mêmes avantages et les mêmes garanties que l'animal. La transfusion pour lui n'est pas sans danger. Elle n'est pas non plus sans danger pour le bénéficiaire. D'autre part, sa surveillance est difficile, il est libre de disposer de lui quand il veut, et non toujours quand la société en a besoin.

De plus, il ne peut guère être transformé en animal à expérience. Enfin, font remarquer les auteurs, l'animal proprement dit, et surtout le cheval, nous paraît être l'organisme idéal d'immunisation. Au lieu de n'utiliser que son sérum, comme on le fait couramment, on peut espérer se servir bientôt du sang total,

sang vivant, qui aura été immunisé contre un très grand nombre de maladies infectieuses : tuberculose, syphilis, grippe, rhumatisme, diphtérie, tétanos, pneumonie, scarlatine, méningite cérébro-spinale, encéphalomyélite épidémique, etc...

En voilà, des espoirs !

Et nos savants de conclure : « Dans ce progrès sans fin qu'exige chaque jour la thérapeutique humaine, nous sommes convaincus que la transfusion du sang de l'animal à l'homme, renouvelée dans les termes que nous venons de définir, apportera bientôt son appoint victorieux ».

La psychiatrie n'est pas une science à part, détachée de la biologie et de la pathologie générale. C'est bien ce qui ressort du premier fascicule que le docteur A. Porot consacre aux **Syndromes mentaux**. Il étudie ici dans une langue claire, et en évitant les théories trop personnelles qui sont le danger de cette science mentale dont la terminologie est encore trop floue, les syndromes surtout confusionnels.

Le docteur Paul Hartenberg, dont les travaux sur les névroses et sur la *timidité* sont bien connus, a écrit un excellent article dans la *Presse Médicale* (15 août 1927) sur la **rougeur émotionnelle** et, dans le même journal, a consacré un travail aux **mécanismes possibles des accidents épileptiques**. Dans une série de publications antérieures, il s'est efforcé de démontrer par des arguments cliniques et physiologiques que, contrairement à ce que pensaient les anciens qui accordaient aux manifestations motrices (convulsions) une importance primordiale dans leur conception du « mal sucré », l'élément essentiel du paroxysme comitial était représenté par la *perte de connaissance*. En effet, celle-ci constitue à elle seule les absences, les vertiges et quantités d'équivalents et, dans les crises convulsives, elle précède toujours les décharges motrices. Or, cette abolition de la conscience ne peut s'interpréter que par une suspension fonctionnelle, un arrêt d'activité, une inhibition de l'écorce cérébrale. Le phénomène physio-pathologique fondamental de la réaction épileptique du cerveau consiste donc en une inhibition. Quant aux décharges motrices, elles ne seraient, selon cette conception, qu'une conséquence secondaire de cette inhibition, par suspension brusque du freinage cortical et « libération » des automatismes inférieurs. Après avoir rappelé les théories to-

xiques, expliquant cette inhibition par l'action d'un poison, les théories *circulatoires*, par congestion ou vaso-constriction, Hartenberg s'arrête à ce qu'il appelle la théorie *dynamique*, par excitation propre de l'écorce cérébrale. Toujours peu ou prou lésée, une irritation s'ensuit qui, de temps en temps, soit par sommation d'excitation, soit sous l'influence de causes incidentes, augmente d'intensité, jusqu'au moment où, un seuil critique étant atteint, elle se libère par une décharge brusque convulsive.

Le docteur G. Saint-Paul, qui, sous le nom d'Espé de Metz, a publié une série remarquable de livres de clinique, de sociologie et même des pièces de théâtre, comme *Le Couteau*, et des poésies, donne sous le titre d'**Introduction à l'étude de la cérébrologie** le deuxième fascicule de ses *Thèmes psychologiques*. Le directeur du Service de Santé de la XX^e région y traite avec son autorité coutumière les problèmes médicaux et philosophiques de « l'intelligence ».

Signalons enfin, dans notre presse spéciale, le gros effort de deux revues :

La Revue médicale de l'Est consacre un fascicule de 285 pages au **Congrès de l'Arthritisme**, tenu à Vittel l'an dernier, et le *Monde médical* un numéro de 300 pages à toutes les **Nouveautés de 1927**, dans les diverses spécialités de la médecine.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

SCIENCE SOCIALE

Albert Thibaudet : *La République des professeurs*, Nouvelle Revue française. — Julien Benda : *La Trahison des clercs*, Grasset. — Lucien Romier : *Nations et Civilisation*, Kra. — Mémento.

La République des professeurs, nous dit M. Albert Thibaudet, s'oppose à la République des avocats, et cette opposition aurait mérité d'être étudiée de façon objective. Quelles sont les qualités les plus utiles pour un homme d'Etat, celles qui forment le bon professeur, ou celles qui constituent le bon avocat ? *La Revue politique et parlementaire* avait, il y a déjà quelque temps, publié sur ce sujet un judicieux article de M. Pierre Cot. *Les avocats et les universitaires dans la politique*, que j'ai signalé ici même, 15 octobre 1925. Le professeur, ne cherchant que la vérité scientifique, semble plus désintéressé que l'avocat

qui plaide toujours, tantôt pour, tantôt contre : mais, d'autre part, celui-ci est plus au courant de la vie pratique ; le professeur, qui vit assez éloigné de cette vie pratique, peut prendre, au milieu de son peuple d'élèves, des habitudes d'esprit dogmatique et autoritaire, dont l'avocat, tenu d'être persuasif et même conciliant, se gardera mieux ; le premier est plus idéaliste, le second plus réaliste ; le premier plus humaniste ou scientifique, le second plus politique ou sociologue ; et l'on pourrait poursuivre longtemps le parallèle, lequel d'ailleurs ne prouve pas grand'chose, car les gens intelligents se dégagent vite de leur formation professionnelle, et nous connaissons tous des avocats qui ont les qualités des professeurs et vice versa.

M. Thibaudet, dans son livre d'ailleurs fort intéressant et brillamment écrit, se préoccupe moins de ces oppositions psychologiques que des contentions politiciennes du jour. La République des professeurs, c'est pour lui le trio Herriot-Painlevé-Blum, et la République des avocats le trio Waldeck-Rousseau-Millerand-Poincaré, et la comparaison qu'il fait des deux trios se ressent de la sympathie plus grande qu'il éprouve pour le premier. Mais cette sympathie peut n'être pas partagée par le lecteur, et alors toute sa conclusion bascule ! L'auteur, par exemple, admire la politique extérieure du Cartel, qui nous a délivrés, dit-il, du « cauchemar rhénan » et qui nous a mis en si bonnes relations avec les travaillistes anglais et les bolchevistes [russes ;] et c'est son droit, mais assurément c'est le droit du lecteur de n'être pas de son avis.

La République des avocats, dit-il plus loin, l'emporte par l'économique, mais celle des professeurs l'emporte par la mystique. Voilà encore une différence qui lui semble avantageuse pour celle-ci, et qui semblera le contraire à beaucoup d'autres. L'économique domine les temps modernes, il n'est pas permis de l'ignorer ou de la savoir de travers, comme font beaucoup de professeurs, même, hélas, d'économie politique ; cette « économique » est d'ailleurs toujours à base de science, tandis que la « mystique » est trop souvent à base de pure loufoquerie.

M. Thibaudet posant, avec raison, qu'il n'y a pas de sociétés sans élite, donne comme il suit la formule « radicale » de l'élite : « Contre les élites des affaires et de la naissance, une élite intellectuelle : république des professeurs. Contre les élites hérédi-

taires, une élite viagère : république des boursiers. Contre les élites dirigeantes, une élite contrôlée : république des comités. » Hélas, comme ce programme dénote une mystique fâcheuse, et à laquelle une épithète autre que « radicale » conviendrait ! Une simple phrase comme celle que je viens de reproduire montre les ravages que peut faire l'esprit politicien dans les intelligences les meilleures. D'abord cette conception : Contre.... contre... contre... est la pire qui soit ; les élites diverses n'ont pas à se combattre, mais à collaborer. Et puis, quelle idée étrange l'auteur se fait de ces élites ! Se figure-t-il que les professeurs sont seuls à constituer l'élite « intellectuelle » et que les capitaines d'industrie sont exclus de celle-ci ? Se figure-t-il que les boursiers sont seuls à constituer l'élite « viagère », et pense-t-il que l'instruction est héréditaire, ou encore que le mandarinat est le dernier mot de la sélection sociale ? Et peut-il supposer un seul instant qu'un bon citoyen ayant l'âme un peu bien située acceptera son « élite de comités », c'est-à-dire d'intrigants courtiers électoraux, piliers du café du Commerce ou de la loge locale, contrôlant, c'est-à-dire faisant marcher les cochons de payants et de votants ?

Ce qui est exact, à propos de cette prétendue République des professeurs, c'est qu'en effet le milieu universitaire, soit par ignorance des réalités économiques, soit par prédominance des verbalités idéologiques, s'est laissé contaminer par la véspanie politicienne socialisante, et qu'il est par conséquent responsable, pour une forte part, de la mare de folies, d'inepties et de haines dans laquelle nous pataugeons depuis trop longtemps. La lutte des classes, l'exploitation capitaliste, le servage prolétarien, toutes ces « mystiques » venimeuses ont été acclamées par un tas de Jaurès et de sous-Jaurès de collègues, et aujourd'hui encore, c'est dans le milieu professoral, non seulement des primaires, mais encore des sorboniens, que se recrute l'état-major marxiste. Il est regrettable que des esprits intelligents et magnanimes, comme M. Albert Thibaudet, qui ne cache pas son dégoût pour la « curée » des politiciens, ne le voient pas nettement et qu'ils continuent à avoir une indulgence excessive pour tous ces phraseurs dangereux, épris de mystique comme tous les fanatiques et ennemis de l'économie comme tous les ignorants, car l'économie politique est une science. Un pays vit de liberté, de travail et de concorde, et au-dessus de la République des professeurs et de la République

des financiers, il devrait y avoir celle des bons citoyens, où M. Albert Thibaudet, d'ailleurs, a sa place toute marquée.

§

En intitulant son livre **La Trahison des Clercs**, M. Julien Benda joue sur les mots, mais du moment qu'il avertit, en cours de pages, qu'il prend « clerc », non pas dans son sens de membre du clergé, mais dans celui de grand intellectuel meneur d'esprits, il n'y a rien à dire. Voyons donc en quoi consiste cette trahison.

Autrefois, par exemple au XII^e siècle, nous dit-il, il y avait beaucoup de ces intellectuels qui ignoraient l'existence des nations, qui se servaient d'une langue universelle, prêchaient le culte de l'humain, tout au moins du chrétien, et s'efforçaient de fonder un empire spirituel, tandis qu'aujourd'hui, les intellectuels ont abandonné cette attitude désintéressée et se sont enfoncés dans toutes les luttes de peuples, de partis, de races, de classes, et c'est en ceci qu'ils ont *trahi* le haut idéal dont leurs aînés avaient assumé la charge.

Ceci, en gros, est exact, bien qu'on trouve encore beaucoup de grands intellectuels soucieux de maintenir ou de rétablir l'ancienne fraternité, « de l'humain, ou tout au moins du chrétien », comme dit l'auteur. Que de poètes qui ont souhaité les Etats-Unis d'Europe, et même du monde ! Que d'écrivains qui ont fondé des unions internationales ! Et aujourd'hui encore, qui ne parle de Société des nations et de Coopération intellectuelle ! Jamais, même au XII^e siècle, on ne s'est tant préoccupé de relations et d'unions ! D'où il suit que le mot trahison est vraiment un peu gros, de la part d'un auteur aussi subtil et nuancé.

Sans doute, parallèlement à ce grand mouvement de fraternité internationale, se poursuit un mouvement contraire de concentrations et d'oppositions nationales, qui font qu'on se préoccupe aujourd'hui de différences de langue, d'origine et de culture qui laissent froids les contemporains de saint Louis. Mais c'est que le monde a évolué ! et l'on ne peut pas parler vraiment de trahison, parce que l'on ne pense pas de même sous Alexandre que sous Périclès et sous César que sous Scipion, etc. Ce n'est pas d'ailleurs du sein des élites, mais du sein des masses profondes que sont sortis, aux XIV^e et XV^e siècles, les sentiments nationaux. Ajoutez que, dans le haut moyen âge, s'il n'y avait pas encore

de patriotisme français, allemand ou espagnol, il y avait, ce qui correspond un peu, un patriotisme chrétien qui s'opposait assez nettement au patriotisme musulman. La naissance et le développement des nationalismes n'a donc rien de spécifiquement absurde et il ne faut pas se voiler la face quand on le constate.

D'autant qu'aux exemples qu'il donne de nations de plus en plus hostiles et de partis de plus en plus combatifs, l'auteur, qui est, je crois, israélite, aurait pu en joindre d'autres tirés de son propre milieu. Le monde juif a vu se produire dans son sein un mouvement sioniste qui n'est que du surnationalisme juif, et en sens contraire, dans chaque pays, la colonie juive a parfois donné des chauvins impérialistes qui en auraient remontré pour la fougue patriotique nationale aux plus enracinés autochtones, et en troisième lieu on a parfois prétendu que, dans tous les pays, beaucoup d'israélites superposent à leur loyalisme local un idéalisme nationaliste juif, qui les met en opposition avec les esprits nationaux locaux et même avec l'esprit de notre civilisation européenne. Et de ces remarques je ne retire que cette conclusion qu'il vaudrait mieux éviter le mot trahison, en une matière aussi délicate.

Si M. Julien Benda a tort de reprocher à nos intellectuels d'être patriotes (on peut être à la fois patriote et humanitaire, et on *doit* être patriote tout en étant humanitaire : comme le disait Pasteur, la science n'a pas de patrie, mais le savant en a une), il a raison de leur reprocher de prendre une part souvent trop âpre aux luttes des partis et des classes. J'en faisais plus haut la remarque à propos de la façon déplorable dont trop de membres de notre enseignement s'étaient enrôlés sous la bannière de Karl Marx. Mais ici il faut se garder de tomber dans des confusions. Quand M. Benda met dans le même sac Nietzsche, Georges Sorel et Barrès, il dépasse les bornes. Nietzsche est un penseur magnanime, et, même quand il est dangereux, il peut être salutaire, comme ces poisons qui, pris à très petites doses, fouettent heureusement l'organisme (j'ai écrit en ce sens il y a quelque 35 ans, à une époque où Nietzsche était à peu près inconnu, un article sur la « nietzsche »); Georges Sorel est un penseur uniquement vénénéux, plein de haine et de fiel, médiocre d'ailleurs en dépit de son bagage scientifique d'ingénieur des ponts et chaussées et de ses lectures nombreuses, mais hâtives et passionnées. Quant à Maurice Barrès, c'était une belle âme et un grand esprit ; ceci, en dépit de quel-

ques affirmations trop absolues, imputables à la vivacité des luttes politiques au milieu desquelles il avait voulu vivre, notamment au moment de l'affaire Dreyfus ; et en insistant comme il le fait sur ces fausses notes, M. Julien Benda ferait croire en vérité qu'il n'est pas exempt lui-même de cet hypernationalisme hébreu dont je parlais et qui le constituerait à son tour en état de trahison vis-à-vis de l'idéal qu'il prône. Quoi qu'il en soit de ceci, il est inacceptable de ne faire aucune différence entre Sorel et Barrès, d'opposer comme inconciliables l'amour de la patrie et l'amour de la civilisation, et d'assimiler les luttes de nations aux luttes de classes.

Mais, ceci dit, je tiens en terminant à souligner les points qui ne prêtent à aucune discussion : D'une part, M. Julien Benda condamne toutes les provocations à la haine, à la violence, à l'envie et il réproouve les haines de classes, de peuples et de partis. D'autre part, il insiste sur les dangers terribles de l'esprit de chauvinisme agressif et il prône le retour aux idées de concorde fraternelle qui, pendant de longs siècles, firent la force, la grandeur et la noblesse de la chrétienté ; ce sont là doctrines magnanimes qu'on ne peut qu'approuver pleinement. Je suis donc heureux d'être, sur le fond, même, d'accord avec l'auteur.

Ce conflit de la force nationale et de la force supra et internationale, M. Lucien Romier l'étudie aussi dans son livre **Nation et Civilisation** : « Les aristocraties de la nécessité ou nationalistes ne paralysent-elles pas et même ne ruinent-elles pas l'effort des aristocraties de la foi ou de l'idéal, et réciproquement ? » Du moins ont-elles ceci de commun qu'elles doivent être désintéressées, car si elles ne poursuivaient que leur intérêt, elles iraient tantôt contre la nécessité nationale, tantôt contre l'idéal supranational. M. Lucien Romier a donc raison, dans son livre qui est plein comme toujours d'idées fines ou profondes, de réhabiliter la conception aristocratique ; les nations comme les civilisations ne vivent que par leurs élites, *paucis humanum genus vivit*, mais peut-être insiste-t-il trop sur les abus de la tolérance (M. Julien Benda l'a bien vu et l'a attaqué, p. 143 de son livre à ce point sensible) et expose-t-il une façon un peu simplette d'adapter la formule aristocratique au régime des partis : harmonisation de la tendance nationaliste et de la tendance socialiste, oui bien entendu, mais organisation d'un noyau central composé d'un

petit nombre de personnes n'étant pas nécessairement des hommes de premier rang ou de grande valeur, mais pleins d'activité et unis par un serment comportant des sanctions sévères, nommant un Comité exécutif et s'appuyant sur d'autres comités locaux, tout cela me semble exhaler un parfum bien fâcheux de franc-maçonnerie politicienne ; et c'est encore une autre question que les libéraux et les magnanimes se posent avec angoisse : Ne pourrait-on pas assainir et rapprocher la cuisine politique, même dans les aristocraties tant nationales qu'internationales ?

MÉMENTO. — Maurice Privat : *Construisons l'Europe...* Edition de l'Avenir, 50, rue Etienne-Marcel. M. Privat, qui a donné plusieurs volumes sur la reconstruction de la France, consacre celui-ci à la construction d'une Europe future sur le modèle des Etats-Unis. Comme on l'a dit plus haut, la tendance à cette internationalisation des nations est très grande et elle est favorisée par cent découvertes, telles que la T. S. F., dont M. Maurice Privat, directeur du journal *La Parole libre T. S. F.*, est un des apôtres les plus écoutés. — André Chamson : *l'Homme contre l'Histoire, essai sur la puissance de l'Uchronie*, Grasset. Il est incontestable que le progrès de la civilisation consiste à harmoniser les forces conservatrices et les forces novatrices, et ce conflit de la tradition et de l'idéal serait plus facile à apaiser si les passions politiques et politiques ne s'en mêlaient pas. M. Chamson a dans son livre de fines pages sur la dualité de Barrès et sur sa semblance avec Mirral. — Jean Chuzeville : *Rome et l'Internationale. Une prédiction de Dostoïewski*, Bossard. Cette prédiction, c'est que la Papauté se réconciliera un jour avec la Démocratie. Mais il y aura bientôt quelque deux mille ans que cette réconciliation s'est faite. M. Chuzeville veut rester à la fois catholique et Français ; rien de plus facile, puisque le royaume du Christ n'est pas de ce monde. — Léo J. Cressan : *Heimathos*, Figuière. Pamphlet-roman sur l'affranchissement des nègres. Comme il est curieux, à ce propos, que les nègres fussent encore esclaves ces mois derniers dans la colonie britannique de Sierra-Leone ! Cette bonne Albion s'était-elle pourtant érigée en championne de l'affranchissement, ce qui, sous prétexte de lutte contre la traite des nègres, lui avait permis de s'attribuer pendant une bonne partie du XIX^e siècle le droit de police sur toutes les mers ! — Riazanov : *Marx et Engels* ; — Plekhanov : *Les questions fondamentales du marxisme*, Editions sociales internationales. Ces deux volumes, très bien imprimés, ouvrent une *Bibliothèque marxiste* qui continuera sans doute, si Moscou lui prête vie. Le marxisme étant contraire à la science économique, ces deux volumes n'ont, et tous autres qui suivront n'auront aucune valeur scientifique. — *L'Animateur des temps nouveaux* continue, lui, la

série de ses numéros spéciaux, le dernier consacré au riz. Il y a plus de science, de sagesse et de simple bon sens dans un seul numéro de cet hebdomadaire (qui malheureusement ne se vend pas au numéro) que dans toutes les élucubrations marxistes du monde entier. — *La Ligue française*, 237, Boulevard Saint-Germain, publie un tract tout à fait remarquable : *Ce qu'il faut savoir sur les grands fléaux sociaux : Taudis, Alcoolisme, Tuberculose, Cancer, Syphilis*. C'est un grand progrès que l'on puisse parler ouvertement de la syphilis, et un plus grand encore que l'on soit, paraît-il, à peu près maître de cette terrible maladie. Voici qui enfonce le nommé Karl Marx dans l'ordre humanitaire ! — *Le Journal des Economistes* consacre d'attristés articles à M. Yves Guyot, son directeur, qui vient de mourir à plus de quatre-vingts ans. M. Yves Guyot avait défendu toute sa vie la cause de la liberté économique et nul n'avait combattu plus inlassablement le socialisme autilibéral ; le titre d'un de ses ouvrages, *La tyrannie socialiste*, pourrait servir à tous les autres. C'est une figure de bon citoyen et de grand économiste scientifique qui disparaît.

HENRI MAZEL.

SCIENCE FINANCIÈRE

Imbrecq : *La contribution mobilière, La librairie fiscale*. — Imbrecq : *Traité pratique de l'impôt général sur le revenu*, les Presses Universitaires de France. — Imbrecq : *Traité pratique de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux*, Librairie fiscale. — Imbrecq : *Traité pratique de l'impôt sur les bénéfices non commerciaux*, les Presses Universitaires de France.

M. Imbrecq, qui est bien placé pour cela, puisqu'il est fonctionnaire des Contributions Directes, vient de publier toute une série d'ouvrages qui sont de nature à rendre les plus grands services à la masse des assujettis, comme disent les textes.

Il a tout d'abord, en une plaquette très bien rédigée, exposé les règles concernant **La Contribution mobilière**. On sait que, pour être imposé à la contribution mobilière, le contribuable doit se trouver dans les conditions suivantes : avoir, au premier janvier de l'année de l'imposition, une habitation, garnie de meubles, à sa disposition ; de plus, le contribuable doit avoir la jouissance de ses droits et ne pas être indigent. Sont exempts de la contribution qui nous occupe les membres du corps diplomatique, ambassadeurs, chargés d'affaires, consuls et autres représentants des puissances étrangères, à condition qu'ils ne soient pas de nationalité française, qu'ils n'exercent en France

ni commerce ni industrie et que l'Etat dont ils sont les sujets accorde la même exemption à nos nationaux dans leur pays. La contribution mobilière s'établit d'après la valeur locative des locaux consacrés à l'habitation personnelle. Ne sont donc pas imposables les locaux consacrés exclusivement au commerce et à l'industrie, les bâtiments ruraux, les locaux destinés aux élèves dans les écoles et pensionnats, les bureaux des fonctionnaires publics lorsqu'ils ne font pas partie de l'habitation personnelle. Tout ceci est facilement admis par la masse des contribuables. Ces derniers ont plus de peine à comprendre la manière dont est déterminée la valeur locative. Celle-ci n'est pas, en effet, le loyer tel qu'il résulte de baux ou d'engagements, mais le loyer rectifié, atténué ou augmenté, pour le mettre en harmonie avec les loyers similaires de la commune. C'est ainsi que les baux d'avant-guerre prorogés sont considérés comme anormaux. Ils ne correspondent plus en effet à la valeur locative normale du lieu de l'imposition. Inversement sont également anormaux, d'une autre manière évidemment, les baux augmentés dans des conditions plus fortes que celles admises par les lois sur les loyers ou ceux conclus pour des maisons construites après guerre. Aussi est-il d'usage et de bonne justice d'augmenter les premiers et de réduire les seconds pour ramener les uns et les autres au taux normal de la généralité des valeurs locatives dans la commune. Le Conseil d'Etat a reconnu la légalité de cette méthode, du moment qu'elle respecte la proportionnalité des cotes, malgré l'impossibilité où elle met le contribuable de contrôler l'exactitude de son imposition, puisque la valeur locative servant de base à l'imposition peut ne correspondre que de loin à la somme payée par le locataire. Elle n'est d'ailleurs pas critiquable, puisque la contribution mobilière est un impôt de répartition et qu'en définitive la somme à payer dépend non de l'importance elle-même de l'habitation, mais de la proportion qui lui est donnée par rapport aux autres.

Quelle simplicité dans cette législation, à côté de la complexité qui caractérise le système des cédules et de l'impôt général ! Il n'y a pour s'en rendre compte qu'à consulter les trois livres que M. Imbrecq a consacrés à la nouvelle législation : **Traité pratique de l'impôt général sur le revenu**; **Traité pratique de l'impôt sur les bénéfices industriels**

et commerciaux ; Traité pratique de l'impôt sur les bénéfices non commerciaux.

Ces trois ouvrages ont un caractère commun : la clarté et la méthode. Ils se divisent en deux parties distinctes. La première est une coordination de la législation et de la doctrine administrative, telle qu'elle résulte des instructions, circulaires, réponses ministérielles. Les références qui suivent chaque paragraphe lui donnent une valeur quasi-officielle. Elle est en concordance avec le décret de codification du 15 octobre 1926. La seconde est un commentaire explicatif ou critique de la première. Bien que théorique, elle a également un caractère pratique, puisqu'elle nous fait connaître les motifs de la doctrine administrative, ou au contraire les arguments qu'il est permis de lui opposer. Les contribuables trouveront là le moyen de comprendre des décisions qui les étonnent parfois.

L'auteur ne s'est pas seulement attaché à présenter son sujet d'une façon rationnelle ; il a tenté de dégager les principes qui dominent la nouvelle législation. Comme il le dit fort justement, une législation sans principes ne peut que conduire à l'injustice, à la confusion et à la complexité. Il ne saurait y avoir en effet de méthode plus déplorable que celle qui s'inspirerait, pour trancher les points contestés, d'un côté des intérêts du contribuable, de l'autre des intérêts du trésor. La recherche et le respect des principes doit être la règle. Il faut convenir qu'elle n'est pas toujours aisée à rencontrer.

Dans chacun de ces ouvrages, M. Imbrecq expose la législation en vigueur dans l'année 1927. Les législations antérieures font l'objet d'une annexe et les législations à venir doivent faire l'objet de fascicules de mise à jour qui paraîtront annuellement après la loi de finances.

La question qui domine la matière est la détermination du bénéfice imposable. Elle est à la base de l'impôt cédulaire et par là même de l'impôt général dont le premier n'est qu'une partie. Aussi est-il regrettable de constater l'incertitude qui l'enveloppe encore aujourd'hui. Théoriquement, deux thèses s'affrontent. Dans la première, le bénéfice ne peut être qu'un revenu, le revenu devant être pris dans son sens restreint. Elle repose sur cette affirmation que l'impôt sur les bénéfices commerciaux faisant partie de lois qui ne visent que les revenus, le bénéfice commer-

cial ne peut être autre chose qu'un revenu. Dans la deuxième thèse, le bénéfice fiscal est le bénéfice d'après bilan. On l'oppose au bénéfice d'exploitation, celui-ci ne faisant intervenir en rien les variations des éléments de l'actif de l'entreprise. M. Imbrecq estime que l'on peut appuyer cette thèse sur les travaux préparatoires, sur les textes et sur la logique. Il cite les opinions de MM. Simon et Meunier à la Chambre des députés, celle de M. Tournon au Sénat. Il est aussi d'avis que les textes définitivement votés concordent avec la volonté du législateur, telle qu'elle est exprimée dans les travaux préparatoires. Il invoque particulièrement l'article 4 qui spécifie que le bénéfice net, c'est ce qui reste après déduction de toutes charges, y compris les amortissements. Qu'est-ce donc que l'amortissement? C'est l'opération qui a pour but de ramener les valeurs initiales de l'actif d'une entreprise à leur valeur actuelle et de faire figurer dans les dépenses de l'entreprise la différence entre sa valeur initiale et sa valeur actuelle. Cette différence mise en réserve sert ainsi à maintenir le capital à sa valeur initiale. Pour l'exploitant, en effet, il ne peut y avoir de bénéfice que lorsque ce qui lui reste en fin d'exercice est en excédent du capital originaire. Si, en effet, le chef d'entreprise cesse d'exploiter et se retire avec un capital amoindri, cette diminution restreindra d'autant les bénéfices que l'exploitation brute aura pu lui rapporter. L'exploitant, pour apprécier s'il a gagné de l'argent, ne peut le faire qu'en comparant le capital d'origine et le capital de liquidation. C'est cette idée que l'article 4 consacre en déclarant que le bénéfice ne peut se déterminer qu'amortissements déduits. Pour qu'il y ait bénéfice, il ne faut pas qu'il y ait diminution de capital, et pour cela on ne peut déterminer le bénéfice qu'après avoir fait subir à l'actif de l'entreprise les diminutions qui résultent de ces dépréciations. Or, qu'est-ce que l'amortissement, sinon l'estimation annuelle des dépréciations de l'actif de l'entreprise? Le bénéfice ne peut donc se déterminer qu'en fonction des variations de l'actif. Mais n'est-ce pas voir dans le bénéfice l'excédent de l'actif sur le passif? La différence entre le bénéfice résultant du compte d'exploitation et celui résultant de l'excédent de l'actif sur le passif vient presque uniquement de la déduction des amortissements, c'est-à-dire de la variation des éléments du capital. Dire que le bénéfice est déterminé après déduction des amortissements, c'est bien,

selon notre auteur, dire que le bénéfice résulte de l'excédent de l'actif sur le passif, autrement dit que l'imposition doit se faire d'après le bilan.

Quelle est la doctrine administrative ? L'administration, dès l'origine et jusqu'à la note du 15 septembre 1925, a toujours soutenu le système de l'imposition d'après le bilan, mais sans en tirer toutes les conséquences. Ainsi la réponse 17.201 n'admettait pas le calcul des amortissements sur le prix de revalorisation, bien que les éléments de l'actif pussent être eux-mêmes revalorisés ; les textes et la jurisprudence ne permettaient pas d'autre part d'admettre le report à nouveau.

Le système de l'imposition d'après le bilan n'apparaissant guère qu'au moment où les fonds étaient cédés semblait d'autant plus abusif que les plus-values révélées par les cessions n'étaient que fictives. Aussi, l'imposition d'après le bilan souleva-t-elle de si nombreuses protestations que l'administration dut suspendre d'abord le recouvrement des cotes établies, puis l'établissement de celles qui ne l'étaient pas encore. La question était posée devant les tribunaux contentieux. Mais prenant les devants, les adversaires de l'imposition d'après le bilan faisaient déposer, en 1923, un projet de loi qui exonérait de l'impôt sur le revenu les plus-values des fonds de commerce. Le projet fut écarté et ce fut seulement le 24 mars 1924 qu'un arrêt du Conseil de Préfecture de la Seine trancha la question contre le fisc. L'administration porta la question devant le Conseil d'Etat. Entre temps intervenant la décision ministérielle du 15 septembre 1925, déclarant qu'en cas de cession il n'y avait pas lieu de faire état pour l'assiette des impôts sur le revenu de la plus-value des éléments incorporels des fonds de commerce (clientèle et achalandage, droit au bail, enseigne et nom commercial, marque de fabrique) ainsi que, parmi les éléments corporels, de la plus-value du matériel et le cas échéant des immeubles industriels servant à l'exploitation, et que par contre il convenait de continuer à soumettre à l'impôt le gain provenant de la cession du stock de marchandises, cette cession n'étant pas autre chose que la dernière vente effectuée par le commerçant.

Bien que ne concernant que les plus-values réalisées au cas de cession de fonds, cette note n'en devait pas moins logiquement s'appliquer aux plus-values réalisées en cours d'exploitation, la

nature des plus-values ne pouvant en effet varier avec le moment de leur réalisation, que celle-ci ait eu lieu en cours d'exploitation ou au cas de cession. La réponse 7.058 semble bien être en ce sens ; elle déclare en effet que les plus-values réalisées par voie de cession partielle d'éléments actifs autres que les marchandises ne sont pas imposables.

M. Imbrecq estime que logiquement la note ministérielle aurait dû avoir des conséquences non moins importantes en ce qui concerne les amortissements ; elle aurait dû les rendre impossibles. Nous savons en effet que les amortissements ne sont que l'évaluation de la dépréciation des éléments de l'actif et que les plus-values ne sont que leur contre-partie et leur correctif. Mais ici l'on se heurtait à un texte formel, celui de l'article 4, de sorte que la décision devait avoir pour effet de permettre d'un côté d'amortir, sans qu'il fût, de l'autre, possible de corriger ce que les amortissements pouvaient avoir d'exagéré.

Devant de telles conséquences, fait remarquer M. Imbrecq, il n'y avait qu'une solution, c'était de donner à la note ministérielle un sens aussi restreint que possible. Si l'on considère en effet que le système de la loi est celui de l'imposition d'après le bilan, la note ministérielle n'apparaît plus que comme une exception, et comme telle doit s'interpréter restrictivement. Or, elle ne concerne que les impositions établies au cas de cession ; il en résulte que, dans tous les autres cas, y compris celui de liquidation, c'est le droit commun qui devrait s'appliquer. La réponse 10.501 semble bien être en ce sens, quand elle déclare que la note du 15 septembre s'applique aux plus-values réalisées par les chefs d'entreprise à l'occasion de la cession de leur établissement, et la réponse 7.837 également, quand elle déclare imposables les plus-values réalisées en cours d'exploitation sur les divers éléments de l'actif. Cependant, la réponse 12.444 apporte une autre note ; elle ne considère comme réalisées que les plus-values qui ont été incorporées au capital social, à l'exclusion de celles qui ont fait uniquement l'objet de réévaluations et qui n'ont été que constatées par l'inscription au bilan d'une réserve d'égale somme.

Cette question, comme le fait justement observer l'auteur, a toute son importance en période de crise monétaire. En période normale, les plus-values apparaîtront beaucoup moins fréquemment et avec moins d'importance. Elles seront d'autre part

réelles. Leur imposition ne saurait alors soulever les mêmes protestations.

LOUIS CARIO.

POLICE ET CRIMINOLOGIE

Charles Péchard : *Les Zigzags de l'Amour*, souvenirs d'un commissaire de police, « Le Monde nouveau ».

M. Charles Péchard, ancien commissaire de police de la ville de Paris, a fait preuve, au cours de sa carrière, d'exceptionnelles qualités de flair et d'entregent. C'était le type du magistrat affable et conciliant. Rien, en lui, de rêche ou de compassé; rien du fonctionnaire hargneux, du chien de garde toujours prêt à mordre. Sous ses allures de boulevardier sceptique et sa légende de praticien amateur, il cachait, avec de réelles aptitudes, une activité soutenue, une curiosité toujours en éveil. Il possédait à fond son métier, comme en témoignent les diverses études de criminologie qu'il a publiées. On lui doit même un *Manuel de police pratique* et des méthodes de *self-défense* contre les professionnels de l'attaque nocturne. Il a contribué à introduire, en France, la pratique de *Jiu-jitsu*, mais sa sollicitude ne se bornait pas à douer de plus de résistance combattive les représentants du sexe fort. Il s'est institué le Conseiller des dames, avec deux ouvrages spéciaux : la *Vénus de Milo* et l'*Eurythmie de la Beauté*, destinés à éveiller en elles le goût de la culture physique et le souci d'une heureuse plastique. Il avait étudié les différents systèmes de répression actuellement en vigueur chez les nations civilisées, et il avait créé, dans son bureau, un véritable musée criminel, où l'on pouvait s'instruire des ruses des malfaiteurs.

Mais M. Péchard n'avait pas seulement cette expérience des hommes que donne la pratique des Commissariats; il avait, aussi, l'expérience des livres, car c'est un érudit et un lettré. Habile à manier la plume, il a fait des excursions jusque dans le domaine de la littérature d'imagination. Il a touché à la poésie, à la nouvelle et au théâtre, toujours avec familiarité et enjouement, car il n'y a pas d'homme plus ennemi de la pose, ni plus exempt de prétentions. Il ne se carre point dans la dignité de son écharpe. Bien au contraire, il appuie sur la note badine, comme

il se voit dans ces *Zigzags de l'Amour*, qu'il nous donne, aujourd'hui, pour ses souvenirs de Commissaire de police.

N'allez pas y chercher des révélations scandaleuses. M. Péchard, respectueux du secret professionnel, ne livre rien de ses dossiers. Dieu* sait pourtant s'il fut mêlé à un tas d'affaires sensationnelles, puisque sa juridiction s'étendait sur la partie la plus brillante et la plus animée des boulevards, celle où abondent les cercles, les tripots, les cabarets de nuit, les « maisons d'illusions » et les hôtels-palaces, fréquentés par la haute société parisienne et l'aristocratie cosmopolite. Il est intervenu, bien des fois, pour tirer quantité de nobles dames, de hauts politiciens, de fils de famille, et même d'altesses étrangères d'un mauvais pas. Rien de cela ne transpire dans son livre. Tout y devient anonyme. Si l'on y trouve des histoires piquantes, ce serait s'abuser que de les tenir pour « vécues ». J'entends bien qu'elles ont leur point de départ dans la réalité, mais la fantaisie de l'auteur s'y est jouée et les a transposées au point d'en faire des modèles de « vérité ornée ». Et le meilleur signe que tout n'y est pas authentique, c'est qu'il y est, çà et là, question de difficultés créées par la vie chère et de mœurs d'après guerre, qui n'existaient pas à l'époque (1913) où M. Péchard, commissaire du quartier, quittant ses fonctions, a reçu, par faveur spéciale et pour récompense de ses précieux services, le titre de Commissaire divisionnaire honoraire. Si j'insiste sur ce point, c'est uniquement pour mettre le public en garde contre une erreur possible d'interprétation. Le lecteur candide pourrait s'émouvoir du caractère insolite de certaines anecdotes et du rôle, parfois assez risqué, que l'auteur n'hésite pas à s'y prêter à l'occasion. A preuve, ce récit presque rocambolesque, intitulé : *Sauteur et Complice*, qui n'est acceptable que si l'on y fait la part de l'imagination.

Ce n'est pas le seul récit qui touche à la farce. Il en est d'autres : tel celui où M. Péchard nous montre un jeune homme vertueux, actionné en cent mille francs de dommages et intérêts par une hétaïre dont il a méprisé les avances et qui considère ce mépris comme un outrage et une atteinte portée à sa considération. Plus loin, M. Péchard nous conte qu'un soir, dans un cinéma où il était de service, le bruit s'étant répandu qu'un mari, furieux et armé, attendait, à la sortie, sa femme dont il y soupçonnait la présence en compagnie de son amant, la salle se

vida, soudain, comme par enchantement. Tous les couples spectateurs avaient la conscience si peu tranquille qu'ils s'étaient empressés de fuir par une porte dérobée. C'est le cas de dire : *Se non e vero...* Cela rappelle l'histoire du curé de Compiègne, faisant le vide, dans son église, parce qu'il menaçait de désigner une épouse infidèle, en lui jetant, du haut de la chaire, sa calotte au visage. Le livre abonde en fictions de ce genre. Mais c'est d'ailleurs qu'il tire sa recommandation.

M. Péchard est un moraliste de cette école du rire qui va de Rabelais à Beaumarchais. Son persiflage recouvre un fond de méditation sérieuse. Il ne se met un masque bouffon que pour nous édifier plus à l'aise. Il est parti en guerre contre l'erreur et les préjugés. Il n'est pas une de ses historiettes qui ne contienne un enseignement. Il entend surtout dénoncer les vicieux errements, les lacunes et les anomalies de notre législation.

On pense à tort que la loi est égale pour tous. M. Péchard nous cite un cas, où, muni d'une ordonnance de constat d'adultère, signée d'un simple juge d'instruction, il se voit obligé de se replier, avec force excuses, devant un délinquant que sa double qualité de général de division et de grand'croix de la Légion d'honneur (qu'il ignorait) rend justiciable du seul Procureur Général. Le plus curieux, c'est que cette sorte d'immunité judiciaire s'étendant à sa complice, voilà mon commissaire fort penaud, n'ayant d'autre dédommagement à sa déconvenue que celui d'assister à la rage du mari, rage d'autant plus comique que ce pauvre mari doit la dévorer en silence, tant il lui en cuirait de se laisser aller à injurier un rival si puissamment galonné.

Peu importe que l'histoire soit inventée de toutes pièces, puisqu'on en tire une leçon. M. Péchard en imagine une autre pour nous démontrer ce qu'a d'immoral l'article 298 du Code civil qui dit que : l'épouse coupable et convaincue d'adultère ne pourra jamais se remarier avec son complice.

M. Péchard, en homme sensible, s'émeut de l'incessante inquisition de la police dans la vie privée d'un chacun. Il se sent des trésors d'indulgence pour les amoureux :

— Tout comme les chasseurs, dit-il, les amoureux ne peuvent risquer deux pas, sans tomber sur une réserve. De là leurs rapports continuels avec les représentants de la loi.

La femme surtout lui paraît une victime de nos lois. Il est

toujours prêt à la soutenir contre ses persécuteurs, y compris le mari, son naturel tyran. C'est aussi qu'il n'a affaire qu'aux cocus pleurnichards et encombrants, toujours pendus à sa porte pour exiger « réparation de leur honneur outragé ». Ce sont des raseurs auxquels il se sent en veine de crier :

Quand on le sait, c'est peu de chose.

Quand on l'ignore, ce n'est rien.

Il y a, pourtant, de pauvres diables de maris bien malchanceux et dignes de pitié, tel ce mari divorcé, dont il retrace l'infortune, et qui ne peut amener chez lui, ni suivre chez elle, une femme rencontrée dans la rue sans se faire pincer en flagrant délit d'adultère. Et le comble, c'est que décidé à renouer avec sa femme légitime, il s'en voit empêché par l'article du Code civil, plus haut cité.

Il n'y a pas de meilleur observatoire qu'un bureau de police, pour prendre mesure de l'infirmité humaine et pour s'assurer combien fragile est la ligne de démarcation qui sépare les malandrins des honnêtes gens, surtout quand l'Amour s'en mêle, car c'est lui qui est le grand coupable. Que penser de ce vieux rentier célibataire, gloire et ornement de son quartier, qui couche avec ses bonnes et qui n'a rien trouvé de mieux, pour s'assurer de leur zèle et de leur fidélité, que de se les attacher par leur amour ? Il leur choisit de ses propres mains tant il répugne peu au partage, un petit salarié d'usine ou d'administration, aux yeux duquel il fait luire ses nombreuses relations, comme une promesse d'avancement.

Que penser de ces jeunes fêtards avaricieux, experts à duper les filles d'amour, et que l'on appelle en argot parisien des « poseurs de lapins » ? Que penser de ces gens du monde, amateurs de messes roses ? Ce ne sont là, il est vrai, que des vicieux, le plus souvent irresponsables, mais il y a ceux qui les exploitent, les proxénètes, leurs profiteurs, comme cet industriel considéré, qui a fondé, sous couleur de clinique, une maison de rendez-vous, qui lui rapporte trois cent mille francs par an.

M. Péchard n'oublie pas de noter la facilité avec laquelle les chevaliers d'industrie opèrent en marge du Code. Vous en trouverez de nombreux exemples chez lui. Vous y trouverez aussi une belle galerie de maniaques et d'originaux. Il y a, par exemple, effroi des commissaires de police, ces gens qui n'ont rien

vu ni entendu, pressés de se faire citer comme témoins, dans toutes les enquêtes, et qui palabrent interminablement, pour les embrouiller au lieu d'aider à les éclaircir.

M. Péchard excelle à noter les ridicules. Là est son mérite, mais son mérite est aussi de vouloir remédier à toutes les imperfections du régime policier. Il dénonce l'arbitraire des règlements concernant la prostitution, ce legs malencontreux d'un âge aboli, et qui correspond si mal aux aspirations modernes.

— Malin, dit-il, qui pourrait se reconnaître dans le fouillis des ordonnances surannées et des règlements saugrenus, bien faits pour décourager les meilleures volontés.

L'autorité délivre patente aux filles, mais grevée de tant d'obligations restrictives qu'elle en devient caduque. Songez que ces demoiselles ne peuvent se montrer ni dans les rues obscures ni dans les rues éclairées, ni dans les endroits déserts, ni dans les endroits passagers, et qu'il leur est fait défense d'exercer leur métier à domicile, tandis qu'il est interdit aux logeurs de les recevoir. C'est les tenir en perpétuel état de contravention, autrement dit de servitude.

En somme, si le livre de M. Péchard ne constitue pas des « mémoires » proprement dits, il n'en est pas moins le résultat des réflexions d'un magistrat de carrière. C'est une critique sans fiel des mœurs parisiennes et de la routine administrative, faite avec compétence et autorité par un homme de savoir et de jugement.

ERNEST RAYNAUD.

GÉOGRAPHIE

Franklin Thomas, *The Environmental basis of society, a study in the history of sociological theory*, 1 vol. in-8, New York and London, the Century Co, 1925. — Charles Delvert, *La vivante Pologne*, 1 vol. in-12, Paris, éditions Spes, 17, rue Soufflot, 1927. — Jacques Ancel, *Les Balkans face à l'Italie*, 1 vol. in-12, Paris, Delagrave, 1928.

Le difficile problème de l'influence des conditions naturelles sur les sociétés humaines n'intéresse pas seulement les géographes, il intéresse aussi les sociologues, et bien que ceux-ci ne le considèrent pas au même point de vue que nous, — nous le considérons au point de vue des choses, les sociologues au point de vue des hommes, — nous ne pouvons négliger de savoir ce qu'ils en pensent.

Une étude d'ensemble, fruit de longues lectures et de longues méditations, a paru récemment aux Etats-Unis sous la plume d'un sociologue : **The environmental basis of society, a study in the history of sociological theory**, par Franklin Thomas. On peut traduire, d'une manière non littérale, mais exacte quoique un peu longue, *The environmental basis of society* par *l'Influence des conditions géographiques sur le développement historique et social*.

Remarquons tout d'abord que par « conditions géographiques », il faut entendre celles qui dérivent de l'action des hommes, aussi bien que celles qui sont imposées par la nature physique. A la surface du globe, les hommes sont agis, mais aussi ils agissent ; ils transforment plus ou moins le milieu naturel où ils vivent ; ils ne peuvent que très peu de chose sur les conditions climatiques, ils peuvent davantage sur le sol, davantage encore sur les êtres vivants, sauf sur les infiniment petits, et dans tous les cas les transformations matérielles qu'ils opèrent réagissent à leur tour sur les conditions morales et sociales où ils évoluent. L'homme subit en partie son habitat, il le fait en partie, et cet habitat le refait lui-même, physiquement et moralement, dans une certaine mesure.

Dans quelle mesure ? Comment ? Jusqu'à quel point ? C'est ce que les penseurs les plus divers cherchent depuis deux mille ans, et ce qu'aucun d'eux n'a encore réussi à trouver. A peine entrevoyons-nous comment il conviendrait d'orienter les recherches.

Franklin Thomas, fort prudent, dogmatise très peu. Il cherche surtout à établir le bilan actuel de la question d'après les travaux éclos dans tous les pays pensants du monde occidental, principalement en France, en Allemagne et en Angleterre.

Il obéit ainsi à une tendance fort répandue aux Etats-Unis ; j'en ai déjà rencontré maints exemples. Les Américains, peuple jeune où la diffusion de la haute culture est assez récente, font, avant de penser eux-mêmes, un recensement fort étendu et fort exact de ce qu'on a pensé avant eux. C'est très raisonnable, ils évitent ainsi d'enfoncer des portes ouvertes, ce que certains que je connais bien n'ont pas réussi, de ce côté de la « mare aux harengs », à éviter complètement.

Nous avons donc, dans le livre de Franklin Thomas, plutôt un exposé historique de la théorie du milieu qu'une tentative de syn-

thèse nouvelle. Ce qui n'empêche pas l'auteur de chercher à établir, surtout vers la fin de son livre, les directions ou les orientations de recherches qu'il estime les plus aptes à donner des résultats.

Comme son compatriote Gilfillan, dont j'ai ici même analysé quelques travaux, Franklin Thomas paraît surtout dominé par la recherche du cadre naturel des civilisations supérieures, — il s'agit, bien entendu, des nôtres. Y a-t-il une question de latitude ? une question d'oscillations climatiques, et, comme disait Reclus, le stimulant déterminé par les différences saisonnières ? une question de facilité de communications contrastant avec l'isolement d'autres communautés humaines ? une question de ressources offertes par la nature et aisément exploitables ? Ce qui est certain d'ores et déjà, et c'est peut-être la seule chose certaine que nous sachions, c'est qu'aucun de ces faits ne suffit à expliquer à lui seul le développement de la civilisation blanche, mais c'est aussi que ni les sociologues, ni les géographes ne peuvent rejeter d'une manière absolue, comme inopérant et comme indéterminant, aucun de ces faits-là.

A cela s'ajoute le déplacement sur le globe de ce que Franklin Thomas appelle les zones ou les centres de supériorité. Il n'est pas douteux que, pour les Américains, le centre de supériorité de la civilisation blanche est aujourd'hui chez eux ; mais il y est depuis peu de temps, et avant de s'y installer il a eu, au cours de l'histoire, de nombreuses oscillations en Asie et en Europe. Comme les sociologues, aussi bien que les géographes, répugnent à voir dans ces oscillations de simples hasards, de simples remous collectifs sans lois et sans causes, il faut bien qu'ils cherchent des déterminantes physiques et morales ; et comme, qu'ils soient croyants ou non, ils n'ont plus la foi d'un Bossuet dans la vertu explicative de la volonté divine, ils cherchent à la surface de la terre, dans les sociétés humaines et autour d'elles ; parfois ils se risquent, avec beaucoup d'hésitation encore, à faire entrer en ligne des causes cosmiques. Je suis persuadé que plus tard ils seront plus hardis, et que l'on trouvera, avec le développement des sciences, des raisons de plus en plus nombreuses d'intégrer dans les lois de l'Univers les contingences variées et multiformes dont les sociétés humaines nous offrent le spectacle.

Cela ne veut pas dire que nous réussirons un jour à les rame-

ner à quelques formules simples. Au contraire. Si la théorie du milieu, dans ses essais constructifs, a échoué jusqu'ici, c'est qu'elle a toujours tendu vers des formes simplistes qui laissaient échapper la vérité comme l'eau s'échappe de l'écumoire. Il faut qu'ici le développement scientifique nous mène, non du complexe au simple, mais du complexe au complexe ; j'entends du complexe chaotique et désordonné au complexe en suite ordonnée et, dans une mesure aujourd'hui impossible à préciser, intelligible et rationnel.

§

Le nouvel équilibre politique créé en Europe de 1918 à 1920 paraît encore bien fragile. Souvent des rides paraissent à la surface de l'eau. Ces rides ne sont-elles que des répercussions mourantes de la tempête qui vient de bouleverser le monde ? Ou pré-sagent-elles une tempête nouvelle ? Je ne me hasarderai point à prédire ; le métier de prophète est justement décrié par le temps qui court ; la géographie politique est un peu comme la météorologie, elle constate, elle craint, elle pressent, elle nous prévient de nous tenir sur nos gardes, mais elle ne prédit pas. Nous avons eu de mauvais prophètes, qui nous ont longtemps intoxiqués, comme l'Allemand Ratzel ; mais aujourd'hui, plus sages et plus prudents, nous les rejetons, et nous crions *casse-cou* à qui voudrait les imiter.

Cela ne nous empêche pas de noter, avec beaucoup d'intérêt, tous les symptômes, favorables ou non, que dénote la vie politique de l'Europe, surtout dans les Etats nouveaux.

Aujourd'hui, comme avant 1914, il y a en Europe deux zones d'instabilité, ou, si l'on veut, d'équilibre mal acquis et compromis à chaque instant. Aristide Briand, faiseur de mots, appellerait cela des points névralgiques. L'un, c'est la Pologne ; l'autre, c'est la Péninsule des Balkans. Il n'est pas besoin de dire aux lecteurs français que la France est tout spécialement intéressée à soigner et à guérir ces points-là : si une grave maladie s'y déclarait, la contagion nous gagnerait bientôt.

Nous ne pouvons donc demeurer indifférents à **La Vivante Pologne** que nous présente Charles Delvert, non plus qu'aux **Balkans face à l'Italie** dont nous parle Jacques Ancel.

Le livre de Charles Delvert est un carnet de notes recueillies

au cours d'un voyage en Pologne en 1923, c'est-à-dire aux moments les plus douloureux de l'inflation polonaise, lorsqu'un kilo de pain valait un million de marks, avant l'établissement du zloty. Il est presque étonnant que la misère de l'Etat ne paraisse pas davantage dans la description du pays, telle que nous la donne Delvert. Mais, comme nous le savons aussi bien en France qu'en Pologne, si l'inflation consacre la ruine de l'Etat et des plus saines parties de la nation, je veux dire des classes moyennes, elle fait la joie et la prospérité d'une quantité considérable de profiteurs, qu'il faut chercher dans les logements populaires aussi bien que dans les palaces et dans les appartements luxueux. Les notes de Delvert, prises sur le vif, se lisent avec agrément. Elles ne nous laissent pas ignorer l'empreinte terrible laissée par un siècle et davantage d'oppression sur les deux parties de la Pologne que possédaient la Prusse et la Russie ; les Autrichiens étaient meilleurs maîtres. Nous saisissons aussi l'importance de la question juive ; mais, comme Delvert a visité surtout les villes, nous voyons moins bien une question plus importante encore, celle de la création de la petite et de la moyenne propriété à la place des grands domaines. C'est une question vitale pour la nouvelle Pologne. Le gouvernement du maréchal Pilsudski ne paraît pas le comprendre aussi bien que le désireraient les amis de son pays. — Charles Delvert remarque avec raison que c'est la robuste natalité polonaise qui a permis à la nation de tenir le coup pendant les cent trente ans de tyrannie qu'elle a subis. Mais l'Etat n'est pas la nation. La nation peut être robuste, l'Etat très faible. L'Etat polonais n'est pas encore solide. Il se fortifiera si l'anarchie soviétique se perpétue. Les amis de la Pologne doivent souhaiter que les Soviets continuent à gouverner la Russie, et je crois que les Polonais le comprennent fort bien.

Jacques Ancel, spécialiste des questions balkaniques qu'il a étudiées sur place et à plusieurs reprises, expose dans son livre, *les Balkans face à l'Italie*, la situation générale des nouvelles nations des Balkans. Il trouve que cette situation est saine dans son ensemble, malgré les déchirements intérieurs de l'Etat des Serbes, Croates et Slovènes, et malgré l'afflux en Macédoine des réfugiés grecs de l'Asie Mineure. Selon Ancel, la démocratie rurale balkanique est en train de s'organiser et de s'orienter vers un équilibre durable, qui peut se concrétiser plus tard en liens

fédératifs. Le seul danger qui menace aujourd'hui la paix des Balkans, c'est l'ambition de l'Italie mussolinienne, et cette ambition prend comme tremplin la montagnaise et anarchique Albanie, seul pays demeuré soumis à la tyrannie des clans, encore que l'insécurité soit bien loin d'y être aussi grande qu'on le croit parfois ; au reste, Ancel n'est pas éloigné de croire que, sans l'action perturbatrice des fascistes italiens, l'Albanie elle-même serait aujourd'hui aussi tranquille que ses voisines. Il n'est pas contestable que le fascisme italien constitue un danger sérieux pour la paix de l'Europe, et notamment pour celle des Balkans. Il serait bien inutile de nous mettre un bandeau sur les yeux : il vaut mieux que tous les amis de la paix se tiennent sur leurs gardes et prennent les précautions nécessaires, ce sera la seule manière de faire réfléchir les auteurs de troubles : mais j'ai tendance à croire, n'en déplaise à Ancel, qu'il y a dans les Balkans des éléments d'instabilité proprement balkaniques, et que si l'Italie mussolinienne a des tentations de pêcher en eau trouble, c'est qu'elle y est encouragée par la nature des choses. Je ne souhaite pas l'établissement d'une communauté de civilisation balkanique, qui me paraît contraire aux lois géographiques et notamment aux tendances centrifuges de toutes les sociétés des Balkans ; mais je souhaite que, contre les dangers extérieurs, les Balkaniques apprennent à s'unir ; dès qu'ils sauront s'unir, les dangers s'évanouiront.

CAMILLE VALLAUX.

LES REVUES

La Revue hebdomadaire : Souvenirs de M. Lugné-Poe sur Henrik Ibsen. — *Revue de l'Université de Lyon* : citations de poètes dans le cours de pathologie interne de M. le professeur Jules Froment. — *Revue de Paris* : Vues de Tananarive, par M. Pierre Camo. — Mémento.

Dans *La Revue hebdomadaire* (24 mars), M. Lugné-Poe publie ses « souvenirs sur Henrik Ibsen ». Volontiers, il reconnaît qu'au Théâtre-Libre, M. André Antoine a, le premier, fait connaître Ibsen au public français, par *Les Revenants*. La pièce fut représentée sans l'autorisation de l'auteur. Il la donna, ensuite, pour *La dame de la mer*, jouèrent « Les Escholiers ». Ces petits faits de l'histoire du théâtre notés, M. Lugné-Poe conte, d'une plume alerte, son premier voyage en Norvège, par étapes. A chacune, les comédiens donnent un spectacle. La recette leur

permet de continuer la route. Ils arrivent à Christiania le 3 octobre 1894 pour y jouer *Rosmersholm* — et devant l'auteur : « à proximité du Dieu » :

Nous hésitions encore à lever le rideau lorsque Bady murmura : *Il est là*, — écrit M. Lugné-Poe.

On peut dire que dès cet instant nous recevions la récompense de notre travail. Allons, plus loin, notre vie commençait ! La décision était certainement prise en Bady comme en moi : il fallait ennoblir tous les gestes et toutes les paroles de la scène pendant nos existences. Cette émotion de nos aspirations sur la vie théâtrale filait bien au delà du lieu où nous nous trouvions. Nous ne primes même pas le temps de regarder par le rideau l'aspect du vieillard dans la pénombre de la loge. Nous commençâmes. Ah ! nous n'étions pas fiers ! Je souffrais mille morts tout le long du spectacle, lorsqu'un camarade nous donnait mal une réplique, et ce n'était que d'après mon jugement d'alors qui, d'ailleurs, pouvait très bien être discutable. Je me souviens seulement que l'artiste qui jouait Kroll, s'étant mal présenté en scène pour me donner une certaine réponse, je lui écrasai, presque involontairement, le pied, au point que toute la fin de la tournée, non sans quelque malice, il affecta de boiter pour me reprocher ce mouvement. Le pauvre ! je m'en veux aujourd'hui encore.

A la fin du premier acte, Ibsen applaudissait !

Le roi Oscar de Suède, qui régnait alors sur la Norvège, n'était vraiment pas notre cousin ! Et quand, au baisser final du rideau, visiblement le poète applaudit ma partenaire (il lui avait déjà envoyé des fleurs), nous étions heureux au delà de tout.

La vie était déjà relativement chère en Norvège, à ce moment. Nos appétits étaient grands, nos moyens modestes, mais les sandwiches à la manière du pays nous rassasiaient suffisamment. Nous gagnions péniblement nos cachets, mais nous vivions, cela s'appelait vivre, pas loin du grand Homme !

Ah ! la belle, l'heureuse jeunesse que la nôtre, capable de telles admirations et d'un tel respect !

« Je suis un auteur de passion et je dois être joué avec passion et non autrement », dit Ibsen à M. Lugné-Poe, lors de leur premier entretien. L'auteur a promis d'assister à la représentation de *Solness* :

Ma tête tournait en descendant son escalier, — se rappelle M. Lugné-Poe, — je ne me ressaisis que dans la rue, en voyant devant la porte un magasin dont l'enseigne portait le nom d'une de ses héroïnes.

Le troisième soir de Christiania, après une causerie dans la journée

à l'Association des étudiants, ce fut *Solness* ! Inoubliable soirée ! Ibsen en une seconde, par une parole, avait modifié tout le caractère jusqu'à languissant et un peu chantant de notre interprétation. Toutefois, ce ne fut que deux ans plus tard que la modification devint totale. Au troisième acte de *Solness* figuraient les étudiants de Christiania. Quelle ivresse pour notre travail ! Quelle consécration ! Nous nous imaginions être désormais les vrais et les seuls apôtres de la bonne parole.

Nous sortions du Théâtre, lorsque Bang et les étudiants nous dirent qu'Ibsen nous attendait au salon du Grand-Hôtel après le spectacle. J'y allais, une foule se pressait dans la rue déjà. Berthe Bady était arrivée avant moi, la fenêtre s'ouvrit et le grand vieillard acclamé la prit par le bras et s'offrit ainsi aux acclamations de la jeunesse.

Depuis, il nous est arrivé de le revoir. Je jure que les deux artistes français à qui il a accordé, sans bien les connaître, ce soir-là quelques gestes d'étonnée et affectueuse sympathie, en ont été touchés dans leur travail, hors du commerce théâtral ordinaire, pour toutes leurs existences !

§ *

La Revue de l'Université de Lyon (mars) contient la leçon inaugurale du cours de pathologie interne du professeur Jules Froment. Elle traite de : « L'homme debout. Régulation de la statique. Ses troubles. » Nous ne faisons état d'un tel travail que du point de vue littéraire, naturellement. Et cela, pour remarquer qu'à trois reprises, durant sa leçon, M. le professeur Froment cite M. Paul Valéry, et deux fois M. Paul Claudel, puis Alain et aussi Charles-Louis Philippe.

Vous voyez cet homme atteint d'encéphalite léthargique, qui, soudain debout, profondément s'endort. Le voici qui verse et s'affale comme un sac de son. N'êtes-vous pas tenté de vous écrier avec Paul Valéry :

« Hélas ! comme tu cèdes à ta substance et te conformes, chère chose vivante, à la pesanteur de ce que tu es ! Quelle faiblesse t'a disposée, combien naïvement tu me présentes ma figure de moindre résistance !

.....
Regardez Athikté exécutant une simple marche et écoutez Eryximarque ou, si vous voulez, Paul Valéry :

« Considère cette parfaite progression d'Athikté sur le sol sans défaut, libre, net et à peine élastique. Elle place avec symétrie sur ce miroir de ses forces ses appuis alternés ; le talon versant le corps vers la pointe, l'autre pied passant et recevant ce corps et le reversant à

l'avance, et ainsi cependant que la cime adorable de sa tête trace dans l'éternel présent le front d'une vague ondulée ».

M. le professeur Froment cite avec élégance ses auteurs, pour justifier une de ses observations de savant :

Les oscillations [celles d'un homme debout] sont les péripéties de cette lutte contre la pesanteur qui ne laisse aucun répit à l'homme debout, fût-il en position dite normale et bien équilibrée. Ce prétendu équilibre n'est que la somme algébrique d'un nombre infini de déséquilibres, aussitôt corrigés par l'intervention des systèmes musculaires requis.

« L'invariable, dit l'Étranger, sous le rempart d'Athènes ou, si vous préférez, Paul Claudel, n'est que le produit toujours nouveau d'éternelles variations ». Ainsi en est-il de l'équilibre humain.

.....
Comment l'enfant s'y est-il pris pour faire la conquête de la marche et de la station debout ?

« Un enfant naît un soir, rouge et bouffi, désordonné comme un morceau de chaos, écrit Ch.-L. Philippe ». Chaos certes, mais chaos en voie de merveilleuse organisation.

.....
 Voyez la jolie scène qu'évoque Ch.-L. Philippe. Au soleil, sur le seuil de sa porte, la mère épluche des légumes. Évidemment, bébé la regarde. Attiré, spectacle attachant, par les épluchures en spirales qui, étincelantes, se balancent autour du couteau, bébé oublie toute prudence. Bras en balancier, jambes un peu écartées, le voici qui se lance dans l'air libre. Abandonnant tout soutien, il se met à marcher seul.

Il est réconfortant de voir un maître s'appuyer sur les poètes, quand il enseigne son jeune auditoire de futurs médecins. Il est bon de se dire qu'un tel hommage puisse consoler un Paul Valéry, par exemple, du dénigrement systématique que la fortune de sa rapide gloire inspire à de petits esprits. A certains, nous recommandons de méditer la phrase finale du cours de M. Jules Froment: leur méthode, quand ils invectivent au lieu de critiquer, en vaudrait un peu mieux.

N'oubliez jamais que la nature, sphinx maternel, délègue partie de sa puissance à qui déchiffre quelque-une de ses énigmes. Mais, pour pouvoir agir, *il faut d'abord comprendre, il faut d'abord savoir, il faut même très bien savoir et vraiment comprendre.*

§

Dans **La Revue de Paris** (15 avril), M. Pierre Camo décrit Tananarive, les coutumes des indigènes, le décor, les gens — d'une plume qui évoque une bien pittoresque réalité. Les mœurs sont toujours légères, paraît-il, à Madagascar ; mais, on y applique strictement une étiquette équivoque :

De là encore cette respectabilité du geste et de la parole qui fait qu'à la moindre infraction on est, comme l'on dit, déshonoré, déshonoré pour les motifs les plus futiles, pour une liaison amoureuse découverte, pour n'avoir pas paru dans une assemblée avec un luxe de costume digne de son rang. Une vieille dame que j'ai connue, et qui avait été à la cour, se trouva l'être ainsi, dans une circonstance comique. Elle s'était rendue au temple pour une grande cérémonie, quand il lui arriva, pendant un silence, de laisser échapper un bruit analogue à celui qui, raillé par Segrais, causa sa disgrâce auprès de mademoiselle de Montpensier. On se garda de rire dans l'assistance, encore moins de chuchoter ; mais il est des silences d'une éloquence terrible, et, chez un peuple doué comme celui-ci du sentiment des nuances au point de donner la valeur des injures les plus offensantes à des termes flatteurs et choisis, on juge de ce qu'il dut être. La grande dame se leva, rentra chez elle et ne sortit plus. Elle était à jamais déshonorée.

On ne l'est pas en revanche pour avoir commis un vol ou une fraude. Le mensonge et la tromperie sont si naturels qu'il n'est pas de contrat où chacune des parties n'ait l'intention bien arrêtée de duper l'autre.

M. Pierre Camo — magistrat colonial, croyons-nous — habite Madagascar depuis assez longtemps pour pouvoir confronter le passé et le présent. Il craint un peu pour le futur, comme on va le lire, à la fin de cette page aux couleurs séduisantes :

Les campagnards se font connaître dans cette foule par leur fidélité à l'ancien costume national, lamba de cotonnade blanche dont se drapent hommes et femmes, avec chez les premiers une vague allure de cape à l'espagnole, qui, jointe au vieux chapeau de paille à larges bords, ne va pas sans quelque majesté. Le parasol est l'accessoire indispensable de ce costume. Les petits messieurs de la ville préfèrent aujourd'hui suivre notre mode, et il faut bien reconnaître que, mise à part certaine fantaisie caricaturale, une réelle élégance marque le port du costume européen. Cela fait passer aisément sur certains cols à la Danton, trop blancs pour des gorges trop noires, et sur l'in vraisemblable allure de quelques pieds d'éléphant guêtrés. Les femmes ont moins bien réussi la copie. Il y a malentendu péremptoire entre la tête et le

chapeau, et la courte robe moderne, dégagée du lamba en châle de jadis, ne sert qu'à composer un ensemble qui, sous les plus folles couleurs, revêt moins l'apparence de la mode que l'aspect d'une volière à perroquets.

Combien plus charmantes autrefois les créatures amoureuses et légères, au teint de chocolat, d'orange et de jasmin, qui s'en venaient au même lieu en promenade, indolemment portées au pas du filanzane, drapées de soies de couleurs tendres et penchant mollement la tête sous la chevelure bouclée, à l'abri de l'ombrelle en fleur ! Que de regards d'un bel œil de feu, que de sourires prometteurs et que d'intrigues amoureuses nouées au hasard des rencontres ! Ces jolis traits, ces corps gracieux, ces fines attaches, on les retrouve encore aujourd'hui, et ces jeunes oisifs au visage agréable appuient toujours du même geste de la main élégante le détail de la causerie. Mais depuis la liaison si facile des premiers temps, quelle distance entre eux et nous ! Il n'y a plus qu'une politesse d'apparence. L'avenir est lourd du mystère que recèle cette indifférence affectée, et nous n'en démêlons pas davantage que nous n'en apprimes jadis du passé qu'ils portaient en eux.

MÉMENTO. — *Les Cahiers du Sud* (avril) : « Millionnaires », par M. Georges Duhamel. — « Indifférence à l'esthétique », par M. G. d'Aubarède. — « Le Congo », par M. Vachel-Lindsay : c'est, traduite de l'anglais par M. E. Jolas, « une étude de la race nègre ». L'auteur fait à son lecteur d'utiles recommandations : « avec une pause philosophique », « avec beaucoup de délibération et le sentiment des fantômes » ; « avec un brin de patois nègre et aussi vite que possible vers la fin ». — « Le bourreau du Pérou », de M. G. Ribemont-Dessaignes, dont nous n'avons ici qu'un fragment, est tissu de « vérité premières » du genre de celle-ci : « Ah ! oui, tous les hommes sont des cochons. » C'est une demoiselle Alcaline qui la profère, pour bientôt la modifier ainsi : « Oui, les hommes sont de petits serpents cachés sous les pierres ». M^{lle} Alcaline se coupe une oreille, la jette au visage d'un personnage dénommé Amour, lequel déclare : « Quelle enfant !... Ceci n'est rien. »

La Revue nouvelle (janvier-février) : « Hommage à Thomas Hardy. »

Europe (15 avril) : M. J.-R. Bloch : « Napoléon, les Juifs et l'homme moderne ». — « Cavalerie rouge », par M. J. Babel. — « Une fille de trop », une nouvelle paysanne où M^{me} Odette Rives montre bien du talent.

La Lutte de Classes (avril) remplaçant *Clarté* que fonda M. Barbusse, un des rédacteurs (anonyme) écrit de l'auteur du *Feu* et de *Jésus* :

« Tout ce qu'il écrit et diffuse à grand renfort de publicité nous est né-

faute, et aucun révolutionnaire ne peut se sentir solidaire de cette phraséologie de truqueur ou de crétin ».

Rien que ça !

Esculape (mars) : numéro spécial : « Le Rein et l'Urologie dans l'art, l'histoire et la littérature », avec un bien joli sonnet du docteur Camuset sur la physionomie d'un sexe masculin affligé de blennorragie.

Cahiers de l'Etoile (mars-avril) : « L'art de survivre », par M. Pierre de Lanux. — « Architecture et art décoratif », par M. Francis Jourdain.

Les Humbles (février-mars-avril) : « La Cité », recueil de nouvelles de M. Louis Paul, avec préface de M. Parijanine, qui loue l'auteur de posséder « le lyrisme, la pureté, la saine vigueur du tempérament prolétarien », et admire « comme il manipule la pâte humaine ».

Société J.-K. Huysmans (mars) : n° 1 du Bulletin de ce groupement littéraire ; historique de sa formation.

La Revue Européenne (avril) : M. J. de Lacrosette : « La naissance de Sapho ». — « Norma ou les amours d'un politicien », œuvre de jeunesse d'Ibsen. — Hommage à Gorki.

La Revue de France (15 avril) : « Taine, le bilan d'une grande pensée », par M. R. Isay.

Revue des Deux Mondes (15 avril) : « Auprès de M. Taine, par M. G. Saint-René Taillandier. — De beaux poèmes de M. Henri de Régnier. — Une nouvelle de M. Paul Bourget : « L'Enfant de la morte ». — M. R. Doumic reprend la critique dramatique.

La Revue mondiale (15 avril) : « Monseigneur Formose », un inédit de Ferdinand Fabre.

Le Correspondant (10 avril) : « L'attitude des Etats-Unis à la conférence de la Havane », par M. G. Lechartier.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Le Sacerdoce et l'Empire (*L'Opinion*, 16 avril). — Politique et Religion (*Dépêche de Toulouse*, 7 avril). — Le Centenaire de Taine (*Candide*, 19 avril). — L'Homme à thèse (*Dépêche de Toulouse*, 6 avril). — Une statue de Taine ?.. non, un buste (*Le Journal*, 21 avril). — Le Centenaire de Taine (*Le Temps*, 26 avril). — Les Amitiés illusoires (*Le Soir*, de Bruxelles, 11 avril). — Une visite au tombeau du grand poète Rainer-Maria Rilke (*Tribune de Genève*, 11 avril).

Les étiquettes changent, les réalités substantielles demeurent les mêmes à travers les siècles. La question des rapports du spirituel et du temporel, qui s'est posée au monde dès l'avènement du christianisme sous une forme entièrement nouvelle, et s'est

perpétuée à travers tout le moyen âge dans la lutte du Sacerdoce et de l'Empire est devenue pour aujourd'hui la question des rapports de la religion et de la politique. Cette question préoccupe beaucoup nos contemporains et paraît susceptible d'avoir de très importantes conséquences non seulement dans le domaine politique, mais encore dans le domaine intellectuel.

Sous le titre : *Le Sacerdoce et l'Empire en Italie*, M. Jacques Chastenet étudie, dans l'**Opinion** le conflit qui vient d'éclater entre le Vatican et l'État fasciste :

« En avant Guelfes ! »... « En avant Gibelins ! ».

Les vieux cris de guerre qui, pendant le moyen âge, ont tant de fois résonné du nord au sud de la péninsule italienne, vont-ils de nouveau retentir.

Pas sous cette forme assurément. Mais l'esprit qui les inspirait n'est pas éteint, et l'Italie contemporaine est peut-être à la veille de connaître à nouveau, sous un aspect modifié, la lutte qui, au cours des siècles, mit, chez elle, si souvent aux prises le Sacerdoce et l'Empire ou, si l'on veut, l'Eglise et l'État.

M. Chastenet note que l'Eglise :

...a volontiers des tendresses particulières pour les partis politiques qui se laissent diriger par elle — sa dilection à l'égard du Centre catholique allemand le prouve — elle n'en a aucune à l'égard de ceux qui, bien que se réclamant volontiers du catholicisme, entendent conserver pleinement leur liberté d'action politique : l'*Action Française* en sait quelque chose.

L'auteur caractérise en quelques mots les tendances du pape actuel :

Ancien conservateur de la bibliothèque vaticane, pénétré des encycliques des Papes du moyen âge, le Pontife actuel a institué la fête du Christ-Roi (encyclique *Quas primas*) et il entend maintenir dans toute sa force la doctrine, jadis souvent affirmée, de la supériorité du « glaive spirituel » sur le « glaive temporel » et la théorie du « pouvoir indirect » de l'Eglise sur les États.

M. Chastenet conclut ainsi :

Le Saint-Siège n'abdiquera certainement aucune parcelle de ce « pouvoir indirect » qu'il se reconnaît sur les choses temporelles ; et l'État fasciste, de par son essence même, ne pourra jamais admettre ce « pouvoir indirect ».

« Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur », fait dire Victor Hugo à Charles-Quint.

Cette proposition ne saurait être qu'un blasphème aux yeux de l'Eglise, pour laquelle il ne saurait y avoir sur terre qu'un seul vicaire céleste.

Comme par ailleurs M. Mussolini a fait de l'Etat fasciste (et de lui-même par conséquent) un Dieu tout entier, la renaissance du conflit est inévitable. Quand reviendra-t-il ?

Rappelons cependant que dans les luttes entre le Sacerdoce et l'Empire, c'est toujours le Sacerdoce qui a le dernier mot.

Dans la **Dépêche de Toulouse**, l'historien Guglielmo Ferrero consacre une brève étude aux rapports de la Religion et de la Politique.

Il note tout d'abord que :

Partout l'Eglise prend une attitude de plus en plus hostile au nationalisme.

Et il cherche à tirer les conséquences de ce fait qui, selon lui, n'a pas d'importance dans un pays protestant comme l'Angleterre, qui n'a qu'une importance relative dans des pays comme la France ou les Etats-Unis, mais qui en a une beaucoup plus grande dans les pays « où le catholicisme est fort, où le régime représentatif est encore dans la période des épreuves décisives, comme en Allemagne ou en Italie ».

On se demande si dans ces pays le catholicisme ne finirait pas par devenir une force de démocratisation de l'Etat assez importante.

En Allemagne, nous voyons déjà ce paradoxe en action. Les deux colonnes de la république sont le parti catholique et le parti socialiste. L'un et l'autre seuls seraient impuissants, et même nuisibles. Unis, ils protègent depuis dix ans l'enfance de la république avec succès; de même en Italie, qui se débat dans la crise première du suffrage universel; on se demande de plus en plus si la crise pourra se résoudre sans le concours des masses catholiques et d'un parti qui les représente.

Quoi qu'il en soit, ce changement nous donne la clef de certaines attitudes de l'Eglise, qui depuis un certain temps étonnent le monde. Ce réveil politique des masses catholiques oblige l'Eglise à tenir compte de l'orientation de leur esprit. C'est ce qui explique la tendance visible depuis un certain temps, dans l'Eglise, à faire passer en seconde ligne les questions purement théologiques, pour insister davantage sur les grandes questions morales de notre époque. Au seizième siècle, à l'époque de la Réforme, la fureur des discussions théologiques avait envahi même les échoppes et les chaumières. On discutait de la prédestination et de la transsubstantiation dans la boutique de l'artisan et dans le cabaret où la plèbe venait boire. Aujourd'hui, les masses catholiques,

comme les masses incrédules, se préoccupent surtout des principes qui dirigent la vie morale et sociale de notre époque.

On n'a pas non plus de peine à expliquer pourquoi l'Eglise devient pacifiste et hostile au nationalisme. Dans cet ordre de questions, l'esprit profond et immuable de sa doctrine se trouve aujourd'hui d'accord avec une aspiration générale et chaque jour plus forte de tous les pays.

Personne n'aurait pensé, il y a un siècle, que le mouvement démocratique aurait fini par augmenter dans certains pays de l'Europe l'influence politique de l'Eglise.

§

La date du 21 avril 1918, étant celle du centenaire de la naissance de Taine, nous a valu l'éclosion d'un très grand nombre d'articles sur cet illustre écrivain, à la fois profond penseur et génial historien.

M. Georges Lecomte, de l'Académie française, lui-même, y a été de sa petite « étude », que **Candide** a insérée.

Nous n'en voyons rien à citer, et nous n'y aurions même pas fait allusion si M. Georges Lecomte n'avait eu l'idée d'invoquer contre Taine historien l'autorité de M. Aulard, en paraissant ignorer la sévère et décisive leçon qui fut infligée à ce « savant » professeur, précisément à propos de son pesant libelle contre Taine, par feu Augustin Cochin dans un essai célèbre intitulé *La Crise de l'Histoire révolutionnaire* (Paris, 1908).

Sur le chapitre des erreurs imputées à Taine par son fanatique adversaire, M. Augustin Cochin, après minutieuses vérifications, en résume ainsi l'inventaire :

... Sur plus de 500 références données dans les 140 pages de l'Anarchie spontanée, M. Aulard relève 28 erreurs matérielles qu'il faut réduire à 15 ; 6 erreurs de copie, 4 erreurs de pages, 2 de dates et 3 coquilles d'imprimerie — moyenne honorable en somme, et que M. Aulard lui-même, au moins dans son livre sur Taine, est fort loin d'atteindre, puisqu'il se trompe, dans ses rectifications, à peu près une fois sur deux.

Je me permets de citer ce texte, parce qu'on doit à la vérité de dire que le centenaire de Taine a été l'occasion de vives discussions qui prouvent que son œuvre — et tout particulièrement son œuvre d'historien — n'a rien perdu de son actualité. Elle déchaîne aujourd'hui encore les passions politiques que la période électorale a faites plus furieuses et violentes.

C'est que Taine a commis un crime énorme :

« Taine, comme l'écrivait encore Augustin Cochin, a renversé l'idole, mis en morceau le grand fétiche de la Révolution : le Peuple.

Certains ne peuvent consentir à le lui pardonner, et parmi eux il faut distinguer un certain M. Edouard Conte, qui, sous le titre *L'Homme à thèse*, consacre à Taine, dans la **Dépêche de Toulouse**, un article d'éreintement, rédigé dans un style d'affiche électorale.

Pour mieux marquer son mépris et sa supériorité, le citoyen Conte ne cite jamais le nom de Taine sans le faire précéder de Monsieur.

Le citoyen Conte dit de Monsieur Taine que « ses prétentions scientifiques n'en sont pas moins un charlatanisme de fait », que son « érudition et sa description empesée ne font image de rien », qu'il « s'essayait aux ouvrages les plus contraires à ses dons », que « Monsieur Taine reste dans l'à peu près ». En concluant, le citoyen Conte nous donne enfin les raisons de sa colère :

Une vie si courageuse aurait dû finir non moins fièrement qu'elle avait commencé. Que le corps déclinant, l'esprit se raidisse ! C'est la pensée qui doit mourir debout. Mais les insanités de la Commune lui avaient porté sur « la coloquinte ». « Effrayé du progrès des idées révolutionnaires, a-t-il voulu en finir en accord avec les traditions d'une caste dont il semblait depuis quelque temps épouser les intérêts » ? a écrit un de ses admirateurs. Dans la correspondance de Berthelot et de Renan, celui-ci confie à son ami sa surprise de voir Taine à Menthon-Saint-Bernard frayer avec les hobereaux de l'endroit, et étant avec eux du conseil municipal, conservateur en majorité. C'est à Menthon qu'il repose. « Il aima uniquement la vérité », dit l'épithaphe rédigée de son vivant.

Songez donc, on voudrait fêter le centenaire d'un Monsieur qui siégeait parmi les conservateurs au conseil municipal ; le citoyen Conte ne se laisse pas prendre au piège, on ne « la lui fait » pas à lui, un conseiller municipal conservateur ne peut être qu'un imbécile ou un malhonnête homme.

Et voilà comment on célèbre le centenaire d'un homme illustre... en période électorale, à Toulouse... et à Paris ?.

M. Lucien Descaves, dans le **Journal**, consacre à Taine un petit article bien mesquin :

Taine, écrit-il, n'était pas sympathique et ne faisait rien pour le devenir. Il haïssait la réclame, refusait sa photographie et se dérobaît aux questions étrangères à l'écrivain...

Très singuliers et ridicules arguments que voilà, et le pis est qu'ils paraissent assez forts à M. Descaves pour prétendre refuser à la mémoire de Taine — qui s'en passerait bien — une statue.

On demande pour lui une statue.

Qu'il ait sa place dans la galerie des bustes, soit; mais la statue, c'est Michelet qui la mérite — et notre cœur reconnaissant qui la lui élève.

M. Paul Souday, lui, s'essaye à être plus impartial et s'efforce, dans **le Temps**, de défendre Taine contre les attaques portées contre lui par M. Albert Thibaudet dans un article de la *Revue de Paris*.

M. Paul Souday va même jusqu'à prendre à partie, sans du reste le nommer, le citoyen Conte de la *Dépêche de Toulouse*

... Tant d'amateurs redoutent toute recherche, tout effort d'attention, et prétendent flâner dans la littérature comme dans un parc, ou déguster les œuvres comme des pâtisseries ! Cet homme à thèses nous ennuie ! J'ai vu tout récemment ce grief dans un journal. Nous autres, gens de qualité, nous savons tout et jugeons de tout sans avoir rien appris !

Sur Taine considéré comme critique littéraire, M. Paul Souday écrit quelques lignes excellentes et justes.

Taine « a rendu toute justice à Michelet... et à Flaubert...

« Le plus beau roman qu'on ait vu depuis Balzac » : c'est Taine qui porte ce jugement sur *Madame Bovary*. Il chapitre son camarade Weiss, qui goûtait peu Renan, et lui annonce de très bonne heure que ce sera un des grands hommes du siècle. Sur Stendhal, il ne tarit pas, et en dehors de l'article recueilli dans les *Essais*, il le porte aux nues en toute occasion, comme le plus grand psychologue de son temps (et de tous les temps), etc... Vers sa trentième année, il avoue qu'il a lu la *Chartreuse* et le *Rouge* soixante ou quatre-vingts fois (je note que, comme tous les vrais stendhaliens, il est chartreusiste); et il relira ces deux chefs-d'œuvre tous les ans, ainsi que le *Chasseur vert* (Lucien Leuwen) et les *Chroniques*. C'est bien Taine qui a classé Balzac, lancé Stendhal et fondé le beylisme, à une époque où l'opinion universitaire et académique les niait ou les ignorait. Il exalte Saint-Simon, fort suspect; Byron, si mal vu; Goethe, encore tout près de lui et fort discuté, que Dumas fils et Barbey d'Aurevilly mettront plus bas que terre. Et Shakespeare ! Il est entendu que les romantiques le prênaient

depuis 1830 environ, mais la partie n'était pas gagnée auprès de tout le monde, à tel point que Sainte-Beuve lui-même le déclare « non pas précisément surfait », mais quelque chose d'approchant, dans son étude sur *l'Histoire de la Littérature anglaise de Taine*.

Mais pour rester élogieux jusqu'au bout et pour garder à Taine, qu'il envisage successivement comme critique et comme philosophe, toute son admiration, M. Paul Souday se voit contraint de passer entièrement sous silence l'œuvre monumentale de Taine historien. Des *Origines de la France contemporaine*, il n'est pas question dans cet article sur le centenaire de Taine.

§

Sous le titre *Les Amitiés Illusoires*, M. Hermann Frenay-Cid raconte dans **le Soir** (Bruxelles) une visite au « Caillou qui Bique », la maison de Verhaeren, complètement délaissée, malgré qu'on ait décidé « théoriquement » de la transformer en musée.

De l'ancien ermitage que l'on devait transformer en musée, il ne reste que des ruines, plus ruinées à chaque coup de soleil, à chaque averse d'hiver, à chaque poussée du végétal, et je devrais ajouter, à chaque visite sacrilège de curieux malotrus. Tous les beaux projets restent en panne, quand chaque jour qui finit les repousse un peu plus dans la difficulté. Il paraîtrait que cette carence n'est qu'une question de « dommages de guerre ». Eh bien, Monsieur le Ministre, l'élément spirituel compte-t-il pour zéro dans le patrimoine national ?

Si nous attendons encore, nous ne retrouverons qu'un tas de briques croulées dans les orties. Alors, on pourra rebâtir un musée flambant neuf, avec un conservateur qui posera pour le cinéma et qui fera payer une taxe d'entrée.

Ce qu'il faudrait, au contraire, c'est une vraie maison de Verhaeren, en Wallonie, comme il en est une en Flandre. Une maison faite avec les pierres qu'il a touchées, les dalles qu'il foulait de son pied nerveux, qui doit battre joliment le plancher du ciel, s'il entend comme on le traite ici-bas. Il reste assez de choses qui ont encore son odeur au Caillou-qui-bique, si l'on voulait les remettre en état. Mais il faudrait se presser.

On aperçoit encore une carcasse de pignons. Mais à l'intérieur, dans ce qui fut le rustique appartement, poussent des noisetiers en fleurs et des arbustes, des bardanes et des paillons tombés du toit. Au ressaut des cheminées s'agrippe une exposition de chicorées (*chichorium intybus* !). Amertume. Des sureaux énormes bouchent les seuils, trouent les parquets. La cour n'est plus qu'un gazon et le jardin, ce jardin des « Heures Claires » et des « Heures d'après-midi », est encombré de ron-

ces et de déchets. Contre chaque morceau de mur, le lierre en prend à mains pleines, s'en donne à cœur joie. Seule, la grande a mieux résisté parce qu'elle est encore couverte, n'ayant pas reçu les obus meurtriers.

§

M. Pierre Bertol a été faire un pèlerinage au tombeau du poète Reiner-Maria Rilke, enterré à Rarogne, dans le canton du Valais, en Suisse; voici quelques passages de son récit publié, par la *Tribune de Genève* :

On traverse le cimetière où dorment les villageois, les hobereaux du bourg aux noms dont toute l'histoire est pleine. Mais Rainer-Maria Rilke, cet aristocrate de la pensée, les paysans n'ont tout de même pas voulu avec leurs morts. L'étranger occupe une place au pied de l'église, seul à l'écart, face au soleil de midi, dominant tout un monde alpestre enchapé de neiges bleues. Avec, à ses pieds, le chant sauvage et fruste du fleuve méridional. Des cyprès hauts de trois pouces se dessèchent dans un terreau calciné, mais le tertre est jonché de violettes encore fraîches : quelque main fidèle s'obstine à fleurir la tombe de celui qui savait si bien aimer. Chateaubriand face à la mer dans l'île du Grand Blé, Malte-Laurids-Brigge sur le rocher de Rarogne : celui en qui l'Allemagne moderne salue un de ses plus beaux poètes n'est peut-être qu'un grand romantique attardé. Je songe à vous, jolies mains féminines qui jetez fidèlement des souvenirs fleuris sur les restes de ce René nordique ; et je cherche à comprendre pourquoi cet amant raffiné et subtil a choisi pour sa couche dernière un sol hostile à toute culture ; à quelle force mystérieuse obéissait ce pur esthète pour vouloir comme cadre à son tombeau une nature où tout est violence ; pour désirer enfouir son cœur de tendre dans ce dur et sévère rocher valaisan.

GEORGES BATAULT.

ART

Le Salon des Artistes français (la Peinture). — Le Salon de la Société nationale (La Peinture). — Le Nouveau Salon : Palais de Marbre. — Exposition des Prix du Salon et Boursiers de voyage : galerie Georges Petit. — Le Salon de l'Yonne : galerie Armand Drouaut.

Le Salon des Artistes français (la Peinture). — Quand Déchenaud vivait, il récoltait les grandes récompenses et les enthousiasmes académiques. La critique libre murmurait sur son passage : belle tenue, honnêteté, sobriété. La rétrospective de Déchenaud, mort d'ailleurs très prématurément, n'infirmait rien de ces éloges modérés que lui accordaient les amis des im-

pressionnistes, ou d'un Carrière ou des fauves. Mais on ne pouvait s'attendre à ce que l'œuvre manquât, à ce point, de variété.

Sous réserves d'études qu'on ne nous montrerait point et que garderait hermétiquement l'atelier, il n'y a là que quelques nus et des portraits sérieux sans doute, froids aussi. Les portraits d'hommes sont les meilleurs, ceux où la robustesse réelle du peintre peut s'affirmer à son aise.

Les frontières entre les deux Salons voisins, A. F. et Nationale, ne s'abaissent pas qu'administrativement. Le goût s'y rapproche. Tout de même, cette nuance : que les A. F., malgré la bonne volonté qui les anime, ne peuvent éviter certains vieux peintres, pompiers notoires ou obscurs, ni leurs élèves, et que la Nationale est plus accueillante à des pochades, à des études pas très faites, mais fines et de notation rapide et jolie. Si le Salon des A. F. présente quelques beaux efforts de grande peinture, la Nationale garde un aspect plus élégant et une meilleure atmosphère, au moins dans des salles de peinture. Elle demeure pauvre en sculpteurs, quantité et qualité.

Parcourons les salles de peinture des A. F. Un des triomphateurs de l'année est P.-M.-Dupuy, dont l'heureux développement s'avérait depuis quelques années.

Dans un paysage composé, appuyé sur quelque note prise au littoral de Provence, par une fin de matinée radieuse, des femmes et des jeunes hommes demi nus placent des fruits dans des corbeilles. C'est *Fructidor*, un beau moment du ciel, de la terre et aussi de la légèreté du costume. Toute vision édénique ou arcadienne y est plausible. Le tableau est composé avec goût ; l'ordonnance en est flexible et forte. L'âne chargé de corbeilles est une belle étude d'animalier. Toute l'œuvre est d'un bel équilibre et s'impose d'un coup au regard.

Jac-Martin Ferrières tente presque tous les ans un grand tableau. Je ne crois pas qu'il ait jamais été aussi heureux que cette année, avec son *marché à Assise*. Ce n'est point qu'on ne puisse adresser au peintre quelques objections. Evidemment il y a, en Italie, des jours gris, mais l'artiste eût pu faire chatoyer sa toile dans une lumière dorée. Il a préféré harmoniser aux murailles de pierrailles grises la majestueuse beauté d'un paysage qui s'évade, par l'orée d'une rue, en verdure et en plaques d'eau, vers un horizon

de collines. Ses personnages sont répartis en couronne autour d'une petite fontaine. Peut-être le peintre eût-il pu animer le centre de cette couronne, mettre auprès de la fontaine quelque frais bouquet de couleurs. Les portraits des marchandes du premier plan sont expressifs et solides, très plastiques. Plus loin, les figures ne sont traitées qu'en silhouettes. Il serait bon que ce jeune peintre exposât un jour à côté de son grand tableau les nombreuses études préliminaires fort intéressantes et variées dans lesquelles il cherchait les détails de son spectacle. En tout cas, il s'affirme ici excellent constructeur et artiste original.

Voici un travail purement classique d'un peintre de la lignée d'Hippolyte Flandrin, mais qui a su goûter certaines ordonnances ornementales de Gustave Moreau. M. Ronsin établit, avec une force et une dignité singulières, *l'Amour et Psyché*. Première rencontre, ou prélude au premier baiser. C'est au plein jour, clair et mat. Les corps sont proches en une attitude simple et harmonieuse. Les visages s'approchent, juvénile et majestueux chez Eros, d'une grave tendresse chez Psyché. Au fond immobile, une frondaison de bois sacré. La nature se tait autour du silence des amants. Une œuvre infiniment distinguée.

Autre paganisme : M. Constantin Font célèbre la naissance d'Aphrodite. C'est un des rares prix de Rome récents que n'a point atteints l'influence de M. Depas ou du Charles Guérin des visions de Luxembourgs féeriques. Il ne stylise pas ses personnages, mais il a composé son décor et lui a imposé des aspects de carton décoratif. Il faut reconnaître que ses grands cercles d'onde bleue sombre, sous les gyres cadencés des mouettes grises et des perroquets multicolores, ont belle allure. Sa petite Aphrodite n'est pas une grande déesse, mais une beauté très gracieuse. Je préfère de beaucoup cette *Naissance de Vénus* au grand nu que M. Font appelle *Antinéa*.

J'aurais aimé applaudir sans réserve le *marché de Bayeux* de M. Gustave Pierre.

M. Pierre n'est pas un artiste indifférent, il a su lire l'impressionnisme et en conserve la leçon. Il y a de lui des fillettes en robe rouge, dans des jardins, qui sont élégantes. Son marché, quoique très bien construit, ne séduit pas complètement. La composition est ingénieuse : d'un côté les avisés qui calculent un marché, au centre le grand panneau de l'allée du marché, éven-

taires et acheteurs. Troisième partie, les cupidités satisfaites de marchands de cochons, porcins, gras, réticents, qui semblent digérer paisiblement la fortune et quelque bon tour de commerce. C'est la meilleure partie d'un tableau dont le défaut est peut-être que certaines figures sont traitées en portraits stricts et d'autres inclinées vers la caricature. Mais le sujet, avec ses arrière-fonds d'observation psychologique, n'était pas facile à traiter. Il n'y a rien à objecter à l'autre tableau de M. Pierre, les Béguines.

Le Jardin du rêve, de Paul-Elie Dubois, rappelle les temps de la Rose-Croix. Je me hâte de dire que M. P.-E. Dubois est un peintre orientaliste tout à fait remarquable. Il a signé des danses de Chleuhs parmi des foules marocaines, des conteurs émerveillant des tas de burnous blancs, des symphonies roses de murailles de Marrakech, avec des passants jetant sur ce rose pâle des ombres très délicates. P.-E. Dubois est un artiste de première valeur, savant et ému. Que manque-t-il à ce tableau dont le décor est un beau jardin sigillé de pommes des Hespérides. La figure est trop raide, trop éperdue dans l'amour de la pensée. C'est une entité plus que de la vie.

M. Hervé oppose l'agitation de Paris au calme de la province. Il y a province et province et des faubourgs de Lille plus tumultueux que certains quartiers de Paris. L'exécution de ces panneaux est intéressante, mais M. Hervé nous a déjà donné mieux.

Du Gardier nous montre un grand bateau blanc arrivant à Port-Saïd dans le tumulte des petites barques.

M. Hoffbauer peint un Louis XIV en costume de gala, sans passion, semble-t-il.

Il faut ranger parmi les efforts vers la grande peinture, plutôt que dans les paysages, les *Faucardeurs* de Montézin. Ce sont gens qui débarrassent les lits de rivière des longues traînes d'herbes qui s'y agrègent. Les silhouettes des deux ouvriers sont très établies, dans un paysage creux, à atmosphère rabattue, cherché dans la vérité, plutôt que dans l'agrément. C'est un tableau fort intéressant.

Claude Foreau donne en format restreint un *marché* en Ombrie, avec de pittoresques et sculpturales passantes. Les Bacchants de Caniccioni ne manquent point de caractère.

Les bons paysages sont assez rares aux A. F., mais il y en a.

D'abord une très belle toile d'Henri Martin, village du Quercy, noté dans une magnifique lumière, quelques pages lumineuses de feu Gagliardini, le pont d'Avignon dans un vigoureux ensoleillement de Montagné, la *Moisson* d'André des Fontaines, le passeur et les tisseurs de filets d'Henri Foreau, larges paysages animés, aux mélancoliques étendues, égayées d'une atmosphère tendrement irisée, un beau paysage d'Auvergne de Chasteauneuf, qui montre également un remarquable portrait de femme, Grosjean, Olive, Nozal, M^{me} Leuze-Hinchfeld. Les habituels clairs de lune de Cachoud. Citons encore Raoul Carré, Morchain, le bon peintre de marines. Van Maldère avec ses âpres études d'un Midi violent, noté au fort de l'été, Berjonneau.

Voici un peintre qui, depuis plusieurs années, s'affirme en force et en variété. C'est un jeune. Depuis sa belle série de paysages de l'Ardèche, que Ferdinand Herold avait préfacés du sonnet le plus pictural, Berjonneau a décrit des figures féminines dans le paysage d'une très jolie grâce lumineuse. Il a rapporté de Corse des aspects de lumière fauve et veloutée, qu'il juxtapose dans les Salons aux verdoyances cévénoles.

Notons des paysages aimables de Selmy, de Barthélemy, d'Eschbach, de Michel Colle.

Les A. F. comptent parmi leurs membres un maître de paysages français, Victor Charreton. C'est un intimiste, qui étudie longtemps les visages multiples d'une région avant de la décrire. C'est aussi un prestigieux coloriste, qui a agrandi la vision impressionniste, qui a cette qualité supérieure de ne rien abrégier, mais de tout savoir mettre en place dans une admirable polyphonie riche et résumée. Il excelle à saisir l'âme d'un paysage, de sorte que le motif, encore que toujours habilement choisi, n'a guère d'importance pour lui. Il a tiré de simples jardins bourgeois d'éblouissantes féeries. Cette année, voici des paysages d'automne et d'hiver, un ravin en nuage de branches dépouillées, au sol pourpre et or, puis sous un pont neigeux, sous un ciel de frimas, gris d'acier, le passage courbé d'une vieille femme aux épaules voûtées, silhouettée avec une rare puissance. Il a appelé son paysage de ravin *Chanson d'automne*. Il en a le droit.

Quelques paysages animés de figures, l'Été de Bivel, le joli Daphnis et Chloé de Bleger. La baigneuse de Paul Chabas, le paysage de Provence égayé de claires toilettes d'été et de jeunes

femmes d'une ligne souple, de M^{lle} Blanche Camus qui excelle à décrire ces heures de joie et de loisir dans une belle lumière ; les jolis jardins de M^{lle} Remyne Desruelles.

Fernand Maillaud expose un enfant à la chèvre, d'une fraîcheur et d'une grâce exquise.

Denis Valvéraue, outre un bon portrait et un jardin d'été, avec deux personnages fortement dessinés sur un fond diapré de verdure et de fleurs. C'est d'un peintre patient et doué, très sensible, qui s'achemine à la maîtrise, d'un effort incessant.

Il y a aussi de bons paysages d'orientalistes, un port d'Alger saisissant de Paul-Elie Dubois, une vaste étendue bordée d'arbres tors et capricieux de Dabadie, le paysage tourmenté de l'Atlas, d'une belle qualité, de Moréteau.

Dabat a des figures de mauresques aux lignes sombres sur un paysage de ville vivement imbriqué de gris et de rose. Baldoui nous mène à Rabat. Bascoulés peint la garde noire du Sultan du Maroc et le portrait de M. Steeg. M. Bouchaud nous montre des laveuses cochinchinoises. M^{lle} Ackein revient aussi d'Indochine, M. Brondy nous décrit la marche d'une caravane. Mais les meilleurs tableaux d'Orient qui soient au Salon sont les visions diaprées papillotantes, vibrantes et exactes, tentées au plus fort de la dispersion du soleil en reflets de pierreries se brisant en éclats brefs sur des colonnades, orée de galeries à l'ombre fraîche et sourde, qu'a notées, à Fez, Ulysse Caputo.

Les portraits sont fort nombreux. Le maharadjah de Kapurthala apparaît habillé d'or pâle par Baschet. Les dessins d'un faire particulier de Guillonnet : portrait du président Bouisson et de Lucien Hubert et de son fils, sont saisissants de vérité méditative. Un très bon portrait d'homme est l'œuvre d'Anna Morstadt, qui, comme animalière, présente une amusante vision de lophophores ; un bon portrait de garçonnet par Fougerat. Des Anglais et surtout des Anglaises envoient des portraits de belle tenue, sobres de caractère, whistlérien quelque peu, M^{mes} Prillitz, Hervalt, Zinkeisen, Hutchison, Quinn, Rugg.

Signalons le paysage de M. Moratti, la Barrière verte ; la violoniste de bonne allure de M. Servau, M. Lucien Lièvre, Pierre Prunier, le nu de Biloul, la femme aux cheveux paradoxaux de Depas, une petite plaisanterie à décor antique sur les femmes damnées, de M. Pougheon qui a un beau métier et pour-

rait faire mieux, l'étable de Codini, la jolie ronde de M^{lle} Damart, l'harmonieuse *Jeunesse* de Jeanne Gauzy, la vive et spirituelle arrivée de jeunes filles que M^{me} Inglessi appelle *vacances*, la neige de Rapp, l'enfant à la chèvre de Loys Prat, l'agréable jardin de Marie Réol, un portrait de Tapissier, les chemins de fer de ceinture, notés avec une belle exactitude de décor et d'atmosphère par Gabriel Venet, un petit portrait d'un faire sérieux et délicat de M^{lle} Zillhardt, le gai manège de chevaux de bois de Synave, le coin d'atelier de M. Regagnon, la petite pianiste de M. Jalabert, un bon portrait de Roig, l'intérieur d'église, de belle lumière, de P. G. Rigaud, les imageries sèches, mais précises, de Krier, la poésie du soir d'Emile Renard. Robert Rousseau dispose en page très ornementale la rencontre d'une panthère noire et d'un python. Notons un nu d'Alizaud, les paysages très délicatement mouvementés de P. Pelletier, le paysage de Méreau.

§

Le Salon de la Société Nationale (La Peinture). — Cherchons les enrichissements, les débuts ou presque débuts heureux.

M^{lle} Marie Droppe, avec une grande figure de femme de style un peu sévère et de vêtue sombre, mais dressée sur un fond de paysage foisonnant et frais d'une rare délicatesse, un petit port de pêche en Provence joliment peint par M^{me} Dubert, le port de Nice de M. Duteurtre, agréable luminosité, le Midi de M. Robert Fardel et ses chaumières normandes d'un aimable ton velouté, les belles notations de Pierre-Paul Paulin, les cavaliers de M. Feuillate, un port très harmonieux de Raingo-Pelouse.

RETROSPECTIVES DE RIXENS, GASTON PRUNIER, CASTELUCHO, MONTENARD. — La plus brève et la meilleure, c'est celle de Castelucho. Ce peintre espagnol avait le sentiment le plus vif de la vie du Paris d'été, lumière, atmosphère, êtres et choses. C'était le bon interprète des terrasses fleuries et babillardes sous un ciel tendre, près des petites lampes à Paris ou dans sa banlieue élégante. Un grand portrait de femme en blanc participe de ce don particulier à traduire la grâce et la coquetterie parisienne.

Montenard a été un peintre officiel de la Provence et de la Méditerranée. Il les a toujours fait poser à la même heure de plein midi, dans le plus implacable rissellement de soleil. Autant

que possible, il disposait l'escadre au fond de sa toile. La réunion de quelques-unes de ses œuvres choisies en affirme la monotonie et en souligne la médiocrité.

Rixens a été un bon élève des Beaux-Arts, expert à la disposition de grandes décorations murales, dont l'Etat, mal inspiré, lui prodiguait la commande. Il traitait aussi les grandes scènes littéraires. Son Don Juan aux enfers ne manque point d'un certain pittoresque romantique. On préférera dans cette rétrospective très drue quelques notes simples, dont un portrait d'Alfred Roll.

Il semble que Gaston Prunier n'ait pas rempli toute sa mesure, on avait fondé sur lui de grands espoirs. Il fut un bon peintre. Il devança bien des gens par ses curiosités et fut le premier interprète obstiné des grandes fêtes populaires sportives avec drapeaux et poussière encadrées dans la verdure rare, sèche et rêche, de la grande banlieue. En contraste, il peignait aussi des coins de Seine délicieusement tranquilles. Il a donné de frileux paysages parisiens, dont une remarquable *neige* au pont Mirabeau, des visions de Londres, des notations d'Espagne. Il est mort prématurément, peut-être à la veille du plus grand développement.

Il y a peu d'essai de grande peinture historique, anecdotique, ou religieuse ou décorative.

Une fort intéressante frise de Gumery, sur la comédie et la tragédie du xvii^e et du xviii^e siècle, sans doute cartons pour une décoration projetée. M. Antoni nous montre une descente de croix. Le Christ est passable, les figurants habillés avec un sens juste du costume oriental et les étoffes agilement peintes. M. Desurmont a des grands nus dans un paysage d'une bonne ordonnance; M. Delorme, de petits tableaux, à grandes ambitions, d'une sécheresse agaçante. La peinture de foules est représentée avec éclat par Cadet, qui agence avec habileté des groupes de maquignons, sombres de costumes parmi un rutilant soleil d'Espagne. M. Simas mène en barque les Saintes-Maries de la mer. Bonne ordonnance décorative et soin louable du détail. Henry-Baudot donne les grandes dimensions à un paysage de prairie, animé du courroux d'un taureau contre des chiens aboyants. Inguimberty peint une famille tonkinoise, sous les arbres, disposition adroite, exécution prosaïque. Des tableaux et des dessins de Forain : tribunaux rendus avec sa verve habituelle et célèbre.

Jean Béraud, ce contemporain de la grande époque impressionniste, n'avait jamais rien montré d'aussi vigoureux que ce portrait d'homme dans la tradition de Courbet.

François Guiguet a quatre portraits dans sa manière sereine et établis avec sa forte précision de dessin.

Raoul Vemann a des paysages, heures rares d'une traduction difficile, brumes qui s'irisent, villes entrevues dans le fond comme des nuages noirs, concrets, solides dans leur brun indécis.

Osbert éloigne toujours ses figures de rêve dans des décors fins, embués de rose auroral ou de bleuité crépusculaire. Il montre aussi quelques paysages directs d'une heureuse vigueur.

Van Dongen a un grand portrait de femme. Pose abandonnée et mi-renversée qui rend oiseuse l'étude physionomique. Ce n'est qu'une notation de lassitude élégante dans des étoffes prestigieusement brossées.

Tanaka a des nus souriants, nacre et rose dans des profusions de coussins, de draperie, de fourrures, soigneusement équilibrées dans une habile improvisation de désordre. C'est d'une grande virtuosité.

Voici sur un fond simple, comme une draperie plissée, rouge pourpre, un excellent portrait d'Edouard Schuré, dans toute sa persistante robustesse et une curieuse acuité du regard, tout de même contemplatif. Œuvre de M^{me} Babaian.

M^{me} Babaian expose aussi un de ces intérieurs, où la clarté se dévoile lentement, venant de quelque vase de cuivre, du reflet presque blanc sur une arête de meuble de la lumière qui se tamise au vaste rideau jaune d'une verrière. Les visiteurs bousculés du vernissage ne s'arrêtent point devant ces toiles d'une intimité profonde et émouvante. Cet intérieur n'en est pas moins une des belles choses du salon et la preuve d'un art très sûr qui aura son heure.

L'esprit satirique d'Hugues de Beaumont s'affirme dans cette représentation d'une visite de la Commission, dos pressés et colériques, lunettes braquées sur le tableau d'un pauvre artiste décontenancé et qui tient, humblement, à la main, un carton de dessins, sans doute justificatifs de ses bonnes intentions.

Goulinat est un des meilleurs techniciens de la peinture. Il en connaît tout le passé. Il en utilise aussi trop les moyens modernes et sommaires et introduit dans le paysage quelques recti-

lignités que condamne la nature. Mais ses toiles sont pleines d'espace et d'air, la mise en place est étonnamment juste. Il a l'ampleur et la fraîcheur et la puissance décorative. Il se place parmi nos meilleurs paysagistes.

De Franscisco est un artiste curieux, épris de modernisme et de mouvement. Il met une science très assurée du dessin au service de sortes de synthèses mobiles de foules, de nuages, de grands jouets populaires, ballons rouges à nacelles, roues tournantes, pour personnifier les foires, les fêtes populaires, leur sorte d'agrément et leur fracas. Cette animation de toute la toile ne manque point d'intérêt et constitue une certitude d'originalité et d'avenir.

M^{me} Claire Valentini est un excellent peintre de fleurs. Elle a créé aussi de beaux monotypes. Il y a infiniment de grâce dans les tableaux de M^{me} Tournis d'Escola. Val montre de fort belles fleurs largement épanouies. Tony Ricou est aussi un bon jeune peintre de fleurs et de natures-mortes.

Dans les paysages de Meslé, il y a de très jolies délicatesses, comme aussi chez Besnus, si émotivement simple, comme chez Moullé. M. André Dauchez a le sens des larges étendues, il les encadre de rideaux d'arbres assez secs. Arrêtons-nous devant les paysages du Morvan d'André Chapuy. Il en est peu qui soient si profondément ressentis et qui dégagent une émotion aussi communicative. De rudes automnes, d'humides hivers lui donnent l'occasion d'études de terrains remarquables sous des ciels particulièrement détaillés et émouvants.

David Nillet est un artiste des plus intéressants, grand interprète des pierres grises de Bretagne, des vieux calvaires, ciselés et effrités, de porches d'église que le temps jaunit sans arriver à les dorer et de la pluie sanglante des rayons de soleil parmi la pourpre et l'or vivant des vitraux.

M^{lle} Béatrice Howe peint des portraits de jeunes filles, avec une fidélité émue au caractère du modèle, avec des harmonies de couleurs sobres et comme voilées, très chantantes tout de même, qui retiennent longtemps l'attention. Elle a donné longtemps de remarquables études de bébés. Elle continue à traduire à merveille la touchante indécision de traits du tout jeune enfant.

Kousnelzoff pratique une manière de paysage tremblant dans le reflet, qui a son charme. Au contraire, de Lassence architecture

très solidement ses places de Belle-Ile, ses aspects marins et orne sa traduction vériste de la nature d'une belle diffusion de la lumière.

Notons de bons paysages de l'excellent graveur Gobo, brillant paysagiste aussi, de très bons paysages du midi du Hollandais Fokkens, de mauvaises figures satiriques et emblématiques de M. Lempoels, une très remarquable étude de nus du bon graveur Alder ; les nus d'Alder vivent dans une belle et souple luminosité ; le château de Procida, carte de visite picturale de P. E. Colin, douée du style dont il sait empreindre la moindre de ses œuvres, les animaux de Brayer, les villages lumineux et vivants de Bonanomi, chèvres multiples et polychromes grimant sur les flancs fauves des Alpilles. Le village sarrasin de Bonanomi est un tableau de premier ordre. On regrette de ne point voir de lui cette année de ses radieuses figures de moissonneurs et de filles des champs notées dans le plus large étincellement du soleil ; l'Auvergne de Busset, toujours particulièrement et ingénieusement pittoresque, le bon paysage de Déverin, les notations de Paris, un peu grises, mais très établies, de Paul de Castro, les bonnes natures mortes, de ton profond et un peu rugueux, d'Ivan Cerf, les dessins de Delétang et la belle suite que M^{lle} Marguerite Carpentier consacre aux comédiens de la dernière heure, les Pitoeff, Jean d'Ys, etc. C'est, avec une grande simplicité de moyens, d'une vie extraordinaire. De Hérain a de beaux dessins de vieillards et d'enfants arabes.

Les paysages de Rouen, de Lépine, sont une très belle évocation de vieilles rues ensoleillées. Le portrait de l'écrivain israélite Towersky par Madrassi, une page excellente. Notons les jolies fleurs de M^{lle} Yolande Osbert, les paysages robustes et un peu romantiques, de sobre et juste lumière, d'Einar Wegener, le Saint-Médard d'Audrey-Prevost, les paysages clairs de M^{me} Camax-Zoégger, les temps gris d'automne, si nuancés, de M^{me} Ballot.

Deux animaliers très divers, Deluermoz avec ses très belles silhouettes de chevaux au repos, et l'amusante notation d'une fuite de lièvres parmi les herbes, à peine foulée dans une lumière jaune et verdie, très justement notée par Roger Reboussie.

C'est Guiraud de Scevola qui a placé et combiné les salles de peinture. Il l'a fait avec impartialité et goût. Il participe au

Salon par un beau panneau : natures mortes d'un bel éclat et nus à la fois somptueux et adroits.

§

Le **Nouveau Salon** est de proportions bien prises, mais restreintes. Trois salles au Palais de Marbre des Champs-Élysées, cent soixante-cinq numéros en tout. Cela suffit à présenter une sélection très agréable d'artistes qui, s'ils ne sont pas tous de premier ordre, savent tous leur métier et présentent ingénieusement leurs notations et leurs émotions. Chaque exposant a droit à deux œuvres, et ils mettent de la discrétion à la dimension de leurs envois.

Le Président est Gaston Balande, et c'est à la certitude du goût qu'il apporte à ses invitations (car le salon est monté sur ce mode de jury expéditif et préventif) que le Nouveau Salon doit de ne point comporter de non-valeurs. C'est un terroir de hardiesse tempérée, ce qui n'empêche point beaucoup de ses membres de montrer des trouvailles de technique et de mise en page, mais vous n'y trouvez pas de génies improvisés, subtils d'intuition et faiblards d'exécution, tels qu'en fournissent les expositions d'extrême avant-garde ; vous n'y trouvez non plus aucun de ces artisans de technique banale qui allongent si fastidieusement la course, au long des cimaises des Artistes français.

Voici donc deux toiles de Gaston Balande : un pont de Moret, surplombant le fleuve parsemé de chalands et de remorqueurs. A côté, une maison de campagne fleurie, en Ile-de-France, Montézin a des recherches de temps gris sur des prés verts bordés de grands arbres. Isailoff, malgré son nom à désinence russe, est un peintre provençal qui rend fort bien le rythme des vagues méditerranéennes vers les rivages plantés de pins parasols. Il a une vue générale d'Antibes, d'une belle couleur saure, en contraste avec la bleuité des eaux du petit port. Les toiles du Midi ne manquent point. Berjonneau a noté en Corse la rue desse architecturale de Bonifacio en contraste avec la mer étale et le ciel pur. C'est un paysagiste très vivant et subtil que Berjonneau et qui sait assouplir sa technique au thème local qu'il traite. Madame Arménia Babaïan a un large paysage breton, d'une noblesse tendre, et un beau bouquet de chrysanthèmes.

Clergé montre une nature morte dans les éléments de laquelle

il introduit les violences vermillonnées d'un masque de sorcier africain. Sa cousette, dans un intérieur sobrement décoré, est d'une parfaite justesse d'allures. Deux aquarelles de Delauzières retracent des visions calmes de villes demeurées vieille France, calmes et silencieuses. La manière un peu emportée de Contel donne une expression très personnelle à son brumeux et mouvementé paysage de Fougères. C'est là une toile très vigoureuse et caractéristique. Denis-Valvéraue est un bon peintre d'ensoleillements de juillet dans le Midi, avec des silhouettes bien placées dans le décor sans ombre.

Tristan Klingsor montre un portrait de jeune femme, d'une grâce alerte et de grande fraîcheur, et un paysage du Petit-Andely, très séduisant. Raoul Carré a deux paysages vigoureux, M. Koyama, une vision d'Espagne harmonieuse, M. Lang, de belles fleurs, Narbonne un nu. Despujols un nu très classique, d'un joli abandon, sans aucune trace des raideurs raisonnées qui déparent parfois ses productions. M^{lle} Rapin montre un remarquable portrait au pastel du baron Edmond de Rothschild et le portrait joli d'un petit-fils du baron, d'une souplesse qui convient à la jeunesse de son petit modèle. M. Tastemain montre deux agréables paysages. M. Suire une pittoresque et simple vue de l'île de Ré.

Un tout jeune peintre, M. Anet, débute avec le plus pittoresque portrait d'un cabaretier provençal faraud et avisé, le chapeau cabossé avec une négligente et coquette habileté. Du même artiste, un frais paysage urbain, une rue de Vallamis, avec la discrète traduction d'une sorte d'imaginaire vigne bleue, que découpe sur le mur d'une maison la frondaison d'un mûrier voisin.

M^{me} Chantal-Quenneville a une intéressante mauresque, Paul de Lassence une notation fort intéressante d'une maison de pêcheurs à Saint-Tropez. C'est aussi un familier de la Corse, dont il rend aussi bien le rivage fleuri que le centre montagneux et coupé de torrents. Le Meilleur donne de belles évocations du paysage normand. Neillot montre des coins pauvres de Paris. Gabriel Venet traite le paysage parisien avec tendresse et traduit avec une rare finesse les ciels gris-pâle et leur course de floconnets blancs sur la ligne de ceinture et ses petites gares. M. Lestrille a de larges paysages, Jean de Botton une très

remarquable nature morte. M. Magnan-Bernard indique de vigouzeuses formes de cumulus, égarées en Provence par temps gris. Georges Migot donne une très pittoresque silhouette de Villemeux, village normand entouré de prés et de boqueteaux. Voici des marines de Morchain, une jolie cueillette d'amandes de Daniel Schoen, des fleurs du Morvan, des paysages sobres et divers, de bon style, d'André Strauss, les bons paysages parisiens de Pierre Thévenet et les gracieuses figures féminines, fantaisistes et spirituelles, de Gerda Wegener.

A la sculpture, Traverse avec une bonne étude d'antique : centaure et nymphe ; Contesse avec ses figurines toujours très élégantes ; Centore, une bonne figure taillée dans le bois clair ; Hengg, Huggler. A la gravure, Georges Migot, avec des bois de curieuse technique, et M. Eynard, dont les notations de Paris et d'Alsace, bois ou litho, sont très établies.

M. Duplain nous montre (bois en blanc et noir), des sabotiers bretons, d'un faire solide, et (bois en couleur) de belles barques arrimées au quai d'un petit port de Provence.

§

Il est difficile de blâmer l'institution des **prix du Salon et des bourses de Voyage**. Les subsides permettent aux jeunes artistes de prendre l'air et de varier brusquement leur spectacle de la nature. Les voyages de jeunes gens sont utiles à l'art. Mais comme toutes autres dans le monde, ces ressources n'ont pas toujours été utilisées pour le mieux, et leur distribution par les jurys a été souvent capricieuse. C'est pourquoi l'exposition des Prix et Boursiers n'offre qu'un intérêt restreint.

D'abord, il y a des absents. Balande, qui, une fois lauréat, s'en alla découvrir en Espagne des foules si pittoresques et si picaresques entassées auprès des vieilles églises, est absent. Absent Zingg, absent le grand sculpteur Jean Boucher. En revanche, quelques présents, affligeants. De braves gens qui mettent un petit métier au service d'une petite vision. Si cette sélection a été faite pour démontrer que de ce côté-là est le grand art, noble, pur, serein, équilibré, toujours neuf, la preuve n'est pas faite. Une sélection des exposants divers et successifs de la galerie Druet offrirait un tout autre intérêt. Cela vivrait. Ici, cela stagne. Des exceptions ; d'abord Le Sidaner, qui fut toujours un découvreur

exquis de nuances tendres, qui peint comme à menues touches émues de caresses sur le motif, Jules Adler, dont les études d'ouvriers et de paysans sont toujours fortement établies, Carrera, qui a peint de beaux nus et d'éclatants bouquets, Caniccioni, bon luministe et que l'heureux choix de ses thèmes et de ses paysages corses sauve de la banalité, Claude Foreau qui a un sens du paysage, les deux Laurens, Guillonnet, excellent décorateur, portraitiste de premier ordre, dont l'agile technique sertit des imaginations de poète, Henri Morisset. Parmi les sculpteurs, Roger Bloche, d'un sentiment moderniste souvent intéressant, Broquet; parmi les décorateurs, Linossier et André Rivaud. Combien en ai-je cités? Ajoutons M. Yves Brayer, quelque peu tumultueux. Pour tant d'autres, il y aurait cruauté à insister sur la déception qu'ils infligent à ceux qui, membres d'un jury, ont cru pouvoir mettre leur espoir en eux.

§

Les expositions par groupes départementaux ne sont point dépourvues d'intérêt, de par leur variété obligée. Elles n'ont point d'intérêt ethnographique, la raison d'unité étant mince. D'ailleurs les organisateurs naturalisent largement et invitent des peintres qui se sont arrêtés quelques semaines ou quelques mois dans le département.

La sélection des **artistes de l'Yonne**, organisée chez Armand Drouaut, groupe autour des vétérans illustres, comme Ernest Quost, nombre de jeunes peintres pleins de talent, Berjonneau, Georges Carré, Maurice Marque, mais tous ces artistes, nous allons les retrouver aux Artistes français, à la Société Nationale, aux Tuileries et nous aurons là amplement l'occasion de parler d'eux et de leurs envois.

GUSTAVE KAHN

ARCHÉOLOGIE

François Boucher : *Le Pont-Neuf*, 2 vol., Le Goupey. — Paul Gruyer : *Retables et Jubés Bretons*, Laurens.

La collection des ouvrages sur Paris, déjà si abondante, s'est augmentée d'un intéressant travail de M. François Boucher sur le Pont-Neuf et dont M. Henri Lavedan a écrit la remarquable préface. — Les rives de la Seine offrirent longtemps un aspect désolé avec des masures, des hicoques diverses et que bornait

à l'Est la ligne des maisons construites sur le Pont-au-Change. Sous le règne de Childebert, une tour se dressait à l'extrémité des jardins, avec le rôle de défendre les deux bras du fleuve.

On sait que sous Philippe le Bel, c'est à la pointe de la Cité et plus expressément dans l'Ile-aux-Juifs, qui en était séparée, que furent brûlés les Templiers : le roi, qui avait toujours besoin d'argent, avait en effet donné l'ordre de les exécuter, malgré la défense de l'Eglise, pour s'emparer des biens de l'Ordre. — L'Ile-aux-Juifs prit la dénomination de l'Ile-aux-Bourreaux dans la seconde moitié du xv^e siècle. — Au Nord était l'Ile du Patriarce, propriété de Saint-Germain-des-Prés, et toutes deux furent réunies à la Cité lors de la construction du Pont-Neuf, constituant cette pointe occidentale sur laquelle s'élève la statue de Henri IV. L'édification du pont, qui avait été longtemps étudiée pour faciliter le passage d'une rive à l'autre de la Seine, fut enfin décidée le 19 février 1578 et divers projets mis à l'étude : ce fut celui d'un nommé Claude Marcel qui fut adopté. Le 31 mai suivant, Henri III vint en grand apparat, accompagné de Catherine de Médicis et de la Reine Louise de Vaudemont, en poser la première pierre ; c'était le jour même des funérailles de Quélus et Maugiron, tués en duel sur le marché aux chevaux, et le roi, nous dit-on, dut se faire violence pour assister à la cérémonie ; mais M. Henri Lavedan, dans la préface, donne du roi un portrait assez différent et beaucoup plus remarquable que celui que l'on a coutume de rencontrer. Il porte « beau », à faire son rôle de roi avec dignité ; — ce qui ne gêne guère d'ailleurs les défauts qu'on lui prête d'habitude.

La construction du pont fut assez longue et il ne fut achevé que sous Henri IV. On a même raconté que le Béarnais voulut être un des premiers à franchir la Seine à cet endroit, où il manqua de se rompre le col en passant sur les poulies ; il venait souvent en inspecter les travaux, encourager les ouvriers, toujours gouailleur, et l'on peut dire que c'est avec raison que l'endroit fut désigné plus tard pour y ériger sa statue ; c'est lui-même en effet qui en a désigné la place et, dès sa mort, on y va comme en pèlerinage, tant il s'était intéressé au pont que le populaire considérait en grande partie comme son œuvre, et c'est également sur le Pont-Neuf que passa le cortège de ses funérailles pour gagner Notre-Dame, cortège somptueux, traî-

nant l'effigie royale que conserve Carnavalet, qui, parti, à 2 heures du Louvre, n'arriva à Notre-Dame qu'à huit heures du soir.

En janvier 1614, on érigea sur le pont la statue du roi défunt, qui fut commandée en Italie et s'achemina longuement par la mer et par la Seine. En mai de la même année, Louis XIII posa la première pierre du socle, et le monument lui-même fut inauguré le 23 août. C'était l'œuvre de Jean de Bologne et de ses continuateurs. De 1620 à 30, le pont fut fort à la mode, divers commerces s'y établirent et l'on y emménagea même des boutiques. Le Pont-Neuf devint, comme on le sait, un des centres de Paris sous le fils du Béarnais.

Déjà en 1614, il a été le théâtre de scènes atroces qui suivirent la mort de Concini, tué par Vitry sur le Pont du Louvre ; le pseudo-maréchal, enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois, fut déterré par la foule et traîné sur le nouveau pont ; le corps de Concini, pendu la tête en bas, fut littéralement écharpé par la foule qui en brûla des morceaux. Léonora Galligai, sa femme, si jolie, fut brûlée ensuite en place de Grève, — la magistrature ayant épousé les rancunes de la populace. Avec la Fronde, le Pont-Neuf avait vu plusieurs scènes de désordre et ne jouera plus ensuite de rôles importants qu'à l'époque de la Révolution, où l'on y dressa les tréteaux des engagements volontaires pour l'armée. Il a été envahi depuis longtemps déjà par des boutiques, comme nous l'avons dit ; un corps de garde, des moulins s'installèrent sous ses arches et tout proche la Samaritaine, qui était primitivement une pompe destinée à envoyer de l'eau dans les jardins du Louvre et comportait une horloge avec carillon, qui fut décorée par la suite d'un groupe figurant J.-C. avec la Samaritaine au puits de Jacob. Cette horloge lui donna le nom qui s'est conservé jusqu'ici. On sait que la dernière Samaritaine, qui a disparu lors des inondations de 1910, n'était plus qu'un établissement de bains dont la cheminée figurait un palmier au feuillage noirci. Au xviii^e siècle, le Pont-Neuf avait servi de Salon où exposait la concurrence des peintres de l'époque. Diderot en a donné plusieurs comptes rendus.

Toutefois, l'ouvrage que nous venons d'analyser comporte une singularité : la préface de M. Henri Lavedan reproduit nombre de détails historiques que fournit le texte de M. François

Boucher, ce qui allonge bien inutilement un travail déjà nombreux.

Le livre est abondamment illustré, et c'est une des belles publications de la librairie « Le Goupey ».

§

Avec le volume de M. Paul Gruyer, nous sommes, comme de coutume, dans les terres de la vieille Armorique où nous conduit le recueil qui est intitulé **Retables et Jubés Bretons**.

Les endroits qu'il passe en revue sont divers et quelques-uns au moins peuvent être nommés ; et certains souvent même taillés dans la pierre de l'édifice qui les contient. Parmi les retables, on peut citer à ce propos celui de l'église Saint-Sulpice-de-Fougères ; il comporte des bas-reliefs d'un art rudimentaire, probablement du xv^e siècle, une grande croix du Christ accompagnée de celles plus petites des deux Larrons, la couronne d'épines, *la main qui souffleta Jésus*, le coq de saint Pierre, la tête mitrée du Grand Prêtre Caïphe, celle de Judas avec la corde au cou et la bourse contenant les trente deniers, etc. Assemblage en somme naïf et fragments d'une scène que l'*imaigier* était sans doute incapable de reproduire d'ensemble. Nous passons à Rennes, où l'on voit un retable, qui doit être d'origine flamande (xv^e siècle) où l'on a représenté la Vie de la Vierge avec un art minutieux et patient. Un autre retable, compartimenté comme le premier, se trouve dans la chapelle de Kerdevot, à six kilomètres de Quimper. Nous arrivons à celui de Roscoff, dans l'église de Croaz-Batz, au-dessus du compartimentage qui figure diverses scènes pieuses. On y voit Dieu le Père faisant descendre vers la Vierge, sur sa langue démesurément allongée, la colombe annonciatrice.

La chapelle de Notre-Dame de Quelven contient un retable en trois panneaux qui enferment une Vierge. Les églises de Housaye, de Locquirec, de Cleden Poher, de Lampaul Guimilian, etc., possèdent des œuvres similaires. La dernière garde un martyr de saint Miliou qui tient dans ses mains sa tête coupée ; celle de Crozon (Finistère) possède un martyr de la Légion Thébaine (1602) avec treize compartiments en haut relief.

Mais nous renvoyons au texte de M. Paul Gruyer, car même la simple énumération de ces œuvres d'art est trop longue.

« En sus des retables, les buffets d'orgue, les chaires, les baptis-tères, les Saint-Sépulcre, les clôtures de chœur et les Jubés ont fourni un large champ à la sculpture sur bois dans le pays. »

Parmi les jubés qui subsistent, on peut citer celui de la chapelle de Folgoët (Finistère), taillé dans la pierre; ceux en bois de la chapelle de Lambadec (Finistère), de la chapelle de Ros-grand, de la chapelle de Saint-Fiacre dont M. Paul Gruyer donne une longue et curieuse description. Dernière bizarrerie, on trouve également en Bretagne dans la chapelle de Rouellon (Côtes-du-Nord) et dans l'église de Comfort (Finistère), des roues dites de fortune, suspendues au plafond, garnies de sonnettes et qu'on met en mouvement à l'aide d'une corde; elles sont chargées d'attirer sur les fidèles les bénédictions du ciel. Mais n'a-t-on pas ricané longuement autrefois devant les roues à prière des Thibétains ?

La notice de M. Paul Gruyer accompagne une longue série de photographies qui sont d'ailleurs fort heureusement reproduites.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Revue de la presse. — Un rapport et une analyse sur les fouilles du Comité d'Etudes.

Revue de la presse. — Ma participation aux nouvelles fouilles de Glozel a interrompu l'exposé du développement de l'Affaire. Je reprends donc au 13 avril. On ne trouvera de comptes rendus détaillés des fouilles que dans peu de journaux, parmi lesquels il faut citer le *Matin*, *l'Echo de Paris*, *l'Intransigeant* et le *Progrès de l'Allier* des 13, 14, 15 et 16 avril, qui avaient sur place des représentants attitrés MM. Maurice, Mounereau, Marcel Sauvage et XXX. De plus, M. Labadié, auquel on devait déjà un article remarquable dans *l'Illustration* décrivant les fouilles de la Commission, a tenu à venir cette fois aussi, mais pas pour *l'Illustration*. Ajoutons des descriptions originales dans la *Volonté* et dans le *Peuple*, visiblement (si j'en juge par certains détails) faites sur place. Les autres journaux n'ont fait que résumer ou que reproduire; du moins leurs correspondants n'ajoutent rien aux documents directs des quatre journaux signalés ci-dessus.

L'Œuvre du 26 publie un interview de William Loth, ingé-

nieur, qui explique pourquoi, et dans quelles conditions, ont été faites les expériences d'enfouissement à l'insu de la plupart des membres du Comité et de Morlet, pour répondre à certains arguments du Rapport de la Commission d'Amsterdam. Je crois que le simple bon sens suffisait ; mais enfin, on dit communément que deux preuves valent mieux qu'une.

Dans *l'Intransigeant* du 17, interview d'un Américain, le comte de Prorok, qui fait des critiques ; j'ai rencontré le comte à Puyravel ; c'est un grand jeune homme blond. Mon Dieu, je sais bien que notre vieux monde est plein de défauts ; mais c'est nous qui fîmes cette civilisation, et bien d'autres : alors, il faut admettre que nos défauts sont peut-être des qualités... Et quant à fouiller à Glozel conformément aux règles théoriques, il y faut renoncer ; si on sèche trop le terrain, le couteau, même chirurgicalement américain, n'y pénétrera plus, ou coupera les poteries par le travers. J'ai fouillé un *mound* aux Etats-Unis ; cela n'allait déjà pas tout seul ; pour ces mounds (ou tumulus) indiens, les règles des archéologues classiques et des préhistoriens européens ne valaient rien non plus.

Bref, et j'insiste d'autant plus que j'ai été l'élève, il y a longtemps, de Maspéro et de Jacques de Morgan, il faut s'adapter aux circonstances locales. Ceci explique : 1° que les préhistoriens, si fiers d'être spécialisés, ne comprennent rien à Glozel et, n'y comprenant rien, nient la station ; 2° que pour le contrôle, il valait mieux former un Comité d'Etudes avec des personnes possédant la méthode générale d'observation et d'expérimentation, mais dénuées de tout parti pris spécialiste. Salomon Reinach se défend d'être préhistorien, de même que Depéret et Audollent ; mais ils ont une méthode vraiment scientifique. Reinach aurait pu être géologue, Depéret linguiste et Audollent biologiste : ils auraient fait dans ces sciences des découvertes comme ils en ont fait dans leur spécialité actuelle. On a vu aussi, lors de la séance aux Inscriptions, dont je parlerai plus loin, Loth interdire à Dussaud de lui appliquer l'épithète de « celtisant » ; ce qui voulait dire que Loth prétend, à bon droit, posséder un cerveau et une méthode qui ont leur valeur propre dans toutes les circonstances... au lieu que Dussaud, pourtant bon ingénieur et bon mathématicien, se fait gloire de n'être plus qu'épigraphe, donc d'avoir limité son cerveau et sa méthode.

Le comte de Prorok déclare, à la fin de son interview, qu'il trouvera de l'argent pour fouiller Glozel à fond. Eh ! si ce n'avait été qu'une question d'argent, croit-on qu'un appel de Morlet au Peuple français n'en aurait pas réuni assez pour construire un hangar et entourer le terrain d'un mur ? Car on n'a pas besoin d'argent pour des ouvriers ; il faut à Glozel tout faire soi-même, de ses propres mains, dans la boue et la patchiôque.

Les journaux du 19 signalent une offensive de M. Vergnette, qui comptait accuser le Dr Morlet de diffamation devant témoins ; depuis, pas de nouvelles. Le *Progrès de l'Allier* du même jour ajoute aux signatures des 33 témoins qui avaient signé contre Clément, celles de 10 autres témoins venus bénévolement. On m'a conté à ce sujet dans le pays l'histoire suivante. Quand fut publiée la protestation dont j'ai parlé dans le *Mercure de France* du 15 avril, des gendarmes, par un ordre envoyé, dit-on, de Moulins à Châtel-de-Montagne, allèrent voir les 33 signataires à leur domicile et leur demandèrent : 1^o s'ils avaient bien signé en personne ; 2^o si cette signature leur avait été extorquée, ou imposée. Dans tout le pays, on trouva ces manières-là déplacées et c'est alors que dix témoins nouveaux se présentèrent d'eux-mêmes chez les Fradin, indépendamment les uns des autres, et offrirent spontanément au *Progrès de l'Allier* de publier leur attestation. Tous ces témoins certifient avoir vu en mars et avril 1924 une tablette à inscriptions, 3 galets gravés et 2 haches. Ce qui diminue d'autant l'argumentation non pas seulement de Clément, qui se prétendait le « découvreur » premier, mais aussi celle des anti-glozéliens. Mais, que diable les gendarmes du Châtel venaient-ils faire en cette affaire ? Était-ce encore une tentative du Dr Regnault pour détourner l'opinion publique ? Ou pour découvrir un argument au profit de son avocat ? Et puis quoi : est-ce que la police va maintenant régler les fouilles archéologiques ? Voilà ce qu'on m'a demandé dans le pays. Que répondre ?

Le *Soir* (de Bruxelles) du 20 avril résume une conférence nouvelle de Bayet, plus glozélien que jamais ; on lit dans ce résumé que Bayet a confronté les découvertes de Glozel avec celles d'Ecosse. Lesquelles ? Si ceci est exact, je répète mon conseil : laissons le reste du monde tranquille et finissons-en d'abord avec le Bourbonnais, où il y a des quantités de découvertes à faire encore.

Les journaux du 21 décrivent, avec plus ou moins de détails, la séance à l'Académie des Inscriptions du vendredi. Loth ayant fini son exposé sur les écritures dites néolithiques, Dussaud demanda la parole pour discuter Glozel, toujours comme épigraphiste ; le président Glotz (il est antiglozélien, mais l'Académie est pour Glotz, elle) rappela que le nom même de cette station ne devait pas être prononcé ; Dussaud s'insurgea contre ce boycott et exposa ensuite aux journalistes quelles raisons il a de nier l'authenticité. Elles ne sont pas nouvelles ; ce sont celles de sa brochure. Les découvertes récentes ne l'ont pas fait changer d'avis. La meilleure description de la séance se trouve dans le *Journal des Débats* du 22.

L'*Illustration* du 21 avril publie un article non signé, avec photos, qui n'apporte rien de neuf ; l'*Intransigeant* donne une quatrième (ou quarantième, je m'y perds) rectification de Peyrony, qui dit qu'il prépare un mémoire où il prouvera qu'il n'est pas converti au « glozélisme intégral » et que les objets authentiques ne sont pas pour cela préhistoriques. C'est aussi que Peyrony est « préhistorien », lui, si Reinach se défend de l'être ; alors, gare ! il va pénétrer dans les plates-bandes des voisins, des archéologues celtiques, gallo-romains, mérovingiens, carolingiens, médiévaux, Renaissance, Empire, Louis-Philippe et Troisième République. A sa place, je m'en irais plutôt prendre le frais dans la grotte des Eyzies.

Le *Matin* du 22 avril publie une lettre de Loth, rectifiant sur certains points le compte rendu donné par ce journal de la séance des Inscriptions. Conclusion :

Les alphabets linéaires du Bourbonnais et les alphabets linéaires du bassin de la Méditerranée ont une origine commune, un ensemble de signes alphabétiformes semblables : c'est tout ce que j'ai voulu démontrer.

La thèse de Loth est celle de Morlet. J'objecte, comme je l'ai toujours fait, qu'il ne s'agit pas d'alphabets, c'est-à-dire de signes peu nombreux, représentant par abstraction toutes les combinaisons vocaliques et consonantiques d'une langue donnée, mais d'écritures, qui peuvent être syllabiques simples, polysyllabiques ou même idéographiques et symboliques. Sur ce point, d'ordre terminologique, Dussaud a raison, et amplement : l'*alphabet* le plus ancien connu est l'alphabet phénicien et de lui dérivent les

alphabets (je ne dis pas les écritures) grecs, latins, etc. Ni les Egyptiens, ni les Crétois, ni les Babyloniens (Sumériens), ni les Hittites, ni les Assyriens n'avaient eu l'idée d'un alphabet; et de nos jours, les Chinois ne l'ont pas encore, ni par suite les Japonais, sauf dans leur système latin de transcription (romaji). Du moment que l'écriture de Glozel comprend plus d'une trentaine de signes, elle n'est pas spécifiquement alphabétique; admettons que, comme en géorgien et en bushman, il y ait eu dans cette langue néolithique de fortes explosives dentales, palatales ou gutturales, cela donnerait pour toutes les possibilités physiologiques, nuances exceptées (les *a*, les *e*, les *o*, etc. fermés, ouverts, etc.) une quarantaine de signes conventionnels. C'est bien pour cela que Loth dit « alphabétique », terme qui est le seul qu'on puisse employer ici et qui veut dire, en effet, que c'est parmi cette masse de signes qu'on a choisi plus tard, par abstraction, les signes alphabétiques proprement dits. Sous cette réserve, je suis d'accord avec Morlet, Loth, etc.

Les *Débats* du 13 avril publient une longue lettre de Vayson de Pradenne, qui déclare en termes soigneusement choisis que les membres du Comité étaient tous, soit imbus du préjugé glozélien, soit proprement des imbéciles. Je laisse à Vayson le soin de travailler sur Glozel avec sa langue et sa plume; j'ai préféré travailler à Glozel avec mes mains et mes yeux; choisissez. Salomon Reinach a d'ailleurs cru bon de remettre Vayson à sa place dans une lettre aux *Débats*, parue le 26 avril. A la fin, Reinach demande à Vayson ce qu'il fait des découvertes de Chez Guerrier et de Puyravel :

Ce fait capital, dit-il, est la condamnation sans réserves de la cabale qui a essayé de nier l'évidence et de jeter le discrédit sur de mémorables, d'admirables découvertes.

Rien de neuf dans l'interview de Dussaud (encore une!) publiée par l'*Intransigeant* du 24 avril, d'autant plus amusante que Marcel Sauvage, qui a suivi de près les deux grandes fouilles à Glozel, demande :

Mais pourquoi M. Dussaud, qui est un savant courtois et parfaitement désintéressé, refuse-t-il une discussion privée, mais générale, avec ses pairs ? Tout est là.

Non, tout n'est pas là. Je demanderai à mon tour : Pourquoi M. Dussaud, qui fut ingénieur avant que d'être épigraphiste, ne

prend-il pas une bêche, une pelle à main et un couteau, et ne fouille-t-il pas lui-même trois ou quatre jours ?

Enfin les journaux du 28 et du 29 donnent le compte rendu d'un procès qui s'est déroulé à Moulins : le lieutenant de cuirassiers de Verdelon, âgé de 24 ans, a, le 3 mars, donné un coup de poing au grand-père Fradin, âgé de 71 ans, et lui a cassé deux dents. Je n'insiste pas, car cet incident pénible ne prouve rien pour ou contre l'authenticité de Glozel ; c'est un document psychologique, sans plus, mais point du tout épigraphique, malgré l'impression produite sur le grand-père Fradin ; et sur les juges aussi, qui ont condamné le lieutenant à 50 francs d'amende et 600 francs de dommages-intérêts.

A. VAN GENNEP.

§

Un rapport et une analyse sur les fouilles du Comité d'Etudes. — M. Södermann, assistant du docteur Locard, directeur du laboratoire de police de Lyon, qui assistait aux fouilles récentes opérées à Glozel, sous la direction de M. Depéret, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, a déposé son rapport.

Il conclut à l'authenticité indiscutable du gisement. Il a, notamment, comparé les empreintes digitales du docteur Morlet et des Fradin à celles imprimées dans les briques cuites et les poteries. Ces empreintes sont absolument dissemblables.

D'autre part, le professeur Couturier, de la faculté des Sciences de Lyon, vient de faire connaître le résultat de l'analyse à laquelle il a soumis un fragment osseux, prélevé par M. Depéret sur la gravure en relief d'un capridé, mise au jour par le Comité d'Etudes. Voici le texte de sa communication :

Poids de l'échantillon..... 0,1222.

RÉSULTAT DE L'ANALYSE :

<i>Humidité</i>	5,23
<i>Matières minérales</i> (après correction du carbonate de chaux décomposé par calcination).....	84,45
<i>Matières organiques</i>	10,32
	<hr/>
	100 0/0
Le très faible poids de l'échantillon n'a permis de rechercher que le carbonate de chaux et l'oxyde de fer :	
Co ³ Ca.....	1,83 0/0
Fe ² O ₃	0,31

Il est à remarquer que les os frais ont des teneurs très différentes de ces deux éléments, soit 10 0/0 environ de carbonate de chaux et 0 gr. 10 d'oxyde de fer. Il y a donc dans l'échantillon disparition d'une grande partie du carbonate de chaux et *augmentation de l'oxyde de fer*, faits qui caractérisent un degré élevé de fossilisation.

PROF. COUTURIER,
Institut de Chimie de l'Université de Lyon.

LETTRES ITALIENNES

Gaetano Pieraccini : *La Stirpe de Medici di Cafaggiolo*, éd. Vallecchi, Florence.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'entreprends de parler de la **Stirpe de Medici di Cafaggiolo**, la *Race des Médicis de Cafaggiolo*, œuvre monumentale que l'éditeur Vallecchi a publiée voici déjà deux ans. Je l'ai vue naître, puis se développer pendant les quinze ans et plus qu'il a fallu au professeur Pieraccini pour la conduire à terme. J'ai assisté à sa longue progression dans les galeries de tableaux où Pieraccini recherchait les portraits de Médicis, ou bien au cours des amicales conversations que nous avons, les soirs, pendant nos promenades sur les *Colli* florentins. Le spectacle de ce travail, conduit avec persévérance, intelligence et enthousiasme, me permit de pénétrer profondément la civilisation et l'esprit de la race toscane. Nulle école ne pourrait être plus efficace.

L'œuvre est dédiée en filial hommage à Florence, et c'est une indication autant qu'un témoignage de patriotisme. C'est une de ces synthèses vastes et pénétrantes où le génie florentin s'est toujours complu. Indépendamment du sujet, il était difficile qu'une telle idée fût conçue hors de Florence. Gaetano Pieraccini a voulu écrire l'histoire naturelle et spirituelle de toute la famille des Médicis, depuis le premier de ses ancêtres connus, Averardo, qui vivait dans le milieu du xiv^e siècle, jusqu'à Jean Gaston, mort en 1737. La durée de cette lignée remplit donc à peu près quatre siècles. D'autres ont occupé l'histoire plus longuement. Mais aucune plus que la famille des Médicis n'apparaît groupée, continue ; sur aucune autre nous ne possédons des documents plus abondants, plus lumineux. Il en est un absolument unique, et qu'il a été impossible à Gaetano Pieraccini, malgré son désir, d'utiliser : depuis Cosme l'Ancien, tous

les corps de la famille des Médicis, à de très rares exceptions près, reposent à San Lorenzo de Florence. On imagine ce qu'eût pu être un examen nécroscopique conduit avec la méthode la plus rigoureuse, tous ces morts revenant dire leurs secrets, ceux de leur race et de l'histoire.

Mais Pieraccini a su quand même les deviner tous, si profondes et complètes ont été ses investigations, si grande a fini par devenir son intimité avec les Médicis dont il considérait jour par jour toutes les vies avec la plus cordiale sympathie.

La très riche iconographie de la famille a été le principal objet de son examen anthropologique. Les portraits abondent. On les compte par centaines, répandus dans de nombreux musées ou palais de l'Italie et de l'Europe. Pieraccini avait acquis un tel coup d'œil que du premier regard il discernait un Médicis dans un ensemble. Ce qui lui permit de faire à coup sûr des identifications d'un fort grand intérêt. La plus marquante est qu'il a réussi à reconnaître Lucrezia Tornabuoni, mère de Laurent le Magnifique, dans la figure qui se trouve tout à fait à droite de la fresque de Ghirlandaio, à Sainte-Marie-Nouvelle, laquelle représente la Visite à sainte Elisabeth. Un autre morceau magistral est la reconstitution du double drame familial qu'il fait en étudiant une *Sainte Famille* des Offices, dont les personnages sont tous des Médicis qu'il identifie. On y voit l'aïeule Maria Salviati, Cosme I, puis Isabella Medici-Orsini et Dionora di Toledo, tuées par leurs maris, qui figurent aussi à leurs côtés. C'est le tableau de l'expiation. Nous ne l'avions guère remarqué ; nous ne pourrions plus passer désormais devant lui sans émoi.

Le même émoi qui ne nous quitte guère, d'une génération à l'autre des Médicis. Car les drames les plus cruels les ont frappés dès le xv^e siècle. C'est la conjuration des Pazzi, les exils répétés, le meurtre d'Alexandre, les aventures passionnelles, la troublante décadence et bien des morts que nous jugions jusqu'ici énigmatiques. A vrai dire, la chronique, ainsi que de prétendus historiens plus préoccupés de l'effet romantique que de la vérité, les expliquaient fort bien. On mettait sur le compte du poison tout ce que l'on ne comprenait pas. Le poison des Borgia tient encore, dans certains contes écrits par des gens qui voudraient bien se faire passer pour des savants, une place qui appa-

rait excessive. Pieraccini, dont nul ne contestera la science toxicologique et l'art du diagnostic, a enlevé tout le poison qui souillait l'histoire des Médicis. La strangulation et le poignard suffisent bien. Plus de poison dans la mort de François I^{er} et de sa seconde femme, Bianca Capello : simplement une violente malaria. Plus de poison non plus dans la mort de Federigo Ubaldo della Rovere, mari de Claudia de Médicis, mais crise épileptique.

Mais le plus grand drame est la décadence physiologique et psychique de cette famille, qui aboutit à son extinction. Dès Cosme, nous trouvons chez elle une goutte qui deviendra héréditaire. Elle affaiblissait peu, cependant, la trempe robuste de la race. Deux crises successives la précipitèrent à la ruine en l'espace d'un siècle : le mariage de Ferdinand II avec sa cousine Vittoria della Rovere, fille de l'épileptique Ubaldo, ce qui accumulait de lourdes tares sur la progéniture. Leur fils Cosme III les renforça encore par son mariage avec Marguerite d'Orléans, petite-fille de Marie de Médicis, grand'tante de Cosme, et qui apportait une hérédité désastreuse. Le couple aura trois rejetons qui mourront, sans descendance, et ce sera la fin.

Pour suivre cette race à travers toutes ses vicissitudes, Pieraccini se montre éminent clinicien. Dans la chronique, dans les mémoires, surtout dans des documents d'archives inutilisés jusqu'ici, parce que personne n'en avait aperçu l'intérêt, il analyse un organisme, le suit à travers ses maladies, diagnostique les raisons de la catastrophe finale, évalue ce qui est transmis aux descendants.

Travail d'un grand intérêt scientifique. Il permet à Pieraccini une reconstruction psychologique très complète, une interprétation historique, en grande partie nouvelle. La race des Médicis est de forte trempe. Elle fait montre de qualités éminentes : sérieux, finesse, réalisme allié la plupart du temps à l'élévation des idées, intelligence, humanité, amour des idées et des arts. Soit dans le bien, soit plus rarement dans le mal, c'est un défilé de géants, d'hommes et de femmes véritablement exceptionnels : Cosme l'Ancien, Laurent le Magnifique, Jean des Bandes-Noires, Cosme I, Catherine de Médicis, Ferdinand II, le Cardinal Léopold. La dernière représentante de la famille, Anne-Marie-Louise, malgré la dégénérescence physiologique, est d'une très haute noblesse morale. Sa dernière volonté fut que les princes de Lorraine, succes-

seurs des Médicis, respectassent les monuments et collections artistiques que ses ancêtres avaient accumulés au cours des siècles pour l'utilité, l'ornement, la gloire de Florence et de la Toscane. Pieraccini parle avec émotion de cette grandeur. On dirait qu'il retrace les fastes de sa propre famille. Parmi les plus intéressantes sont les pages qu'il consacre à l'œuvre scientifique de Ferdinand II et du Cardinal Léopold, qui groupèrent les disciples de Galilée dans l'Académie du Ciment, c'est-à-dire de l'Épreuve, de l'Expérience, et contribuèrent ainsi puissamment au départ de la science moderne.

Cette œuvre immense a une unité. Cette longue chaîne d'êtres, si scrupuleusement examinée, va vers une fin. Le troisième volume contient une synthèse reconstructive de ces innombrables observations. Pieraccini cherche à déterminer des lois familiales et biologiques, puis à tirer de là des conclusions pour une future organisation sociale. Il ne m'appartient pas de le suivre en ce domaine spécial, mais de signaler avec quelle liberté et quelle élévation d'esprit il s'y meut. Il critique vivement les théories de Jacoby et taxe de pure fantaisie la prétendue césarite et la décadence soi-disant fatale de toute famille patricienne. C'est plutôt le contraire qui est vrai. La catastrophe dont périt la race des Médicis n'était pas fatale. Elle aurait pu ne pas arriver, malgré certains désavantages initiaux, si des unions malheureuses ne s'étaient point faites. Pieraccini étudie parallèlement la marche de douze autres grandes familles florentines, dont la plupart ne connurent pas semblable fin.

Le chapitre qui contient les vues les plus actuelles est celui qui traite de la valeur propre de la femme dans l'hérédité psychologique. On ne saurait certes pas traiter cet audacieux d'arriéré. Or, Pieraccini s'attache à montrer la fonction proprement assimilatrice et conservatrice de la femme. Il n'est pas vrai, comme le prétendent des théoriciens et des théoriciennes de réunions publiques, qu'elle ait été, au cours des siècles, tenue en sujétion par l'homme. Elle fut au contraire la plupart du temps, on peut même dire toujours en Italie, exaltée et mise au premier rang. Mais elle a une fonction tout à fait différente de celle de l'homme. Vouloir donc l'assimiler à l'homme est un danger, pour elle d'abord, pour la société ensuite. Les plus belles déclamations du monde ne changeront rien à cette réalité ; et il est caractéristique

que les dernières pages de l'œuvre soient une démonstration de la haute valeur humaine de la famille, valeur irremplaçable, condition première de toute sécurité et de toute civilisation. Si les Médicis occupent une si grande place dans l'histoire, c'est que le lien familial fut toujours très respecté chez eux.

Je n'ai pu que donner des indications tout à fait succinctes sur une ouvrage que sa masse rend d'un abord difficile, quoique infiniment agréable. Il est aussi assez rare, sa nature et son étendue n'ayant permis de la tirer qu'à un nombre limité d'exemplaires, destinés à être absorbés par les grandes bibliothèques. Ce n'en est pas moins une œuvre capitale, et qui marquera profondément. Elle fait honneur à la science italienne et à la patrie italienne. Elle doit susciter le plus vif intérêt dans les milieux scientifiques français. Il est assez curieux que le professeur Amar, qui a publié il y a quelques mois un *Essai d'hominiculture*, semble ne pas la connaître, malgré une très abondante documentation. L'honneur me serait-il réservé de la lui signaler ?

MÉMENTO. — Benjamin Crémieux vient de publier chez Kra, dans les Panoramas des Littératures Contemporaines, une *Littérature Italienne* qui retrace l'évolution des lettres dans la péninsule depuis 1870 jusqu'en 1928. C'était vraiment le livre à écrire, non seulement à l'usage des Français, mais aussi à celui des Italiens. Et ceci n'a rien qui doive froisser ces derniers, tout au contraire, ni surprendre ceux qui connaissent Benjamin Crémieux. Ce livre montre qu'aujourd'hui la liaison intellectuelle est largement, sinon encore parfaitement établie, entre les deux pays. Désormais, il n'est plus vrai de dire que, si la plupart des Italiens lettrés connaissent bien les choses de France, aucun Français ne connaît plus que superficiellement les choses d'Italie. Il n'était pas très facile d'ordonner avec clarté une matière si abondante et si diverse et surtout de la condenser en jugements sobres et précis. Benjamin Crémieux a parfaitement réussi ce tour de force. Son livre est forcément très condensé, mais il y a néanmoins de l'air et du mouvement. Des idées aussi. On s'en aperçoit à la division et aux titres même des chapitres, qui donnent un aperçu synthétique de toute cette longue période des lettres italiennes. Dans le détail, chacun est à sa place, et son œuvre est analysée en quelques lignes fort nettes. Beaucoup de jugements sont neufs, notamment ceux que Benjamin Crémieux porte sur la littérature italienne de guerre, si différente de la nôtre. Bref, ce *Panorama de la Littérature italienne contemporaine* arrête son inventaire au début même de cette année. Le point est exactement fait. En terminant, l'auteur se défend de vouloir faire des prophéties sur la

marche future des lettres italiennes. Il a raison. Mais quoi qu'il en puisse être, son livre sera un sûr guide pour comprendre même les œuvres de demain.

PAUL GUITON.

LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

La poésie nouvelle. — Alberto Hidalgo : *Simplismo*, « El Inca », Buenos-Ayres. — Jaime Torres Bodet : *Biombo*, Herrero, Mexico. — Mémento.

Dans une chronique consacrée aux Lettres d'avant-garde, j'ai dit que leurs caractéristiques transcendantes me paraissaient être : le primitivisme, la psychologie intégrale, la fantaisie, l'humorisme ou l'ironie, la technique de l'horreur de la littérature, de l'image inédite et de la rapidité, l'internationalisme ou cosmopolitisme. Ce sont également les caractéristiques de la **Poésie Nouvelle**, mais ici leur importance est différente. Ainsi, la fantaisie prime sur toutes. Car étant une réaction contre le lyrisme du commencement du siècle, préoccupé de philosophie et même de sociologie, la poésie actuelle est le royaume de l'imagination, du rêve, de l'étrange. Guillaume Apollinaire, qui lui donnait comme base la surprise, a fixé son orientation qui est d'ailleurs, à mon avis, celle de tout l'art moderne. Il y a encore deux caractéristiques spéciales de ce genre : le *lyrisme pur*, c'est-à-dire le dessein de s'éloigner de l'anecdote, du raisonnement, du concept, pour interpréter les intuitions, les émotions, les sensations en toute leur pureté, et, quant à la technique, la *liberté* sans autre limite que l'harmonie, c'est-à-dire la tendance à préférer aux formes mélodiques (vers isochrone, rime) assez étroites, les formes harmoniques (vers polyphonique, libre ou non rimé) plus amples, plus nuancées. En quoi la poésie nouvelle ne fait que suivre les deux normes primordiales du symbolisme. Si bien que l'affirmation faite par certains jeunes auteurs, suivant laquelle cette poésie n'a pas de précédents, est aussi présomptueuse que vaine. J'ai dit en outre que les lettres d'avant-garde, à côté de leurs caractéristiques essentielles, en présentent d'autres occasionnelles, exagération de celles-ci ou bien résultat des nouveautés de l'instant fugitif, et qui sont : le goût des choses et des activités mécaniques, machines, pantins, cinématographe, automobilisme, aviation et autres sports ; la technique de la forme géométrique, à la manière cubiste, du style artificielle-

ment obscur, de la substitution du schéma à la peinture ; le dessein de convertir l'art en un simple jeu d'images, de mots ou de typographie, le snobisme ou adoration de la mode, l'exhibitionnisme, le mercantilisme. Tout cela existe également dans la poésie actuelle. Mais il y faut encore ajouter : la frénésie de l'humour ou de l'ironie qui exclut toute tendresse, comme si le poète était un homme amputé du cœur ; l'exagération du tour lyrique jusqu'à le convertir en simple notation de métaphores ingénieuses, conceptueuses, et par cela même contraire au véritable lyrisme, qui est une envolée presque inconsciente ; la débauche de liberté, dans la technique, qui entraîne à répudier non seulement la rime, mais aussi le rythme, c'est-à-dire le vers, et à écrire en simples lignes amorphes, lesquelles, faute d'avoir des ailes, ne peuvent plus se soutenir séparément que par un simple artifice typographique. Que tout cela soit l'effet d'une nouvelle sensibilité ? En tout cas, de la sensibilité de l'instant. Mais ce qui compte en un mouvement littéraire, ce sont les nouveaux pas dans l'évolution des formes ou de l'esprit, non les suggestions du goût ou des préoccupations de l'époque. Qu'est-ce qui fait dater si visiblement certaines œuvres romantiques, sinon la sensibilité de leur époque dont elles sont imprégnées ? Ainsi, le mouvement de réaction inévitable survenu, ces caractéristiques occasionnelles disparaîtront, et les œuvres qui les reflétaient dateront autant que le font aujourd'hui les poèmes romantiques.

Les jeunes poètes de l'Amérique espagnole se sont fait l'écho des nouvelles tendances, avec l'empressement et l'enthousiasme que montre l'homme de ces pays, non seulement pour tout ce qui est européen, mais aussi et surtout pour tout ce qui signifie nouveauté et avance. Certains ont adapté les nouvelles formes avec tact, assimilant ce qu'elles ont de transcendant et restant fidèles aux suggestions de la race, du milieu, de la terre. D'autres, au contraire, s'en sont emparés sans discrétion, prenant surtout ce qu'elles ont d'occasionnel et même de puéril, comme l'élimination de la ponctuation et des majuscules, et faisant ostentation d'une intransigeance qui les conduit à nier les valeurs des époques antérieures. Hors de la littérature d'avant-garde, point de salut !

Alberto Hidalgo, Péruvien, est un des représentants les plus caractérisés et les plus remarquables de la poésie nouvelle. Il a

débuté par deux recueils rattachés à l'esthétique symboliste, mais dans lesquels on voyait déjà le désir d'autres orientations : *Panoplia Lirica*, *Las voces de colores*. Dans ses recueils suivants : *Tu libro*, *Química del espíritu*, il a essayé les manières nouvelles avec une ardeur et un talent personnel qui ont beaucoup contribué à leur diffusion. Son dernier livre, **Simplismo**, renferme une série de poèmes beaux, ou du moins curieux, précédés d'une longue préface sur ce qu'il appelle le simplisme. Manifeste d'une nouvelle école ? Rien autre que le credo personnel du poète : il sait l'inanité de toutes les écoles. Naturellement, les idées qu'il énonce sont à peu près celles de tous les théoriciens de la poésie moderne, depuis les symbolistes jusqu'aux surréalistes, en passant par les futuristes. Mais il y met tant d'agilité d'esprit, tant d'ingéniosité que son étude apparaît bien curieuse et parfois surprenante. Certains de ses poèmes sont de simples suites de métaphores, de ces métaphores « à rebours », dont se jouait avec maîtrise Gongora au xvii^e siècle ; d'autres constituent en outre des symboles transcendants, qui transportent et font rêver. Tous sont plus ou moins ailés et aimantés d'âme, car Hidalgo est un lyrique subtil, qui perçoit les relations mystérieuses et qui a, contrairement à ce qu'il croit, le sens du rythme : ses vers sont de véritables vers et parfois se montrent parfaitement rimés. Hidalgo est aussi un prosateur. Il s'est révélé, en divers livres, comme un critique pamphlétaire violent, mais généralement perspicace. Il vient de nous donner un recueil de contes très curieux : *Sos Lapos y otras personas*. Ce ne sont pas des récits obscurs et décousus, d'un lyrisme fruste, d'une psychologie vaine et d'une syntaxe arbitraire comme ceux qu'écrivent aujourd'hui tant de jeunes auteurs, mais des contes suffisamment construits, bien écrits et souvent pleins d'observation. La plupart relatent des faits extraordinaires, de cet humorisme moderne, parfois pseudo-scientifique, qui se plaît à établir les relations les plus inattendues. Mais il en est un (le cas d'un homme ayant eu un œil arraché auquel on le replace à l'envers, de sorte qu'il peut voir en dedans) qui est un morceau d'une clairvoyance amère très aiguë. Et il en est deux encore où l'auteur se fait enfin l'écho des suggestions de sa race et de sa terre (le tableau de cette nuit de tempête où l'aïeule indienne chevauche désespérée vers son fils moribond, tandis que les crapauds, fascinés par les

étoiles, s'amoncellent pour escalader le ciel, et l'histoire de ce jeune Indien dans lequel ses compatriotes voient un rédempteur, et qui, s'étant souillé par amour d'un lama, est crucifié contre un arbre couvert de fourmis voraces) tellement saturés de sentiment et de vie autochtone qu'on les croirait des chapitres de la propre biographie de l'auteur. Je pense qu'Hidalgo a adopté une attitude de déraciné dont il se défait en de rares occasions, à cause de la popularité qu'obtient aujourd'hui l'américanisme ou mondonovisme. Je désirerais donc que les jeunes écrivains d'avant-garde s'empressent de remplir la littérature d'émanations de moteurs, de grondement de machines, de vibration de cinématographes et de télégraphie sans fil. Car alors Hidalgo pourrait enfin réaliser toutes les possibilités de son talent. Parmi ses contes, il y en a deux, « l'Homme cubiste », « le Plagiaire », qui sont autant de satires de ces jeunes qui se nourrissent d'Apollinaire, de Picasso, de Gomez de la Serna, de Paul Morand, au point que, si l'on faisait leur autopsie, on ne trouverait en eux que du papier ou de la peinture.

Jaimé Torrès Bodet, Mexicain, a publié il y a quelques années un recueil, *Canciones*, à propos duquel j'ai dit qu'il avait trouvé le bon chemin. Puis il a fait paraître quatre livres que je n'ai pas reçus, mais qui, à le juger par les pièces contenues dans un volume anthologique, *Poesias*, sont aussi délicats et harmonieux que frais et spontanés, prenant parfois le tour délicieusement ingénu de la chanson populaire traditionnelle. Dans **Biombo**, publié il y a peu de temps, nous trouvons des poèmes également délicats et spontanés mais où l'émotion autochtone ou individuelle prend une forme plus savante, se pare d'images plus singulières. On y voit des poèmes d'une certaine étendue, d'une harmonie soutenue et d'une suggestion pénétrante. Et l'on y voit aussi de petites pièces, qui ont été prises pour des haï-kaï et qui sont des tronçons de *cantares* d'un charme singulier. Pourquoi ce titre alors : *Biombo* (paravent chinois) ? C'est que le poète identifie parfois l'aimée avec les beautés japonaises et emploie çà et là des images prises de la splendeur orientale. Mais ces fantaisies ne détonnent pas, parce qu'elles font penser aux choses précieuses que « la nef de Chine » apportait autrefois à Mexico et avec lesquelles les belles créoles se paraient. Torrès Bodet s'affirme en ce livre comme un poète cultivé, fin, et qui possède en même temps

le sens de la poésie populaire, ce qui donne parfois à ses poèmes la dorure des choses traditionnelles. Ce poète, qui fait aussi de la critique, vient de nous offrir un petit roman : *Margarita de Niebla*. C'est une histoire assez simple : le trouble d'un jeune homme en présence d'une belle inconnue et de l'amie de celle-ci, trouble qui se résout bientôt par un mariage et par l'indispensable voyage de noces. Mais l'auteur a mis dans cette histoire beaucoup d'observation, de subtilité, d'esprit, et il l'a écrite dans le style le plus nouveau, tout en nuances ténues et en métaphores parfois artificielles, mais toujours curieuses. Malheureusement, tous les personnages, même un jardinier qui ne fait qu'apparaître, sont étrangers ou fils d'étrangers ; seul le protagoniste est mexicain, mais il est tellement saturé de ses lectures européennes qu'il a l'air d'un étranger, lui aussi. Puis, dans aucune des scènes, même dans celle qui a pour décor le vieux bois de Chapultepec, on ne respire l'atmosphère du Mexique. Faut-il croire que Torrès Bodet ne sent plus la vie de son pays ? Dans ce cas, je n'aurais rien à dire, car on ne peut demander à un écrivain de parler de ce qu'il ne sent pas. Mais je souhaiterais qu'il quittât sa terre et vint se fixer en Europe. C'est un traitement qui réussit toujours chez les écrivains de talent, et Torrès Bodet est un des jeunes auteurs les mieux doués de son pays et de toute l'Amérique espagnole. Il y a d'autres poètes nouveaux intéressants, comme Pedro Leandro Ipuche, Oliverio Gironde, Pablo Neruda, Lopez Palmero, Francisco Donoso, mais j'en parlerai dans une autre chronique. Et il y a encore de nombreux jeunes qui emploient les formes nouvelles avec ardeur, mais qui, perdus dans le snobisme et le déracinement, ne parviennent pas à être eux-mêmes. Il faut en finir une fois pour toutes avec cette mentalité *coloniale* ; c'est hors du mondovisme, qui n'est pas une école mais un mouvement, qu'il n'y a point de salut !

MÉMENTO. — A l'occasion de son 20^e anniversaire, *Nosotros* de Buenos-Ayres a publié un numéro extraordinaire de 511 pages, qui est un tableau très complet de la vie intellectuelle pendant le dernier quart de siècle. Il comprend des études ou des articles sur la philosophie, la poésie, le roman, la critique, le théâtre, l'histoire, la langue, les arts plastiques, la musique, l'enseignement, la politique, etc., dus à : A. Korn, J. Noé, R. Giusti, Melian Lafinór, A. Bianchi, J. Fernandez, Costa Alvarez, A. Chiappori, G. Talamon, Blanco, Rivarola, J. Gonzalez,

Villalobos Dominguez, etc. ; ainsi que des souvenirs sur la fondation de cette revue par Giusti et des études sur la littérature hispano-américaine moderne par Suarez Calimano, sur l'influence des lettres italiennes par F. Testena, sur la politique mondiale par Orzabal Quintana. Mais il s'y trouve aussi un résumé de la littérature des Etats-Unis par Henriquez Ureña que rien ne justifie, car son influence sur l'Argentine est nulle, et dans l'étude sur la politique mondiale on ne dit presque rien de la terrible situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Amérique latine devant l'agression croissante de l'impérialisme des Etats-Unis. C'est un livre particulièrement intéressant qui fait honneur à la direction de *Nosotros*. — Sous le titre de *Litoral* a commencé de paraître à Valparaiso (Chili) une revue d'avant-garde bien sympathique, organe du groupement de ce nom. Dans le premier numéro, on remarque des poèmes de P. Plojka, P. Delano, des proses de R. Hurtado y P. Celdon.

FRANCISCO CONTRERAS

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Georges Bonnamour : *Le Rapprochement franco-allemand*, Delpeuch. — Général Devignes : *Ce que j'ai vu et entendu en Allemagne : La guerre ou la Paix ?* Jules Taillandier. — Marcel Handelsmann : *Les idées françaises et la mentalité politique en Pologne au XIX^e siècle*, Alcan. — Francis Delaisi : *Comment les Soviets régleront la dette russe*, A. Delpeuch. — Mémento.

Le livre de M. Georges Bonnamour, **Le Rapprochement franco allemand**, est dédié « Au Président Aristide Briand, à l'Homme d'Etat Consolidateur de la Paix, au plus grand Improvisateur que la France ait eu à son service depuis la Révolution ». Ceci pourrait déjà mettre en défiance le lecteur en lui faisant croire que l'ouvrage n'est qu'un simple panégyrique. Mais comme il comprend de nombreux documents officiels in extenso, il peut servir à chacun à éclaircir ses idées sur la question internationale la plus importante qui soit à l'heure présente.

Commençons par voir les fautes commises dans ce domaine.

A l'armistice, nous dit l'auteur, nous aurions dû exiger la capitulation de l'armée, la livraison du Kaiser, le paiement immédiat d'une grosse contribution de guerre.

Ce dernier article aurait pu, en effet, figurer à l'armistice, encore qu'un acte de ce genre doive être strictement militaire. Mais la livraison du Kaiser était impossible, puisque le sire avait déjà filé en pays neutre. Quant à la capitulation, il aurait fallu une grande bataille de plus, et nous avions pris l'engagement solennel

de ne pas faire couler une goutte de sang au delà de ce qu'il serait nécessaire. Mettons donc, seulement, que l'armistice aurait pu et dû contenir une simple ligne de plus : « Les préliminaires de paix seront signés dans les quinze jours suivant l'armistice. Avec des « préliminaires » clairs et précis, on pouvait attendre le « traité » dont le long retard fut pour beaucoup dans le malaise mondial.

Au traité de paix, continue l'auteur, on a commis faute sur faute. On n'a pas détruit l'unité allemande et on l'a au contraire renforcée. On a rendu le peuple allemand tout entier responsable d'une guerre dont il fallait rejeter la charge morale sur le Kaiser seul. On s'est dispensé d'assurer notre sécurité en comptant sur un pacte d'alliance avec l'Angleterre et les Etats-Unis, que ces deux puissances ont refusé de signer. On ne s'est pas opposé à la renaissance de la force allemande en fixant un maximum à ses dépenses militaires dans son budget. Surtout, on a admis dans l'article 232 que la capacité de payer de l'Allemagne était « limitée », ce qui a ouvert la porte à toutes les chicanes, et finalement fait réduire le chiffre primitivement arrêté de sa dette à un chiffre très inférieur, celui du plan Dawes, et qui lui-même sera vraisemblablement réduit encore, ce pourquoi nous avons dû réparer de notre propre argent nos pays dévastés, coût 100 milliards.

Tout ceci est exact en gros, mais devrait être repris en détail. Une Rhénanie indépendante aurait pu être créée, semble-t-il, et peut-être est ce un tort de ne pas avoir essayé de le faire, avec Mangin pour président du nouvel Etat. L'aveu de la culpabilité de l'Allemagne était inutile à insérer par force dans le traité; ce sont là humiliations morales plus nuisibles qu'avantageuses. La mauvaise volonté de l'Amérique et la fourberie de l'Angleterre (ici un très curieux document cité in extenso, le récit fait par Rathenau le 2 janvier 1922 de son voyage à Londres) ne font pas de doute, mais elles étaient à prévoir. Aux fautes signalées par l'auteur, ajoutons celle-ci : on aurait dû accepter l'offre faite, paraît-il, par l'Allemagne de réparer elle-même nos pays dévastés. Et mieux encore, à l'armistice, on aurait dû retenir le million des prisonniers allemands que nous avons chez nous pour leur faire effectuer ces réparations.

Quant à M. Briand, ce très habile homme, assurément il eût mieux valu que le traité de paix fût négocié par lui que par M. Clemenceau, dont l'anglophilie nous a été désastreuse, tant sur

le Rhin que sur l'Euphrate. Et peut-être même, on peut accorder ceci à l'auteur, eût-il mieux valu ne pas interrompre ses négociations à Cannes, d'où il serait sans doute revenu avec un traité de garantie anglaise en échange de ses concessions. Il avait déjà réalisé l'occupation de Dusseldorf et la séparation douanière de la Rhénanie et du Reich ; on pouvait lui faire confiance. Mais d'autre part, on comprend un peu les craintes du Parlement d'alors (janvier 1922), se demandant si Briand n'allait pas achever de vassaliser la France au profit de l'Angleterre, comme avait commencé de le faire Clemenceau. Il faut encore louer M. Briand d'avoir, après la série de fautes énormes commises par M. Herriot, essayé de les réparer ; les accords de Locarno, octobre 1925, étaient ce qu'on pouvait obtenir de mieux après l'abandon de la Ruhr et la reconnaissance des Soviets, les deux sottises colossales du Cartel arrivant au pouvoir.

Ceci dit, que peut-on maintenant espérer de l'Allemagne dans l'avenir ? M. Georges Bonnamour souhaite avec ardeur un rapprochement franco-allemand, c'est le titre de son livre, et il n'est personne ayant l'âme un peu sensée qui ne le souhaite chez nous. Mais chez eux ?

Ici un autre livre, **La Guerre ou la Paix ? Ce que j'ai vu et entendu en Allemagne**, par le général Denvignes, sera consulté avec profit. Le général est lui aussi favorable à un rapprochement. Mais il nous demande de ne pas oublier ceci : qu'il n'a jamais trouvé un Allemand avouant que l'Allemagne a été vaincue et qu'elle était seule responsable de la guerre ; or cela nous donne vraiment à réfléchir. Les Allemands les plus démocrates et les plus pacifiques ou pacifistes sont, sur ces deux points, aussi intraitables que les plus ardents pangermanistes du Casque d'acier. Alors quoi ? Toutes les avances de l'Allemagne, toutes ses amabilités, même sincères, ne peuvent pas nous rassurer complètement. « Vous verrez, disait Gallieni, je suis sûr qu'après la guerre l'Allemagne voudra à tout prix un rapprochement avec la France. » Oui, mais pour reprendre le mot de Bismarck, si c'est un rapprochement, comme celui du cheval et du cavalier, il s'agit de ne pas jouer le rôle du cheval. Or, il semble bien que l'Allemagne, confiante avant tout dans sa natalité (chaque année un demi-million d'hommes de plus, quand nous autres restons stationnaires ; donc, dans un demi-siècle nous se-

rons toujours 40 millions de Français quand les Allemands seront 80 millions) et aussi dans sa force d'invention et de production, restera toujours à l'affût d'une occasion de revanche. « Pour que nous puissions la suivre, dit M. Bonnamour, il faut que l'Allemagne fasse un effort de loyauté. » Assurément ! mais le fera-t-elle ? « L'Europe, dit de même le général Denvignes, doit s'unir en s'appuyant sur l'Amérique et les Britanniques, contre une alliance possible du groupe russe et du groupe jaune. » Assurément encore ! mais, si nous passons le bras sous le bras de l'Allemagne, est-ce qu'elle n'en profitera pas pour nous passer le pied sous le pied et nous croc-enjamber ? Et d'autre part, est-ce que ce rapprochement n'aurait pas eu plus de chances de se faire de façon sincère et loyale si nous avions pu créer une grande Rhénanie indépendante ? Le général Denvignes semble le croire en rappelant la popularité autrefois de Napoléon, et aujourd'hui de Joffre et de Mangin dans toute cette Allemagne de l'ouest, la véritable Allemagne, qui a été toujours embriguée et entraînée par l'Allemagne de l'est, laquelle est une Allemagne fortement slavisée et lithuanisée. Si la chose était possible, comme Lloyd George a été coupable, même au point de vue de la paix européenne, de s'y opposer ! et le Tigre aussi, de ne pas envoyer glapir ailleurs le Chacal !

Tout le livre du général Denvignes devrait être lu. Renseignements multiples sur l'état d'âme des Allemands, jugements sur les problèmes internationaux, considérations sur le progrès humain, chaque page est pleine d'idées. Comme il est exact, par exemple, que la natalité a toujours été liée à la prospérité, même intellectuelle ! Rien n'est plus angoissant pour le maintien de notre « magistrature d'esprit », ainsi que disait Joseph de Maistre, que la persistance de notre faiblesse génésique. C'est là le gros point noir de notre avenir, et, par suite, de l'avenir de la civilisation, car, quoi qu'en disent certains, la France a toujours été à la tête de la vraie civilisation humaine.

Le général Denvignes, d'accord ici avec M. Bonnamour, regrette que ne se soit pas organisée, soit en 1917, lors de la tentative de paix séparée avec l'Autriche (idée qu'avait caressée Briand, pour qui le général est aussi très élogieux), soit même après la guerre, une grande Confédération danubienne, alliée intime de la Pologne, de la Roumanie et de la Serbie. Peut-être un jour

cette Confédération s'organisera-t-elle, et contribuera-t-elle au maintien de la paix européenne, mais à condition que la bonne volonté de l'Autriche et de la Hongrie soit sincère. Ici aussi, comme pour l'Allemagne, on revient à cette question énigmatique de la loyauté des vaincus. En attendant ce qui pourra être, contentons-nous de ce qui est, et ne négligeons rien de ce qui peut le consolider. Le point critique de l'Europe nouvelle, pacifique et énergique, c'est la Pologne, et le général Denvignes a raison de rappeler que Napoléon I^{er} a mis parmi les trois causes déterminantes de sa chute la faute capitale de ne pas créer une très grande Pologne, qui aurait été pour lui cette alliée loyale que ne fut pas la Russie. Si notre Europe nouvelle doit un jour s'écrouler, c'est par la Pologne qu'elle sera frappée, et la Russie bolchevique avait vu juste en l'attaquant en 1920. En repoussant l'attaque, la Pologne non seulement s'est sauvée, mais encore a sauvé l'Europe et la civilisation. Les ennemis de cette civilisation le savent bien, qui ont poursuivi d'une haine implacable le président Millerand, coupable d'avoir déjoué leur manœuvre. Il aurait fallu, à ce moment-là, tout faire pour fortifier cette barrière polonaise. Lloyd George ne l'a pas permis; une fois de plus, ce néfaste Gallois a compromis l'avenir.

Sur notre fraternité spirituelle avec la Pologne, on lira avec fruit le livre de M. Marcel Handelsmann, **Les idées françaises et la mentalité politique en Pologne au XIX^e siècle**. Cette fraternité avait été un peu plongée dans l'ombre quand la nécessité de l'alliance franco russe s'était imposée à nous. Maintenant que la Russie est sombrée dans la barbarie, il faudrait que l'alliance franco polonaise lui fût substituée. La forte natalité de la Pologne autorise ici tous les espoirs; dans cinquante ans, la Pologne pourra être aussi peuplée que l'Allemagne.

HENRI MAZEL.

§

Comment les Soviets régleront la dette russe. C'est ce que prétend expliquer M. F. Delaisi dans une brochure en forme de dialogue où il se fait l'avocat du plan que MM. de Monzie, Dausset, Dalbiez et Serruys ont imaginé de concert avec Rakowsky. Voici ce plan, avec mes observations entre crochets.

Avant la guerre, le Tsar versait chaque année 400 millions de francs-or aux rentiers français. Cet argent provenait, au moins en grande part, d'emprunts faits par lui sur notre marché et dont il laissait une partie dans nos banques pour payer les coupons. La Russie des Soviets étant un quart plus petite que celle des Tsars, on a estimé équitable de réduire leur dette d'un quart : ils nous doivent donc seulement 300 millions. D'autre part, un cinquième des titres placés en France n'ont pas été produits devant la Commission chargée de préparer le règlement des créances. L'annuité due par les Soviets se trouve donc réduite à 240 millions de francs-or. Ils offrent 60 millions de francs-or, soit un quart [si l'on ne tient pas compte de la remise des 10 années d'intérêts dus]. Comme l'Etat français ne paie plus que 1/5 de ses dettes d'avant-guerre (les payant en francs papier qui perdent 4/5), les Soviets font valoir qu'eux ne feraient banqueroute que de 1/4 et paieraient 1 fr. 25 pour 5 francs de rente, tandis que la France ne paie plus qu'un franc. Seulement,

le plan Monzie-Rakowski fait une discrimination entre les porteurs. Les 60 millions seraient versés à une Caisse autonome contrôlée par l'Etat. Tous les porteurs qui pourront certifier qu'ils ont acheté leurs titres russes avant la guerre recevront à peu près le quart de leur revenu normal en or. Les autres se partageront le reste... On prévoit qu'ils toucheront environ 4 francs papier [pour 5 francs de rente, au lieu de 6,25 comme les autres]. En compensation, le gouvernement français avancera 600 millions de francs-or à la Russie en 6 annuités égales (1), mais ces avances « devront être employées exclusivement en achats à l'industrie française. L'Etat se fera ouvrir chaque année un crédit de 100 millions de francs or dans les banques françaises [périphrase pour dissimuler que la France les empruntera par l'intermédiaire de celles-ci]. Les banques acquitteront les factures dûment contrôlées des livraisons faites aux Soviets... Les Soviets ne traiteront pas directement avec les banques parce qu'il leur en coûterait beaucoup plus cher... Les banques prêteront volontiers à l'Etat français à 7 ou 8 o/o, avec frais... Le capital prêté aux Soviets ne rapportera pas seulement les 8 o/o d'intérêts prévus : placé en commandes... il donnera au moins 10 à 15 o/o de bénéfice aux industriels.

Comme les Soviets vendent chez nous beaucoup plus qu'il n'achètent (84 millions de roubles-or de ventes contre 20 d'achats

(1) Le chiffre de 600 millions est celui que proposent les Soviets. Jusqu'ici la délégation française n'a accepté que le chiffre de 300 millions.

pendant les 10 premiers mois de l'exercice 1926-27), l'excédent (64 millions de roubles-or = plus de 150 millions de francs-or, « pourra » servir à payer les intérêts de nos avances.

Admettons un intérêt de 8 o/o... Les échéances passeront progressivement de 8 millions de francs-or la première année... à 48 millions en 1934. A partir de ce moment, comme les Soviets devront rembourser 100 millions par an, les intérêts décroîtront proportionnellement pour tomber à... 0 en 1939. Ajoutez à cela les 60 millions de francs-or que les Soviets se sont engagés à verser chaque année aux porteurs de fonds russes, et vous trouverez qu'entre 1928 et 1939 les Soviets auront à verser une annuité totale variant entre 68 et 108 millions de francs-or. Quand ils vendent en France, leur Commissariat tire des traites à 3 mois sur l'acheteur et les dépose dans une banque pour l'encaissement. En vertu de l'accord franco-soviétique, le Commissaire russe écrira au dos de ces traites : « Payer à l'ordre du Trésor français » et signera... La banque portera les traites au compte de l'État français... Les Soviets ne pourront se soustraire à l'exécution de leurs engagements [que par un de leurs sophismes habituels]... Toutes les marchandises russes en dépôt chez nous étant la propriété de l'État soviétique, en cas de non paiement elles pourront être saisies... Or, la principale, le pétrole est le warrant idéal.

Défiez-vous de ceux qui repoussent... les 3 milliards et demi qu'on vous offre. Ils crient : on vous doit 12 milliards... Naguère, ils disaient : « L'Allemagne paiera... » Pourquoi refuser à la Russie les réductions que nous avons accordées au Reich et que nous demandons nous-mêmes aux Américains ?

Le rapprochement est odieux : nous ne posons pas comme condition aux Américains de nous faire un nouveau prêt et il est pénible de voir mettre sur la même ligne l'État français qui s'efforce de payer ses dettes, et les Soviets qui ont commencé leur carrière en reniant les leurs. De plus, l'arrangement exposé par M. Delaisi ne parle pas d'indemniser ceux de nos compatriotes établis en Russie dont les biens ont été confisqués, et cela pendant que la Russie était encore notre alliée ! Il remet aussi à la Russie tout ce qui lui a été prêté par l'État français pendant la guerre ; or, notre dette américaine est une dette de ce genre.

EMILE LALOY.

MÉMENTO. — A. Bargas : *La force impérative pour la sécurité et la prospérité de la France et de l'Europe*, La Varenne-Saint-Maur, 29, rue Hoche (mémoire envoyé au concours Filene ; l'auteur proteste contre le fait qu'il « n'eût pas la moindre mention » ; sa conclusion est :

« Les peuples fraternels, ce n'est qu'un songe creux... Vous n'aurez votre sécurité... qu'en vous plaçant parmi les maîtres de la terre »). — J. G. Bourgin, J. Carrère et A. Guérin : *Manuel des partis politiques en France*, Kieder (excellent manuel, donnant toutes précisions sur les questions électorales et les programmes des partis, vade mecum indispensable à tous ceux qui s'occupent de politique et de journalisme). — Jean Lépine : *La Société des Nations agonisante*, éditions de l'Épi (« ce ne peut être la Société des Nations qui empêchera un conflit d'éclater parce que sollicités d'intervenir, les membres de son Conseil, qui sont essentiellement des hommes politiques, voteront suivant la politique pratiquée par leurs pays »). — René Lote : *L'Allemagne d'après-guerre*, Alcan (bon résumé de l'histoire politique, économique et littéraire de l'Allemagne depuis 1919, mais écrit sur un ton dédaigneux assez agaçant et avec une prédilection pour les expressions triviales bien déplacée chez un universitaire). — Mendelssohn Bartholdy (Albrecht) : *Diplomatie*, Berlin-Grunewaldd, W. Rothschild (fasc. 1 de la collection *Politische Wissenschaft* [Science politique] publiée par la Haute-Ecole de politique de Berlin et par l'Institut de politique extérieure de Hambourg ; rappelle que les premières écoles de diplomatie ont été en 1712 celle instituée par Torey et ensuite, après 1871, notre Ecole des Sciences politiques ; la tâche des membres de la « diplomatie nouvelle » est de montrer à l'étranger ce qu'il y a de meilleur dans le peuple qu'elles représentent, de reconnaître ce qu'il y a de bon dans le pays où ils sont accrédités et d'en faire part chez eux). — F. Pignatel : *Batailles maçonniques*, La Caravelle (fragments d'histoire de la franc-maçonnerie, « sévères » pour celle-ci, quoique l'auteur « n'ait aucun goût pour cet accommodement du Christianisme qu'est le jésuitisme »). — G. Vattier : *Essai sur la mentalité canadienne-française*, Champion (le clergé canadien craint l'influence de notre littérature sur les esprits ; « il n'y a plus aucun rapport entre notre mentalité et la mentalité française », écrivait *La Presse* en 1907 ; néanmoins, « depuis une vingtaine d'années, il y a eu un effort considérable, une poussée fantastique vers la littérature ». Il en résulte aujourd'hui un certain revirement, mais en 1914 « une grande partie des Canadiens-Français » se montra presque hostile à la mère patrie, « nation vaniteuse », atteinte de « pourriture morale ». En revanche, « par reconnaissance », ils sont « fidèles à l'Angleterre qui leur a donné la liberté ». Aucune anglophobie chez eux, mais « une antipathie réelle pour les États-Unis ; il y perçoit peut-être un brin de jalousie »).

REVUES. — *L'Année politique française et étrangère*, Gamber, 2^e année, fasc 4, Guy-Grand : De quelques remèdes à la crise actuelle du régime parlementaire [les critiques contre le suffrage universel et le régime parlementaire ne sont pas absolument pertinentes

mais ce qu'on prétend seulement défendre, c'est un suffrage et un parlementarisme sains, réalisant une juste synthèse de la liberté, de l'autorité, de la culture et de la compétence ; le régime ne peut être amélioré que par un effort conjugué du peuple et des élites]. — *Europäische Gespräche, Hamburger Monatshefte für auswärtige Politik*, Berlin, Grunewald, W. Rothschild, V. 2-10 (La Pologne et l'Allemagne, par Forst de Battaglia) la situation de l'Europe permet à la Pologne de se reposer ; elle s'efforce d'ailleurs de vivre en bonne harmonie avec la Russie et l'Allemagne, car un Etat de 30 millions d'habitants ne peut vivre en mauvais termes avec deux voisins qui en ont l'un 65, l'autre 140 ; mais quoiqu'on montre autant de bonne volonté en Russie à tendre la main à la Pologne que de soin en Allemagne à ne pas se rapprocher d'elle, la Pologne doit, à l'exemple de la France et pour gagner la confiance des Anglais et des Américains, se rapprocher de l'Allemagne ; nul doute que ce soit le sentiment de Pilsulski ; mais il faut que les Allemands cessent de considérer la Pologne comme état « provisoire », ne parlent de revendications territoriales et abandonnent la politique des coups d'épingle). — *Die Kriegsschuldfrage Berliner Monatshefte für internationale Aufklärung*, Berlin, Luisenstrasse 31 a, 5^e année, nos 3-9 (la Narodna Odbrana avait pour buts : 1^o de fortifier la conscience nationale ; 2^o de favoriser l'éducation physique, 3^o d'introduire de nouvelles méthodes de travail ; de là découlaient deux tâches ; 1^o préparer la lutte contre l'Autriche, ennemi principal ; 2^o entretenir les souvenirs sacrés de l'histoire serbe). — Fv. Wiesner : le Mémoire austro-hongrois sur la propagande serbe [quand Wiesner, le 4 juillet 1914, commença à travailler à sa préparation, les matériaux à sa disposition étaient « maigres, sans lien et généralement inutilisables (parce que secrets) ; déclare, en terminant qu'en 1914, il a attribué à la Narodna Odbrana ce qui était l'œuvre de la Main-Noire !]. — Le rapport final de Bronewski (le 25 juillet 1914 à 17 h., Jagow lui dit : « N'ayez pas de crainte ; il n'y aura pas de guerre entre l'Autriche et la Serbie, ce ne sera qu'une exécution »). — Fv. Wiesner : Nedéjko Tchabrinovich était-il un agent autrichien ? (Non, dit Wiesner, car le 4 oct. 1913 il esquissa, avec le révolutionnaire yougoslave Dr. Ivo Orlich à Volosca (près d'Abbazia), un plan d'attentat contre François-Ferdinand ; Wiesner semble ignorer que c'est le père de Nedéjko qui a été accusé « d'avoir été espion de la police autrichienne en Bosnie » (voir Almira, le Déclat de Sarajevo, p. 54). — Document sur Orchies (déposition d'un menteur, Kleinfranz, de Prague ; si les éditeurs de la Kriegsschuldfrage ont souci de leur réputation, ils devront s'informer et alors rectifieront).

OUVRAGES SUR LA GUERRE

Prinz Max von Baden : *Erinnerungen und Dokumente*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt.

Le prince Max de Bade, qui fut le dernier chancelier de Guillaume II, vient de publier ses **Souvenirs et Documents**. Son but a été de prouver qu'il a toujours, d'abord préconisé, puis fait, ce qu'il y avait de mieux pour arriver à la paix. S'il n'a pas réussi, la faute en fut aux autres. Le prince a d'ailleurs la pure mentalité allemande d'avant guerre : pas l'ombre de générosité ou d'équité en matière internationale, uniquement la recherche la plus égoïste de ce qui est utile ; ce qui le différencie de beaucoup de ses prédécesseurs, c'est seulement la résignation à céder au mouvement démocratique et socialiste. Si haut placé qu'il fût (il était l'héritier présomptif de son cousin le grand-duc régnant de Bade), il n'était ni militariste, ni la dupe des préjugés de caste et croyait que faire de bonne grâce les concessions nécessaires est une des formes de l'habileté.

Lorsque la guerre éclata, le prince faisait partie de l'état-major du 14^e corps. Sa santé le força à rentrer à l'automne 1914 ; il se mit alors à la disposition de la Croix-Rouge badoise et y fut chargé des prisonniers de guerre. Ses relations avec la cour de Russie lui permirent souvent d'obtenir des améliorations pour les Allemands. Le réciprocisme dominait d'ailleurs en matière de traitement des prisonniers : la France n'ayant pas exécuté complètement une convention pour l'échange des officiers malades, le ministère allemand en arrêta les effets. Le prince se tourna alors vers Guillaume II et lui demanda de laisser partir les nôtres. Il l'obtint, fit appel à l'esprit chevaleresque de nos officiers et, peu après, les officiers allemands furent renvoyés par nous. « Je dois d'ailleurs avouer, écrit le prince, qu'avec la France on ne pouvait absolument s'abstenir de représailles en matière de prisonniers... Avec l'Angleterre, elles devinrent toujours plus inutiles ». Mais ce fut en Russie que la situation resta la plus mauvaise. « On a écrit que de 70.000 prisonniers envoyés dans la région de Murman, 25.000 périrent et 32.000 étaient malades à l'automne 1916 ». Les princesses d'origine allemande n'osaient intervenir directement. La grande-duchesse Constantin, parente du prince, lui écrivit : « Mêler Alix [l'impératrice] à ces affaires

serait un crime ». Seule l'impératrice mère, moins suspecte, pouvait être utilisée.

Avec le temps, le prince acquit suffisamment la réputation d'être un partisan de la paix, pour qu'à l'automne 1916, plusieurs se soient tournés vers lui en disant : « Nous perdons la guerre si elle continue ainsi ». Certains de ces personnages étaient des fonctionnaires de l'Office Central pour le service étranger. Chargés de la propagande et de l'espionnage, ils pouvaient déjà mesurer le tort que l'inhumanité de la guerre sous-marine faisait à l'Allemagne ; elle était l'obstacle à la seule issue possible : une paix par entente avec l'Angleterre ; mais de plus, si on aggravait cette guerre sous-marine, elle pouvait entraîner des hostilités avec l'Amérique. Le 21 décembre 1916, Wilson envoya sa note pour demander aux belligérants de préciser leurs buts. La réponse de l'Entente fut maladroite. Max était à Berlin, quand elle fut reçue. Il plaida pour qu'on n'y réponde pas par l'aggravation de la guerre sous-marine et fit valoir l'épuisement et le découragement des Alliés. On lui fit une réponse qui le laissa rêveur : « Le succès de la guerre sous-marine dépend de ce qu'on la commence le 1^{er} février 1917. » Concluant rétrospectivement, il écrit : « En provoquant la rupture de la négociation avec Wilson, le Chancelier rompit une bataille qui, comme celle de la Marne, était déjà gagnée ».

L'entrée en guerre de l'Amérique amena des Allemands à douter de la justice de leur cause. Max le constata au printemps 1917 et comprit « qu'il fallait élever le cœur du peuple allemand, car il succomberait dès qu'il croirait à son infériorité morale ». C'est alors qu'il se décida à s'informer pour prouver que le peuple allemand était « traqué » en août 1914 et n'avait fait que se défendre !! Mais son récit même prouve qu'une autre raison rendit plus pacifiques ses compatriotes : quand Scheidemann le 5 juillet 1917 blâma « l'indécision » de Bethmann en matière de paix, il ne parla pas du bon droit, mais de la désillusion sur la guerre sous marine et de la crainte que l'Autriche ne tienne pas. Le Reichstag adopta une résolution en faveur de la paix. Bethmann était enclin à lui donner satisfaction, mais pour cette raison Hindenburg et Ludendorff menacèrent de leur démission. Le duc de Brunswick conseilla à l'empereur de les laisser partir, l'Empereur consulta le Kronprinz qui, après s'être

informé, lui dit que les Socialistes ne considéraient pas Bethmann comme indispensable. Il fut renvoyé. En général, ce fut approuvé, mais Max était dès lors d'un autre avis.

Le 14 juillet, Michaelis succéda à Bethmann. Les « augures » annoncèrent qu'il était annexionniste. Max et ses amis rédigèrent un projet pour la déclaration que Michaelis devait faire ; elle aurait opposé « la paix par compromis », désirée par l'Allemagne, à la « guerre à outrance » voulue par les Alliés. Le projet fut envoyé à l'Empereur, mais le 19, Michaelis lut tout autre chose au Reichstag ; il donna « une impression de faiblesse et de mauvaise foi ».

Le point décisif pour la paix était la question belge. Un Belge « influent » offrit d'amener l'intervention de son gouvernement pour une négociation générale si l'Allemagne reconnaissait l'indépendance de la Belgique. Un discours d'Asquith le 27 juillet, puis une démarche au Pape le 1^{er} août, suivirent. C'était une nouvelle occasion qui se présentait. Le général von Haefen fut dépêché à Ludendorff pour le convaincre de la nécessité de l'évacuation complète de la Belgique, réclamée par la note du Pape. Ludendorff, qui ne voulait pas prolonger la guerre pendant un quatrième hiver, parut se résigner à renoncer à Liège, mais se ressaisit ensuite et dans le Conseil de la Couronne, le 11 septembre, exigea de nouveau « des garanties » en Belgique ; le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Kühlmann demanda au contraire la liberté d'y renoncer, mais seulement après une négociation avec l'Angleterre officielle. L'empereur se décida pour Kühlmann, qui avait déjà obtenu pour son programme l'approbation du Comité des Partis du Reichstag. Mais c'était insuffisant, le peuple anglais ne devant rien apprendre de la résolution relative à la Belgique, puisque l'Angleterre officielle, c'était Lloyd George, et « Lloyd George, c'était la guerre ».

Le 9 octobre, Michaelis accusa les députés communistes de travailler à soulever la flotte et ne put le prouver, ce qui indigna la majorité. Le 23 suivant, les délégués de celle-ci demandèrent le remplacement de Michaelis. Hertling lui succéda, grâce à l'appui de Kühlmann. Le 28 novembre, les Russes demandèrent un armistice ; le 29, Lord Lansdowne réclama la révision des buts de guerre du 10 janvier 1917. « C'était l'événement le plus sensationnel dans la politique depuis le commencement de la

guerre. » Max et ses amis essayèrent de décider Ludendorff à renoncer à la Belgique, mais celui-ci, n'ayant pu éviter le quatrième hiver, était alors plein d'espoir, à raison de la grande offensive qu'il préparait pour 1918. En vain, Max prononça le 14 décembre 1917 un discours qui fut compris comme une adhésion aux idées de Lansdowne. Hertling était acquis à l'idée de « garanties sur les frontières ».

Le 22 déc., les négociations avec la Russie commencèrent à Brest Litowsk. Les Russes réclamèrent le droit pour chaque peuple de déterminer son sort ; les Allemands exigèrent que la Russie se séparât définitivement des provinces occupées par eux, comme les représentants nommés pour celles-ci l'avaient déjà demandé ; un vote populaire ratifierait *plus tard* cette séparation. A la prétention de Trotzki de traiter pour les bases d'une paix non seulement russo-allemande, mais générale, les Puissances Centrales répondirent « comme si elles faisaient des concessions ». Jusqu'au 28 déc., leur diplomatie fut cependant seulement « pauvre d'idées et infructueuse ». Ce jour-là, elle commit « l'irréparable faute » de refuser le referendum des pays cédés : « elle donna dans le monde entier et dans les masses allemandes l'impression de duplicité ». Au contraire, elle eût dû, d'après Max, réclamer l'évacuation du reste de la Livonie ou de l'Esthonie par les pillards bolcheviks. « Après cette faute catastrophale, Trotzki reconnut la vulnérabilité du front allemand... Il en bombardait les soldats avec des radios et des tracts ». Puis, le 5 janvier, Lloyd George à son tour utilisa la faute allemande : il déclara ne lutter que contre « la suprématie militaire de l'Allemagne ». Enfin, le 8 suivant, Wilson communiqua les 14 points devant servir de base au futur traité de paix.

Pendant ce temps, l'Allemagne préparait sa grande offensive... Simultanément, une dépression morale se produisait en Angleterre. A la conscription des ouvriers des usines de guerre, réclamée par le gouvernement, répondait le cri : conscription de la richesse. Max chercha à décider Hertling à en profiter pour une nouvelle offensive de paix, mais en vain ; le chancelier croyait à des victoires d'où résulterait « automatiquement » la paix. Payer, lui, croyait qu'il était trop tard pour discuter. Quant à Kühlmann, il ne croyait ni à la victoire, ni à la vertu d'une déclaration sur la Belgique. N'ayant pas réussi à Berlin, Max alla

à Kreuznach et y vit Ludendorff, qui lui dit ne pouvoir renoncer à l'union économique avec la Belgique et à l'occupation de Liège, mais que ce n'était pas son dernier mot. Max eut l'impression que Hertling pourrait donc obtenir la renonciation à ces conditions, mais celui-ci, le 25, prononça un discours où il parlait de nouveau de garanties à exiger de la Belgique. En vain Lansdowne, le 5 mars, lui demanda-t-il de s'expliquer plus clairement. Le 18 mars, il se contenta d'accuser l'Entente de vouloir détruire l'Allemagne. « Dieu nous aidera », s'écria-t-il au milieu des applaudissements enthousiastes de tout le Reichstag, sauf l'Extrême-gauche. Le découragement de ceux qui pensaient comme Max fut grand. L'un d'eux lui écrivit que seul un programme politique « moral » pourrait faire échec aux Pangermanistes. Depuis un mois, le prince méditait d'esquisser un programme « d'impérialisme moral » (c'est à-dire établi sur une base nouvelle). Il se mit à l'œuvre et rédigea un mémoire où tout était subordonné à cette pensée : « Entre l'Allemagne et le droit, il n'y a que la question belge ».

Les troupes allemandes qui effectuèrent les offensives de mars avaient « un sentiment indescriptible d'irrésistibilité ». Les résultats ne furent point cependant décisifs. Vers le 10 mai, Stegemann, renseigné par un Suisse, écrivit : « La situation militaire de l'Allemagne est brillante et sans espoir. Ses victoires ne pouvaient fructifier que par une attaque politico-psychologique sur les peuples ennemis. Une occasion a été négligée qui ne reviendra jamais. Il aurait fallu une déclaration sur la Belgique ». Max alla trouver Ludendorff et lui dit le 19 mai : « Vous n'avez pas fait l'offensive politique que je vous avais demandée en février... Promettez moi au moins de ne pas user votre dernière force offensive avant de conclure la paix. Il faut aller à la table des délibérations avec une armée pouvant encore se battre ». Le général le promit, mais n'en dut pas moins le 11 juin rompre l'offensive à Château-Thierry. Haefsten lui représenta alors de nouveau la nécessité d'une offensive politique. Ludendorff lui répondit : « C'est vrai », et l'envoya à Hertling, qui confia à Kühlmann l'exécution de cette offensive. Celui-ci, en conséquence, le 24 juin, déclara que la paix « ne pouvait plus être obtenue uniquement par des victoires ». Cette déclaration provoqua l'indignation des militaires, car elle enlevait à la troupe la croyance

qu'il n'y avait plus qu'une bataille à gagner ; Ludendorff réclama le renvoi de Kühlmann ; il eut lieu le 8 juillet.

Le 16 juillet, nouvelle offensive sur la Marne : elle aboutit à « une surprise très désagréable ». Le 8 août, le « jour noir » de Ludendorff, défaite près d'Albert. « Le découragement à Berlin fut terrible ». Le 14, Conseil de la Couronne. Ludendorff déclara : « On ne peut plus vaincre, mais on peut encore laisser l'ennemi ». Hertling ne comprit pas. Pourtant, la situation était devenue si alarmante que, le 15 août, le Kronprinz Rupprecht de Bavière écrivait : « Je ne crois pas que nous puissions tenir au delà de l'hiver, peut-être la catastrophe se produira-t-elle avant ». Il proposait d'indemniser la Belgique (chaque mois de guerre coûtant beaucoup plus que l'indemnité) et d'échanger la Lorraine française contre des territoires africains. A cause de l'état d'esprit en Autriche, la situation était cependant beaucoup plus mauvaise encore que Rupprecht ne le pensait.

Le 2 sept., la Bavière, dans le Bundesrat, proposa de demander la paix. Hertling, Hintze et Winterfeld s'y opposèrent. Pendant que le dernier expliquait les progrès dans la façon de combattre les tanks, on l'appela au téléphone : la position Wotan venait d'être enfoncée ! Comme on ne se décidait à prendre une décision, Max écrivit au Kaiser : « Une nouvelle base allant du Parti national à la Sozial-démocratie doit être trouvée. Je m'engage à le faire... C'est la dernière chance de la pensée monarchique ». L'Empereur le remercia le 11 septembre, mais l'indécision continua. Le 26, la défection de la Bulgarie montra l'urgence d'y mettre fin. Le 1^{er} octobre, Max fut appelé à Berlin pour prendre la succession de Hertling. Son programme était : Ne pas demander la paix, tout en annonçant des buts de guerre contenant de grandes concessions. Mais Hindenburg et Ludendorff, depuis le 29, réclamaient la paix *immédiatement*. C'était le contraire du programme de Max. Après trois jours de lutte, il dut céder à l'insistance de Ludendorff. Celui-ci reconnut quelques jours plus tard son erreur. Jusqu'au 9 novembre, Max ne cessa de lutter contre les retards des généraux ou de l'Empereur à comprendre la situation. Finalement, les révoltes des Socialistes indépendants décidèrent les Social-démocrates à proclamer la République.

EMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Les Châteaux de France, encyclopédie par l'image. Nomb. illust.; Hachette. 3 50

Art

Pierre Frédéric : *Goya. Avec 24 illust. h. t.; Cahiers de la quinzaine, 15^e cahier de la 18^e série; L'Artisan du Livre.* » »
 André Warnod : *Les peintres de Montmartre : Gavarni, Toulouse-Lautrec, Utrillo. Avec 24 illust. h. t. et 70 dessins au trait; Renaissance du Livre.* 15 »

Economie politique

Maurice Baumont : *La grosse industrie allemande et le charbon.* Préface de M. E. Gruner; Doin. 45 »
 Maurice Baumont : *La grosse industrie allemande et la lignite.* Avec 4 cartes; Doin. 18 »

Education

Docteur B. Liber : *L'enfant et nous*, essai sur l'éducation rationnelle, suivi de conseils pratiques sur tous les problèmes de la santé morale et physique de l'enfant, traduit de l'américain par Louis Postif. Préface de Léon Frapié; Clar. 12 »

Esotérisme et Sciences psychiques

Jollivet Castelot : *La fabrication chimique de l'or; Chez l'auteur, Douai.* » »
 Capitaine Stefan Christesco : *l'Éthéronique et les archives de l'univers.* Avec 55 pl. dans le texte; Alcan. 35 »

Finance

J.-Louis Jouve et S. Karppé : *La revalorisation; Imp. des Arts et Manufactures.* 2 50
 Raymond Poincaré : *La restauration financière de la France*, discours prononcé à la Chambre des députés les 3 et 4 février 1928, avec 12 annexes et 2 graphiques en couleurs; Payot. 20 »

Littérature

Gabriel Aubray : *Le défilé des ombres.* Préface de M. Baudrillart; Desclée et Brouwer. » »
 Jean Babelon : *La vie de Fernand Cortès.* (Coll. *Vies des Hommes illustres*, n° 16); Nouv. Revue franç. 12 »
 Albert Bernet : *Joli cœur de Pouyastruc*, tailleur de pierre, maître de l'œuvre, compagnon étranger du devoir de liberté. Préface de Jean de Pierrefeu; Edit. des Initiations ouvrières. 12 »
 J.-W. Bienstock et Curnonsky : *Le magasin de frivolités*, histoires, anecdotes, bons mots, curiosités littéraires, etc.; Edit. Crès. 10 »
 Henry Champly : *Quand viendra l'heure*, dialogues avec Gaston Riou sur la « grande espérance » de ce temps; Baudinière. 10 »
 Madeleine Clemenceau-Jacquemaire : *Le pot de Basilic; Tallandier.* 12 »
 Vicomte Fleury : *Le prince de Lambesc, grand écuyer de France; Plon.* 12 »
 Robert Gaschet : *Les aventures d'un écrivain : Paul-Louis Courier, 1772-1825; Payot.* 25 »
 F. de Gélis : *Le roman de Maurice*

- et Eugénie; Edit. Occitania. 10 »
- Prince de Ligne : *Fragments de l'histoire de ma vie*, publiés par Félicien Leuridant. Introduction par Edouard Chapuisat, tome second; Plon. 25 »
- Jean-H. Mariéjol : *La vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France, 1553-1615*; Hachette. » »
- Bronislawa Monkiewicz : *Verlaine critique littéraire*; Messein. 12 »
- Lionel Benieu : *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*. Préface de Auguste Rondel. Nomb. illust., documentaires; Duchartre et Van Bussenhoudt, 2 vol. » »
- Denis Saurat : *Tendances*; Monde moderne. » »
- A.-L. Zissu : *Confession d'un candélabre*, traduit du roumain par B. Fondane. Couverture de Brastashano. Portrait de Maxy; Edit. Picart. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- Prince A. de Hohenlohe : *Souvenirs*. France-Alsace-Lorraine-Allemagne, 1870-1923, traduction et préface de Ed. Dupuydauby; Payot. 20 »

Philosophie

- Emile Brehler : *La philosophie de Plotin*; Boivin. 15 »
- Janjol : *L'Épitélique* ou introduction humanisée à la jouissance intégrale; Povoložky, 2 vol. » »
- André Metz : *Temps, espace, relativité*; Beauchesne. » »

Poésie

- François Bousgarbier : *Les sens et l'âme*; Figuière. 10 »
- André Cantel : *En naviguant, nouveaux poèmes*. Préfaces de Charles Le Goffic et lettre de Claude Farrère; Jouve. 12 »
- André Kurcijs : *Un barbare à Paris*; L'Esprit nouveau. » »
- Edmond Spalikowski : *Aux méandres du fleuve*; Defontaine, Rouen. 15 »

Politique

- Wong Ching-Wai : *La Chine et les nations*, traduction française de C. Heywood d'après la version anglaise de I-Sen Teng et John Nind Smith; Nouv. Revue franç. 12 »
- Maurice Grigaut : *Que faut-il savoir de la Société des Nations? Qu'est-elle? Qu'a-t-elle fait? Que peut-on en attendre?* Delagrave. 7 »
- Louis-Lucien Hubert : *Ce qu'il faut connaître des grandes journées parlementaires de la III^e République*; Boivin. 7 »
- Lénine : *Œuvres complètes*. Tome XX : *Les débuts de la révolution russe, mars-juin 1917*; Edit. soc. internationales. 45 »
- Gaston Leroux : *L'agonie de la Russie blanche*. Edité par M^{me} Gaston Leroux; Messageries Hachette. 15 »
- Emmanuel Malynski : *La mission du peuple de Dieu*, 6^e partie : *La grande conspiration mondiale*; Libr. Cervantès. 12 »
- Comte Sforza : *L'énigme chinoise*; Payot. 18 »
- Alexandre Zévaès : *Sur l'écran politique : Ombres et Silhouettes*, notes et souvenirs d'un militant; Edit. Georges Anquetil. 12 »

Préhistoire

- Salomon Reinach : *Ephémérides de Glozel*; Kra. 20 »

Questions coloniales

- André Gide : *Le retour du Tchad, suite du Voyage au Congo, carnet de route*; Nouv. Revue franç. 12 »
- Jean Marquet : *Les cinq fleurs*. (L'Indo-Chine expliquée.) Avec de nomb. illust.; Direction de l'Instruction publique en Indo-Chine. » »

Questions militaires

Colonel Nemours : *Histoire militaire de la guerre d'Indépendance de Saint-Domingue. Tome II : Les glorieux combats des divisions du nord.* Avec des manuscrits et des documents confidentiels et inédits provenant des Archives des ministères de la guerre et de la marine à Paris, du département du Doubs à Besançon, des municipalités et des paroisses de Pontarlier et de la Cluse; Berger-Levrault. 20 »

Questions religieuses

E. Gascoin : *Les religions inconnues.* (Coll. : Documents bleus, n° 41); Nouv. Revue franç. » »

Roman

Geneviève d'Auvenel : *Il revient à la terre;* Figuière. 10 »

Henri Bachelin : *L'Abbaye, Vézelay au XII^e siècle;* Monde moderne. » »

H. de Balzac : *La vieille fille,* introduction de Léon Pierre-Quint. Avec 2 fac-similés; Edit. Lemarquet. » »

Louis-Charles Baudouin : *La loge de la rue du vieux muy;* Grasset. 12 »

Paul Brach : *La protégée;* Flammarion. 12 »

Louis Delluc : *Le dernier sourire de tête brûlée;* Monde moderne. » »

Pierre Enim : *Ceux de l'épave,* roman de Saint-Pierre et Miquelon; Figuière. 12 »

Myriam Harry : *La conquête de Jérusalem;* Flammarion. 12 »

Pierre Ladoué : *Un nuage passa;* Nelson. 7 »

Marcel Laurent : *La villa du sourire;* Férenczi. 12 »

Anita Loos : *Les hommes préfèrent les blondes,* traduit de l'anglais par Lucie Saint-Elme et Harry Morgan. Préface de Pierre Benoit; Nouv. Revue franç. 12 »

Pierre Nezelof : *L'Impératrice Joséphine.* (Coll. Les grandes amoureuses); Edit. du Laurier. 10 »

George Soulié de Morant : *L'amoureuse Oriole, jeune fille,* roman d'amour chinois du XIII^e siècle. Avec 10 illust.; Flammarion. 12 »

Emile Zola : *Œuvres complètes. La Confession de Claude* suivi de *Le Vœu d'une morte.* Notes et Commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Sciences

Charles Janet : *Essais de Classification hélicoïdale des éléments chimiques;* Imp. départementale de l'Oise, Beauvais. » »

Lucien et Désiré Leroux : *Lavoisier.* Avec 2 grav. h. t.; Plon. 6 »

Sociologie

Emile Durkheim : *Le socialisme, sa définition, ses débuts, la doctrine Saint-Simonienne.* Edité par M. Mauss; Alean. 50 »

Théâtre

Marie Lenéru : *Pièces de théâtre. (La Triomphatrice. Les Lutteurs);* Figuière. 12 »

Varia

Gaston Zelger : *Manuel d'édition et de librairie; Le Livre : Papier, Composition, Illustration, Clichage, Impression, Brochage, Reliure. — L'Édition : Contrats d'édition, Fabrication, Publicité, Vente. — La Librairie de détail : Assortiment, Documentation, Approvisionnement, Location de livres. — La Commission;* Payot. 40 »

MERCURE.

ECHOS

Prix littéraires. — Le prix Moréas. — Le Comte de Gobineau et la Compagnie du Nord. — A propos d'une « anthologie nouvelle ». — Marcellia ou Marcellin. — A propos d'élections. — Les pillages des « vies romancées » : une lettre de M. Auriant. — A propos d'une « vie romancée » : une lettre de M. Guy de Pourtalès. — Victor Hugo en Espagne. — Le Sottisier universel.

Prix littéraires. — Le Comité des amis de Catulle Mendès a décerné le prix Verhaeren pour 1928 à Mlle Elise Champagne, pour son recueil des poèmes *Taciturnes*, par dix voix sur seize. Six voix sont allées à M. Fernand Rigot, auteur de *Terres sans eau*.

M. Marcel Haupriac, pour son *Petit traité de mécanique sentimentale*, a été mis hors concours, le prix Verhaeren étant réservé à un poète habitant la Belgique.

Le prix de la Renaissance, d'une valeur de 5.000 francs, a été attribué à M. Luc Durtain pour ses livres *Hollywood dépassé* et *Quarantième étage*. A la demande de M^{me} Lapauze, un prix complémentaire de 3.000 francs a été attribué, cette année, à M^{me} Hélène Picard, pour son recueil de vers : *Pour un mauvais garçon*.

§

Le prix Moréas de 1928 est de cinq mille francs, comme l'an dernier. Il sera décerné (la date précise restant à fixer) dans la seconde quinzaine de décembre. Il ira à un recueil de vers lyriques paru en librairie entre le 1^{er} janvier 1927 et le 15 novembre 1928 (date entrevue pour l'envoi des ouvrages). Ceux-ci doivent être adressés, en un exemplaire, à chacun des membres du Jury, lequel n'est d'ailleurs pas astreint à choisir le lauréat parmi les auteurs des ouvrages présentés.

Rappelons que le Jury se trouve ainsi composé :

Président : M. Henri de Régnier, 24, rue Boissière.

Secrétaire : M. Marcel Coulon, 15, rue Ernest Cresson (14^e).

Membres :

M. André Dumas, 43, avenue de Saint-Mandé (12^e).

M. André Fontainas, 21, avenue Mozart (16^e).

M. Paul Fort, 54, rue Gay-Lussac (5^e).

M. Alfred Poizat, 10, square Delambre (14^e).

M. Ernest Raynaud, 14, villa Collet (14^e).

M. Silvain, 22, avenue la Lauzière, Asnières (Seine).

M. Paul Souday, 9, rue Guénégaud (6^e).

M. Paul Valéry, 40, rue de Villejust (16^e).

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire.

§

Le Comte de Gobineau et la Compagnie du Nord. — Nous notions dans l'étude sur *le Comte de Gobineau à Trye-le-Château* (Mer-

cure de France du 15 novembre 1927) que l'auteur d'*Ottar-Jarl* avait, en 1872, comme Conseiller général de l'Oise, obtenu « la construction d'une gare sur le réseau du Nord (ligne de Beauvais à Gisors) », à Trye, commune dont il était maire.

M. Joseph Girard, secrétaire général de la Compagnie du Nord, nous adresse à ce sujet les précisions suivantes :

Je me suis donné le plaisir de rechercher, dans nos archives, s'il y avait quelque trace de l'intervention du Comte de Gobineau dans l'installation de la gare de Trye.

La ligne de Beauvais à Gisors, sur laquelle se trouve la station de Trye-Château, a été concédée à la Compagnie du Nord en 1872, mais elle a été aussitôt rétrocédée à la Compagnie d'Orléans à Rouen et c'est cette dernière qui a entrepris la construction de la ligne et des gares.

L'ouverture de l'exploitation a eu lieu le 10 juillet 1875.

La Compagnie d'Orléans à Rouen a fait de mauvaises affaires et c'est l'année suivante, et à dater du 1^{er} décembre 1876, que la Compagnie du Nord a repris au syndic de la faillite l'exploitation de la ligne précitée.

Ceci explique suffisamment que l'on ne trouve, dans nos dossiers, aucune trace des pièces relatives à la construction de la ligne et des gares.

Ce résultat négatif n'en fixe pas moins un petit point d'histoire administrative et nous montre quelle aimable curiosité peut animer un haut fonctionnaire de la Compagnie du Nord sur les moindres choses du Gobinisme. — L. DX.

§

A propos d'une « anthologie nouvelle ».

Mon cher Directeur,

Permettez-moi quelques mots de précision, au sujet du compte rendu, d'ailleurs très sympathique, par lequel M. Charles-Henry Hirsch a signalé, dans le *Mercur* du 1^{er} mai, l'*Anthologie nouvelle* que contient le dernier numéro de la revue *Les Marges*.

M. Hirsch, qui me désigne comme un des préparateurs de cette anthologie, exprime le regret de n'y pas voir figurer, entre autres, MM. Saint-Pol-Roux et André Fontainas. Sur l'aimable invitation de M. Eugène Montfort, j'ai écrit quelques notices et je me suis mis en rapport avec les poètes choisis, mais je ne suis pas l'auteur de ce choix. Je n'en suis que plus à l'aise pour témoigner qu'à ma connaissance il a été fait avec une impartialité et une conscience parfaites.

Pour ce qui est de MM. Fontainas et Saint-Pol-Roux, si ces poètes que nous aimons n'ont pas été sollicités, ce n'est évidemment pas, comme le lecteur non renseigné pourrait le croire, par suite d'un fâcheux oubli, mais uniquement parce qu'il n'a pas été fait appel aux poètes de leur génération. Et pourquoi cela ? Parce qu'un numéro de revue, plus encore qu'un livre, est resserré dans des limites, et que, pour ne pas se condamner d'avance au reproche de trop d'omissions criantes, *les Marges*

ont dû se borner aux deux dernières générations, celle d'après-guerre et celle de l'immédiat avant-guerre, c'est-à-dire aux moins étudiées jusqu'ici.

Les *Marges*, ayant l'intention d'être utiles aux poètes encore peu connus, ont exécuté ce programme aussi bien que possible, choisissant de préférence, à talent égal, le moins favorisé par les circonstances extérieures, — le pauvre sans éditeur, plutôt que le millionnaire comblé par la publicité payée, — le poète qui n'est que poète, plutôt que celui qui, comme notre admirable Philéas Lebesgue, excelle aussi dans d'autres genres littéraires et, de ce fait, a déjà une enviable réputation. On trouvera sans doute d'autres occasions d'honorer celui-là comme il le mérite.

Mais tout choix est critiquable. Donnez à 500 lettrés la tâche de désigner les noms d'une anthologie, vous n'aurez pas deux listes semblables. Si j'avais fait celle des *Marges*, elle serait assurément différente et peut-être moins bonne. M. Hirsch a bien voulu qualifier de « belle » cette anthologie et constater qu'elle est « parfaitement représentative du Parnasse contemporain ». Elle a donc atteint son but, qui était le *bien*, à défaut de son ennemi, l'inaccessible *mieux*.

Veillez agréer, etc.

LOUIS MANDIN.

§

Marcellin ou Marcelin. — Le même numéro du *Mercury* qui contenait la réplique de M. Boll à M. Boutaric (1-II-28, p. 700; Marcelin est bien l'orthographe usuelle) citait (p. 756, Préhistoire) M. *Marcellin* Boule, professeur au Muséum, et qui orthographie bien ainsi son prénom sur toutes ses publications.

Quelques jours auparavant, mon calendrier m'avait annoncé : Saint-Marcellin, que d'autres placent — souvent avec deux *l* — au 20 ou au 26 avril.

Ayant ouvert un dictionnaire, j'ai trouvé seulement la forme : Marcellin, pape de 295 à 304, martyr qui devint ce saint patron. Les *Vies des Saints* ne donnent que deux Marcellin, tous deux avec deux *l*.

Quant aux dictionnaires des communes, ils contiennent quatre Saint-Marcellin, et pas un Saint-Marcelin.

Un roman vient de paraître en Avignon : *Marcellin Cassagnas*, par Michel Epy. Le héros est ce Marcellin Albert qui souleva naguère le Midi à propos de la mévente des vins.

Je pourrais allonger la liste. Mais qu'est-ce que cela prouverait? Qu'il n'y avait pas là vraiment de quoi fouetter un chat, car on trouve aussi des Marcelin, du moins de nos jours. — J. L.

§

A propos d'élections. — A Tripoli, où M. Mussolini a instauré le *fascismo*, l'élection du Bey fut, jadis, pittoresque.

On élève, en plein champ, un fauteuil sur des gradins avec un riche dais ; vis-à-vis est une petite éminence faite en forme de batterie, sur lequel on place un canon chargé amorcé, et la mèche allumée à côté. C'est en ce lieu que se rendent tous les « Turcs fins », et pour trancher toutes les discussions inutiles, ils apportent avec eux leurs sabres et leurs pistolets. On annonce la vacance du siège ; il est permis alors à qui veut de s'asseoir sur le fauteuil (c'est la manière de s'annoncer pour candidat) ; si le sujet plaît aux électeurs, un silence profond est l'interprète du consentement unanime, et alors un ami de l'aspirant saute sur la mèche, détourne le canon et met le feu à l'amorce. A peine le coup est-il parti que les Electeurs perdent toute efficacité et le candidat est reconnu Bey, sans qu'aucun pouvoir puisse s'y opposer.

Mais si le sujet déplaît, à peine est-il monté sur les gradins, qu'un coup de pistolet le jette à bas, ainsi que celui qui voudrait mettre le feu au canon.

On aurait tout lieu de croire que cette cruelle nécessité d'opter entre la renonciation à la grandeur souveraine et une mort violente, devrait servir de frein à l'ambition. Il n'en est rien, cependant ; à chaque élection, trois ou quatre victimes ensanglantent les marches de cet autel dressé à la superbe, et c'est sur leurs corps palpitants que le candidat favorisé reçoit les acclamations de ses Electeurs, et l'inauguration de son pouvoir.

Vous me demanderez, peut-être, à quoi sert un cérémonial aussi barbare ? Il l'est ; j'en conviens ; mais dans une nation comme Tripoli, faible par elle-même, et ne subsistant que par l'union de ses parties, il est indispensable. Cette régence a besoin d'un chef intrépide et qui ait su mériter l'estime de la partie la plus saine de l'Etat. Quel moment le fera mieux connaître que celui-là, et la mort de quelques ambitieux mésestimés est une saignée utile qui délivre le corps de la République d'une portion de sang gâté, qui pouvait empoisonner ses veines.

Lettres sur la Sicile, etc., écrites en 1777 par Monsieur Brydanne, à Turin, 1782, chez les frères Reycends. T. I., p. 220-221.

F. V. G.

§

Les pillages des « vies romancées » : une lettre de M. Auriant.

Paris, 1^{er} mai 1928.

Cher Monsieur Vallette,

Dans mes deux articles publiés dans le *Mercure de France* du 1^{er} mars et du 15 avril, je me suis attaché à établir que M. André Maurois a pillé la *Vie de Shelley* par le Docteur Dowden, pour écrire son *Ariel ou la Vie de Shelley*,

Que M. André Maurois a pillé la *Vie de Disraeli* par MM. Monypenny et Buckle, pour écrire la vie « romancée » de ce personnage.

Que M. André Maurois, pour écrire ses *Etudes Anglaises*, a pillé la *Vie de Dickens* (d'après Forster) par Gissing, la Correspondance d'Horace Walpole et de M^{me} Du Deffand, les notes et commentaires de Mrs Paget Toynbee, et l'étude de Sainte-Beuve sur M^{me} du Deffand, enfin la *Vie et les Confessions d'Oscar Wilde* par M. Frank Harris,

Que M. André Maurois a pillé la *Vie de Gœthe* par G. H. Lewes

pour écrire une « nouvelle », *les Souffrances du jeune Werther* (*Meiße*).

Que M. André Maurois a pillé le récit d'Alain Gerbault, *Seal à travers l'Atlantique*, pour écrire les trente premières pages de son conte, le *Voyage au Pays des Articoles*.

J'ai fourni les preuves de ces divers démarquages, pour ne pas dire plus, de M. André Maurois. J'ai mis sous les yeux des lecteurs, en parallèle, quelques textes de M. Maurois et les passages correspondants des livres un peu trop directement lus par lui, j'ai donné le titre de ces livres et toutes les indications nécessaires pour que le lecteur pût vérifier mes assertions.

M. André Maurois a répondu par deux fois, en réalité sans répondre à rien ni réfuter vraiment et nettement aucun de mes arguments.

Son ingéniosité (il n'en manque pas !) a consisté à fausser deux de mes citations en supprimant délibérément les guillemets dont je les avais accompagnées.

Les lecteurs qui ont étudié de près les pièces du débat savent à quoi s'en tenir.

Pour reprendre le mot de M. André Maurois lui-même : la cause est entendue.

Veillez agréer, etc.

AURIANT.

§

A propos des « vies romancées » : une lettre de M. Guy de Pourtalès.

Paris, le 30 avril 1928.

Monsieur le Directeur,

On me met sous les yeux, aujourd'hui seulement, le numéro du *Mercure de France* du 1^{er} avril 28, dans lequel l'un de vos chroniqueurs reproduit un venimeux petit article paru il y a deux ans dans le périodique allemand *Die Musik* sur ma *Vie de Franz Liszt*. Cet article était signé Julius Kapp. Ce M. Kapp — vous l'aurez deviné — est l'auteur d'une biographie de Liszt qu'il m'accuse d'avoir « pillée ». On ne saurait empêcher les droits de la critique. On ne saurait même pas en vouloir à l'auteur d'un livre médiocre et ennuyeux d'être vexé par l'accueil favorable réservé par le public à l'auteur d'un livre moins plat sur le même sujet : cela est merveilleusement humain. Il faut cependant protester devant l'ineptie, la mauvaise foi et le mensonge, même naïvement exprimés. C'est ce que j'ai fait il y a deux ans déjà dans une lettre ouverte à mon éditeur d'outre-Rhin, car je me serais gardé de rien prendre à M. Kapp qui lui appartienne en propre, vous vous en doutez bien. Et vous en seriez entièrement convaincu si vous poussiez la curiosité jusqu'à le lire. J'ai cependant emprunté aux biographes qui m'ont précédé les *anecdotes*, les *faits* ou les *dates* sans lesquels un travail de ce genre

ne peut se faire consciencieusement et resterait forcément incomplet. Cela tombe sous le sens. Aucune biographie ne s'est jamais faite de tête, mais bien après une longue et soigneuse revue de tous les documents manuscrits ou imprimés, publiés ou inédits, qui concernent le sujet. *Je prétends toutefois que la mienne ne peut se confondre d'aucune manière, ni pour la forme, ni pour la composition, ni même pour la matière, avec ce qui a été précédemment publié sur Liszt.*

(J'ai fourni nombre de faits ou de documents tout à fait neufs.) Et pourtant j'ai tout pris à quelqu'un : mais à personne d'autre qu'à Liszt lui-même. Les dialogues que j'ai transcrits se trouvent épars dans son énorme correspondance ; la plupart des anecdotes que je rapporte s'y trouvent aussi ; les textes de ses écrits sont fidèlement rendus ; en un mot, je n'ai rien *inventé*. Liszt a pris soin de tout dire et écrire pour moi. Quant au chapitre consacré à sa mort, dans lequel se trouve ramassé en une page et demie in-12 un récit qui en occupe huit in-8° chez M. Kapp (voyez le « mot à mot »), loin de copier ce Docteur j'ai préféré suivre les récits qui me furent faits à Bayrouth par la famille Wagner. Tout cela est du reste annoncé dans mes *Sources*.

Vous me permettrez bien d'ajouter que si mon livre a quand même quelque mérite, peut être le doit-il à un « petit d'art » comme disait Montaigne, lequel petit d'art je pense infiniment être à moi, comme notre ami Maurois a le droit de penser que le sien est à lui. En ces matières, ce que le public reconnaît tout de suite et sanctionne par le succès, c'est ce que l'artiste apporte de soi, la mise en œuvre des faits qu'il a recueillis, la lumière et l'ombre dont il baigne la réalité. Quelque talent qu'on y déploie, compiler n'a jamais suffi pour donner la vie.

Dans une *critique* (?) comme celle de M. Kapp — et elle est restée unique dans toute la presse allemande, personne ne s'étant apparemment avisé que mon livre eût un rapport quelconque avec le sien — il y a plus de puérilité encore que de mauvaise foi.

Nous avons déjà Stendhal-plagiaire, ainsi que le rappelle votre correspondant. Racine en est un aussi, comme chacun sait, et qui va jusqu'à s'excuser lorsqu'il s'éloigne de ses modèles. Je signale encore Shakespeare à M. Prod'homme, car j'ai relevé récemment dans *la Tempête* un passage entier transporté tout cru du chapitre des Essais, intitulé *Des Cannibales*. En vérité, me direz-vous, il y a la manière. Eh oui ! précisément, il y a la manière. Et les grands hommes sont là une fois de plus pour donner le mauvais exemple.

Je m'excuse, Monsieur le Directeur, d'encombrer vos colonnes par cette réplique trop longue sur un sujet de si minime importance. Je vous prierai toutefois de vouloir bien l'insérer dans le prochain numéro de votre revue. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations bien empressées.

GUY DE POURTALÈS.

§

Victor Hugo en Espagne. — Le sottisier du *Mercur* du 1^{er} Mai contient l'assertion, p. 765, que « Victor Hugo n'est allé en Espagne que dans son enfance ». Il suffit de lire *Alpes et Pyrénées*, — dont l'édition est posthume (1890), mais qui remonte à 1843, — pour se convaincre qu'en juillet 1843, Hugo, arrivé à Bayonne le 26 et après avoir entendu à Biarritz une femme chanter *Gastibelza l'homme à la carabine* (des *Rayons et des Ombres*, 1840) se plut tellement à Pasajes qu'il le décrit de la page 423 à la page 455. Paul Déroulède, pendant son exil, chercha à raviver ces souvenirs et il paya pour la conservation des choses lui ayant appartenu, mais, depuis, on a lamentablement abandonné la *Casa de Victor Hugo* et l'auteur de cette note a naguère, dans un article de *Paris-Noticias*, déploré cette impiété, rappelée encore, il n'y a pas longtemps, dans un article du *Figaro Littéraire* (1) Mais ce fut à Pampelune que Hugo se sentit véritablement en Espagne. « *Je suis à Pampelune et j'en ne saurais dire ce que j'y éprouve* », etc. Il ajoute :

Pays unique, où l'incompatible se marie à tout moment, à tout bout de champ, à tout coin de rue. Les servantes de table d'hôte se cambrent comme des duchesses pour recevoir deux sous... Le vin est exécrable, il sent la peau de bouc ; l'huile est abominable, elle sent je ne sais quoi... Les grandes routes ont des trottoirs, les mendiantes ont des bijoux, les cabanes ont des armoiries, les habitants n'ont pas de souliers. Tous les soldats jouent de la guitare dans tous les corps de garde. Les prêtres grimpent sur l'impériale, fument des cigares, regardent les jambes des femmes, mangent comme des tigres et sont maigres comme des clous. Les chemins sont semés de gredins pittoresques. O Espagne décrépite ! O peuple tout neuf ! Grande Histoire ! Grand passé ! Grand avenir ! Un dessin a été conservé, portant la dédicace : Pamploaa, 11 Août. V. H. pour mon Charlot. Me voici rentré en France et pourtant, mon Charles, c'est une vue d'Espagne que je t'envoie. Ceci est la grande tour de Pampelune. Voilà comment le vent des Pyrénées tripote les nuages (Catalogue de M. J. Noilly, Paris, 1886, p. 258).

Une église, où il voit l'effigie d'un chevalier partant pour la croisade, lui rappelle les *romances historiques*, que son frère Abel a traduites. Il s'agit, en l'espèce, de celui qu'on lit, dans le recueil fraternel, à la page 48 : *Il est parti, l'Espagnol gaillard, vaillant et déterminé...* En finissant ce *Voyage*, le grand aède concluait :

Oh ! si cette grande Nation trouvait un grand homme, comme elle ferait de grandes choses ! Quelle misère ! Avoir besoin d'un Napoléon et tomber sur un Espartero !

(1) Cf. le numéro du samedi 19 novembre 1927. Notre article de *Paris-Noticias* remonte à l'année 1921, ayant paru en tête du numéro du 5 juin 1921 — *La Maison de Hugo à Pasajes* — de cette « édition parisienne du *Diario de Noticias* de Lisbonne, » que dirigeait M. Paulo Osorio.

Quant au premier séjour de Hugo en Espagne, nous en avons traité dans deux travaux : l'un dans la Revue de Madrid : *Nuestro* (1) *Tiempo*, septembre 1923 *Victor Hugo, en Madrid en 1811-1813*, p. 266-292, l'autre dans la Revue Plébiscitaire de mai-juin 1922 : *Le général Hugo à Avila en 1809*, p. 27-32. — C. P.

§

Le Sottisier universel.

Le salon où se tenait le cardinal-archevêque pour recevoir les visites avait été revêtu, sous Louis XV, de lambris de bois sculpté peints en gris clair... Monseigneur, retroussant sa soutane sur ses bas violets... — *L'Orme du mail*, par ANATOLE FRANCE, 4^e édition, pages 1 et 2.

Le cardinal-archevêque de Paris vient, comme Frère Jean, de prendre en main sa croix de cœur de cormier ; il a retourné sa soutane violette pour pourfendre l'ennemi du jour ! — *L'Humanité*, 14 avril.

DU SAULE. — Pour nous rappeler sans cesse : *Memento quia...*

M^{me} LAFOND. — *Marmor es !* mon cher maître !

DU SAULE. — Oh ! du latin ! Bravo ! Si vous voulez !... *Et in marmorem reverteris.* — HENRI LAVEDAN, *Candide*, 5 avril.

Oh ! Celia, Celia ! que c'était bon de sauter d'un arbre à l'autre !... dans la forêt vierge où la main de l'homme n'a jamais mis le pied ! — CLAUDE FARRÈRE, *Les petites Alliées*, p. 18. *Select Collection*.

Il [Henri de Régner] a tout de suite été bon Vénitien... Pour peindre la Cité des Eaux, il n'a pas eu à changer de palette. — HENRY BIDOU, *Revue de Paris*, 1^{er} mai (compte rendu de *L'Altana ou la vie vénitienne*).

Avec la deuxième République, il y eut plusieurs attentats, dont un seul, celui de l'Italien Caserio, fut suivi de mort. — JEAN-BERNARD, *La Liberté*, 17 avril.

[*La Presse Associée* a-t-elle besoin de l'explication ?]

Car dans le moment qu'il avait saisi l'arme pour la deuxième fois, l'horloge marquait trois heures cinq ; il l'avait involontairement noté. Or, elle marquait à présent quatre heures moins dix. L'hésitation, qu'il avait crue si courte, avait duré cinquante minutes ! — GEORGES BERNANOS, *L'Imposture*, p. 91.

Lui aussi avait été de toutes les batailles, au premier rang, revolver d'une main, carnet de l'autre, et la mitraille ne faisait pas trembler son crayon. — JULES VERNE, *L'Île Mystérieuse*, page 11 de la grande édition illustrée.

La première balle coupe l'artère carotide de Ferdinand. La duchesse se lève courageusement pour le cacher avec son corps ; elle est atteinte de la seconde balle qui lui coupe la même artère dans le ventre. — *Mercure de France*, 1^{er} avril, p. 247.

(1) M. G. Lanson qui, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1917, p. 189-206, a traité du « séjour de V. Hugo à Madrid en 1811 », a le grand tort d'ignorer cet article et surtout le travail capital de Morel-Fasio : *L'Hispanisme dans Victor Hugo*, inséré en 1925 au t. I^{er} de l'*Homenaje* à R. Ménezés Pidal (Madrid, Hernando), sur lequel on pourra voir notre critique dans la *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes*, novembre 1927, p. 412-415.

Mon corps avait un parfum violent : jamais je ne m'étais vu sentir aussi mauvais. — THOMAS RAWENT, *Loin des Blondes*, p. 78.

Pour un Anglais, c'est une monstruosité de se nourrir de crustacés et il se gausse du Français en l'appelant du sobriquet de mange-grenouilles. — DAVID BERMAN, *Esquisse d'une Doctrine juive*, éd. des Presses universitaires, p. 29.

Soixante témoins se sont présentés à la barre. Un grand nombre d'autres témoins ayant été préalablement fusillés, ou ayant préféré se soustraire par la fuite à l'étranger à la vengeance des autorités, font défaut. — *Le Petit Marseillais*, 19 avril.

Voici, par ordre alphabétique, les départements tels qu'ils sont aujourd'hui administrativement constitués. — SEINE. — Chef-lieu : Paris. — Sous-préfectures : Saint-Denis, Sceaux. — *Echo de Paris*, 15 septembre.

Le magistrat a commis aussitôt le docteur Paul, qui pratiquera l'autopsie, cet après-midi, à l'institut médico-légal. La thèse des enquêteurs tient en un mot : suicide indubitable. — *Le Journal*, 26 octobre.

Ah ! oui, elle [Cléopâtre] a été la maîtresse de César, et elle a essayé d'être ensuite celle de son fils Octave. Bivalité du fils et du père. — HENRY BIDOU, *Candida*, 23 décembre.

M. Bernard Lecache va diriger un pamphlet politique hebdomadaire qui paraîtra toutes les semaines. — *Le Soir*, 26 mars.

C'est bien l'avis de Marius-Ary Leblond qui, en quatre volumes de chacun quatre centaines de pages, ont écrit la tragédie politique de ce premier quart d'un autre siècle « stupide »... On ne peut que saluer avec respect tant de ferveur, d'impartialité, d'idéal humain et, en somme, un effort généreux qui nous vaut une renaissance passagère du vieux roman politique et réaliste, si délaissé de nos jours.

Marius Leblond a ainsi bien mérité de devenir le gendre d'Emile Zola. — *Paris-Midi*, 31 mars.

« Liberté, liberté chérie !... »

La Marseillaise, Leconte de Lisle.

Epigraphe au troisième chapitre (troisième partie) de la Vie de Beaumarchais par BENE DALSÈME (page 313, édition de la N. R. F., 1928).

Nul n'ignore que le manuscrit dit de Leipzig a été mis en forme, épuré de toutes les tournures étrangères, mais quelque peu châtré, hélas ! en les fortes et pittoresques expressions de ses passages impurs, par Jules Laforgue, le seul parmi les symbolistes qui, avec Mallarmé, eût du talent. — FERNAND KOLNEY, préface à *Les plus belles pages d'amour de Casanova*, p. XIX, Quignon, éd.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

Banque Nationale française du Commerce extérieur

L'assemblée ordinaire du 3 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1927, se solvant par un bénéfice net de 3.082.329 fr. 25, soit, avec le reliquat antérieur de 555.388 fr. 27, un total disponible de 6.637.717 fr. 52. Une somme de 4.733.601 fr. 06 a été reportée à nouveau. Le dividende brut de 8 fr. 75 sera payable à partir du 1^{er} juin, à raison de 7 fr. 125 net, sur présentation des certificats nominatifs.

Le rapport du conseil signale que le montant des acceptations est, en 1927, passé de 10.489.608 fr. 61 à 138.109.651 fr. 61 et paraît susceptible de se développer encore largement.

Une entente générale a été passée avec la *Banca Commerciale Italiana*, qui représente désormais la *Banque Nationale Française* partout en Italie. Les agences autonomes de Milan et de Gènes ont été supprimées en conséquence.

Crédit Lyonnais

Assemblée générale du 19 avril 1928.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du Crédit Lyonnais a eu lieu à Lyon, le 19 avril, sous la présidence du baron Brincard.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil ont été adoptées à l'unanimité.

Le dividende a été fixé à 90 fr. par action A et à 30 francs par action B.

MM. Platet et Mace, administrateurs sortants, ont été réélus.

MM. Th. Vautier, L. Forquenot de la Fortelle, P. de Gretry et G. Tresca ont été nommés commissaires pour un an.

Société du Gaz de Paris

Anonyme au capital de 100 millions de francs, 6, rue Condorcet.

MM. les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 22 mai 1928, à 15 h. 1/2, salle des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, Paris.

1^o Lecture du Rapport du Conseil d'administration et du Rapport des Commissaires sur l'Exercice 1927 ; 2^o Approbation des comptes et du bilan de cet Exercice ; 3^o Fixation du dividende ; 4^o Quitus à donner à la succession d'un administrateur ; 5^o Nomination et réélection d'administrateurs ; 6^o Nomination des commissaires des Comptes ; 7^o Autorisation prévue par l'art. 40 de la loi du 24 juillet 1867. Les actions peuvent être déposées jusqu'au 8 mai inclusivement, dans les Caisses des Etablissements de Crédit ou de leurs Succursales et Agences.

Le Conseil d'Administration.

MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6^e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1^o Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2^o Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les *Abonnements étrangers*, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.